

Zeitschrift: Tagblatt des Grossen Rates des Kantons Bern
Herausgeber: Grosser Rat des Kantons Bern
Band: - (1938)

Rubrik: Compte général

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CANTON DE BERNE

COMPTE GÉNÉRAL
DE
L'ADMINISTRATION DES FINANCES DE L'ÉTAT
POUR
L'EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

1937



(Comparé avec le budget et avec le compte de l'exercice précédent)

BERNE
Imprimerie fédérative S. A.
1938

Index

	Pages
Récapitulation générale et bilan	3—5
<i>Première partie:</i>	
Compte de la fortune nette de l'Etat	7—82
Situation de la fortune nette de l'Etat	8
Compte de profits et pertes	8—9
Compte des recettes et dépenses de l'administration courante	10—82
I. Récapitulation des recettes et dépenses de l'administration courante	10
II. Comptes spéciaux	11—82
<i>Seconde partie:</i>	
Compte des éléments de la fortune (actif et passif).	83—119
I. Fonds capital	84—95
A. Forêts	84—85
B. Domaines	84—85
C. Caisse des domaines	84—85
D. Caisse hypothécaire.	86—87
E. Banque cantonale	88—89
F. Emprunts	90—91
G. a. Capitaux de chemins de fer	92—95
b. Fonds d'amortissement des chemins de fer	94—95
II. Fonds d'administration	96—119
H. Fonds de roulement de la caisse de l'Etat	96—117
A. Administrations spéciales (avances et dépôts)	96—111
B. Placements	112—113
C. Administration courante, compte courant.	112—113
D. Oeuvres d'utilité publique, avances et dépôts	114—115
E. Dépôts à la caisse de l'Etat	114—115
F. Emprunts	114—115
G. Caisse	114—115
H. Restes actifs et passifs (créances et dettes échues)	116—117
J. Solde du compte de l'administration courante	118—119
K. Inventaire du mobilier	118—119
Comptes des fonds spéciaux	121—175
Compte spécial de la Caisse bernoise de crédit.	177
Compte spécial de Crédit pour travaux de crise 1937/39 de fr. 9,000,000.—	179
Rapport concernant le compte général de l'administration des finances	181—199
Annexe	201—206

Nota. Afin de faire concorder la pagination des tableaux et du rapport sur le compte d'Etat et de faciliter ainsi les recherches, les *numéros des pages du compte d'Etat* sont mis entre *parenthèses*, et la table des matières ne donne que ces chiffres-là. — Les autres chiffres placés au haut des pages en dehors de la parenthèse indiquent les pages correspondantes et consécutives des annexes.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

ET

BILAN

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Mutations			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
Récapitulation et bilan							
I. Fonds capital							
26,386,475	—	—	—	A. Forêts	Page 84	Achats et augmentations {	30,729 10
81,934,578	—	—	—	B. Domaines	» 84	des estimations	498,774 —
1,041,161	80	6,847,133	90	C. Caisse des domaines	» 84		200,528 —
30,000,000	—	—	—	D. Caisse hypothécaire	» 86		— —
40,000,000	—	—	—	E. Banque cantonale	» 88	Nouvelles créances et rem-	— —
—	—	93,352,229	30	F. Emprunts	» 90	boursements de dettes	28,326,000 —
89,798,407	35	36,282,663	70	Ga. Capitaux de chemins de fer	» 92		4,000 —
—	—	25,345,573	69	Gb. Fonds d'amort. des chemins de fer	» 94		— —
269,160,622	15	161,827,600	59	Total de l'actif et du passif		Total des augmentations .	29,060,031 10
		107,333,021	56	Actif net			
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la caisse de l'Etat:							
				Page 96		Nouvelles créances et rem-	
203,131,325	44	257,049,547	70	Avances, placements et dépôts		boursements de dettes .	353,713,837 57
2,774,105	67	606,781	56	Caisses et compensations par décompte		Recettes	559,223,425 04
18,445,545	16	90,590	90	Restes actifs		Nouvelles créances	551,082,739 69
2,176,431	75	1,414,585	03	Restes passifs		Dépenses	561,150,136 11
226,527,408	02	259,161,505	19	Page 116			2,025,170,138 41
—	—	44,987,050	19	J. Solde du compte de l'administration	Page 118	Amortissement	480,500 —
9,647,616	60	—	—	courante	» 118	Augmentations de l'inven-	
236,175,024	62	304,148,555	38	K. Inventaire du mobilier		taire	1,831,461 94
67,973,530	76			Total de l'actif et du passif		Total des augmentations .	2,027,482,100 35
				Passif net		Augmentation nette . . .	8,628,511 01
I. Fonds capital							
269,160,622	15	161,827,600	59	Page 4		} Augmentations {	29,060,031 10
236,175,024	62	304,148,555	38	» 4			2,027,482,100 35
505,335,646	77	465,976,155	97	Total de l'actif et du passif		Total des augmentations .	2,056,542,131 45
		39,359,490	80	Fortune nette		Diminution nette	7,882,563 76
Bilan							
505,335,646	77	465,976,155	97	Page 4		Augmentations	2,056,542,131 45
—	—	39,359,490	80	» 8		Diminutions	178,682,986 39
505,335,646	77	505,335,646	77				2,235,225,117 84

Canton de Berne — Compte général pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Avoir		Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Récapitulation et bilan							
I. Fonds capital							
51,509	10	} Ventes et réductions des estimations	A. Forêts	Page 85	26,365,695	—	—
192,095	—		B. Domaines	» 85	82,241,257	—	—
196,427	90		C. Caisse des domaines . . .	» 85	1,076,711	6,878,583	—
—	—	} Nouvelles dettes et remboursements de créances	D. Caisse hypothécaire . . .	» 87	30,000,000	—	—
—	—		E. Banque cantonale	» 89	40,000,000	—	—
26,000,000	—		F. Emprunts	» 91	—	91,026,229	30
94,051	85		Ga. Capitaux de chemins de fer	» 93	89,704,355	50	36,278,663
1,780,000	—		Gb. Fonds d'amort. des chemins de fer	» 95	—	—	27,125,573
28,314,083	85	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif		269,388,018	50	161,309,049
745,947	25	Augmentation nette	Actif net				108,078,968
							81
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la caisse de l'Etat:							
Page 97							
344,051,614	—	Nouvelles dettes et remboursements de créances	Avances, placements et dépôts . . .	205,950,758	23	250,206,756	92
561,150,136	11	Dépenses	Caisses et compensations par décompte	595,991	43	355,378	39
559,223,425	04	Recettes	Restes actifs	10,214,268	91	—	—
563,768,817	—	Nouvelles dettes	Restes passifs	—	—	1,856,834	17
2,028,193,992	15		Page 117	216,761,018	57	252,418,969	48
7,882,563	76	Excédent des dépenses	J. Solde du compte de l'administration				
			courante	Page 119	—	—	52,389,113
34,055	45	Diminutions de l'inventaire	K. Inventaire du mobilier . . .	» 119	11,445,023	09	—
2,036,110,611	36	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif		228,206,041	66	304,808,083
			Passif net		76,602,041	77	
							43
I. Fonds capital							
28,314,083	85	} Diminutions	Page 5	269,388,018	50	161,309,049	69
2,036,110,611	36		» 5	228,206,041	66	304,808,083	43
2,064,424,695	21	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif		497,594,060	16	466,117,133
			Fortune nette				31,476,927
							04
Bilan							
2,064,424,695	21	Diminutions	Eléments de la fortune	Page 5	497,594,060	16	466,117,133
170,800,422	63	Augmentations	Fortune nette	» 8	—	—	31,476,927
2,235,225,117	84				497,594,060	16	497,594,060
							16

PREMIÈRE PARTIE

COMPTE
DE LA
FORTUNE NETTE DE L'ÉTAT

Situation de la fortune nette de l'Etat

Compte de profits et pertes

Compte de l'administration courante

1937



Canton de Berne — Compte général pour 1937

Budget de 1937		Rubriques du compte	Sommes totales				Soldes			
Doit	Avoir		Doit		Avoir		Doit		Avoir	
Fr.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Compte de profits et pertes										
B. Rectifications *)										
—	—	Report	163,670	—	453,669	10	—	—	289,999	10
—	—	4. Amortissement des emprunts (compris dans les dépenses de l'administration courante):								
		Emprunt de 1895, 3 % . . .	—	—	1,251,000	—	—	—	1,251,000	—
		Emprunt de 1900, 3 ½ % . .	—	—	373,000	—	—	—	373,000	—
		Emprunt de 1906, 3 ½ % . .	—	—	303,500	—	—	—	303,500	—
		Emprunt de 1911, 4 % . . .	—	—	333,000	—	—	—	333,000	—
—	—	5. Fonds d'amort. des chemins de fer:								
		Versement	1,780,000	—	—	—	1,780,000	—	—	—
—	—	6. Avance à l'administration cou-								
		rante, amortissement	480,500	—	—	—	480,500	—	—	—
—	—	7. Compte de l'administration cou-								
		rante, amortissement	—	—	480,500	—	—	—	480,500	—
—	—	8. Inventaire du mobilier:								
		Augmentations	—	—	1,836,705	94	—	—	1,802,650	49
		Diminutions	34,055	45	—	—	—	—	—	—
—	—	9. Amortissement sur frais d'em-								
		prunts	2,573,149	59	—	—	2,573,149	59	—	—
—	—		5,031,375	04	5,031,375	04	—	—	—	—
134,351,909	125,831,937	A. Augmentations et diminutions de la fortune	173,651,611	35	165,769,047	59	7,882,563	76	—	—
—	—	B. Rectifications	5,031,375	04	5,031,375	04	—	—	—	—
134,351,909	125,831,937	Total des mutations de la fortune	178,682,986	39	170,800,422	63	7,882,563	76	—	—
*) Loi du 21 juillet 1872, art. 31.										

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936 *)		Budget de 1937 *)		Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
					brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
Récapitulation												
1,676,885	75	1,714,483		I. Administration générale .	1,914,400	15	162,448	95	1,751,951	20	—	—
2,941,227	35	2,973,866		II. Administration judiciaire .	3,019,248	90	92,978	03	2,926,270	87	—	—
207,805	15	221,935		III a. Justice	203,115	30	10,565	83	192,549	47	—	—
3,037,178	65	2,921,602		III b. Police	6,851,548	26	3,786,683	79	3,064,864	47	—	—
646,924	17	675,610		IV. Affaires militaires	3,202,363	17	2,510,093	—	692,270	17	—	—
2,652,875	25	2,665,881		V. Cultes	2,660,210	20	17,590	30	2,642,619	90	—	—
16,431,616	71	16,262,654		VI. Instruction publique . . .	19,733,156	78	3,352,572	42	16,380,584	36	—	—
48,014	05	48,565		VII. Affaires communales . . .	48,831	35	1,489	45	47,341	90	—	—
11,585,749	82	11,054,577		VIII. Assistance publique . . .	15,248,527	19	3,534,880	46	11,713,646	73	—	—
3,113,484	27	6,098,465		IX a. Economie publique . . .	9,740,253	78	4,806,243	01	4,934,010	77	—	—
2,249,742	71	2,474,068		IX b. Service sanitaire	8,021,279	56	5,580,722	54	2,440,557	02	—	—
6,102,478	50	5,012,110		X a. Travaux publics	14,323,586	92	8,791,844	39	5,531,742	53	—	—
83,104	35	188,772		X b. Chemins de fer, navigation et aviation	128,876	46	16,624	10	112,252	36	—	—
13,081,463	98	13,933,953		XI. Emprunts	13,269,689	32	—	—	13,269,689	32	—	—
2,283,996	11	2,692,418		XII. Finances	2,801,477	08	137,751	65	2,663,725	43	—	—
2,124,411	11	2,085,225		XIII. Agriculture	5,628,665	90	3,481,465	35	2,147,200	55	—	—
358,042	11	355,779		XIV. Economie forestière . . .	549,061	18	206,257	60	342,803	58	—	—
301,298	13	127,000		XV. Forêts domaniales	1,269,965	—	1,662,644	06	—	—	392,679	06
2,549,539	44	2,540,315		XVI. Domaines de l'Etat	266,775	72	2,842,818	33	—	—	2,576,042	61
308,176	50	300,000		XVII. Caisse des domaines . . .	309,917	95	1,657	10	308,260	85	—	—
1,500,053	59	1,500,000		XVIII. Caisse hypothécaire . . .	26,766,226	77	28,116,289	35	—	—	1,350,062	58
1,600,000	—	2,000,000		XIX. Banque cantonale	20,916,275	22	22,516,275	22	—	—	1,600,000	—
1,241,203	76	1,975,420		XX. Caisse de l'Etat	3,294,369	09	4,887,719	37	—	—	1,593,350	28
267,790	32	318,100		XXI. Amendes et confiscations .	102,762	35	427,970	18	—	—	325,207	83
46,510	90	79,880		XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines	294,252	40	333,654	05	—	—	39,401	65
997,707	88	1,147,445		XXIII. Régie des sels	1,292,888	71	2,494,576	02	—	—	1,201,687	31
3,272,261	28	3,054,344		XXIV. Timbre	217,817	05	3,919,920	44	—	—	3,702,103	39
6,145,926	85	5,943,700		XXV. Emoluments	86,665	59	6,319,961	78	—	—	6,233,296	19
2,092,685	62	2,895,000		XXVI. Taxe des successions de do- nations	813,691	23	3,506,636	09	—	—	2,692,944	86
280,636	20	279,000		XXVII. Redevances pour forces hy- drauliques	31,339	26	311,904	—	—	—	280,564	74
1,143,516	17	1,120,000		XXVIII. Patentes d'auberge, permis de vente des spiritueux et établissements de danse	185,002	93	1,325,931	65	—	—	1,140,928	72
—	—	—		XXIX. Part de la recette de l'alcool	206,632	20	206,632	20	—	—	—	—
551,019	20	551,019		XXX. Part au bénéfice de la Banque nationale suisse	—	—	551,019	20	—	—	551,019	20
703,690	25	702,425		XXXI. Taxe militaire	1,094,622	31	1,787,648	93	—	—	693,026	62
36,138,572	51	36,221,343		XXXII. Impôts directs	6,182,056	62	42,113,887	60	—	—	35,931,830	98
2,306,797	70	2,705,000		XXXIII. Imprévu	2,976,059	45	5,951,691	15	—	—	2,975,631	70
61,139,209	80	63,159,991		Recettes	—	—	185,789,047	59	—	—	63,279,777	72
68,933,206	54	71,679,963		Dépenses	173,651,611	35	—	—	71,162,341	48	—	—
—	—	—		Excédent des recettes	—	—	—	—	—	—	—	—
7,793,996	74	8,519,972		Excédent des dépenses	—	—	7,882,563	76	—	—	7,882,563	76
68,933,206	54	71,679,963			173,651,611	35	173,651,611	35	71,162,341	48	71,162,341	48

*) Les dépenses sont indiquées en chiffres droits, les recettes en chiffres italiques.

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
Comptes spéciaux											
I. Administration générale											
A. Grand Conseil											
116,548	05	130,000	1. Indemnités de présence et de route, frais des commissions	151,200	05	7,000	—	144,200	05	—	—
116,548	05	130,000		151,200	05	7,000	—	144,200	05	—	—
B. Conseil-exécutif											
141,024	90	141,026	1. Traitements des membres du Conseil-exécutif	140,984	40	—	—	140,984	40	—	—
141,024	90	141,026		140,984	40	—	—	140,984	40	—	—
C. Crédit du Conseil-exécutif											
13,263	60	12,000	1. Frais du Conseil-exécutif et gratifications pour années de service.	25,616	75	1,199	70	24,417	05	—	—
4,522	—	5,000	2. Subventions en faveur d'œuvres d'utilité publique, des arts et des sciences }	6,796	60	—	—	6,796	60	—	—
—	—	—	3. Secours	7,957	35	370	45	7,586	90	—	—
6,849	75	6,000	4. Archives et bibliothèque	40,370	70	1,570	15	38,800	55	—	—
24,635	35	23,000									
D. Députation au Conseil des Etats et commissaires											
5,980	—	4,710	1. Députation au Conseil des Etats. . .	4,730	—	—	—	4,730	—	—	—
—	—	100	2. Commissaires.	15	—	—	—	15	—	—	—
5,980	—	4,810		4,745	—	—	—	4,745	—	—	—
E. Chancellerie d'Etat											
52,050	80	52,720	1. Traitements des fonctionnaires . . .	52,079	60	—	—	52,079	60	—	—
78,871	90	80,000	2. Traitements des employés	81,520	80	—	—	81,520	80	—	—
5,830	65	5,900	3. Frais de bureau	7,390	45	1,608	—	5,782	45	—	—
69,348	60	90,000	4. Frais d'impression	139,388	60	49,797	45	89,591	15	—	—
15,505	70	16,000	5. Service de l'hôtel de ville.	28,174	65	11,683	95	16,490	70	—	—
37,000	—	37,000	6. Loyers	37,000	—	—	—	37,000	—	—	—
258,607	65	281,620		345,554	10	63,089	40	282,464	70	—	—
F. Feuilles officielles											
1. Fermages:											
23,000	—	23,000	a. Feuille officielle allemande	—	—	23,000	—	—	—	23,000	—
11,500	—	11,500	b. Feuille officielle du Jura	—	—	11,500	—	—	—	11,500	—
2. Abonnements des aubergistes:											
26,628	—	26,600	a. Feuille officielle allemande	—	—	26,617	50	—	—	26,617	50
7,465	25	7,600	b. Feuille officielle du Jura	—	—	7,449	—	—	—	7,449	—
68,593	25	68,700		—	—	68,566	50	—	—	68,566	50

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
II. Administration judiciaire											
A. Cour suprême											
241,716	45	253,215	1. Traitements des juges	251,103	30	—	—	251,103	30	—	—
2,345	60	2,667	2. Indemnités des juges-suppléants . . .	2,879	—	—	—	2,879	—	—	—
244,062	05	255,882		253,982	30	—	—	253,982	30	—	—
B. Greffe de la Cour											
56,340	90	57,560	1. Traitements des fonctionnaires . . .	57,760	65	—	—	57,760	65	—	—
81,582	50	81,850	2. Traitements des employés	83,864	90	—	—	83,864	90	—	—
6,012	75	6,000	3. Frais de bureau	6,018	25	—	—	6,018	25	—	—
17,007	35	17,000	4. Service du Palais de justice	16,999	95	—	—	16,999	95	—	—
22,800	—	22,800	5. Loyers	22,800	—	—	—	22,800	—	—	—
1,497	75	1,300	6. Bibliothèque	1,301	55	—	—	1,301	55	—	—
1,503	60	1,500	7. Chambre des avocats, indemnités des membres et frais de bureau	1,231	80	—	—	1,231	80	—	—
186,744	85	188,010		189,977	10	—	—	189,977	10	—	—
C. Tribunaux de district											
311,183	85	316,580	1. Traitements des présidents de tribunal	310,713	10	—	—	310,713	10	—	—
4,989	05	5,000	2. Indemnités des vice-présidents	6,072	—	—	—	6,072	—	—	—
60,511	20	64,000	3. Indemnités des juges et des juges-suppléants	61,789	95	—	—	61,789	95	—	—
40,000	—	40,000	4. Frais de bureau	53,592	10	13,603	70	39,988	40	—	—
52,200	—	51,200	5. Loyers	51,200	—	—	—	51,200	—	—	—
468,884	10	476,780		483,367	15	13,603	70	469,763	45	—	—
D. Greffes des tribunaux de district											
226,027	80	227,560	1. Traitements des greffiers	226,998	85	—	—	226,998	85	—	—
1,261	45	1,000	2. Indemnités des remplaçants	886	—	—	—	886	—	—	—
371,723	45	380,000	3. Traitements des employés	380,852	90	—	—	380,852	90	—	—
16,976	25	19,000	4. Frais de bureau	28,906	80	10,460	—	18,446	80	—	—
22,600	—	22,900	5. Loyers	22,900	—	—	—	22,900	—	—	—
638,588	95	650,460		660,544	55	10,460	—	650,084	55	—	—
E. Ministère public											
75,562	80	75,730	1. Traitements des fonctionnaires . . .	81,225	55	—	—	81,225	55	—	—
500	20	600	2. Frais de bureau du procureur général	408	10	—	—	408	10	—	—
7,019	40	7,000	3. Frais de bureau des procureurs d'arrondissement et du procureur-suppléant .	6,994	70	—	—	6,994	70	—	—
1,200	—	1,200	4. Loyer	1,200	—	—	—	1,200	—	—	—
84,282	40	84,530		89,828	35	—	—	89,828	35	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
II. Administration judiciaire											
F. Cours d'assises											
12,642	10	11,000	1. Indemnités des jurés	7,430	40	—	—	7,430	40	—	—
4,163	60	4,000	2. Frais de déplacement et d'entretien de la Chambre criminelle	3,077	60	—	—	3,077	60	—	—
2,350	80	2,000	3. Indemnités des suppléants, des interprètes et des huissiers	1,535	90	—	—	1,535	90	—	—
7,960	20	7,000	4. Frais de bureau	6,941	—	—	—	6,941	—	—	—
18,300	—	18,300	5. Loyers	18,300	—	—	—	18,300	—	—	—
45,416	70	42,300		37,284	90	—	—	37,284	90	—	—
G. Offices des poursuites et des faillites											
1,331	95	1,300	1. Frais de bureau et de déplacement de l'autorité de surveillance	1,299	10	—	—	1,299	10	—	—
136,525	20	137,234	2. Traitements des fonctionnaires	137,249	40	—	—	137,249	40	—	—
351	40	1,000	3. Indemnités des remplaçants	—	—	—	—	—	—	—	—
399,240	20	400,000	4. Traitements des agents de poursuites	356,083	70	—	—	356,083	70	—	—
517,752	70	506,000	5. Traitements des employés	527,751	25	380	20	527,371	05	—	—
21,521	55	24,000	6. Frais de bureau	83,212	90	59,500	13	23,712	77	—	—
25,035	85	28,000	7. Registres et formules	34,267	85	9,034	—	25,233	85	—	—
33,500	—	34,900	8. Loyers	35,100	—	—	—	35,100	—	—	—
1,135,258	85	1,132,434		1,174,964	20	68,914	33	1,106,049	87	—	—
H. Conseils de prud'hommes											
9,850	85	9,000	1. Frais, part de l'Etat	9,656	80	—	—	9,656	80	—	—
9,850	85	9,000		9,656	80	—	—	9,656	80	—	—
J. Tribunal administratif											
37,732	80	23,835	1. Traitements des fonctionnaires	24,483	—	—	—	24,483	—	—	—
47,733	30	41,235	2. Traitements des employés	35,710	35	—	—	35,710	35	—	—
11,259	85	13,000	3. Indemnités des membres	8,585	80	—	—	8,585	80	—	—
4,965	10	5,000	4. Frais de bureau	4,108	60	—	—	4,108	60	—	—
3,500	—	3,500	5. Loyer	3,500	—	—	—	3,500	—	—	—
105,191	05	86,570		76,387	75	—	—	76,387	75	—	—
K. Tribunal de commerce											
8,858	10	9,114	1. Traitement du greffier	9,113	40	—	—	9,113	40	—	—
7,512	60	7,513	2. Traitement de l'employé	7,496	85	—	—	7,496	85	—	—
2,614	80	5,500	3. Indemnités des membres	3,041	60	—	—	3,041	60	—	—
1,716	85	2,000	4. Frais de bureau et de déplacement	1,053	80	—	—	1,053	80	—	—
249	35	273	5. Bibliothèque	264	50	—	—	264	50	—	—
20,951	70	24,400		20,970	15	—	—	20,970	15	—	—
L. Administration des districts, ameublement											
1,995	85	23,500	1. Frais	22,285	65	—	—	22,285	65	—	—
1,995	85	23,500		22,285	65	—	—	22,285	65	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
II. Administration judiciaire											
244,062	05	255,882	A. Cour suprême	253,982	30	—	—	253,982	30	—	—
186,744	85	188,010	B. Greffe de la Cour	189,977	10	—	—	189,977	10	—	—
468,884	10	476,780	C. Tribunaux de district	483,367	15	13,603	70	469,763	45	—	—
638,588	95	650,460	D. Greffes des tribunaux de district	660,544	55	10,460	—	650,084	55	—	—
84,282	40	84,530	E. Ministère public	89,828	35	—	—	89,828	35	—	—
45,416	70	42,300	F. Cours d'assises	37,284	90	—	—	37,284	90	—	—
1,135,258	85	1,132,434	G. Offices des poursuites et des faillites	1,174,964	20	68,914	33	1,106,049	87	—	—
9,850	85	9,000	H. Conseils de prud'hommes	9,656	80	—	—	9,656	80	—	—
105,191	05	86,570	J. Tribunal administratif	76,387	75	—	—	76,387	75	—	—
20,951	70	24,400	K. Tribunal de commerce	20,970	15	—	—	20,970	15	—	—
1,995	85	23,500	L. Administration des districts, ameuble- ment	22,285	65	—	—	22,285	65	—	—
2,941,227	35	2,973,866		3,019,248	90	92,978	03	2,926,270	87	—	—
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 47,595.13											
III a. Justice											
A. Frais d'administration de la Direction											
11,382	90	11,630	1. Traitements des fonctionnaires	12,271	35	250	—	12,021	35	—	—
19,454	—	19,130	2. Traitements des employés	19,127	10	—	—	19,127	10	—	—
6,285	15	6,300	3. Frais de bureau	9,156	85	2,849	05	6,307	80	—	—
36,927	55	50,000	4. Frais de justice	30,737	05	2,241	08	28,495	97	—	—
3,000	—	3,000	5. Loyers	3,000	—	—	—	3,000	—	—	—
1,136	65	1,000	6. Chambre des notaires et examens de notaires	1,953	05	606	—	1,347	05	—	—
78,186	25	91,060		76,245	40	5,946	13	70,299	27	—	—
B. Commission de législation et revision des lois											
—	—	1,000	1. Frais de revision, de rédaction et d'im- pression	504	40	—	—	504	40	—	—
—	—	1,000		504	40	—	—	504	40	—	—
C. Inspectorat											
38,875	90	40,700	1. Traitements des fonctionnaires	30,071	85	—	—	30,071	85	—	—
3,576	55	3,725	2. Traitement de l'employé	6,934	20	3,209	20	3,725	—	—	—
6,993	65	6,000	3. Frais de bureau et de déplacement	6,000	25	—	—	6,000	25	—	—
49,446	10	50,425		43,006	30	3,209	20	39,797	10	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
III a. Justice											
D. Office cantonal des mineurs											
43,156	95	43,430	1. Traitements des fonctionnaires . . .	40,432	25	—	—	40,432	25	—	—
11,430	—	11,820	2. Traitements des employés	11,758	20	—	—	11,758	20	—	—
9,249	90	9,000	3. Frais de bureau et de déplacement . .	12,997	40	—	—	12,997	40	—	—
13,135	95	12,000	4. Frais de justice et divers	14,971	35	1,410	50	13,560	85	—	—
3,200	—	3,200	5. Loyers	3,200	—	—	—	3,200	—	—	—
80,172	80	79,450		83,359	20	1,410	50	81,948	70	—	—
78,186	25	91,060	A. Frais d'administration de la Direction	76,245	40	5,946	13	70,299	27	—	—
—	—	1,000	B. Commission de législation et revision des lois	504	40	—	—	504	40	—	—
49,446	10	50,425	C. Inspectorat	43,006	30	3,209	20	39,797	10	—	—
80,172	80	79,450	D. Office cantonal des mineurs	83,359	20	1,410	50	81,948	70	—	—
207,805	15	221,935		203,115	30	10,565	83	192,549	47	—	—
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 29,385.53											
III b. Police											
A. Frais d'administration de la Direction											
49,350	30	49,650	1. Traitements des fonctionnaires . . .	48,574	90	—	—	48,574	90	—	—
105,533	15	105,800	2. Traitements des employés	105,960	50	—	—	105,960	50	—	—
20,021	45	20,000	3. Frais de bureau	23,694	35	3,661	75	20,032	60	—	—
9,200	—	9,200	4. Loyers	9,200	—	—	—	9,200	—	—	—
184,104	90	184,650		187,429	75	3,661	75	183,768	—	—	—
B. Passeports, arrestations et conduites											
21,068	72	12,000	1. Police des passeports et des étrangers	18,517	94	—	—	18,517	94	—	—
21,193	95	25,000	2. Frais d'arrestations	24,596	35	—	—	24,596	35	—	—
26,080	70	21,000	3. Frais de conduites	34,022	90	9,811	45	24,211	45	—	—
68,343	37	58,000		77,137	19	9,811	45	67,325	74	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
IIIb. Police											
C. Corps de police											
29,553	60	29,552	1. Traitements des fonctionnaires . . .	29,553	60	—	—	29,553	60	—	—
1,792,476	65	1,801,988	2. Solde des gendarmes	1,800,776	95	3,887	30	1,796,889	65	—	—
35,436	55	38,367	3. Habillement	37,048	65	—	—	37,048	65	—	—
2,000	—	2,000	4. Equipement et armement	2,000	—	—	—	2,000	—	—	—
2,436	—	3,000	5. Service d'identification	4,634	—	1,642	—	2,992	—	—	—
4,495	45	4,500	6. Frais de bureau	4,508	80	—	—	4,508	80	—	—
168,540	35	168,592	7. Loyers	169,337	30	—	—	169,337	30	—	—
61,744	90	60,170	8. Indemnités de logement, de mobilier, de vélo et de machine à écrire . . .	62,034	05	520	—	61,514	05	—	—
7,499	90	7,500	9. Soins médicaux	7,498	60	—	—	7,498	60	—	—
11,009	20	11,000	10. Frais divers d'administration . . .	14,084	30	3,030	—	11,054	30	—	—
11,003	05	10,500	11. Indemnités de déplacement et cours d'instruction	10,086	35	—	—	10,086	35	—	—
2,126,195	65	2,137,169		2,141,562	60	9,079	30	2,132,483	30	—	—
D. Prisons											
1. Prisons de la ville de Berne:											
21,181	79	19,500	a. Nourriture	28,443	21	14,629	50	13,813	71	—	—
19,849	75	16,000	b. Frais divers d'entretien	19,953	75	—	—	19,953	75	—	—
19,700	—	19,700	c. Loyers	19,700	—	—	—	19,700	—	—	—
2. Prisons des districts:											
81,807	10	57,000	a. Nourriture	73,011	68	10,027	15	62,984	53	—	—
29,985	75	30,000	b. Frais divers d'entretien	28,107	33	10	—	28,097	33	—	—
57,200	—	54,600	c. Loyers	57,200	—	—	—	57,200	—	—	—
229,724	39	196,800		226,415	97	24,666	65	201,749	32	—	—
E. Etablissements pénitentiaires											
1. Pénitencier de Thorberg:											
49,405	26	46,400	a. Administration	46,448	35	390	90	46,057	45	—	—
3,343	35	1,850	b. Enseignement et culte	3,125	60	—	—	3,125	60	—	—
76,922	30	70,000	c. Nourriture	77,942	40	1,792	85	76,149	55	—	—
65,761	30	46,600	d. Frais généraux	78,621	95	3,074	75	75,547	20	—	—
29,016	50	28,850	e. Loyer	29,796	75	850	—	28,946	75	—	—
97,272	55	95,600	f. Industries	163,670	15	276,004	80	—	—	112,334	65
10,734	30	12,200	g. Exploitation agricole	135,411	61	127,081	45	8,330	16	—	—
15,005	35	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire	10,188	75	11,310	25	—	—	1,121	50
4,348	85	4,500	i. Pensions	—	—	9,273	45	—	—	9,273	45
127,098	36	81,400		545,205	56	429,778	45	115,427	11	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
III b. Police											
E. Etablissements pénitentiaires											
2. Maison de travail de St-Jean-Anet:											
50,047	38	47,000	a. Administration	53,134	32	768	80	52,365	52	—	—
2,701	45	2,250	b. Enseignement et culte	2,457	80	50	—	2,407	80	—	—
75,133	88	55,000	c. Nourriture	87,979	90	4,377	80	83,602	10	—	—
59,899	35	53,300	d. Frais généraux	70,994	18	16,046	20	54,947	98	—	—
21,235	—	21,250	e. Loyer	22,200	—	965	—	21,235	—	—	—
43,746	71	45,700	f. Industries	45,888	80	78,921	20	—	—	33,032	40
95,820	86	64,550	g. Exploitation agricole	264,885	03	351,609	51	—	—	86,724	48
28,114	25	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire	35,887	45	12,663	70	23,223	75	—	—
46,493	50	49,000	i. Pensions	1,635	—	48,812	65	—	—	47,177	65
51,070	24	19,550		585,062	48	514,214	86	70,847	62	—	—
3. Pénitencier de Witzwil:											
79,704	68	72,853	a. Administration	81,691	33	1,991	70	79,699	63	—	—
12,820	60	11,800	b. Enseignement et culte	14,078	75	18	45	14,060	30	—	—
168,149	44	168,300	c. Nourriture	174,401	28	8,126	95	166,274	33	—	—
229,094	—	160,000	d. Frais généraux	256,430	75	30,018	80	226,411	95	—	—
50,500	95	49,500	e. Loyer	174,377	80	233,536	25	—	—	59,158	45
38,313	05	41,000	f. Industries	43,555	25	3,350	20	40,205	05	—	—
491,345	60	395,453	g. Exploitation agricole	576,591	32	1,043,391	65	—	—	466,800	33
530	70	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire	20,910	70	21,623	25	—	—	712	55
85,138	50	80,000	i. Pensions	456	75	78,160	65	—	—	77,703	90
—	—	—	k. Constructions nouvelles	3,500	—	3,500	—	—	—	—	—
98,372	58	71,000		1,345,993	93	1,423,717	90	—	—	77,723	97
4. Maison disciplinaire de la Montagne de Diesse:											
31,080	80	25,000	a. Administration	36,298	86	719	20	35,579	66	—	—
6,451	85	5,500	b. Enseignement et culte	5,726	45	—	—	5,726	45	—	—
44,431	—	42,500	c. Nourriture	48,599	10	1,358	60	47,240	50	—	—
44,927	75	41,000	d. Frais généraux	54,986	20	12,686	25	42,299	95	—	—
6,931	65	5,060	e. Loyer	47,051	35	57,101	85	—	—	10,050	50
31,658	—	31,660	f. Industries	32,797	50	1,000	—	31,797	50	—	—
23,036	45	9,000	g. Exploitation agricole	106,302	71	111,753	80	—	—	5,451	09
4,899	60	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire	7,692	—	4,057	60	3,634	40	—	—
37,536	30	35,000	i. Pensions	650	—	39,748	75	—	—	39,098	75
5,200	—	3,700	k. Subventions fédérales	—	—	4,440	—	—	—	4,440	—
90,744	60	92,900		340,104	17	232,866	05	107,238	12	—	—
5. Pénitencier et maison de travail d'Hindelbank:											
29,061	80	29,920	a. Administration	33,476	07	3,121	55	30,354	52	—	—
1,449	33	1,500	b. Enseignement et culte	1,486	60	43	30	1,443	30	—	—
31,761	48	31,500	c. Nourriture	37,085	25	1,998	30	35,086	95	—	—
34,578	80	31,600	d. Frais généraux	44,658	59	7,497	—	37,161	59	—	—
22,880	60	26,000	e. Loyer	10,681	50	40,322	15	—	—	29,640	65
20,379	—	20,379	f. Industries	20,379	—	—	—	20,379	—	—	—
2,180	—	3,000	g. Exploitation agricole	37,132	50	39,811	25	—	—	2,678	75
234	60	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire	2,796	20	1,875	45	920	75	—	—
20,471	45	19,000	i. Pensions	445	50	22,448	90	—	—	22,003	40
—	—	—	k. Prélèvement sur la dîme de l'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—
71,463	76	66,899		188,141	21	117,117	90	71,023	31	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
III b. Police											
E. Etablissements pénitentiaires											
6. Maison d'éducation pour filles, Loryheim Münsingen:											
11,469	50	12,634	a. Administration	11,908	95	70	50	11,838	45	—	—
494	05	1,100	b. Enseignement	749	95	—	—	749	95	—	—
9,346	48	10,700	c. Nourriture	10,104	13	226	—	9,878	13	—	—
9,784	17	10,000	d. Frais généraux	15,553	54	2,532	90	13,020	64	—	—
—	—	500	e. Industries	1,463	61	3,389	45	—	—	1,925	84
5,090	—	5,000	f. Loyer	5,090	—	—	—	5,090	—	—	—
1,886	55	1,000	g. Exploitation agricole	1,182	—	2,230	40	—	—	1,048	40
—	—	—	h. Augmentation et diminution à l'in-	847	50	1,935	40	—	—	1,087	90
9,720	60	10,000	ventaire	89	75	10,759	75	—	—	10,670	—
—	—	—	i. Pensions	—	—	—	—	—	—	—	—
24,577	05	27,934		46,989	43	21,144	40	25,845	03	—	—
127,098	36	81,400	1. Pénitencier de Thorberg	545,205	56	429,778	45	115,427	11	—	—
51,070	24	19,550	2. Maison de travail de St-Jean-Anet. .	585,062	48	514,214	86	70,847	62	—	—
98,372	58	71,000	3. Pénitencier de Witzwil	1,345,993	93	1,423,717	90	—	—	77,723	97
90,744	60	92,900	4. Maison disciplinaire de la Montagne de Diesse	340,104	17	232,866	05	107,238	12	—	—
71,463	76	66,899	5. Pénitencier et maison de travail d'Hindelbank	188,141	21	117,117	90	71,023	31	—	—
24,577	05	27,934	6. Maison d'éducation pour filles Loryheim, Münsingen	46,989	43	21,144	40	25,845	03	—	—
266,581	43	217,683		3,051,496	78	2,738,839	56	312,657	22	—	—
F. Mesures propres à combattre l'alcoolisme											
—	—	—	1. Prélèvement sur la dîme de l'alcool .	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	2. Subvention à la société de patronage et à la commission des détenus libérés .	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	—
G. Frais de justice et de police											
225,187	20	230,000	1. Frais de police criminelle	225,354	51	3,482	38	221,872	13	—	—
311,007	83	342,000	2. Emoluments et remboursements de frais	422,775	90	724,636	95	—	—	301,861	05
300	—	300	3. Indemnité pour parts aux émoluments	300	—	—	—	300	—	—	—
1,473	05	1,000	4. Emoluments de la Cour suprême . .	6,357	85	9,125	15	—	—	2,767	30
47,607	82	44,000	5. Frais de police	56,100	46	7,806	55	48,293	91	—	—
1,000	—	1,000	6. Concordat pour la protection des jeunes gens placés à l'étranger	1,000	—	—	—	1,000	—	—	—
1,789	27	3,000	7. Chambres de conciliation	2,797	50	—	—	2,797	50	—	—
36,596	59	64,700		714,686	22	745,051	03	—	—	30,364	81
H. Etat civil											
18,918	55	11,000	1. Etat civil de Berne	55,764	—	36,341	25	19,422	75	—	—
177,426	90	178,000	2. Traitements des autres officiers de l'état-civil	176,266	90	—	—	176,266	90	—	—
2,480	05	3,000	3. Frais d'inspections et frais divers . .	1,556	05	—	—	1,556	05	—	—
198,825	50	192,000		233,586	95	36,341	25	197,245	70	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
III b. Police											
J. Office de la circulation routière											
8,775	—	8,950	1. Traitement du chef de service . . .	8,961	—	—	—	8,961	—	—	—
103,881	05	97,000	2. Traitements des employés	105,575	05	331	20	105,243	85	—	—
10,466	55	8,000	3. Frais de bureau	15,693	70	576	20	15,117	50	—	—
4,484	70	5,000	4. Frais d'impression	10,073	85	8,648	50	1,425	35	—	—
4,011	90	4,000	5. Frais de déplacement	4,062	80	—	—	4,062	80	—	—
29,606	80	27,000	6. Service des automobiles	24,577	90	50	—	24,527	90	—	—
17,297	65	18,000	7. Police de la circulation	17,896	50	—	—	17,896	50	—	—
879	10	1,000	8. Expertises	—	—	—	—	—	—	—	—
10,720	—	12,000	9. Loyers	11,920	—	—	—	11,920	—	—	—
14,026	29	35,000	10. Permis de circulation	20,472	—	24,255	—	—	—	3,783	—
165,368	86	145,950	11. Prélèvement sur la taxe des automobiles	—	—	185,371	90	—	—	185,371	90
—	—	—		219,232	80	219,232	80	—	—	—	—
184,104	90	184,650	A. Frais d'administration de la Direction	187,429	75	3,661	75	183,768	—	—	—
68,343	37	58,000	B. Passeports, arrestations et conduites .	77,137	19	9,811	45	67,325	74	—	—
2,126,195	65	2,137,169	C. Corps de police	2,141,562	60	9,079	30	2,132,483	30	—	—
229,724	39	196,800	D. Prisons	226,415	97	24,666	65	201,749	32	—	—
266,581	43	217,683	E. Etablissements pénitentiaires	3,051,496	78	2,738,839	56	312,657	22	—	—
—	—	—	F. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	—	—	—	—	—	—	—	—
36,596	59	64,700	G. Frais de justice et de police	714,686	22	745,051	03	—	—	30,364	81
198,825	50	192,000	H. Etat civil	233,586	95	36,341	25	197,245	70	—	—
—	—	—	J. Office de la circulation routière . . .	219,232	80	219,232	80	—	—	—	—
3,037,178	65	2,921,602		6,851,548	26	3,786,683	79	3,064,864	47	—	—
Les dépenses sont supérieures au budget de fr. 143,262. 47											
IV. Affaires militaires											
A. Frais d'administration de la Direction											
20,205	—	20,470	1. Traitements des fonctionnaires	20,468	40	—	—	20,468	40	—	—
63,151	80	63,695	2. Traitements des employés	69,983	75	6,800	80	63,182	95	—	—
6,304	70	6,300	3. Frais de bureau	6,294	10	—	—	6,294	10	—	—
5,496	75	5,500	4. Frais d'impression	5,488	90	—	—	5,488	90	—	—
4,300	—	4,300	5. Loyers	4,300	—	—	—	4,300	—	—	—
1,498	60	1,500	6. Mobilisation, frais des préparatifs . .	1,497	80	—	—	1,497	80	—	—
—	—	—	7. Assurance contre les accidents . . .	318	50	143	90	174	60	—	—
100,956	85	101,765		108,351	45	6,944	70	101,406	75	—	—
B. Commissariat des guerres											
7,216	40	7,216	1. Traitement du commissaire des guerres	11,216	40	4,000	—	7,216	40	—	—
9,024	60	9,025	2. Traitement de son adjoint	9,024	60	184	80	8,839	80	—	—
80,652	50	81,275	3. Traitements des employés	81,005	25	—	—	81,005	25	—	—
7,037	95	7,200	4. Frais de bureau	7,456	25	258	30	7,197	95	—	—
6,200	—	6,200	5. Loyers	6,200	—	—	—	6,200	—	—	—
—	—	200	6. Frais d'équipement et d'organisation	—	—	—	—	—	—	—	—
1,600	—	2,250	7. Frais divers d'administration	2,136	—	120	—	2,016	—	—	—
9,978	80	9,480	8. Part de la confection des effets militaires dans les frais d'administration	—	—	9,380	—	—	—	9,380	—
55,987	30	56,885	¹ / ₁₂ (voir IV. F. 6.)	—	—	56,285	—	—	—	56,285	—
243	20	400	9. Part des ateliers dans les frais d'administration ¹ / ₂ (voir IV. G. 6.)	670	—	575	20	94	80	—	—
46,008	55	47,401	10. Assurance contre les accidents . . .	117,708	50	70,803	30	46,905	20	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
IV. Affaires militaires											
C. Dépôt de Tavannes											
8,337	—	8,337	1. Loyers	13,400	—	5,063	—	8,337	—	—	—
8,337	—	8,337		13,400	—	5,063	—	8,337	—	—	—
D. Administration des casernes											
6,969	90	7,140	1. Traitement de l'intendant des casernes	7,138	50	—	—	7,138	50	—	—
7,342	20	7,342	2. Traitements des employés	7,342	20	—	—	7,342	20	—	—
50,717	—	51,000	3. Entretien	75,502	95	24,247	70	51,255	25	—	—
4,986	70	5,000	4. Achat de literie	4,985	75	—	—	4,985	75	—	—
113,950	—	111,800	5. Loyers	122,950	—	11,300	—	111,650	—	—	—
166,391	55	166,390	6. Indemnité de la Confédération	—	—	166,391	55	—	—	166,391	55
379	—	400	7. Assurance contre les accidents	410	—	55	80	354	20	—	—
17,953	25	16,292		218,329	40	201,995	05	16,334	35	—	—
E. Administration des arrondissements											
1. Traitements des commandants d'arrondissement:											
56,245	95	56,660	a. Traitements	56,623	65	—	—	56,623	65	—	—
5,410	90	5,500	b. Vacations	5,781	80	—	—	5,781	80	—	—
2. Frais de bureau des commandants d'arrondissement:											
45,849	60	46,875	a. Traitements des employés	46,597	55	—	—	46,597	55	—	—
6,400	—	6,400	b. Loyers	6,900	—	500	—	6,400	—	—	—
14,409	60	15,000	c. Frais divers	14,996	70	—	—	14,996	70	—	—
143,910	25	146,920	3. Traitements des chefs de section . . .	143,045	55	—	—	143,045	55	—	—
8,513	70	10,000	4. Recrutement	9,046	40	—	—	9,046	40	—	—
280,740	—	287,355		282,991	65	500	—	282,491	65	—	—
F. Confection des effets d'habillement et d'équipement des troupes											
1,173,037	80	900,000	1. Achats, salaires des ouvriers	1,477,312	45	—	—	1,477,312	45	—	—
150	—	200	2. Assurance des ouvriers contre les accidents	205	—	72	—	133	—	—	—
36,750	35	15,000	3. Intérêts du fonds de roulement . . .	40,276	75	—	—	40,276	75	—	—
7,750	—	7,750	4. Loyer	7,750	—	—	—	7,750	—	—	—
1,275,724	45	957,430	5. Produit	—	—	1,583,284	45	—	—	1,583,284	45
9,978	80	9,480	6. Frais d'administration (IV. B. 8.) . . .	9,380	—	—	—	9,380	—	—	—
48,057	50	25,000		1,534,924	20	1,583,356	45	—	—	48,432	25

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
V. Cultes											
A. Frais d'administration de la Direction											
837	15	800	1. Frais de bureau	884	70	—	—	884	70	—	—
6,000	—	6,000	2. Traitement du secrétaire	6,000	—	—	—	6,000	—	—	—
6,837	15	6,800		6,884	70	—	—	6,884	70	—	—
B. Culte protestant											
1,689,419	95	1,718,360	1. Traitements des pasteurs	1,708,323	45	9,241	70	1,699,081	75	—	—
10,126	70	10,200	2. Suppléments de traitement	9,241	70	—	—	9,241	70	—	—
48,986	20	48,930	3. Indemnités de logement	47,065	35	—	—	47,065	35	—	—
75,090	—	60,840	4. Indemnités de chauffage	68,053	30	—	—	68,053	30	—	—
15,782	—	15,900	5. Pensions de retraite	11,665	65	—	—	11,665	65	—	—
13,073	55	13,070	6. Subventions à des collatures et à des ecclésiastiques externes	13,086	60	—	—	13,086	60	—	—
580	—	580	7. Allocation en faveur du culte protestant de Soleure	580	—	—	—	580	—	—	—
801	35	801	8. Contributions de communes à la rétribution de pasteurs	305	50	2,648	60	—	—	2,343	10
2,147	70	2,000	9. Commission des examens de théologie	4,063	60	2,120	—	1,943	60	—	—
240,700	—	245,100	10. Loyers	245,100	—	—	—	245,100	—	—	—
3,300	—	3,300	11. Contribution aux frais du culte des sourds-muets	3,300	—	—	—	3,300	—	—	—
15,000	—	15,000	12. Riggisberg, indemnité de logement, rachat	15,000	—	—	—	15,000	—	—	—
1,000	—	—	(Beatenberg, rénovation de l'église)								
20,000	—	7,500	13. Tramelan, indemnité de logement, rachat, 1 ^{ère} quote-part	7,500	—	—	—	7,500	—	—	—
2,134,404	75	2,139,979		2,133,285	15	14,010	30	2,119,274	85	—	—
C. Culte catholique romain											
424,364	35	432,740	1. Traitements du clergé	428,503	15	1,300	—	427,203	15	—	—
1,300	—	1,300	2. Suppléments de traitement	1,300	—	—	—	1,300	—	—	—
4,500	—	4,500	3. Indemnités de logement	4,500	—	—	—	4,500	—	—	—
1,800	—	1,500	4. Indemnités de chauffage	1,620	—	—	—	1,620	—	—	—
25,828	65	24,430	5. Pensions de retraite	27,259	55	—	—	27,259	55	—	—
4,082	50	4,082	6. Part aux traitements de l'évêque, du doyen du chapitre et du secrétaire de la conférence diocésaine	4,375	45	—	—	4,375	45	—	—
8,381	40	8,380	7. Traitements des chanoines bernois .	8,381	40	—	—	8,381	40	—	—
261	05	100	8. Commission des examens de théologie	317	95	560	—	—	—	242	05
469,995	85	477,032		476,257	50	1,860	—	474,397	50	—	—
D. Culte catholique chrétien											
34,477	55	35,020	1. Traitements des curés	36,674	40	1,600	—	35,074	40	—	—
1,600	—	1,600	2. Suppléments de traitement	1,600	—	—	—	1,600	—	—	—
1,300	—	1,300	3. Indemnités de logement	1,300	—	—	—	1,300	—	—	—
1,400	—	1,200	4. Indemnités de chauffage	1,260	—	—	—	1,260	—	—	—
2,750	—	2,750	5. Traitement de l'évêque	2,750	—	—	—	2,750	—	—	—
109	95	200	6. Commission des examens de théologie	198	45	120	—	78	45	—	—
41,637	50	42,070		43,782	85	1,720	—	42,062	85	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
V. Cultes											
6,837	15	6,800	A. Frais d'administration de la Direction	6,884	70	—	—	6,884	70	—	—
2,134,404	75	2,139,979	B. Culte protestant	2,133,285	15	14,010	30	2,119,274	85	—	—
469,995	85	477,032	C. Culte catholique romain.	476,257	50	1,860	—	474,397	50	—	—
41,637	50	42,070	D. Culte catholique chrétien	43,782	85	1,720	—	42,062	85	—	—
2,652,875	25	2,665,881		2,660,210	20	17,590	30	2,642,619	90	—	—
			Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 23,261.10								
VI. Instruction publique											
A. Frais d'administration de la Direction et du Synode											
10,697	40	10,698	1. Traitement du secrétaire	10,697	40	—	—	10,697	40	—	—
46,797	20	44,929	2. Traitements des employés	47,885	—	1,400	—	46,485	—	—	—
8,022	85	8,000	3. Frais de bureau	8,092	—	—	—	8,092	—	—	—
2,000	—	2,000	4. Loyers	2,000	—	—	—	2,000	—	—	—
9,124	35	9,000	5. Indemnités des commissions d'examen et des experts, frais de déplacement	29,862	65	17,948	35	11,914	30	—	—
943	15	—	6. Frais du Synode	—	—	—	—	—	—	—	—
77,584	95	74,627		98,537	05	19,348	35	79,188	70	—	—
B. Université											
828,643	35	838,862	1. Traitements des professeurs et privat-docents de l'Université	935,045	05	110,565	70	824,579	35	—	—
8,507	50	7,000	2. Droits d'immatriculation	—	—	8,829	50	—	—	8,829	50
228,224	60	230,000	3. Traitements des assistants.	235,677	80	2,874	55	232,803	25	—	—
204,760	—	201,932	4. Traitements des employés	227,089	95	15,393	05	211,696	90	—	—
137,763	89	136,000	5. Frais d'administration (mobilier, chauffage, etc.)	173,278	20	37,379	80	135,898	40	—	—
273,510	—	273,510	6. Loyers	288,610	—	15,100	—	273,510	—	—	—
64,000	—	64,000	7. Bibliothèque de la ville, subvention .	64,000	—	—	—	64,000	—	—	—
104,880	65	106,000	8. Instituts et cliniques	187,994	52	86,642	40	101,352	12	—	—
9. Jardin botanique:											
a. Entretien											
b. Subvention pour le jardin alpestre de la Schynige Platte											
84,848	42	81,000	c. Loyer du jardin botanique	19,800	—	—	—	82,785	08	—	—
d. Subvention du conseil de bourgeoisie de la ville de Berne											
e. Subvention de la municipalité de Berne											
25,406	57	5,000	10. Hôpital vétérinaire	113,384	44	90,311	77	23,072	67	—	—
1,892,716	84	1,919,304	A reporter	2,318,592	92	377,824	65	1,940,768	27	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VI. Instruction publique											
B. Université											
1,892,716	84	1,919,304	A reporter	2,318,592	92	377,824	65	1,940,768	27	—	—
11. Polyclinique:											
a. Traitements				56,808	25	5,100	—	63,771	27	—	—
b. Appareils, médicaments, etc.				69,587	37	—	—				
c. Subvention de la municipalité de Berne				—	—	28,500	—				
d. Recettes				—	—	29,024	35				
12. Institut dentaire:											
a. Traitements				60,437	90	7,027	85	35,613	—	—	—
b. Matériel d'enseignement				35,191	—	398	20				
c. Loyer				18,000	—	—	—				
d. Recettes				—	—	66,089	85				
e. Subvention de la municipalité de Berne				500	—	5,000	—				
13. Institut de médecine légale:											
a. Traitements				24,971	80	3,482	50	40,452	15	—	—
b. Matériel d'enseignement				10,257	20	14	—				
c. Loyer				13,400	—	—	—				
d. Recettes				—	—	4,680	35				
14. Subvention de l'Etat pour les cliniques de l'hôpital de l'Ile:											
a. Contribution aux frais des cliniques				200,000	—	—	—	200,000	—	—	—
b. Indemnité pour lits gratuits dans les cliniques				37,178	90	—	—	37,178	90	—	—
c. Contribution aux frais de l'institut de radiographie				3,000	—	—	—	3,000	—	—	—
d. Indemnité pour l'entretien des bâtiments				10,750	—	—	—	10,750	—	—	—
15. Subvention de l'Etat pour la polyclinique de l'hôpital «Jenner»				1,500	—	—	—	1,500	—	—	—
16. Polyclinique de psychiatrie:											
a. Traitements				4,912	95	2,400	—	2,920	35	—	—
b. Matériel d'enseignement				2,066	15	—	—				
c. Loyer				3,200	—	—	—				
d. Recettes				—	—	1,258	75				
e. Subvent. de la municipalité de Berne				—	—	3,600	—				
2,269,498	36	2,313,504		2,870,354	44	534,400	50	2,335,953	94	—	—
C. Ecoles moyennes											
170,500	—	170,500	1. Ecole cantonale de Porrentruy, subvention de l'Etat	187,570	—	12,000	—	175,570	—	—	—
837,251	60	848,000	2. Subventions de l'Etat aux écoles moyennes supérieures	941,892	60	115,050	—	826,842	60	—	—
2,093,181	80	2,087,000	3. Subventions de l'Etat aux progymnases et écoles secondaires	2,111,512	05	30	15	2,111,481	90	—	—
4. Inspections:											
a. Traitements et frais de déplacement				19,226	—	—	—	19,226	—	—	—
b. Frais de bureau				1,148	95	—	—	1,148	95	—	—
136,152	30	120,000	5. Pensions de retraite à des maîtres d'écoles moyennes	111,170	50	1,450	—	109,720	50	—	—
13,805	—	14,000	6. Bourses	17,705	—	3,770	—	13,935	—	—	—
26,442	75	24,000	7. Remplacement de maîtres malades	44,336	50	14,158	50	30,178	—	—	—
3,529	50	3,000	8. Remplacement de maîtres astreints au service militaire	5,000	—	—	—	5,000	—	—	—
397,106	70	396,500	9. Caisse d'assurance, subside	396,494	05	—	—	396,494	05	—	—
528	95	500	10. Cours de perfectionnement	500	—	—	—	500	—	—	—
3,697,177	85	3,682,079		3,836,555	65	146,458	65	3,690,097	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VI. Instruction publique											
D. Ecoles primaires											
7,066,680	95	7,010,000	1. Contributions aux traitements des maîtres	7,091,489	75	153	—	7,091,336	75	—	—
14,988	—	15,000	2. Subventions extraordinaires	28,050	60	21,075	—	6,975	60	—	—
195,331	—	195,331	3. Pensions de retraite	250,000	—	54,800	—	195,200	—	—	—
748,129	20	725,000	4. Caisse d'assurance, subside	841,721	45	120,000	—	721,721	45	—	—
14,999	25	15,000	5. Subventions à des écoles pour matériel d'enseignement et bibliothèques	26,515	40	12,550	—	13,965	40	—	—
47,888	—	50,000	6. Subventions pour la construction de maisons d'école	62,939	—	20,500	—	42,439	—	—	—
7. Ecoles de couture:											
752,841	55	753,000	a. Traitements	752,336	50	26	70	752,309	80	—	—
11,988	—	12,200	b. Cours d'instruction	12,196	—	—	—	12,196	—	—	—
4,999	40	5,000	8. Gymnastique	12,738	90	7,750	85	4,988	05	—	—
9. Inspecteurs d'écoles:											
131,019	15	116,000	a. Traitements et frais de déplacement	119,906	45	—	—	119,906	45	—	—
4,164	20	3,500	b. Frais de bureau	4,094	15	—	—	4,094	15	—	—
1,332	15	2,400	10. Enseignement par sections de classe	1,323	10	—	—	1,323	10	—	—
41,093	65	41,000	11. Enseignement des travaux manuels	49,773	10	8,800	—	40,973	10	—	—
54,973	10	60,000	12. Subventions pour fournitures scolaires	89,875	20	30,000	—	59,875	20	—	—
59,223	30	63,000	13. Ecoles complémentaires	86,308	60	26,661	40	59,647	20	—	—
87,816	70	82,000	14. Remplacement d'instituteurs malades	158,076	80	52,976	50	105,100	30	—	—
6,650	75	6,000	15. Remplacement des maîtresses de couture malades	6,218	50	—	—	6,218	50	—	—
38,730	15	38,730	16. Subventions aux établissements spéciaux pour l'éducation des enfants sourds-muets, aveugles, etc.	67,785	25	30,000	—	37,785	25	—	—
17. Enseignements de l'économie domestique:											
256,328	60	265,000	a. Ecoles complémentaires publiques et cours	427,284	75	165,185	—	262,099	75	—	—
9,050	—	11,550	b. Ecoles complémentaires privées et cours	40,445	—	28,895	—	11,550	—	—	—
1,200	—	1,000	c. Bourses	1,196	—	496	—	700	—	—	—
—	—	—	d. Prélèvement sur la dîme de l'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—
61,161	40	58,000	18. Maîtresses de couture, caisse de retraite, subvention	84,500	—	26,717	55	57,782	45	—	—
5,929	—	8,000	19. Remplacement de maîtres astreints au service militaire	6,748	—	—	—	6,748	—	—	—
75	15	100	20. Commission concernant les prestations en nature.	98	35	—	—	98	35	—	—
9,616,592	65	9,536,811		10,221,620	85	606,587	—	9,615,033	85	—	—
E. Ecoles normales											
1. Ecole normale allemande des instituteurs											
A. Section inférieure à Hofwil:											
21,969	55	21,500	a. Administration	22,410	90	104	30	22,306	60	—	—
90,302	50	85,000	b. Enseignement	97,261	90	12,276	15	84,985	75	—	—
20,478	15	23,000	c. Nourriture	23,756	55	4,709	50	19,047	05	—	—
23,623	10	26,500	d. Frais généraux	25,225	30	1,419	—	23,806	30	—	—
20,200	—	20,200	e. Loyer	22,400	—	2,200	—	20,200	—	—	—
328	85	1,000	f. Exploitation agricole	3,245	25	4,149	50	—	—	904	25
418	—	—	g. Augmentations et diminutions à l'inventaire	5,117	—	—	—	5,117	—	—	—
32,490	—	32,000	h. Pensions	—	—	31,700	—	—	—	31,700	—
143,336	45	143,200		199,416	90	56,558	45	142,858	45	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VI. Instruction publique											
E. Ecoles normales											
B. Section supérieure à Berne:											
a. Administration:											
126	55	500	1. Mobilier, achat et entretien . .	129	—	—	—	129	—	—	—
4,342	75	3,500	2. Chauffage, éclairage, etc. . .	6,427	45	3,143	40	3,284	05	—	—
4,290	—	4,290	3. Concierge	4,290	—	—	—	4,290	—	—	—
777	60	900	4. Frais de bureau	760	95	84	05	676	90	—	—
546	25	300	5. Bâtiments, entretien	874	95	15	50	859	45	—	—
b. Enseignement:											
91,613	40	90,165	1. Traitements	156,746	85	66,027	40	90,719	45	—	—
3,989	26	3,000	2. Matériel d'enseignement, biblio-	21,991	15	18,851	70	3,139	45	—	—
16,100	—	16,100	thèque, etc.	16,100	—	—	—	16,100	—	—	—
19,982	90	20,000	c. Loyer	19,930	65	—	—	19,930	65	—	—
1,345	30	1,200	d. Bourses	1,416	95	—	—	1,416	95	—	—
e. Indemnités de déplacement . .											
f. Ecole d'application:											
763	95	774	1. Concierge	4,630	95	3,859	—	771	95	—	—
71	05	100	2. Mobilier, achat et entretien .	66	05	—	—	66	05	—	—
588	10	700	3. Chauffage, éclairage et nettoyage	4,165	40	3,471	—	694	40	—	—
6,696	—	6,696	4. Traitements des maîtres . . .	6,696	—	—	—	6,696	—	—	—
130	05	200	5. Matériel d'enseignement, bi-	236	85	—	—	236	85	—	—
1,000	—	1,000	bliothèque	—	—	1,000	—	—	—	1,000	—
1,000	—	1,000	6. Logement du concierge . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
150,363	16	147,425		244,463	20	96,452	05	148,011	15	—	—
2. Ecole normale de Porrentruy:											
13,393	68	14,100	a. Administration	21,710	—	7,271	55	14,438	45	—	—
62,239	87	60,700	b. Enseignement	65,505	64	6,951	70	58,553	94	—	—
12,906	91	15,000	c. Nourriture	14,177	23	193	—	13,984	23	—	—
10,812	85	11,000	d. Frais généraux	13,019	50	200	—	12,819	50	—	—
1,354	—	—	e. Augmentations et diminut. à l'inventaire	7,099	—	2,777	—	4,322	—	—	—
13,595	—	10,000	f. Pensions	—	—	10,990	—	—	—	10,990	—
8,236	—	4,500	g. Bourses pour les élèves externes .	4,384	—	—	—	4,384	—	—	—
95,348	31	95,300		125,895	37	28,383	25	97,512	12	—	—
3. Ecole normale de Thoune:											
16,429	05	16,400	a. Administration	16,422	05	29	85	16,392	20	—	—
71,570	92	72,000	b. Enseignement	73,057	78	1,071	50	71,986	28	—	—
196	50	—	c. Nourriture	58	90	—	—	58	90	—	—
4,587	75	5,000	d. Frais généraux	4,890	65	389	—	4,501	65	—	—
12,300	—	12,300	e. Loyer	12,300	—	—	—	12,300	—	—	—
1,203	—	—	f. Augmentations et diminut. à l'inventaire	373	—	305	—	68	—	—	—
4,000	—	4,000	g. Subvention de la ville de Thoune .	—	—	4,000	—	—	—	4,000	—
14,551	60	15,000	h. Bourses	14,846	80	—	—	14,846	80	—	—
114,432	82	116,700		121,949	18	5,795	35	116,153	83	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VI. Instruction publique											
E. Ecoles normales											
4. Ecole normale de Delémont:											
14,672	95	15,600	a. Administration	16,223	85	61	60	16,162	25	—	—
54,109	50	53,300	b. Enseignement	55,829	17	605	—	55,224	17	—	—
15,148	78	15,500	c. Nourriture	16,937	80	81	—	16,856	80	—	—
9,610	05	10,500	d. Frais généraux	13,469	80	583	—	12,886	80	—	—
18,300	—	18,300	e. Loyer	18,300	—	—	—	18,300	—	—	—
856	10	100	f. Exploitation agricole	661	70	440	—	221	70	—	—
1,096	—	—	g. Augmentations et diminut. à l'inventaire	645	—	927	—	—	—	282	—
18,612	50	17,200	h. Pensions	—	—	19,590	—	—	—	19,590	—
3,574	10	3,500	i. Bourses	7,443	15	4,565	—	2,878	15	—	—
98,754	98	99,400		129,510	47	26,852	60	102,657	87	—	—
5. Dépenses diverses:											
8,001	80	8,002	a. Pensions	8,988	25	1,200	—	7,788	25	—	—
1,939	90	2,000	b. Cours de répétition et de perfectionnement	11,195	40	9,195	25	2,000	15	—	—
17,155	90	17,500	c. Caisse d'assurance, subside	17,224	70	—	—	17,224	70	—	—
27,097	60	27,502		37,408	35	10,395	25	27,013	10	—	—
6. Musée scolaire suisse, subvention . .											
6,000	—	6,000		6,000	—	—	—	6,000	—	—	—
6,000	—	6,000		6,000	—	—	—	6,000	—	—	—
7. Allocation prélevée sur la subvention scolaire fédérale (VI. J. 2. c.)											
83,200	—	75,000		—	—	75,000	—	—	—	75,000	—
83,200	—	75,000		—	—	75,000	—	—	—	75,000	—
1. Ecole normale allemande des instituteurs											
143,336	45	143,200	A. Section inférieure à Hofwil	199,416	90	56,558	45	142,858	45	—	—
150,363	16	147,425	B. Section supérieure à Berne	244,463	20	96,452	05	148,011	15	—	—
293,699	61	290,625		443,880	10	153,010	50	290,869	60	—	—
95,348	31	95,300	2. Ecole normale de Porrentruy	125,895	37	28,383	25	97,512	12	—	—
114,432	82	116,700	3. Ecole normale de Thoun	121,949	18	5,795	35	116,153	83	—	—
98,754	98	99,400	4. Ecole normale de Delémont	129,510	47	26,852	60	102,657	87	—	—
602,235	72	602,025		821,235	12	214,041	70	607,193	42	—	—
27,097	60	27,502	5. Cours de répétition et pensions . . .	37,408	35	10,395	25	27,013	10	—	—
6,000	—	6,000	6. Musée scolaire, subvention	6,000	—	—	—	6,000	—	—	—
83,200	—	75,000	7. Allocation prélevée sur la subvention fédérale pour l'école primaire	—	—	75,000	—	—	—	75,000	—
552,133	32	560,527		864,643	47	299,436	95	565,206	52	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VI. Instruction publique											
F. Institutions de sourds-muets											
1. Etablissement de Münchenbuchsee:											
20,116	78	19,500	a. Administration	19,541	35	540	45	19,000	90	—	—
24,176	28	26,500	b. Enseignement	31,309	79	2,135	07	29,174	72	—	—
25,531	02	26,000	c. Nourriture	25,344	79	1,144	90	24,199	89	—	—
31,177	35	30,600	d. Frais généraux	32,682	70	4,438	50	28,244	20	—	—
19,200	—	19,200	e. Loyer	19,200	—	—	—	19,200	—	—	—
291	35	1,100	f. Métiers	11,298	70	13,512	80	—	—	2,214	10
1,593	65	2,300	g. Exploitation agricole	6,453	09	7,967	90	—	—	1,514	81
5,529	50	—	h. Caisse d'assurance, subside	6,206	40	1,905	40	4,301	—	—	—
33,722	85	32,500	i. Augmentations et diminut. à l'inventaire	50	—	33,515	35	—	—	33,465	35
1,374	35	1,400	k. Pensions	1,422	65	—	—	1,422	65	—	—
4,575	—	—	l. Allocation prélevée sur la subvent. fédérale	—	—	1,050	—	—	—	1,050	—
87,505	13	87,300		153,509	47	66,210	37	87,299	10	—	—
2. Etablissement de sourdes-muettes de Wabern:											
11,000	—	10,000	Subvention de l'Etat	10,000	—	—	—	10,000	—	—	—
11,000	—	10,000		10,000	—	—	—	10,000	—	—	—
3. Intérêts du fonds de l'institution des sourds-muets											
2,194	75	2,194		—	—	2,194	75	—	—	2,194	75
2,194	75	2,194		—	—	2,194	75	—	—	2,194	75
87,505	13	87,300	1. Etablissement de Münchenbuchsee . .	153,509	47	66,210	37	87,299	10	—	—
11,000	—	10,000	2. Etablissement de sourdes-muettes de Wabern	10,000	—	—	—	10,000	—	—	—
2,194	75	2,194	3. Intérêts du fonds de l'institution des sourds-muets	—	—	2,194	75	—	—	2,194	75
96,310	38	95,106		163,509	47	68,405	12	95,104	35	—	—
G. Encouragements aux beaux-arts et aux sciences											
—	—	120,100	1. Musée historique, subvention	—	—	123,100	80	—	—	123,100	80
35,000	—	35,000	2. Musée des beaux-arts, subvention . .	43,300	—	8,300	—	35,000	—	—	—
20,400	—	20,400	3. Musée académique, subvention . . .	23,400	—	—	—	23,400	—	—	—
2,700	—	2,700	4. Conservatoire, subvention	2,700	—	—	—	2,700	—	—	—
1,800	—	1,800	5. Glossaire des dialectes de la Suisse, subventions	1,800	—	—	—	1,800	—	—	—
600	—	600	6. Musée d'histoire naturelle, subside .	600	—	—	—	600	—	—	—
14,500	—	14,500	7. Conservation des monuments historiques	14,500	—	—	—	14,500	—	—	—
6,019	20	6,000	8. «Bärndütsch», subvention	11,326	80	5,326	—	6,000	80	—	—
4,200	—	4,000	9. Théâtre de la ville de Berne, subvention	4,000	—	—	—	4,000	—	—	—
22,000	—	25,000	10. Orchestre de la ville de Berne, subvention	25,000	—	—	—	25,000	—	—	—
900	—	900	11. Musée alpin, subvention	900	—	—	—	900	—	—	—
700	—	700	12. Musée jurassien de Delémont, subvention	700	—	—	—	700	—	—	—
1,500	—	1,500	13. Société cantonale de musique, subvention	1,500	—	—	—	1,500	—	—	—
—	—	—	14. Fondation «Château de Spiez», subvention	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	15. Musée d'histoire naturelle, nouveau bâtiment, subvention	—	—	—	—	—	—	—	—
5,000	—	—	16. Musée des beaux-arts, nouveau bâtiment, subvention	—	—	—	—	—	—	—	—
7,000	—	7,000	17. Station scientifique du Jungfraujoeh, subvent.	7,000	—	—	—	7,000	—	—	—
122,319	20	—		136,726	80	136,726	80	—	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VI. Instruction publique											
H. Librairie scolaire											
1. Matériel d'enseignement:											
725,606	25	683,161	a. Provisions en magasin au 1 ^{er} janvier	697,453	35	10,440	95	687,012	40	—	—
158,947	70	136,096	b. Frais de confection de matériel d'enseignement	239,481	10	—	—	239,481	10	—	—
249,905	60	244,741	c. Produit de la vente de matériel d'enseignement	—	—	240,126	31	—	—	240,126	31
687,012	40	649,420	d. Provisions en magasin au 31 décembre	757	70	733,441	20	—	—	732,683	50
52,364	05	74,904		937,692	15	984,008	46	—	—	46,316	31
2. Frais:											
29,301	40	30,387	a. Traitements	30,623	70	—	—	30,623	70	—	—
380	—	500	b. Salaires	—	—	—	—	—	—	—	—
5,970	35	6,300	c. Frais de magasin et de bureau . .	6,020	95	105	85	5,915	10	—	—
7,200	—	7,200	d. Loyer	7,200	—	—	—	7,200	—	—	—
775	15	1,200	e. Frais de transport et affranchissement	2,206	10	1,326	90	879	20	—	—
23,894	60	20,900	f. Intérêts du fonds de roulement . .	25,024	65	—	—	25,024	65	—	—
2,859	75	2,500	g. Exemplaires gratuits	10,197	85	—	—	10,197	85	—	—
70,381	25	68,987		81,273	25	1,432	75	79,840	50	—	—
3. Produit de roulement:											
52,364	05	74,904	Matériel d'enseignement	937,692	15	984,008	46	—	—	46,316	31
70,381	25	68,987	Frais	81,273	25	1,432	75	79,840	50	—	—
4,588	85	5,400	Feuille officielle scolaire, frais	5,663	15	—	—	5,663	15	—	—
22,606	05	517	Déficit de roulement, retrait de la réserve	—	—	39,187	34	—	—	39,187	34
—	—	—		1,024,628	55	1,024,628	55	—	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VI. Instruction publique											
J. Subvention fédérale pour l'école primaire											
516,580	50	516,580	1. Subvention de la Confédération . . .	—	—	516,580	50	—	—	516,580	50
2. Emploi de la subvention:											
80,000	—	80,000	a. Subvention à la caisse d'assurance des instituteurs (VI. D. 4.)	80,000	—	—	—	80,000	—	—	—
56,000	—	56,000	b. Suppléments de pensions à des ins- tituteurs retraités (VI. D. 3 et E. 5. a.)	56,000	—	—	—	56,000	—	—	—
83,200	—	75,000	c. Allocation pour les frais des écoles normales de l'Etat (VI. E. 7.) . . .	75,000	—	—	—	75,000	—	—	—
24,510	50	30,000	d. Contribution ordinaire de l'Etat aux constructions scolaires (VI. D. 6.) .	25,000	—	—	—	25,000	—	—	—
27,550	—	45,000	e. Subventions extraordinaires en fa- veur de l'école primaire selon l'art. 14 de la loi sur les traitements du corps enseignant (VI. D. 2.)	45,000	—	—	—	45,000	—	—	—
80,000	—	75,000	f. Subventions aux communes pour la délivrance de vêtements et d'aliments aux élèves primaires nécessiteux .	80,000	—	—	—	80,000	—	—	—
36,320	—	30,000	g. Subventions aux communes pour la gratuité du matériel d'enseignement et des fournitures scolaires (VI. D. 12.)	30,000	—	—	—	30,000	—	—	—
13,670	—	7,500	h. Subventions aux communes pour l'en- seignement des travaux manuels à l'école primaire (VI. D. 11.)	8,800	—	—	—	8,800	—	—	—
11,350	—	11,250	i. Subsidés en faveur des institutions générales d'instruction au sens de l'art. 29 de la loi du 6 mai 1894 . .	11,250	—	—	—	11,250	—	—	—
7,000	—	7,500	k. Subsidés en faveur des cours de per- fectionnement du corps enseignant primaire (VI. E. 5b)	8,551	—	—	—	8,551	—	—	—
40,000	—	40,000	l. Subvention à la caisse d'assurance des instituteurs pour la mise en compte d'années de service au profit des membres âgés du corps ensei- gnant (VI. D. 4.)	40,000	—	—	—	40,000	—	—	—
24,000	—	24,000	m. Subside pour l'assurance des maî- tresses de couture et de ménage (VI. D. 18.)	24,000	—	—	—	24,000	—	—	—
30,000	—	30,000	n. Subventions pour les mesures en fa- veur des anormaux (VI. D. 16.) . .	30,000	—	—	—	30,000	—	—	—
1,960	—	1,500	o. Subventions à des cours de gym- nastique (VI. D. 8.)	1,700	—	—	—	1,700	—	—	—
1,020	—	3,830	p. A la disposition du Conseil-exécutif, pour être employé conformément à la loi fédérale	1,279	50	—	—	1,279	50	—	—
—	—	—		516,580	50	516,580	50	—	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VIII. Assistance publique											
A. Frais d'administration de la Direction											
49,921	05	46,700	1. Traitements des fonctionnaires	60,488	70	4,500	—	55,988	70	—	—
151,837	85	155,300	2. Traitements des employés	153,917	70	4,458	—	149,459	70	—	—
27,244	45	28,000	3. Frais de bureau	32,352	60	640	60	31,712	—	—	—
17,400	—	17,400	4. Loyers	17,400	—	—	—	17,400	—	—	—
246,403	35	247,400		264,159	—	9,598	60	254,560	40	—	—
B. Commission et inspecteurs de l'assistance publique											
399	40	450	1. Commission cantonale.	369	05	—	—	369	05	—	—
33,021	65	35,000	2. Inspecteur cantonal et adjoints:								
17,960	40	20,000	a. Traitements	21,636	85	—	—	31,636	85	—	—
24,721	30	24,000	b. Frais de bureau et de déplacement	20,005	20	—	—	20,005	20	—	—
			3. Inspecteurs d'arrondissement	24,576	85	5	—	24,571	85	—	—
76,102	75	79,450		76,587	95	5	—	76,582	95	—	—
C. Assistance des indigents											
2,621,186	55	2,670,000	1. Subventions aux communes:								
			a. Subventions pour l'assistance permanente	2,940,605	65	270,605	65	2,670,000	—	—	—
2,179,737	91	1,950,000	b. Subventions pour l'assistance temporaire	2,241,680	55	1,680	55	2,240,000	—	—	—
3,629,821	47	3,300,000	2. Assistance extérieure:								
2,254,384	30	2,150,000	a. Assistance hors du canton	4,292,032	46	631,952	70	3,660,079	76	—	—
			b. Subventions suivant les §§ 59, 60 et 113 de la loi sur l'assistance publique	2,650,019	18	362,217	20	2,287,801	98	—	—
200,000	—	200,000	3. Subventions extraordinaires aux communes	200,000	—	—	—	200,000	—	—	—
10,885,130	23	10,270,000		12,324,337	84	1,266,456	10	11,057,881	74	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
Fr.		Fr.		brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VIII. Assistance publique											
D. Hospices régionaux et communaux d'invalides, subventions											
5,540	40	42,500	1. Hospice de l'Oberland à Utzigen . .	5,418	90	—	—	5,418	90	—	—
6,520	80		2. Hospice du Seeland à Worben . . .	6,266	30	—	—	6,266	30	—	—
5,255	40		3. Hospice du Mittelland à Riggisberg	5,296	25	—	—	5,296	25	—	—
3,727	80		4. Hospice de la ville de Berne à Kühlewil	3,824	45	—	—	3,824	45	—	—
4,514	40		5. Hospice de la Haute-Argovie à Dettenbühl	4,526	90	—	—	4,526	90	—	—
4,947	60		6. Hospice de l'Emmental à Frienisberg	4,995	20	—	—	4,995	20	—	—
4,913	40		7. Hospice du district de Signau à Langnau	6,680	60	1,730	—	4,950	60	—	—
7,090	80		8. Hospices communaux divers	7,214	05	—	—	7,214	05	—	—
42,510	60	42,500		44,222	65	1,730	—	42,492	65	—	—
E. Maisons d'éducation des districts et privées, subventions											
2,000	—	2,000	1. Orphelinat de Saignelégier	2,000	—	—	—	2,000	—	—	—
22,000	—	22,000	2. Maison d'éducation Victoria, Wabern	22,000	—	—	—	22,000	—	—	—
4,500	—	4,500	3. Orphelinat de Belfond	4,500	—	—	—	4,500	—	—	—
4,500	—	4,500	4. Orphelinat de Courtelary	4,500	—	—	—	4,500	—	—	—
5,000	—	5,000	5. Orphelinats de Delémont	5,000	—	—	—	5,000	—	—	—
2,000	—	2,000	6. Orphelinat de Reconvilier	2,000	—	—	—	2,000	—	—	—
4,500	—	4,500	7. Maison d'éducation d'Oberbipp . . .	4,500	—	—	—	4,500	—	—	—
2,000	—	2,000	8. Maison d'éducation du Steinhölzli . .	2,000	—	—	—	2,000	—	—	—
7,000	—	7,000	9. Maison pour enfants faibles d'esprit de Berthoud	7,000	—	—	—	7,000	—	—	—
7,000	—	7,000	10. Maison pour enfants faibles d'esprit de Steffisbourg	7,000	—	—	—	7,000	—	—	—
60,500	—	60,500		60,500	—	—	—	60,500	—	—	—
F. Foyers cantonaux d'éducation											
1. Landorf											
10,194	40	10,100	a. Administration	10,767	35	554	45	10,212	90	—	—
10,665	90	10,700	b. Enseignement	11,261	08	80	—	11,181	08	—	—
25,586	05	24,200	c. Nourriture	28,132	31	800	70	27,331	61	—	—
22,192	26	22,000	d. Frais généraux	25,741	61	744	15	24,997	46	—	—
9,580	—	9,300	e. Loyers	9,379	—	120	—	9,259	—	—	—
4,365	07	1,500	f. Exploitation agricole	44,810	53	47,831	55	—	—	3,021	02
1,731	—	—	g. Augmentations et diminut. à l'inventaire	3,419	—	707	—	2,712	—	—	—
22,555	—	23,000	h. Pensions	1,566	—	25,786	—	—	—	24,220	—
53,029	54	51,800		135,076	88	76,623	85	58,453	03	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VIII. Assistance publique											
F. Foyers cantonaux d'éducation											
2. Aarwangen:											
10,104	05	10,903	a. Administration	10,602	90	15	10	10,587	80	—	—
11,053	82	10,947	b. Enseignement	11,541	67	35	50	11,506	17	—	—
20,546	46	22,000	c. Nourriture	22,968	66	165	40	22,803	26	—	—
20,038	34	20,000	d. Frais généraux	22,014	18	728	30	21,285	88	—	—
7,400	—	8,200	e. Loyers	8,200	—	—	—	8,200	—	—	—
900	18	1,005	f. Exploitation agricole	21,026	61	22,785	58	—	—	1,758	97
1,441	—	—	g. Augmentations et diminut. à l'inventaire	3,286	—	2,427	—	859	—	—	—
21,636	50	21,500	h. Pensions	—	—	24,291	50	—	—	24,291	50
48,046	99	49,545		99,640	02	50,448	38	49,191	64	—	—
3. Cerlier:											
10,191	70	10,230	a. Administration	10,201	30	36	25	10,165	05	—	—
8,160	18	9,464	b. Enseignement	8,789	43	126	—	8,663	43	—	—
26,136	50	23,025	c. Nourriture	26,831	29	540	30	26,290	99	—	—
27,467	63	27,000	d. Frais généraux	29,755	42	2,567	90	27,187	52	—	—
14,800	—	14,800	e. Loyers	14,800	—	—	—	14,800	—	—	—
—	—	—	f. Exploitation industrielle	—	—	22	—	—	—	22	—
4,637	58	2,400	g. Exploitation agricole	46,580	74	48,469	30	—	—	1,888	56
4,245	—	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire	3,411	50	206	—	3,205	50	—	—
25,224	50	22,000	i. Pensions	990	—	29,280	—	—	—	28,290	—
61,138	93	60,119		141,359	68	81,247	75	60,111	93	—	—
4. Kehrsatz:											
9,990	38	9,960	a. Administration	10,235	31	62	15	10,173	16	—	—
9,492	99	9,770	b. Enseignement	10,118	35	739	90	9,378	45	—	—
15,325	85	16,680	c. Nourriture	19,767	42	909	33	18,858	09	—	—
13,433	65	15,500	d. Frais généraux	17,804	60	875	25	16,929	35	—	—
6,590	—	6,590	e. Loyers	6,590	—	—	—	6,590	—	—	—
217	74	1,000	f. Exploitation agricole	48,471	30	50,434	47	—	—	1,963	17
428	—	—	g. Augmentations et diminut. à l'inventaire	1,601	—	3,268	—	—	—	1,667	—
14,059	—	15,300	h. Pensions	662	50	17,783	50	—	—	17,121	—
40,563	61	42,200		115,250	48	74,072	60	41,177	88	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VIII. Assistance publique											
F. Foyers cantonaux d'éducation											
5. Bretièges:											
9,870	28	10,211	a. Administration	10,269	08	9 85		10,259	23	—	—
11,762	13	11,572	b. Enseignement	11,830	43	616	—	11,214	43	—	—
19,869	40	20,900	c. Nourriture	21,383	80	580	—	20,803	80	—	—
21,179	60	20,500	d. Frais généraux.	27,661	83	3,355	20	24,306	63	—	—
16,700	—	16,700	e. Loyers	16,700	—	—	—	16,700	—	—	—
3,108	15	2,000	f. Exploitation agricole	26,289	70	30,117	15	—	—	3,827	45
1,874	—	—	g. Augmentations et diminut. à l'inventaire	2,020	—	2,472	—	—	—	452	—
17,585	50	18,250	h. Pensions.	810	—	22,776	—	—	—	21,966	—
1,900	—	1,500	i. Subvention de la Confédération . .	—	—	1,860	—	—	—	1,860	—
54,913	76	58,133		116,964	84	61,786	20	55,178	64	—	—
6. Loveresse:											
8,068	45	8,100	a. Administration	8,490	90	23 05		8,467	85	—	—
5,918	65	5,600	b. Enseignement	5,541	45	90	—	5,451	45	—	—
13,166	90	13,200	c. Nourriture	14,514	65	244 05		14,270	60	—	—
13,694	70	12,700	d. Frais généraux.	14,637	85	1,030	—	13,607	85	—	—
3,300	—	3,300	e. Loyer	3,300	—	—	—	3,300	—	—	—
2,599	75	900	f. Exploitation agricole	10,833	65	9,908	80	924	85	—	—
1,050	—	—	g. Augmentations et diminut. à l'inventaire	1,700	—	1,000	—	700	—	—	—
13,640	—	13,870	h. Pensions.	—	—	14,915	—	—	—	14,915	—
34,158	45	29,930		59,018	50	27,210	90	31,807	60	—	—
1. Landorf											
53,029	54	51,800	2. Aarwangen	135,076	88	76,623	85	58,453	03	—	—
48,046	99	49,545	3. Cerlier.	99,640	02	50,448	38	49,191	64	—	—
61,138	93	60,119	4. Kehrsatz	141,359	68	81,247	75	60,111	93	—	—
40,563	61	42,200	5. Bretièges	115,250	48	74,072	60	41,177	88	—	—
54,913	76	58,133	6. Loveresse	116,964	84	61,786	20	55,178	64	—	—
34,158	45	29,930		59,018	50	27,210	90	31,807	60	—	—
291,851	28	291,727		667,310	40	371,389	68	295,920	72	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte		Doit (Dépenses) brutes		Avoir (Recettes) brutes		Doit (Dépenses) nettes		Avoir (Recettes) nettes	
Fr.	Ct.	Fr.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
VIII. Assistance publique												
G. Secours aux vieillards, veuves et orphelins nécessiteux.												
1,225,758	—	1,225,758	1. Subvention fédérale		—	—	1,225,758	—	—	—	1,225,758	—
400,000	—	400,000	2. Part des communes municipales . . .		400,000	—	—	—	400,000	—	—	—
545,728	80	545,758	3. Attribution à l'Etat		576,468	—	30,710	—	545,758	—	—	—
200,000	—	300,000	4. Subsides à la Société bernoise « Pour la									
			vieillesse »		300,040	—	100,040	—	200,000	—	—	—
180,000	—	180,000	5. Subsides à des institutions de pré-									
			voyance en faveur de la jeunesse . . .		180,000	—	—	—	180,000	—	—	—
34,976	—	62,112	6. Subsides en faveur de l'aide aux vieillards		91,916	—	89,940	—	1,976	—	—	—
159,976	—	162,112	7. Prélèvement sur le fonds pour l'assurance									
			cantonale en cas de vieillesse et d'inva-		—	—	159,976	—	—	—	159,976	—
			lidité		—	—	100,000	—	—	—	100,000	—
100,000	—	100,000	8. Subvention de la régie des sels									
125,029	20	—			1,548,424	—	1,706,424	—	—	—	158,000	—
H. Subventions diverses.												
19,608	21	10,000	1. Assistance de malades étrangers au		23,691	75	17,061	28	6,630	47	—	—
			canton									
4,000	—	4,000	2. Subventions à des sociétés de secours à		4,000	—	—	—	4,000	—	—	—
			l'étranger									
20,000	—	20,000	3. Secours en cas de dommages dus aux		10,748	25	2,941	80	7,806	45	—	—
			éléments									
3,000	—	3,000	4. Pouponnière cantonale		3,000	—	—	—	3,000	—	—	—
1,000	—	1,000	5. Etablissement de Balgerist		1,000	—	—	—	1,000	—	—	—
—	—	—	6. Assistance des anormaux		26,000	—	26,000	—	—	—	—	—
47,608	21	38,000			68,440	—	46,003	08	22,436	92	—	—
J. Mesures propres à combattre l'alcoolisme												
—	—	—	1. Prélèvement sur la dîme de l'alcool .		—	—	37,512	40	—	—	37,512	40
60,672	60	25,000	2. Subventions		98,895	35	111	60	98,783	75	—	—
60,672	60	25,000			98,895	35	37,624	—	61,271	35	—	—
K. Subventions à des hôpitaux et établissements de charité pour nouvelles constructions et installations												
95,746	92	—	1. Prélèvement sur le fonds de secours pour		—	—	95,295	92	—	—	95,295	92
			les hôpitaux et les établissements de charité									
95,746	92	—	2. Subventions à des hôpitaux et établisse-		95,650	—	354	08	95,295	92	—	—
			ments de charité		95,650	—	95,650	—	—	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
VIII. Assistance publique											
246,403	35	247,400	A. Frais d'administration de la Direction	264,159	—	9,598	60	254,560	40	—	—
76,102	75	79,450	B. Commission et inspecteurs de l'assistance publique	76,587	95	5	—	76,582	95	—	—
10,885,130	23	10,270,000	C. Assistance des indigents	12,324,337	84	1,266,456	10	11,057,881	74	—	—
42,510	60	42,500	D. Hospices régionaux et commun. d'invalides, subventions	44,222	65	1,730	—	42,492	65	—	—
60,500	—	60,500	E. Maisons d'éducation des districts et privées, subventions	60,500	—	—	—	60,500	—	—	—
291,851	28	291,727	F. Foyers cantonaux d'éducation	667,310	40	371,389	68	295,920	72	—	—
125,029	20	—	G. Secours aux vieillards, veuves et orphelins nécessiteux	1,548,424	—	1,706,424	—	—	—	158,000	—
47,608	21	38,000	H. Subventions diverses	68,440	—	46,003	08	22,436	92	—	—
60,672	60	25,000	J. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	98,895	35	37,624	—	61,271	35	—	—
—	—	—	K. Subventions à des hôpitaux et établissement de charité pour nouvelles constructions et installations	95,650	—	95,650	—	—	—	—	—
11,585,749	82	11,054,577		15,248,527	19	3,534,880	46	11,713,646	73	—	—
Les dépenses dépassent le budget de fr. 659,069.73											
IX a. Economie publique											
A. Frais d'administration de la Direction											
10,702	65	10,718	1. Traitement du secrétaire	10,718	40	—	—	10,718	40	—	—
23,716	65	23,916	2. Traitements des employés	24,039	45	—	—	24,039	45	—	—
5,396	—	5,400	3. Frais de bureau	5,386	85	—	—	5,386	85	—	—
2,700	—	2,700	4. Loyers	2,700	—	—	—	2,700	—	—	—
42,515	30	42,734		42,844	70	—	—	42,844	70	—	—
B. Commerce et industrie											
8,994	20	10,000	1. Encouragements au commerce et à l'industrie en général	12,236	15	2,236	15	10,000	—	—	—
54,995	90	55,000	2. Bourses	60,876	70	5,890	—	54,986	70	—	—
2,500	—	2,500	3. Association d'industrie hôtelière, subvention	2,500	—	—	—	2,500	—	—	—
—	—	700	4. Loi sur la protection des ouvrières, inspection	268	95	—	—	268	95	—	—
2,700	—	2,700	5. Maîtres d'écoles industrielles, pensions	1,350	—	—	—	1,350	—	—	—
69,190	10	70,900		77,231	80	8,126	15	69,105	65	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
IX a. Economie publique											
C. Chambre du commerce et de l'industrie											
30,681	15	30,913	1. Traitements des fonctionnaires . . .	30,913	80	—	—	30,913	80	—	—
18,537	45	18,618	2. Traitements des employés	18,734	40	—	—	18,734	40	—	—
767	75	1,000	3. Indemnités de séances et de route . .	768	25	—	—	768	25	—	—
10,497	95	10,500	4. Frais de bureau et de déplacement, publicat.	11,669	80	1,171	10	10,498	70	—	—
5,800	—	5,200	5. Loyers	6,700	—	1,200	—	5,500	—	—	—
5,000	—	10,000	6. Contrôle des prix	12,514	30	2,514	30	10,000	—	—	—
5,000	—	—	7. Travail hors fabrique dans l'industrie horlogère	4,555	55	4,594	80	—	—	39	25
76,284	30	76,231		85,856	10	9,480	20	76,375	90	—	—
D. Office cantonal des apprentissages											
1. Administration:											
20,700	—	20,700	a. Traitements des fonctionnaires . .	20,700	—	—	—	20,700	—	—	—
23,607	—	23,767	b. Traitements des employés	23,846	—	—	—	23,846	—	—	—
7,000	—	6,500	c. Frais de bureau	6,534	35	50	90	6,483	45	—	—
3,600	—	3,600	d. Loyers	3,600	—	—	—	3,600	—	—	—
e. Emoluments:											
33,500	—	35,000	1. Produit	375	—	35,375	—	—	—	35,000	—
17,900	—	5,000	2. Versement au fonds cantonal des examens d'apprentis	10,050	—	—	—	10,050	—	—	—
15,600	—	30,000	3. Subside aux frais des examens d'apprentis	24,950	—	—	—	24,950	—	—	—
72,931	46	75,000	2. Apprentissages et examens d'apprentis	124,627	49	49,646	55	74,980	94	—	—
3. Ecoles professionnelles:											
36,063	—	567,000	a. Ecoles et cours spéciaux d'arts et métiers	249,019	—	112,323	—	136,696	—	—	—
277,717	60		b. Ecoles complémentaires d'arts et métiers	549,510	—	256,605	—	292,905	—	—	—
24,500	—		c. Ecoles de commerce	55,200	—	30,700	—	24,500	—	—	—
111,450	—		d. Ecoles complémentaires commerciales	128,170	—	15,270	—	112,900	—	—	—
100,000	—		e. Constructions de bâtiments, subsides	—	—	—	—	—	—	—	—
677,569	06	696,567		1,196,581	84	499,970	45	696,611	39	—	—
E. Musée des arts et métiers											
a. Musée des arts et métiers et Ecole de céramique:											
63,066	15	70,214	1. Traitements	59,005	05	—	—	59,005	05	—	—
140	95	600	2. Matériel d'enseignement	196	70	—	—	196	70	—	—
7,893	48	7,000	3. Bibliothèque et collection	8,044	01	1,110	50	6,933	51	—	—
1,759	30	4,100	4. Expositions, cours, conférences . .	2,701	88	2,071	45	630	43	—	—
3,635	62	3,600	5. Frais d'administration	3,758	83	5	—	3,753	83	—	—
874	10	1,100	6. Matériaux	1,486	68	—	—	1,486	68	—	—
14,120	—	14,000	7. Loyer	14,120	—	—	—	14,120	—	—	—
1,917	—	2,000	8. Mobilier, outillage, four	2,154	85	—	—	2,154	85	—	—
7,248	15	8,000	9. Chauffage, éclairage et nettoyage .	9,561	25	—	—	9,561	25	—	—
49	20	200	10. Frais divers	123	30	—	—	123	30	—	—
350	—	300	11. Ecolages	—	—	360	—	—	—	360	—
2,284	45	3,000	12. Produit des travaux des élèves . .	—	—	2,455	—	—	—	2,455	—
26,190	—	27,010	13. Subvention de la ville de Berne .	—	—	25,510	—	—	—	25,510	—
2,000	—	2,000	14. Subvention de la bourg. de Berne .	—	—	1,600	—	—	—	1,600	—
870	—	2,000	15. Subventions diverses	—	—	1,175	—	—	—	1,175	—
20,500	—	21,670	16. Subvention de la Confédération . .	—	—	19,620	—	—	—	19,620	—
48,509	50	54,834		101,152	55	53,906	95	47,245	60	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
IX a. Economie publique											
E. Musée des arts et métiers											
b. Ecole de sculpture de Brienz:											
22,334	40	24,180	1. Traitements	23,525	55	780	—	22,745	55	—	—
931	46	1,000	2. Matériel d'enseignement	1,034	45	—	—	1,034	45	—	—
1,209	—	1,000	3. Frais d'administration	1,331	50	—	—	1,331	50	—	—
1,372	15	1,300	4. Moyens d'enseignement p. élèves	1,480	55	—	—	1,480	55	—	—
5,012	40	3,000	5. Matériaux, bois, etc.	6,624	05	—	—	6,624	05	—	—
1,500	—	1,500	6. Loyer	1,500	—	—	—	1,500	—	—	—
142	80	500	7. Mobilier, achat et entretien	191	05	—	—	191	05	—	—
1,555	95	1,600	8. Chauffage, force motrice, éclairage, nettoyage	1,597	55	—	—	1,597	55	—	—
526	30	350	9. Divers	734	40	—	—	734	40	—	—
66	—	100	10. Ecolages	—	—	165	—	—	—	165	—
8,684	65	3,500	11. Produit des travaux des élèves	—	—	7,698	15	—	—	7,698	15
4,000	—	4,000	12. Subvention de la commune de Brienz	—	—	4,000	—	—	—	4,000	—
7,600	—	6,950	13. Subvention de la Confédération	—	—	7,190	—	—	—	7,190	—
14,233	81	19,880		38,019	10	19,833	15	18,185	95	—	—
48,509	50	54,834	a. Musée des arts et métiers et Ecole de céramique	101,152	55	53,906	95	47,245	60	—	—
14,233	81	19,880	b. Ecole de sculpture de Brienz	38,019	10	19,833	15	18,185	95	—	—
62,743	31	74,714		139,171	65	73,740	10	65,431	55	—	—
F. Technicum de Berthoud											
1. Enseignement:											
219,302	20	228,000	a. Traitements des professeurs	221,313	70	—	—	221,313	70	—	—
b. Matériel d'enseignement:											
27,013	69	27,000	aa. Crédit ordinaire	26,894	79	10	60	26,884	19	—	—
12,609	24	9,800	bb. Crédit extraordinaire	3,033	75	—	—	3,033	75	—	—
2. Administration:											
1,084	60	1,400	a. Commission de surveillance et d'examen	1,209	35	—	—	1,209	35	—	—
10,347	45	10,500	b. Frais de bureau et de déplacement	10,227	10	612	30	9,614	80	—	—
24,574	75	25,000	c. Chauffage, éclairage et nettoyage	22,247	70	2,096	55	20,151	15	—	—
10,684	90	10,500	d. Concierge	11,455	95	10	—	11,445	95	—	—
44,400	—	44,400	{ 3. Intérêt du capital de construction }	44,400	—	—	—	44,400	—	—	—
42,043	—	55,000	{ 4. Loyer }	—	—	—	—	—	—	—	—
61,964	60	67,520	5. Ecolages	1,150	—	40,610	—	—	—	39,460	—
77,680	—	80,340	6. Subvention de la ville de Berthoud	—	—	59,897	60	—	—	59,897	60
1,575	—	2,500	7. Subvention de la Confédération	—	—	74,500	—	—	—	74,500	—
			8. Bourses	1,050	—	—	—	1,050	—	—	—
169,904	23	156,240		342,982	34	177,737	05	165,245	29	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Dolt (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Dolt (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
IX a. Economie publique											
G. Technicum et école des transports de Bienne											
1. Enseignement:											
134,096	30	140,215	a. Traitements des professeurs	139,593	85	—	—	139,593	85	—	—
11,260	21	15,000	b. Matériel d'enseignement	16,386	83	—	—	16,386	83	—	—
2. Administration:											
1,264	20	1,700	a. Commiss. de surveillance et experts	1,260	65	—	—	1,260	65	—	—
2,000	—	1,815	b. Traitements	1,505	80	—	—	1,505	80	—	—
6,855	70	6,700	c. Frais généraux	6,084	60	296	—	5,788	60	—	—
24,671	95	11,700	d. Chauffage, éclairage et nettoyage .	24,441	90	—	—	24,441	90	—	—
5,785	—	6,535	e. Concierges	5,936	05	—	—	5,936	05	—	—
322	—	350	f. Frais de la comptabilité	372	—	—	—	372	—	—	—
32,400	—	32,400	3. Loyers	32,400	—	—	—	32,400	—	—	—
1,180	—	1,250	4. Bourses	460	—	—	—	460	—	—	—
18,875	—	22,500	5. Ecolages	—	—	23,025	—	—	—	23,025	—
500	—	500	6. Intérêts des capitaux	—	—	515	90	—	—	515	90
1,664	90	150	7. Recettes diverses	—	—	1,734	05	—	—	1,734	05
40,562	—	43,864	8. Subvention de la ville de Bienne . .	—	—	41,348	—	—	—	41,348	—
43,530	—	46,665	9. Subvention de la Confédération . . .	—	—	45,965	—	—	—	45,965	—
114,703	46	103,986		228,441	68	112,883	95	115,557	73	—	—
II. Ecoles spéciales.											
1. Enseignement:											
189,818	10	196,959	a. Traitements	186,613	—	—	—	186,613	—	—	—
12,829	95	25,000	b. Matériel d'enseignements	22,539	20	1,727	20	20,812	—	—	—
22,369	25	—	c. Matériaux divers	26,526	—	—	—	26,526	—	—	—
5,525	05	—	d. Cours spéciaux	4,344	55	8,695	75	—	—	4,351	20
2. Administration:											
50	—	1,600	a. Commission de surveill. et experts	330	60	—	—	330	60	—	—
2,222	50	2,780	b. Traitement du secrétaire	2,780	—	—	—	2,780	—	—	—
5,233	45	6,000	c. Frais généraux	6,009	60	250	—	5,759	60	—	—
7,674	25	6,600	d. Chauffage, éclairage et nettoyage	5,379	15	—	—	5,379	15	—	—
2,622	—	3,000	e. Concierges	2,964	—	—	—	2,964	—	—	—
550	—	550	f. Frais de la comptabilité	500	—	—	—	500	—	—	—
25,500	—	25,500	3. Loyers	25,500	—	—	—	25,500	—	—	—
440	—	1,500	4. Bourses	1,380	—	—	—	1,380	—	—	—
12,215	—	14,500	5. Ecolages	—	—	19,385	—	—	—	19,385	—
615	90	800	6. Intérêts des capitaux	200	—	800	—	—	—	600	—
300	—	200	7. Recettes diverses	—	—	1,700	—	—	—	1,700	—
13,520	90	12,000	8. Produit des travaux des élèves . . .	—	—	19,970	60	—	—	19,970	60
149	95	350	9. Bureau d'observation	1,290	40	1,896	65	—	—	606	25
49,874	—	55,217	10. Subvention de la ville de Bienne . .	—	—	47,436	—	—	—	47,436	—
61,420	—	66,888	11. Subvention de la Confédération . . .	—	—	62,745	—	—	—	62,745	—
125,688	70	119,534		286,356	50	164,606	20	121,750	30	—	—
I. Technicum											
114,703	46	103,986		228,441	68	112,883	95	115,557	73	—	—
125,688	70	119,534	II. Ecoles spéciales	286,356	50	164,606	20	121,750	30	—	—
240,392	16	223,520		514,798	18	277,490	15	237,308	03	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
IX a. Economie publique											
L. Police du feu											
983	75	1,000	1. Inspection du matériel d'incendie . .	1,307	05	—	—	1,307	05	—	—
11,000	—	11,000	2. Police du feu	11,000	—	—	—	11,000	—	—	—
11,983	75	12,000		12,307	05	—	—	12,307	05	—	—
M. Orientation professionnelle et patronage des apprentis											
33,390	—	37,535	1. Subsidés	55,684	—	21,399	—	34,285	—	—	—
33,390	—	37,535		55,684	—	21,399	—	34,285	—	—	—
A. Frais d'administration de la Direction											
42,515	30	42,734	B. Commerce et industrie	42,844	70	—	—	42,844	70	—	—
69,190	10	70,900	C. Chambre du commerce et de l'industrie	77,231	80	8,126	15	69,105	65	—	—
76,284	30	76,231	D. Office cantonal des apprentissages . .	85,856	10	9,480	20	76,375	90	—	—
677,569	06	696,567	E. Musée des arts et métiers	1,196,581	84	499,970	45	696,611	39	—	—
62,743	31	74,714	F. Technicum de Berthoud	139,171	65	73,740	10	65,431	55	—	—
169,904	23	156,240	G. Technicum et école des transports de Bienne	342,982	34	177,737	05	165,245	29	—	—
240,392	16	223,520	H. Office du travail	514,798	18	277,490	15	237,308	03	—	—
1,629,336	81	4,599,664	J. Police des denrées alimentaires . . .	7,135,183	17	3,695,761	96	3,439,421	21	—	—
87,520	70	94,539	K. Poids et mesures	126,689	60	42,459	35	84,230	25	—	—
12,654	55	13,821	L. Police du feu	10,923	35	78	60	10,844	75	—	—
11,983	75	12,000	M. Orientation professionnelle et patronage des apprentis	12,307	05	—	—	12,307	05	—	—
33,390	—	37,535		55,684	—	21,399	—	34,285	—	—	—
3,113,484	27	6,098,465		9,740,253	78	4,806,243	01	4,934,010	77	—	—
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 1,164,454. 23											
IX b. Service sanitaire											
A. Frais d'administration											
2,528	05	3,000	1. Collège de santé, examens et inspections	6,965	05	3,553	60	3,411	45	—	—
16,273	20	16,273	2. Traitements des fonctionnaires	16,273	20	—	—	16,273	20	—	—
7,508	—	7,508	3. Traitement de l'employé	8,031	90	511	50	7,520	40	—	—
3,002	35	3,000	4. Frais de bureau	3,932	25	930	—	3,002	25	—	—
1,200	—	1,200	5. Loyers	1,200	—	—	—	1,200	—	—	—
30,511	60	30,981		36,402	40	4,995	10	31,407	30	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
IX b. Service sanitaire											
B. Service sanitaire en général											
71,566	32	20,000	1. Frais généraux	70,720	55	92,639	20	—	—	21,918	65
970	75	1,000	2. Vaccinations	1,076	90	242	50	834	40	—	—
416,874	—	417,000	3. Subventions aux hôpitaux de district	428,145	—	—	—	428,145	—	—	—
17,000	—	17,000	4. Subventions aux établissements sanitaires spéciaux	17,000	—	—	—	17,000	—	—	—
350,931	60	283,000	5. Subvention à l'Hôpital de l'Ile . . .	282,808	20	—	—	282,808	20	—	—
50,000	—	50,000	6. Extension du service public des aliénés	50,000	—	—	—	50,000	—	—	—
202,182	—	303,273	7. Mesures propres à prévenir et combattre la tuberculose	804,348	45	501,075	45	303,273	—	—	—
71,375	—	69,125	8. Hôpital de l'Ile, aide financière . . .	69,125	—	—	—	69,125	—	—	—
3,500	—	3,500	9. Union cantonale des samaritains, subside	3,500	—	—	—	3,500	—	—	—
1,041,267	03	1,123,898		1,726,724	10	593,957	15	1,132,766	95	—	—
C. Maternité											
121,739	35	128,327	1. Administration	129,269	60	4,623	15	124,646	45	—	—
5,358	10	5,000	2. Enseignement	5,217	70	—	—	5,217	70	—	—
143,007	70	133,878	3. Nourriture	162,793	35	4,167	05	158,626	30	—	—
169,740	15	171,470	4. Frais généraux	190,925	50	23,683	70	167,241	80	—	—
24	15	—	5. Polyclinique gynécologique	19,869	25	19,946	10	—	—	76	85
1,487	15	3,500	6. Laboratoire de radiographie	6,102	40	2,846	35	3,256	05	—	—
90,000	—	90,000	7. Installation diagnostique «Röntgen»	90,000	—	—	—	90,000	—	—	—
150,876	45	150,000	8. Loyer	856	30	158,496	05	—	—	157,639	75
11,398	75	9,000	9. Pensions des femmes en traitement .	1,401	80	11,600	—	—	—	10,198	20
10,750	—	10,000	10. Pensions des élèves sages-femmes . .	—	—	9,400	—	—	—	9,400	—
9,876	40	—	11. Pensions des élèves gardes-malades .	488	25	8,987	50	—	—	8,499	25
—	—	45,500	12. Augmentation et diminutions à l'inventaire	45,500	—	—	—	45,500	—	—	—
348,406	70	408,675		652,424	15	243,749	90	408,674	25	—	—
D. Cours d'instruction des sages-femmes											
2,728	10	2,500	1. Indemnités de subsistance et de déplacement	92	90	—	—	92	90	—	—
2,728	10	2,500		92	90	—	—	92	90	—	—
E. Maison de santé de la Waldau											
605,474	60	621,400	1. Administration	660,830	46	25,085	20	635,745	26	—	—
4,395	21	4,500	2. Enseignement et culte	4,468	01	16	60	4,451	41	—	—
418,871	63	404,300	3. Nourriture	454,903	58	27,475	65	427,427	93	—	—
356,572	25	318,000	4. Frais généraux	390,568	33	70,409	—	320,159	33	—	—
61,802	—	60,000	5. Loyers	72,008	25	12,253	50	59,754	75	—	—
28,024	05	30,000	6. Industries	114,056	35	161,175	80	—	—	47,119	45
39,684	22	10,000	7. Exploitation agricole	268,578	77	307,668	37	—	—	39,089	60
38,873	15	—	8. Augmentations et diminut. à l'inventaire	64,186	40	18,845	50	45,340	90	—	—
1,068,053	33	1,039,000	9. Pensions	170,536	85	1,250,363	20	—	—	1,079,826	35
64,457	17	65,200	10. Subvention du fonds de la Waldau .	—	—	63,551	57	—	—	63,551	57
208,023	77	264,000		2,200,137	—	1,936,844	39	263,292	61	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Canton de Berne — Compte général pour 1937													
Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		
					brutes				nettes				
Fr.	Ct.	Fr.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
Administration courante													
X a. Travaux publics													
A. Frais d'administration de la Direction et du service des bâtiments													
1. Administration centrale:													
54,800	30	55,390	a. Traitements des fonctionnaires. . .		53,057	75	—	—	53,057	75	—	—	
59,746	80	59,900	b. Traitements des employés.		59,885	10	—	—	59,885	10	—	—	
15,009	75	15,000	c. Frais de bureau et de déplacement		17,027	85	2,028	50	14,999	35	—	—	
5,500	—	5,500	d. Loyers		5,500	—	—	—	5,500	—	—	—	
2. Service des bâtiments:													
46,966	90	47,220	a. Traitements du personnel.		47,345	70	—	—	47,345	70	—	—	
3,628	80	3,600	b. Frais de bureau et de déplacement		3,854	45	—	—	3,854	45	—	—	
185,652	55	186,610			186,670	85	2,028	50	184,642	35	—	—	
B. Service des arrondissements													
62,045	90	60,520	1. Traitements des ingénieurs d'arrondissement		62,223	15	3,500	—	58,723	15	—	—	
91,771	20	92,575	2. Traitements des employés		100,445	80	7,200	—	93,245	80	—	—	
17,965	95	18,000	3. Frais de bureau et de déplacement .		41,625	55	23,622	45	18,003	10	—	—	
8,350	—	8,350	4. Loyers		8,350	—	—	—	8,350	—	—	—	
180,133	05	179,445			212,644	50	34,322	45	178,322	05	—	—	
C. Entretien des bâtiments de l'Etat													
359,998	50	360,000	1. Bâtiments de l'administration		422,565	25	62,563	85	360,001	40	—	—	
126,005	55	126,000	2. Bâtiments curiaux		136,544	95	10,536	40	126,008	55	—	—	
4,736	70	5,000	3. Eglises		4,952	70	—	—	4,952	70	—	—	
4,457	80	4,500	4. Places publiques		4,497	70	—	—	4,497	70	—	—	
21,999	90	22,000	5. Bâtiments d'exploitation rurale . . .		21,999	60	—	—	21,999	60	—	—	
1,693	65	20,000	6. Rachat de l'entretien de bâtiments curiaux		12,253	10	—	—	12,253	10	—	—	
518,892	10	537,500			602,813	30	73,100	25	529,713	05	—	—	

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
X a. Travaux publics											
D. Constructions nouvelles de bâtiments											
1. Constructions diverses:											
A. Crédits approuvés:											
305,000	—	220,000	1. Berne, Maternité cantonale, pavillon d'isolement	40,000	—	—	—	40,000	—	—	—
			2. Schlosswil, Château, transformations	100,000	—	—	—	100,000	—	—	—
			3. Berne, Ecole vétérinaire, clinique chirurgicale et salle d'opération	80,000	—	—	—	80,000	—	—	—
				220,000	—	—	—	220,000	—	—	—
B. Constructions nouvelles; transformations:											
84,901	20	170,000	1. Sites bernois, études de projets . .	20,620	75	—	—	20,620	75	—	—
			2. Berne, édifices cantonaux, objets divers	277	70	—	—	277	70	—	—
			3. Berne, Institut de chimie, extension	50,000	—	—	—	50,000	—	—	—
			4. Pénitencier de Thorberg, grange, reconstruction	10,000	—	—	—	10,000	—	—	—
			5. Berne, Institut de physiologie, renouvellements	50,000	—	—	—	50,000	—	—	—
			6. St-Jean, nouvelles constructions, écurie	27,100	—	—	—	27,100	—	—	—
			7. Berne, Maternité cantonale, chaudière électrique	10,000	—	—	—	10,000	—	—	—
			8. Laupen, château; réédification des dépendances	2,000	—	—	—	2,000	—	—	—
389,901	20	390,000		389,998	45	—	—	389,998	45	—	—
2. Maisons de santé:											
156,294	20	100,000	} 1. Restaurations et agrandissements . .	11,805	20	11,805	20	—	—	—	—
156,294	20	100,000									
—	—	—	2. Waldau, maison de santé, canalisation	659	05	659	05	—	—	—	—
389,901	20	390,000		402,462	70	12,464	25	389,998	45	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
X a. Travaux publics											
E. Entretien des ponts et chaussées											
2,006,000	10	1,694,000	1. Traitements des cantonniers	1,992,142	05	298,142	05	1,694,000	—	—	—
850,000	22	650,000	2. Entretien des routes	713,216	36	63,159	25	650,057	11	—	—
592,210	95	350,000	3. Travaux de réfection et digues . .	999,622	70	116,124	10	883,498	60	—	—
2,107	68	2,300	4. Assurance immobilière	2,058	69	—	—	2,058	69	—	—
31,987	20	32,000	5. Service des automobiles	50,925	75	18,925	75	32,000	—	—	—
4,937,456	30	3,500,000	6. Taxe des automobiles et des moto-	5,431,789	05	5,508,904	50	—	—	77,115	45
5,077,036	41	3,500,000	cycles								
1,804,503	85	1,000,000	7. Part aux droits sur la benzine . .	1,859,639	24	1,673,098	80	186,540	44	—	—
1,671,437	40	1,000,000	8. Report des dépenses en moins du pro-	77,115	45	—	—	77,115	45	—	—
139,580	11		duit de la taxe des automobiles et des								
			motocycles								
133,066	45		9. Report des dépenses en plus de la	—	—	186,540	44	—	—	186,540	44
			part aux droits sur la benzine . .								
3,482,306	15	2,728,300		11,126,509	29	7,864,894	89	3,261,614	40	—	—
F. Constructions nouvelles de ponts et chaussées											
224,999	80	125,000	1. Rothachen, renforcement des culées du pont	20,182	—	—	—	20,182	—	—	—
			2. Renforcement de ponts dans le IV ^e arrondissement	31,274	25	3,000	—	28,274	25	—	—
			3. Porrentruy-Chevenez, pont du Creugnat	4,587	55	—	—	4,587	55	—	—
			4. Boécourt-La Caquerelle, élargissement	8,000	—	—	—	8,000	—	—	—
			5. St-Ursanne-Soubey, mur de soutènement	6,070	50	—	—	6,070	50	—	—
			6. Corrections dans le V ^e arrondissement, frais d'actes	3,689	20	—	—	3,689	20	—	—
			7. Delémont-Develier, correction	1,946	45	—	—	1,946	45	—	—
			8. Gunten-Sigriswil, murs de soutènement	4,994	25	—	—	4,994	25	—	—
			9. Mülchi, transformation du pont	8,033	30	—	—	8,033	30	—	—
			10. Zug, reconstruction du pont	39,459	55	—	—	39,459	55	—	—
			11. Lyss, arsenal, clôture	550	—	—	—	550	—	—	—
			12. Corrections de routes et ponts dans le V ^e arrondissement	2,315	—	—	—	2,315	—	—	—
			13. Enggistein, reconstruction d'un mur de soutènement	6,970	65	—	—	6,970	65	—	—
			14. Ostermundigen-village, élargissement du pont	2,514	45	—	—	2,514	45	—	—
			15. Brugg, pont du canal, peinture	3,404	60	—	—	3,404	60	—	—
			16. Route du Grimsel, Hofbrücke	633	60	—	—	633	60	—	—
224,999	80	125,000	A reporter	144,625	35	3,000	—	141,625	35	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
X a. Travaux publics											
F. Constructions nouvelles de ponts et chaussées											
224,999	80	125,000	Report	144,625	35	3,000	—	141,625	35	—	—
			17. Steinbach-Thurnen-Strasse, correction Kreuzweg-Belp	6,000	—	—	—	6,000	—	—	—
			18. Tavannes-Tramelan, réfection de ponts	1,332	—	—	—	1,332	—	—	—
			19. Hof-Susten, transformation de murs de soutènement	4,997	95	—	—	4,997	95	—	—
			20. Biglen-Obergoldbach, assèchement	2,495	10	—	—	2,495	10	—	—
			21. Tüscherz, transformation de murs	4,267	30	—	—	4,267	30	—	—
			22. Schwarzenburg-Heitenried, murs de soutènement	5,500	—	—	—	5,500	—	—	—
			23. Aarberg-Radelfingen, murs de soutènement et transformation de ponts	7,778	85	—	—	7,778	85	—	—
			24. Brienz-Wilerbrücke, élargissement au Kielholz	3,479	35	—	—	3,479	35	—	—
			25. Rondchâtel, Passerelle sur voie	3,914	15	—	—	3,914	15	—	—
			26. Aeschi, canalisations	6,400	—	—	—	6,400	—	—	—
			27. Contrôle de ponts dans le III ^e arr.	571	50	—	—	571	50	—	—
			28. Bienne-Neuveville, trottoir	35,000	—	—	—	35,000	—	—	—
			29. Lyss, nouveau hangar à outils	1,640	—	—	—	1,640	—	—	—
			30. Constructions nouvelles de ponts et chaussées, mise en compte	—	—	100,000	—	—	—	100,000	—
224,999	80	125,000		228,001	55	103,000	—	125,001	55	—	—
G. Travaux hydrauliques											
1. Travaux hydrauliques:											
908,809	50	650,000	1. Ecluses de l'Aar à Thoun et Unterseen, entretien	47,478	60	—	—	47,478	60	—	—
			2. Frais divers	21,073	33	2,785	—	18,288	33	—	—
			3. Schwarzwasser et affluents, consolidations urgentes	130,821	05	130,982	50	—	—	161	45
			4. Emme et affluents, travaux de l'Etat	5,511	25	22,016	70	—	—	16,505	45
			5. Emme, correction Kemmeriboden-frontière soleuroise	55,416	55	32,600	—	22,816	55	—	—
			6. Tscherzibach à Gsteig, endiguement, projet III	2,600	—	1,600	—	1,000	—	—	—
			7. Petite Simme à Zweisimmen, correction	2,700	—	2,500	—	200	—	—	—
			8. Pont de la Sarine à Laupen, consolidation des culées	2,000	—	—	—	2,000	—	—	—
908,809	50	650,000	A reporter	267,600	78	192,484	20	75,116	58	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
Fr.		Fr.		brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
X a. Travaux publics											
G. Travaux hydrauliques											
908,809	50	650,000	Report	267,600	78	192,484	20	75,116	58	—	—
			9. Lamm bach et Schwandenbach, endiguement, projet VII	5,944	—	5,944	—	—	—	—	—
			10. Jassbach à Röthenbach, endiguement	1,400	—	1,300	—	100	—	—	—
			11. Aare-correction au Schwäbis, Thoune	10,920	—	10,920	—	—	—	—	—
			12. Turbach à Gstaad, endiguement, projet III	8,770	—	8,770	—	—	—	—	—
			13. Lamm- et Schwandenbach à Brienz, endiguement, projet VI	10,434	—	10,434	—	—	—	—	—
			14. Lauenengraben à Hohfluh, endiguement, projet III	10,250	—	10,250	—	—	—	—	—
			15. Röthenbach, endiguement à Röthenbach et Eggiwil	2,900	—	2,900	—	—	—	—	—
			16. Zug et affluents à Eriz, endiguement	9,192	25	4,800	—	4,392	25	—	—
			17. Weisse Lutschine, Stechelberg-Lauterbrunnen, correction, projet III . . .	12,148	75	7,100	—	5,048	75	—	—
			18. Jassbach, le long de la route Linden-Röthenbach	5,918	30	4,700	—	1,218	30	—	—
			19. Torrents au Stechelberg, endiguement	6,177	—	3,800	—	2,377	—	—	—
			20. Lutschine, correction à Gündlischwand	2,997	40	2,600	—	397	40	—	—
			21. Lutschine Wilderswil-lac de Brienz, correction	2,088	50	900	—	1,188	50	—	—
			22. Tunnelgraben à Gstaad, endiguement	945	—	—	—	945	—	—	—
			23. Birse, correction à Moutier, II ^e lot .	23,000	—	11,600	—	11,400	—	—	—
			24. Aar, correction de Runtigen-Aarberg à Niederried	4,283	15	2,600	—	1,683	15	—	—
			25. Aar et Zug, correction à Thoune-Uttigen, projet X	24,210	—	8,000	—	16,210	—	—	—
			26. Turbach à Gstaad, endiguement, projet IV	10	—	—	—	10	—	—	—
			27. Kander à Kandersteg, perrés	2,403	30	—	—	2,403	30	—	—
			28. Sarine, correction, frontière fribourgeoise et Aar	29,065	—	11,300	—	17,765	—	—	—
			29. Diessbach et affluents, endiguement .	3,200	—	3,200	—	—	—	—	—
			30. Singine, correction Schwarzwasser-Sarine	19,028	90	11,000	—	8,028	90	—	—
			31. Aar au Schwäbis à Thoune, entretien du barrage	3,003	20	—	—	3,003	20	—	—
			32. Weisse Lutschine, Sandweid-Steinschlag	3,907	65	3,100	—	807	65	—	—
			33. Schwarze Lutschine à Grindelwald, correction, projet II	11,424	80	4,000	—	7,424	80	—	—
			34. Suldbach à Mühlenen, endiguement, projet II	51,692	40	49,000	—	2,692	40	—	—
			35. Engstligen- et Allenbach à Adelboden, endiguement III	15,400	—	9,100	—	6,300	—	—	—
908,809	50	650,000	A reporter	548,314	38	379,802	20	168,512	18	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
X a. Travaux publics											
G. Travaux hydrauliques											
908,809	50	650,000	Report	548,314	38	379,802	20	168,512	18	—	—
			36. Innerer Seitenbach à Lenk, endiguement, projet III	6,900	—	6,300	—	600	—	—	—
			37. Schwarzwasser, endiguement aux Stössen	15,000	—	15,000	—	—	—	—	—
			38. Tiefengraben, endiguem. à Wattenwil	7,373	90	3,900	—	3,473	90	—	—
			39. Kalte Sense, endiguement	18,062	45	8,800	—	9,262	45	—	—
			40. Bachlibach au Kiental, endiguement, projet II	4,700	95	4,400	—	300	95	—	—
			41. Simme, correction Oey-Wimmis	32,020	65	13,900	—	18,120	65	—	—
			42. Kirrel, correction	128	05	—	—	128	05	—	—
			43. Marchgraben à Adelboden, endiguement, projet II	—	—	1,775	95	—	—	1,775	95
			44. Simme, correction à Brodhüsi, projet III	2,958	65	1,600	—	1,358	65	—	—
			45. Lüttschine à Wilderswil, protection des rives	4,699	30	—	—	4,699	30	—	—
			46. Gürbe, endiguement en montagne, travaux complémentaires	5,700	—	7,100	—	—	—	1,400	—
			47. Aar, Schützenfahr-Elfenau, digues	2,487	10	—	—	2,487	10	—	—
			48. Kander, correction au pont de Spiez-wiler	706	75	360	—	346	75	—	—
			49. Lac de Brienz, protection des rives entre Bolauen et Brienz	576	—	—	—	576	—	—	—
			50. Holzetbach à Därligen, correction	6,000	—	3,000	—	3,000	—	—	—
			51. Simme, correction à Boltigen, projet IX	6,000	—	4,000	—	2,000	—	—	—
			52. Emme, affluents de gauche le long de la route Eggiwil-Schangnau	14,790	90	—	—	14,790	90	—	—
			53. Nidau, nouveau barrage	312,970	—	—	—	312,970	—	—	—
			54. Trub et affluents, endiguement à Trub	1,324	45	—	—	1,324	45	—	—
			55. Gohl et affluents, endiguement à Langnau	1,132	65	—	—	1,132	65	—	—
			56. Aeussere Aare à Thoune, renforcement du radier	5,016	80	2,508	—	2,508	80	—	—
			57. Kleine Simme à Zweisimmen, endiguement au Grubi	—	—	2,600	—	—	—	2,600	—
			58. Engstligen à Frutigen, correction, projet VII	4,700	—	2,100	—	2,600	—	—	—
			59. Schwarzwasser, endiguement à Lindenschbach-Rütiplötsch	2,671	15	30,700	—	—	—	28,028	85
			60. Simme, correction Gwatt-Hofbrücke, à Zweisimmen	15,000	—	9,200	—	5,800	—	—	—
			61. Hirschengraben à Oberried, transformation des digues	9,981	95	4,537	—	5,444	95	—	—
			62. Ortbachgraben, endiguement	63	—	63	—	—	—	—	—
			63. Emme, correction, IV ^e section et Färzbach	4,200	—	4,000	—	200	—	—	—
			64. Grüne, correction à Lützelflüh	2,074	—	1,900	—	174	—	—	—
908,809	50	650,000	A reporter	1,035,553	08	507,546	15	528,006	93	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
X a. Travaux publics											
G. Travaux hydrauliques											
908,809	50	650,000	Report	1,035,553	08	507,546	15	528,006	93	—	—
			65. Rüegsaubach, à Rüegsau, endiguement, II ^e étape	4,348	10	2,100	—	2,248	10	—	—
			66. Ursenbach, correction	5,528	30	2,800	—	2,728	30	—	—
			67. Kapfbach à St. Stephan, endiguement, projet III	13	60	—	—	13	60	—	—
			68. Fischbach, endiguement à Hasle . . .	6,802	—	3,900	—	2,902	—	—	—
			69. Lombach, endiguement à Unterseen, projet XVI	17,000	—	9,300	—	7,700	—	—	—
			70. Sorne entre Berlincourt et Undervelier, renforcement	5,315	60	—	—	5,315	60	—	—
			71. Hirscherengraben à Oberried, transformation des digues, projet II . . .	6,493	80	2,886	—	3,607	80	—	—
			72. Hirsigraben à Schwarzenegg, endiguement, projet IV	2,300	—	1,100	—	1,200	—	—	—
			73. Hasle-Aare, Meiringen-lac de Brienz, entretien	1,868	—	—	—	1,868	—	—	—
			74. Jaunbach à Abländschen, endiguement II	2,000	—	2,000	—	—	—	—	—
			75. Lauenengraben, endiguement à la Hohfluh, projet IV	300	80	—	—	300	80	—	—
			76. Zulg à Steffisburg, en amont de la Müllerschwelle, projet VII	1,750	—	850	—	900	—	—	—
			77. Kander, correction Marchstein-Kien, projet III	744	—	744	—	—	—	—	—
			78. Aar à la Tönende Fluh, consolidation des fondations	506	30	—	—	506	30	—	—
			79. Rauss à Crémines, protection des rives	6,555	45	—	—	6,555	45	—	—
			80. Birse à Malleray, protection des rives	1,562	35	—	—	1,562	35	—	—
			81. Vendline, correction entre Bonfol et Vendlincourt	1,500	—	—	—	1,500	—	—	—
			82. Ruisseau de Cornol, protection des rives	8,014	—	—	—	8,014	—	—	—
			83. Suze, correction à Cortébert, I ^{er} lot .	1,697	90	—	—	1,697	90	—	—
			84. Suze, correction à Frinvilier	707	40	—	—	707	40	—	—
			85. Singine, endiguement à Guggersbach	3,311	—	1,884	—	1,427	—	—	—
			86. Rothachen, endiguement	5,476	05	8,050	—	—	—	2,573	95
			87. Twannbach à Douanne, murs des rives	3,012	35	—	—	3,012	35	—	—
			88. Ilfis, correction Emmenmatt-Kröschenbrunnen	8,039	30	—	—	8,039	30	—	—
			89. Sarine, arrondissement inférieur, obl. diguières privées	10,890	—	—	—	10,890	—	—	—
			90. Kurzeneigraben, endiguement à Sumiswald	3,496	45	—	—	3,496	45	—	—
			91. Ruisseau de Cornol à Alle, trav. compl.	3,750	—	—	—	3,750	—	—	—
			92. Suze, correction à Cortébert, II ^e lot .	1,200	—	—	—	1,200	—	—	—
			93. Sund- et Birrenggraben, endiguement au Beatenberg, projet	600	—	—	—	600	—	—	—
			94. Seltenbach, endiguement à Trub . . .	1,650	—	—	—	1,650	—	—	—
			95. Biembach, endiguement à Hasle . . .	700	—	—	—	700	—	—	—
908,809	50	650,000	A reporter	1,152,685	83	543,160	15	609,525	68	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
X a. Travaux publics											
G. Travaux hydrauliques											
908,809	50	650,000	Report	1,152,685	83	543,160	15	609,525	68	—	—
			96. Emme, affluents de gauche entre Rebloch et Rebenbrücke	5,106	—	—	—	5,106	—	—	—
			97. Mühlebach à Langnau, endiguement	100	—	—	—	100	—	—	—
			98. Gräbli du Löffelgraben, endiguement à Langnau.	1,720	—	—	—	1,720	—	—	—
			99. Zinggengraben, endiguement à Trub	2,733	—	—	—	2,733	—	—	—
			100. Twärengraben, endiguement à Trub	1,140	—	—	—	1,140	—	—	—
			101. Röthenbach et affluents à la Waldmatt et Schineggswand	1,388	60	—	—	1,388	60	—	—
			102. Kiene au Kiental, endiguement . . .	900	—	—	—	900	—	—	—
			103. Grüne, endiguement à Sumiswald .	1,000	—	—	—	1,000	—	—	—
			104. Lüssel, correction à Brislach . . .	1,711	90	—	—	1,711	90	—	—
			105. Iffigenbach à Pöschienried, protection des rives	996	75	—	—	996	75	—	—
			106. Sorne dans les Gorges du Pischoux, murs de soutènement	7,378	90	—	—	7,378	90	—	—
			107. Lengnau-Dorfbach, correction . . .	15,300	—	—	—	15,300	—	—	—
			108. Kirel, correction à Oey-Latterbach .	1,000	—	—	—	1,000	—	—	—
908,809	50	650,000		1,193,160	98	543,160	15	650,000	83	—	—
8,990		9,000	2. Traitements des barragistes et des digueurs	12,314	20	3,313	80	9,000	40	—	—
320,984	85	67,000	} 3. Correction des eaux du Jura, entretien des canaux	138,055	05	138,055	05	—	—	—	—
320,984	85	67,000									
43,850	—	43,850	4. Correction des eaux du Jura, fonds d'endiguement, versement	43,850	—	—	—	43,850	—	—	—
961,649	50	702,850		1,387,380	23	684,529	—	702,851	23	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
X b. Chemins de fer, navigation et aviation											
12,183	60	12,184	1. Traitement du chef de service	12,183	60	—	—	12,183	60	—	—
5,637	—	5,638	2. Traitement de l'employée	5,637	—	—	—	5,637	—	—	—
2,255	25	2,250	3. Frais de bureau et de déplacement . .	2,328	25	54	90	2,273	35	—	—
500	—	500	4. Loyer	500	—	—	—	500	—	—	—
7,035	10	7,000	5. Frais de la police de la navigation . .	6,999	85	—	—	6,999	85	—	—
14,510	70	10,000	6. Emoluments de concessions	—	—	16,069	20	—	—	16,069	20
5,000	—	5,200	7. Subventions à des entreprises de navigation	5,200	—	—	—	5,200	—	—	—
30,000	—	30,000	8. Société d'aviation de Berne, subvention	30,000	—	—	—	30,000	—	—	—
4	10	1,000	9. Subventions à d'autres entreprises de transport et frais d'études de projets	1,157	75	500	—	657	75	—	—
30,000	—	30,000	10. Sociétés de développement, subventions	30,000	—	—	—	30,000	—	—	—
5,000	—	5,000	11. Office fédéral du tourisme, subvention	5,000	—	—	—	5,000	—	—	—
—	—	100,000	12. Aide aux Chemins de fer dans la gène	29,870	01	—	—	29,870	01	—	—
83,104	35	188,772		128,876	46	16,624	10	112,252	36	—	—
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 76,519.64											
XI. Emprunts											
A. Remboursements et intérêts											
1. Remboursement du capital:											
1,215,000	—	1,251,000	a. Emprunt de 1895, fr. 21,379,500, 3 %	1,251,000	—	—	—	1,251,000	—	—	—
361,000	—	373,000	b. Emprunt de 1900, fr. 13,692,000, 3 ½ %	373,000	—	—	—	373,000	—	—	—
293,500	—	303,500	c. Emprunt de 1906, fr. 15,682,500, 3 ½ %	303,500	—	—	—	303,500	—	—	—
340,500	—	354,000	d. Emprunt de 1911, fr. 26,065,500, 4 %	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	333,000	e. Emprunt de 1930, fr. 9,681,000, 4 ½ %	333,000	—	—	—	333,000	—	—	—
2. Intérêts:											
677,835	—	641,385	a. Emprunt de 1895, fr. 21,379,500, 3 %	641,385	—	—	—	641,385	—	—	—
491,855	—	479,220	b. Emprunt de 1900, fr. 13,692,000, 3 ½ %	479,220	—	—	—	479,220	—	—	—
554,023	75	543,576	c. Emprunt de 1906, fr. 15,682,500, 3 ½ %	543,576	25	—	—	543,576	25	—	—
1,056,240	—	1,042,620	d. Emprunt de 1911, fr. 26,065,500, 4 %	911,041	50	—	—	911,041	50	—	—
1,125,000	—	1,125,000	e. Emprunt de 1923, fr. 25,000,000, 4 ½ %	463,117	50	—	—	463,117	50	—	—
712,500	—	712,500	f. Emprunt de 1927, fr. 15,000,000, 4 ¾ %	712,500	—	—	—	712,500	—	—	—
442,822	50	428,152	g. Emprunt de 1930, fr. 9,681,000, 4 ½ %	428,152	50	—	—	428,152	50	—	—
1,000,000	—	1,000,000	h. Emprunt de 1930, fr. 25,000,000, 4 %	1,000,000	—	—	—	1,000,000	—	—	—
1,560,000	—	1,560,000	i. Emprunt de 1931, fr. 39,000,000, 4 %	1,560,000	—	—	—	1,560,000	—	—	—
490,000	—	490,000	k. Emprunt de 1933, fr. 14,000,000, 3 ½ %	490,000	—	—	—	490,000	—	—	—
960,000	—	960,000	l. Emprunt de 1933, fr. 24,000,000, 4 %	960,000	—	—	—	960,000	—	—	—
800,000	—	800,000	m. Emprunt de 1934, fr. 20,000,000, 4 %	800,000	—	—	—	800,000	—	—	—
480,000	—	480,000	n. Emprunt de 1935, fr. 12,000,000, 4 %	480,000	—	—	—	480,000	—	—	—
312,791	60	855,000	o. Emprunt de 1936, fr. 20,000,000, 4-4 ½ %	855,000	—	—	—	855,000	—	—	—
—	—	—	p. Emprunt de 1937, fr. 25,000,000, 3 ½ %	437,500	—	—	—	437,500	—	—	—
12,873,067	85	13,731,953		13,021,992	75	—	—	13,021,992	75	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
					brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XI. Emprunts												
B. Frais des emprunts												
52,109	28	45,000	1. Provisions et frais de transport . . .		88,775	22	—	—	88,775	22	—	—
6,286	85	7,000	2. Frais d'annonces et d'impression . .		8,921	35	—	—	8,921	35	—	—
150,000	—	150,000	3. Frais des emprunts de 1930, 1931 et 1933, amortissement		150,000	—	—	—	150,000	—	—	—
208,396	13	202,000			247,696	57	—	—	247,696	57	—	—
12,873,067	85	13,731,953	A. Remboursements et intérêts		13,021,992	75	—	—	13,021,992	75	—	—
208,396	13	202,000	B. Frais des emprunts		247,696	57	—	—	247,696	57	—	—
13,081,463	98	13,933,953			13,269,689	32	—	—	13,269,689	32	—	—
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 664,263. 68												
XII. Finances												
A. Frais d'administration de la Direction des finances et des domaines												
13,295	80	11,621	1. Traitement du secrétaire		10,420	80	—	—	10,420	80	—	—
10,345	50	10,507	2. Traitements des employés		10,506	45	—	—	10,506	45	—	—
4,395	88	4,500	3. Frais de bureau et de déplacement .		4,843	75	343	75	4,500	—	—	—
3,500	—	6,000	4. Loyers		6,000	—	—	—	6,000	—	—	—
1,269	40	900	5. Frais judiciaires		2,341	70	541	70	1,800	—	—	—
36,411	30	38,000	6. Service des maisons n° 12 de la place de la Cathédrale		39,359	20	179	10	39,180	10	—	—
69,217	88	71,528			73,471	90	1,064	55	72,407	35	—	—
B. Contrôle cantonal des finances												
31,972	35	32,343	1. Traitements des fonctionnaires . . .		32,305	95	—	—	32,305	95	—	—
48,236	85	48,561	2. Traitements des employés		48,562	80	—	—	48,562	80	—	—
1,789	35	2,000	3. Frais de bureau et de déplacement .		1,916	05	4	80	1,911	25	—	—
10,336	60	3,000	4. Frais d'impression et de reliure . . .		4,744	85	138	10	4,606	75	—	—
24,999	15	24,000	5. Frais du service des chèques postaux		25,367	10	—	—	25,367	10	—	—
2,000	—	2,500	6. Loyers		2,500	—	—	—	2,500	—	—	—
119,334	30	112,404			115,396	75	142	90	115,253	65	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XII. Finances											
C. Inspectorat des finances											
38,953	05	39,385	1. Traitements des fonctionnaires . . .	38,769	10	—	—	38,769	10	—	—
31,784	—	31,938	2. Traitements des employés . . .	32,058	—	—	—	32,058	—	—	—
8,389	60	9,000	3. Frais de bureau et de déplacement .	16,411	10	8,500	—	7,911	10	—	—
2,500	—	5,000	4. Frais d'impression et de reliure . .	4,419	55	167	90	4,251	65	—	—
		2,500	5. Loyers	2,500	—	—	—	2,500	—	—	—
81,626	65	87,823		94,157	75	8,667	90	85,489	85	—	—
D. Statistique											
9,403	80	12,424	1. Traitement du chef de service . . .	9,393	30	—	—	9,393	30	—	—
41,580	60	38,200	2. Traitements des employés . . .	77,177	10	23,438	75	53,738	35	—	—
15,656	45	26,000	3. Frais de bureau et d'impression . .	34,524	05	21,031	70	13,492	35	—	—
3,000	—	3,000	4. Loyer	3,000	—	—	—	3,000	—	—	—
69,640	85	79,624		124,094	45	44,470	45	79,624	—	—	—
E. Recettes de district											
128,585	10	129,488	1. Traitements des receveurs . . .	137,750	80	8,858	90	128,891	90	—	—
167,233	25	170,651	2. Traitements des employés . . .	179,842	90	834	45	179,008	45	—	—
53,454	15	40,000	3. Frais de bureau	52,044	58	252	55	51,792	03	—	—
7,787	50	7,700	4. Loyers	7,850	—	—	—	7,850	—	—	—
357,060	—	347,839		377,488	28	9,945	90	367,542	38	—	—
F. Caisse de prévoyance											
1,583,332	18	1,990,000	1. Subvention de l'Etat	2,013,264	75	73,459	95	1,939,804	80	—	—
1,583,332	18	1,990,000		2,013,264	75	73,459	95	1,939,804	80	—	—
G. Assurance mobilière											
3,784	25	3,200	1. Primes	3,603	20	—	—	3,603	20	—	—
3,784	25	3,200		3,603	20	—	—	3,603	20	—	—
A. Frais d'administration de la Direction des finances et des domaines . . .											
69,217	88	71,528		73,471	90	1,064	55	72,407	35	—	—
119,334	30	112,404	B. Contrôle cantonal des finances . .	115,396	75	142	90	115,253	85	—	—
81,626	65	87,823	C. Inspectorat des finances . . .	94,157	75	8,667	90	85,489	85	—	—
69,640	85	79,624	D. Statistique	124,094	45	44,470	45	79,624	—	—	—
357,060	—	347,839	E. Recettes de district	377,488	28	9,945	90	367,542	38	—	—
1,583,332	18	1,990,000	F. Caisse de prévoyance	2,013,264	75	73,459	95	1,939,804	80	—	—
3,784	25	3,200	G. Assurance mobilière	3,603	20	—	—	3,603	20	—	—
2,283,996	11	2,692,418		2,801,477	08	137,751	65	2,663,725	43	—	—
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 28,692.57											

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XIII. Agriculture											
A. Frais d'administration de la Direction											
7,107	60	7,108	1. Traitement du secrétaire	10,805	10	3,698	—	7,107	10	—	—
73,990	50	73,878	2. Traitements des employés	74,031	10	1,151	10	72,880	—	—	—
4,154	66	4,500	3. Frais de bureau et de déplacement .	6,024	15	1,484	—	4,540	15	—	—
			4. Vétérinaire cantonal:								
5,608	20	5,609	a. Traitement	11,216	40	5,608	20	5,608	20	—	—
2,999	15	3,000	b. Frais de bureau et de déplacement	2,967	75	—	—	2,967	75	—	—
4,100	—	4,100	5. Loyer	4,100	—	—	—	4,100	—	—	—
97,960	11	98,195		109,144	50	11,941	30	97,203	20	—	—
B. Economie rurale											
1. Encouragements à l'agriculture:											
42,683	60	45,000	a. Encouragements en général	81,918	10	38,950	10	42,968	—	—	—
27,997	90	28,000	b. Encouragements à la viticulture . .	49,866	55	32,021	95	17,844	60	—	—
14,995	65	15,000	c. Mesures contre les ennemis de l'agri-								
			culture	16,275	15	1,429	10	14,846	05	—	—
2. Amendement des terres:											
6,767	65	6,486	a. Traitement de l'ingénieur agricole .	11,279	40	4,229	70	7,049	70	—	—
17,317	55	17,172	b. Traitements des aides	24,731	10	6,657	60	18,073	50	—	—
4,993	55	5,000	c. Frais de bureau et de déplacement	9,751	05	5,060	—	4,691	05	—	—
2,000	—	2,000	d. Loyer	2,000	—	—	—	2,000	—	—	—
500,006	45	500,000	e. Subventions pour l'amendement de								
			terres et la construction de chemins								
			de montagne.	886,187	10	386,187	10	500,000	—	—	—
53,963	15	54,000	3. Elève de l'espèce chevaline	285,447	60	231,208	65	54,238	95	—	—
231,754	35	218,000	4. Elève de l'espèce bovine	374,057	40	156,057	85	217,999	55	—	—
55,534	90	55,500	5. Elève du petit bétail	106,967	85	51,475	40	55,492	45	—	—
—	—	—	6. Restitutions de primes	7,629	50	7,629	50	—	—	—	—
73,988	85	100,000	7. Assurance contre la grêle, subventions	175,376	10	87,688	05	87,688	05	—	—
8. Assurance du bétail:											
850,915	50	254,313	a. Subventions de l'Etat	842,494	70	—	—	842,494	70	—	—
18,377	13		b. Contribution du fonds d'assurance								
			du bétail	—	—	18,377	13	—	—	18,377	13
391,039	20		c. Subventions de la Confédération . .	—	—	366,621	20	—	—	366,621	20
155,592	45		d. Patentes de marchands de bétail .	210	—	129,974	—	—	—	129,764	—
12,418	80		e. Traitements des employés	12,418	80	—	—	12,418	80	—	—
2,905	15		f. Frais de bureau et de déplacement	2,987	25	—	—	2,987	25	—	—
9. Ecole de maréchalierie:											
7,260	95	9,500	a. Cours	11,368	80	1,982	45	9,386	35	—	—
2,500	—	2,500	b. Loyer	2,500	—	—	—	2,500	—	—	—
1,342,995	22	1,312,471		2,903,466	45	1,525,549	78	1,377,916	67	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
					brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XIII. Agriculture												
C. Ecole d'agriculture de la Rütli												
1. Ecole:												
48,103	52	51,439	a. Enseignement		53,108	89	3,711	45	49,397	44	—	—
709	05	1,000	b. Expérimentations.		756	05	—	—	756	05	—	—
22,747	10	24,000	c. Administration		42,449	15	20,587	70	21,861	45	—	—
12,605	65	14,000	d. Nourriture		73,520	25	54,902	95	18,617	30	—	—
21,579	80	23,000	e. Frais généraux.		51,669	50	30,244	90	21,424	60	—	—
12,300	—	12,300	f. Loyer		12,300	—	—	—	12,300	—	—	—
5,880	—	6,000	g. Travaux des élèves		—	—	6,150	—	—	—	6,150	—
10,123	75	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire		8,249	85	4,786	50	3,463	35	—	—
13,750	—	10,000	i. Pensions des élèves		212	50	16,390	—	—	—	16,177	50
500	—	300	k. Bourses		250	—	—	—	250	—	—	—
19,106	75	19,500	l. Subvention de la Confédération . .		1,591	20	19,900	—	—	—	18,308	80
89,932	12	90,539			244,107	39	156,673	50	87,433	89	—	—
89,932	12	90,539	1. Ecole		244,107	39	156,673	50	87,433	89	—	—
815	37	5,000	2. Exploitation du domaine		114,229	05	115,846	70	—	—	1,617	65
3,532	65	3,000	3. Cidrerie		16,922	50	20,172	85	—	—	3,250	35
85,584	10	82,539			375,258	94	292,693	05	82,565	89	—	—
D. Ecole de laiterie de la Rütli												
1. Ecole:												
73,263	97	74,400	a. Enseignement		77,827	38	3,185	25	74,642	13	—	—
288	75	500	b. Expérimentations.		8,137	85	8,000	—	137	85	—	—
23,044	87	18,900	c. Administration		18,372	68	375	55	17,997	13	—	—
21,603	54	21,400	d. Nourriture		29,702	68	4,976	50	24,726	18	—	—
14,126	90	12,100	e. Frais généraux.		17,825	05	2,144	95	15,680	10	—	—
15,000	—	15,000	f. Loyer		15,000	—	—	—	15,000	—	—	—
674	—	—	g. Augmentations et diminut. à l'inventaire		994	—	2,489	—	—	—	1,495	—
36,785	—	35,500	h. Pensions des élèves		100	—	37,395	—	—	—	37,295	—
550	—	1,000	i. Bourses		300	—	—	—	300	—	—	—
28,486	35	30,000	k. Subvention de la Confédération . .		2,924	05	31,485	70	—	—	28,561	65
81,932	68	77,800			171,183	69	90,051	95	81,131	74	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XIII. Agriculture											
D. Ecole de laiterie de la Rütli											
2. Laiterie:											
321,417	10	377,700	a. Loyers et impôts	50,736	89	419,939	32	—	—	369,202	43
11,699	20	4,500	b. Entretien des bâtiments	115,848	70	137,306	80	—	—	21,458	10
6,147	33	8,000	c. Ustensiles et machines	10,575	82	1,356	15	9,219	67	—	—
280,962	70	340,000	d. Combustible et éclairage	324,736	55	1,465	15	323,271	40	—	—
12,282	25	12,500	e. Traitements et salaires	16,331	80	4,050	—	12,281	80	—	—
8,588	70	2,500	f. Frais divers	7,299	60	—	—	7,299	60	—	—
5,766	50	6,000	g. Achat de lait	7,903	95	1,858	—	6,045	95	—	—
6,499	80	8,000	h. Produits	16,788	85	9,831	80	6,957	05	—	—
2,243	90	1,700	i. Porcherie	2,328	70	—	—	2,328	70	—	—
5,368	24	6,000	k. Augmentations et diminut. à l'inventaire	5,030	50	972	35	4,058	15	—	—
8,558	—	—	l. Service d'automobile	1,607	—	3,117	—	—	—	1,510	—
8,000	—	8,000	m. Subvention de l'école	—	—	8,000	—	—	—	8,000	—
21,814	88	5,500		559,188	36	587,896	57	—	—	28,708	21
81,932	68	77,800	1. Ecole	171,183	69	90,051	95	81,131	74	—	—
21,814	88	5,500	2. Laiterie	559,188	36	587,896	57	—	—	28,708	21
60,117	80	72,300		730,372	05	677,948	52	52,423	53	—	—
E. Ecoles agricoles d'hiver											
1. Ecole agricole d'hiver de la Rütli:											
48,252	—	49,262	a. Enseignement	48,346	45	5,192	30	43,154	15	—	—
17,650	—	18,800	b. Administration	19,600	—	—	—	19,600	—	—	—
28,000	—	27,800	c. Nourriture	29,000	—	—	—	29,000	—	—	—
20,000	—	17,600	d. Frais généraux	20,900	—	—	—	20,900	—	—	—
12,000	—	12,000	e. Loyer	12,000	—	—	—	12,000	—	—	—
42,814	—	41,000	f. Pensions	35	—	44,450	—	—	—	44,415	—
1,950	—	1,500	g. Bourses	1,600	—	—	—	1,600	—	—	—
18,460	10	19,500	h. Subvention de la Confédération . .	1,116	65	16,500	—	—	—	15,383	35
66,577	90	66,462		132,598	10	66,142	30	66,455	80	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XIII. Agriculture											
E. Ecoles agricoles d'hiver											
2. Ecole agricole d'hiver de Schwand-Münsingen:											
85,094	40	89,900	a. Enseignement	90,860	64	6,933	85	83,926	79	—	—
529	—	650	b. Expérimentations.	716	70	153	30	563	40	—	—
39,725	70	38,000	c. Administration	44,772	95	4,341	65	40,431	30	—	—
17,738	70	11,850	d. Nourriture	57,859	66	39,635	10	18,224	56	—	—
11,998	30	16,500	e. Frais généraux.	36,354	25	20,798	55	15,555	70	—	—
19,200	—	19,200	f. Loyer	19,200	—	—	—	19,200	—	—	—
2,942	40	2,100	g. Travaux des élèves.	—	—	2,724	—	—	—	2,724	—
7,655	50	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire	6,466	—	5,924	50	541	50	—	—
36,850	—	34,500	i. Pensions.	532	20	40,750	—	—	—	40,217	80
850	—	1,400	k. Bourses	1,000	—	—	—	1,000	—	—	—
33,661	95	35,500	l. Subvention de la Confédération . .	—	—	31,000	—	—	—	31,000	—
109,337	25	105,400		257,762	40	152,260	95	105,501	45	—	—
5,313	36	500	m. Exploitation du domaine	103,816	91	104,742	51	—	—	925	60
104,023	89	104,900		361,579	31	257,003	46	104,575	85	—	—
3. Ecole agricole d'hiver de Langenthal:											
56,284	14	60,727	a. Enseignement	62,389	57	6,698	05	55,691	52	—	—
1,578	35	1,200	b. Expérimentations.	1,517	50	—	—	1,517	50	—	—
24,830	30	22,792	c. Administration	26,635	15	3,780	20	22,854	95	—	—
19,296	50	13,700	d. Nourriture	40,558	46	23,258	58	17,299	88	—	—
22,340	03	12,842	e. Frais généraux.	36,641	84	13,575	57	23,066	27	—	—
20,400	—	20,400	f. Loyer	20,400	—	—	—	20,400	—	—	—
—	—	—	g. Travaux des élèves.	—	—	—	—	—	—	—	—
11,390	04	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire	6,839	51	12,141	36	—	—	5,301	85
25,040	—	24,000	i. Pensions.	—	—	26,950	—	—	—	26,950	—
1,650	—	1,000	k. Bourses	1,700	—	—	—	1,700	—	—	—
19,490	35	26,481	l. Subvention de la Confédération . .	4,797	—	21,799	65	—	—	17,002	65
90,458	93	82,180		201,479	03	108,203	41	93,275	62	—	—
176	57	350	m. Exploitation du domaine	88,353	75	83,316	62	5,037	13	—	—
90,282	36	81,830		289,832	78	191,520	03	98,312	75	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XIII. Agriculture											
E. Ecoles agricoles d'hiver											
4. Ecole agricole d'hiver de Courtemelon:											
34,973	31	35,964	a. Enseignement	39,131	64	4,622	25	34,509	39	—	—
32	35	900	b. Expérimentations	488	20	38	50	449	70	—	—
21,799	80	21,403	c. Administration	24,146	80	2,544	40	21,602	40	—	—
9,403	99	15,000	d. Nourriture	36,981	75	22,391	80	14,589	95	—	—
4,654	75	11,425	e. Frais généraux	20,675	65	8,631	70	12,043	95	—	—
14,500	—	14,500	f. Loyer	17,000	—	2,500	—	14,500	—	—	—
—	—	—	g. Travaux des élèves	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire	11,376	40	11,225	02	151	38	—	—
14,725	—	14,000	i. Pensions	4,861	80	20,275	—	—	—	15,413	20
2,550	—	1,500	k. Bourses	2,500	—	—	—	2,500	—	—	—
12,754	80	17,000	l. Subvention de la Confédération . .	—	—	14,712	85	—	—	14,712	85
60,434	40	69,692		157,162	24	86,941	52	70,220	72	—	—
28,683	17	3,020	m. Exploitation du domaine	84,772	06	82,601	39	2,170	67	—	—
89,117	57	72,712		241,934	30	169,542	91	72,391	39	—	—
66,577	90	66,462	1. Ecole agricole d'hiver de la Rütli . .	132,598	10	66,142	30	66,455	80	—	—
104,023	89	104,900	2. Ecole agricole d'hiver de Schwand-Münsingen	361,579	31	257,003	46	104,575	85	—	—
90,282	36	81,830	3. Ecole agricole d'hiver de Langenthal .	289,832	78	191,520	03	98,312	75	—	—
89,117	57	72,712	4. Ecole agricole d'hiver de Courtemelon	241,934	30	169,542	91	72,391	39	—	—
350,001	72	325,904		1,025,944	49	684,208	70	341,735	79	—	—
F. Ecole d'économie alpestre de Brienz											
23,735	55	23,970	a. Enseignement	24,462	40	675	25	23,787	15	—	—
2,511	05	2,150	b. Expérimentations	3,361	30	1,735	—	1,626	30	—	—
9,842	45	9,700	c. Administration	13,219	50	3,443	—	9,776	50	—	—
4,237	15	4,825	d. Nourriture	14,604	—	9,517	90	5,086	10	—	—
1,906	25	2,620	e. Frais généraux	8,641	35	5,769	60	2,871	75	—	—
4,200	—	3,500	f. Loyer	3,500	—	—	—	3,500	—	—	—
174	50	200	g. Cours de vacher	645	20	420	—	225	20	—	—
250	20	—	h. Augmentations et diminut. à l'inventaire	423	30	716	40	—	—	293	10
7,800	—	6,600	i. Pensions	—	—	7,500	—	—	—	7,500	—
850	—	600	k. Bourses	1,000	—	—	—	1,000	—	—	—
9,394	40	10,140	l. Subvention de la Confédération . . .	434	85	10,226	95	—	—	9,792	10
280	40	—	m. Laiterie	22,996	—	22,666	70	329	30	—	—
30,292	75	30,825		93,287	90	62,670	80	30,617	10	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XIII. Agriculture											
G. Ecole cantonale d'horticulture d'Oeschberg											
58,595	15	60,606	a. Enseignement	61,953	60	3,561	95	58,391	65	—	—
111	—	300	b. Expérimentations	—	—	—	—	—	—	—	—
17,221	40	17,760	c. Administration	17,338	75	607	40	16,731	35	—	—
16,189	50	14,800	d. Nourriture	27,824	10	10,795	40	17,028	70	—	—
19,098	95	17,100	e. Frais généraux	20,550	35	2,306	30	18,244	05	—	—
18,000	—	18,000	f. Loyer	18,000	—	—	—	18,000	—	—	—
10,000	—	—	g. Travaux des élèves	—	—	10,000	—	—	—	10,000	—
6,447	20	—	h. Augment. et diminutions à l'inventaire	779	—	2,593	20	—	—	1,814	20
31,720	—	35,000	i. Pensions	—	—	31,650	—	—	—	31,650	—
—	—	600	k. Bourses	700	—	500	—	200	—	—	—
24,682	90	27,352	l. Subvention de la Confédération . . .	—	—	23,697	20	—	—	23,697	20
13,218	20	6,000	m. Jardin de l'école	20,280	95	6,381	85	13,899	10	—	—
14,176	07	11,500	n. Office central de l'arboriculture . . .	26,223	25	15,526	70	10,696	55	—	—
—	—	—	o. Office central d'horticulture	1,653	35	1,655	85	—	—	2	50
83,760	17	84,314		195,303	35	109,275	85	86,027	50	—	—
2,882	95	680	p. Exploitation du domaine	45,328	25	46,179	60	—	—	851	35
80,877	22	83,634		240,631	60	155,455	45	85,176	15	—	—
H. Ecoles ménagères											
1. Schwand-Münsingen:											
24,839	45	27,000	a. Enseignement	28,267	05	1,809	05	26,458	—	—	—
1,900	—	1,800	b. Administration	2,200	—	—	—	2,200	—	—	—
12,363	15	11,200	c. Nourriture	12,972	40	—	—	12,972	40	—	—
5,650	—	5,500	d. Frais généraux	5,200	—	—	—	5,200	—	—	—
7,500	—	7,500	e. Loyer	7,500	—	—	—	7,500	—	—	—
500	—	500	f. Travaux des élèves	—	—	500	—	—	—	500	—
21,377	—	19,200	g. Pensions	80	—	20,250	—	—	—	20,170	—
475	—	1,100	h. Bourses	800	—	—	—	800	—	—	—
7,222	45	7,500	i. Subvention de la Confédération . . .	—	—	7,200	—	—	—	7,200	—
23,628	15	26,900		57,019	45	29,759	05	27,260	40	—	—
2. Brienz:											
9,361	40	9,955	a. Enseignement	9,643	95	503	75	9,140	20	—	—
3,200	35	3,400	b. Administration	3,271	95	—	—	3,271	95	—	—
2,916	—	3,280	c. Nourriture	4,057	20	—	—	4,057	20	—	—
1,760	—	2,450	d. Frais généraux	2,220	—	—	—	2,220	—	—	—
3,500	—	3,500	e. Loyer	3,500	—	—	—	3,500	—	—	—
250	—	200	f. Travaux des élèves	—	—	300	—	—	—	300	—
5,400	—	5,400	g. Pensions	—	—	6,300	—	—	—	6,300	—
550	—	600	h. Bourses	750	—	—	—	750	—	—	—
2,325	35	2,735	i. Subvention de la Confédération . . .	144	95	2,795	—	—	—	2,650	05
13,312	40	14,850		23,588	05	9,898	75	13,689	30	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XIII. Agriculture											
H. Ecoles ménagères											
3. Langenthal:											
12,149	54	11,955	a. Enseignement	14,890	47	1,312	25	13,578	22	—	—
4,214	25	3,750	b. Administration	4,677	35	—	—	4,677	35	—	—
6,712	50	5,200	c. Nourriture	11,062	50	2,500	—	8,562	50	—	—
3,340	—	5,000	d. Frais généraux	4,300	—	—	—	4,300	—	—	—
6,000	—	6,000	e. Loyer	6,000	—	—	—	6,000	—	—	—
300	—	300	f. Travaux des élèves	—	—	300	—	—	—	300	—
9,760	—	9,000	g. Pensions	90	—	12,770	—	—	—	12,680	—
—	—	500	h. Bourses	—	—	—	—	—	—	—	—
2,879	25	3,208	i. Subvention de la Confédération . .	509	25	4,835	—	—	—	4,325	75
19,477	04	19,897		41,529	57	21,717	25	19,812	32	—	—
4. Courtemelon:											
7,693	30	8,025	a. Enseignement	8,216	30	412	15	7,804	15	—	—
2,294	75	2,460	b. Administration	2,625	30	199	—	2,426	30	—	—
5,614	—	3,920	c. Nourriture	5,250	—	—	—	5,250	—	—	—
3,290	—	3,205	d. Frais généraux	3,299	90	—	—	3,299	90	—	—
2,500	—	2,500	e. Loyer	2,500	—	—	—	2,500	—	—	—
—	—	—	f. Travaux des élèves	—	—	—	—	—	—	—	—
5,700	—	6,000	g. Pensions	—	—	5,910	—	—	—	5,910	—
550	—	600	h. Bourses	570	—	—	—	570	—	—	—
2,085	—	2,500	i. Subvention de la Confédération . .	—	—	2,050	—	—	—	2,050	—
14,157	05	12,210		22,461	50	8,571	15	13,890	35	—	—
1. Schwand-Münsingen											
23,628	15	26,900		57,019	45	29,759	05	27,260	40	—	—
13,312	40	14,850	2. Brienz	23,588	05	9,898	75	13,689	30	—	—
19,477	04	19,897	3. Langenthal	41,529	57	21,717	25	19,812	32	—	—
14,157	05	12,210	4. Courtemelon	22,461	50	8,571	15	13,890	35	—	—
70,574	64	73,857		144,598	57	69,946	20	74,652	37	—	—
J. Inspection des viandes											
2,534	55	2,000	1. Cours d'instruction	2,235	60	676	55	1,559	05	—	—
3,503	—	3,500	2. Frais divers	3,725	80	375	—	3,350	80	—	—
6,037	55	5,500		5,961	40	1,051	55	4,909	85	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XIII. Agriculture											
97,960	11	98,195	A. Frais d'administration de la Direction	109,144	50	11,941	30	97,203	20	—	—
1,342,995	22	1,312,471	B. Economie rurale	2,903,466	45	1,525,549	78	1,377,916	67	—	—
85,584	10	82,539	C. Ecole d'agriculture de la Rütli . . .	375,258	94	292,693	05	82,565	89	—	—
60,117	80	72,300	D. Ecole de laiterie de la Rütli	730,372	05	677,948	52	52,423	53	—	—
350,001	72	325,904	E. Ecoles agricoles d'hiver	1,025,944	49	684,208	70	341,735	79	—	—
30,292	75	30,825	F. Ecole d'économie alpestre à Brienz .	93,287	90	62,670	80	30,617	10	—	—
80,877	22	83,634	G. Ecole cantonale d'horticulture d'Oesch- berg	240,631	60	155,455	45	85,176	15	—	—
70,574	64	73,857	H. Ecoles ménagères	144,598	57	69,946	20	74,652	37	—	—
6,037	55	5,500	J. Inspection des viandes	5,961	40	1,051	55	4,909	85	—	—
2,124,441	11	2,085,225		5,628,665	90	3,481,465	35	2,147,200	55	—	—
Les dépenses sont supérieures au budget de fr. 61,975. 55											
XIV. Economie forestière											
A. Frais de l'administration centrale des forêts											
10,044	70	6,529	1. Traitements des fonctionnaires . . .	17,625	30	10,868	25	6,757	05	—	—
20,600	80	17,117	2. Traitements des employés	23,117	45	6,000	—	17,117	45	—	—
6,982	65	5,500	3. Frais de bureau et de déplacement .	20,375	30	8,869	60	11,505	70	—	—
2,600	—	2,100	4. Loyers	3,100	—	1,000	—	2,100	—	—	—
40,228	15	31,246		64,218	05	26,737	85	37,480	20	—	—
B. Police forestière											
1. Conservateurs des forêts:											
25,621	40	25,622	a. Traitements des conservateurs des forêts	33,712	20	7,979	55	25,732	65	—	—
2,331	10	2,300	b. Frais de bureau	3,074	55	800	—	2,274	55	—	—
5,932	15	6,000	c. Frais de déplacement	5,963	40	—	—	5,963	40	—	—
2,080	—	2,080	d. Loyers	2,080	—	—	—	2,080	—	—	—
2. Inspecteurs forestiers:											
131,110	20	131,981	a. Traitements des inspecteurs forestiers	172,764	65	41,036	—	131,728	65	—	—
9,474	38	10,000	b. Frais de bureau	10,615	30	630	—	9,985	30	—	—
38,816	75	35,000	c. Frais de déplacement	37,548	—	—	—	37,548	—	—	—
7,337	40	7,350	d. Loyers	7,045	—	—	—	7,045	—	—	—
72,491	30	74,700	3. Gardes-forestiers	82,505	35	8,416	60	74,088	75	—	—
62,246	25	62,000	4. Quote-part de l'administration des forêts domaniales aux dépenses des inspecteurs forestiers	—	—	62,102	30	—	—	62,102	30
3,322	65	3,500	5. Assurance contre les accidents . . .	3,446	50	—	—	3,446	50	—	—
236,271	08	236,533		358,754	95	120,964	45	237,790	50	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XIV. Economie forestière											
C. Encouragements à l'économie forestière											
7,835	60	8,000	1. Allocations pour des plans d'aménagement et encouragement à la sylviculture	66,555	15	58,555	30	7,999	85	—	—
50,000	—	50,000	2. Endiguements de torrents et reboisements	50,000	—	—	—	50,000	—	—	—
23,707	28	30,000	3. Subsidés du canton aux chemins subventionnés par la Confédération . . .	9,533	03	—	—	9,533	03	—	—
81,542	88	88,000		126,088	18	58,555	30	67,532	88	—	—
Protection des monuments naturels et des plantes sauvages											
512	70	—	1. Subventions	—	—	—	—	—	—	—	—
512	70	—		—	—	—	—	—	—	—	—
A. Frais de l'administration centrale des forêts											
40,228	15	31,246	A. Frais de l'administration centrale des forêts	64,218	05	26,737	85	37,480	20	—	—
236,271	08	236,533	B. Police forestière	358,754	95	120,964	45	237,790	50	—	—
81,542	88	88,000	C. Encouragements à l'économie forestière	126,088	18	58,555	30	67,532	88	—	—
358,042	11	355,779		549,061	18	206,257	60	342,803	58	—	—
Les dépenses sont inférieures au budget de fr. 12,975.42											
XV. Forêts domaniales											
A. Produits principaux et produits intermédiaires											
1,286,531	04	1,100,000	1. Produits principaux et intermédiaires .	43,631	—	1,529,530	91	—	—	1,485,899	91
1,286,531	04	1,100,000		43,631	—	1,529,530	91	—	—	1,485,899	91
B. Produits accessoires											
474	80	200	1. Vente de souches	—	—	607	40	—	—	607	40
1,084	50	1,500	2. Vente de tourbe, etc.	—	—	1,360	45	—	—	1,360	45
51,995	05	52,000	3. Droits de pacage et fermages, vente d'herbe et de laiche	1,130	55	50,043	65	—	—	48,913	10
53,554	35	53,700		1,130	55	52,011	50	—	—	50,880	95

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937		Rubriques du compte		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
						brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				Administration courante									
				XVI. Domaines de l'Etat									
				A. Produit									
512,048	20	500,000		1. Fermages des domaines civils	14,826	25	530,532	80	—	—	515,706	55	
18,473	30	18,400		2. Fermages des domaines curiaux	10	—	18,413	75	—	—	18,403	75	
11,500	—	11,600		3. Loyers des églises	—	—	11,600	—	—	—	11,600	—	
1,989,776	10	2,011,415		4. Loyers des bâtiments de l'administration	9,311	40	2,025,800	—	—	—	2,016,488	60	
225,500	—	225,500		5. Loyers des bâtiments militaires	—	—	225,500	—	—	—	225,500	—	
204	60	400		6. Vente de produits	220	40	773	45	—	—	553	05	
4,069	65	2,000		7. Recettes diverses	500	—	3,254	45	—	—	2,754	45	
2,761,571	85	2,769,315			24,868	05	2,815,874	45	—	—	2,791,006	40	
				B. Frais d'exploitation									
3,744	70	7,500		1. Frais de culture et d'améliorations	4,724	75	529	85	4,194	90	—	—	
105	—	300		2. Frais d'abornement et de plans	37	40	—	—	37	40	—	—	
40	35	200		3. Frais de surveillance	7	—	—	—	7	—	—	—	
435	35	3,000		4. Frais des ventes et amodiations	378	65	—	—	378	65	—	—	
71,426	64	72,000		5. Assurance contre l'incendie	69,089	81	27	80	69,062	01	—	—	
75,752	04	83,000			74,237	61	557	65	73,679	96	—	—	
				C. Charges									
56,553	12	60,000		1. Impôts de l'Etat	56,463	99	230	45	56,233	54	—	—	
75,022	60	80,000		2. Impositions communales	89,099	47	13,723	98	75,375	49	—	—	
4,704	65	6,000		3. Frais pour le service des eaux	22,106	60	12,431	80	9,674	80	—	—	
136,280	37	146,000			167,670	06	26,386	23	141,283	83	—	—	
2,761,571	85	2,769,315		A. Produit	24,868	05	2,815,874	45	—	—	2,791,006	40	
75,752	04	83,000		B. Frais d'exploitation	74,237	61	557	65	73,679	96	—	—	
136,280	37	146,000		C. Charges	167,670	06	26,386	23	141,283	83	—	—	
2,549,539	44	2,540,315			266,775	72	2,842,818	33	—	—	2,576,042	61	
				Les recettes excèdent le budget de fr. 35,727.61									

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XVII. Caisse des domaines											
1,797	70	7,500	A. Intérêts des créances	—	—	1,657	10	—	—	1,657	10
309,974	20	307,500	B. Intérêts des dettes	309,917	95	—	—	309,917	95	—	—
308,176	50	300,000		309,917	95	1,657	10	308,260	85	—	—
Les dépenses sont supérieures au budget de fr. 8,260.85											
XVIII. Caisse hypothécaire											
A. Produit											
24,272,421	—	25,035,000	1. Intérêts des prêts hypothécaires . .	—	—	2,938,073	85	—	—	2,938,073	85
527,129	30	516,700	2. Intérêts des prêts aux communes et aux syndicats d'améliorations foncières	—	—	529,337	45	—	—	529,337	45
588,987	50	546,000	3. Intérêts des valeurs	—	—	667,055	80	—	—	667,055	80
255,837	67	110,000	4. Intérêts des correspondants	6,745	43	287,297	02	—	—	280,551	59
41,205	15	9,000	5. Commissions	—	—	34,250	75	—	—	34,250	75
16,165	35	14,000	6 a Loyer du bâtiment de l'établissement	—	—	21,211	95	—	—	21,211	95
922,762	50	892,100	6 b Intérêt de 3 % de l'emprunt de 1897	892,148	75	—	—	892,148	75	—	—
803,208	40	786,500	6 c Intérêt de 3 ½ % de l'emprunt de 1905	786,545	65	—	—	786,545	65	—	—
70,000	—	70,000	6 d Intérêt de 3 ½ % de l'emprunt de 1923	70,000	—	—	—	70,000	—	—	—
1,187,500	—	1,187,500	6 e Intérêt de 4 ¾ % de l'emprunt de 1929	1,187,500	—	—	—	1,187,500	—	—	—
1,200,000	—	1,200,000	6 f Intérêt de 4 % de l'emprunt de 1931	1,200,000	—	—	—	1,200,000	—	—	—
700,000	—	700,000	6 g Intérêt de 3 ½ % de l'emprunt de 1933	700,000	—	—	—	700,000	—	—	—
800,000	—	800,000	6 h Intérêt de 4 % de l'emprunt de 1933	800,000	—	—	—	800,000	—	—	—
42,777	75	—	6 i Intérêt de 3 ½ % de l'emprunt de 1936	350,000	—	—	—	350,000	—	—	—
—	—	—	6 k Intérêt de 3 ½ % de l'emprunt de 1936	357,291	65	—	—	357,291	65	—	—
282,899	80	274,175	6 l Intérêts des prêts sur lettres de gage à 4 %	388,462	45	—	—	388,462	45	—	—
26,034	24	26,000	7. Frais de paiement des coupons et des obligations	26,969	70	—	—	26,969	70	—	—
36,081	65	—	8. Provisions pour nouveaux placements et conversions	25,996	25	—	—	25,996	25	—	—
7,507,764	10	7,797,525	9. Intérêts des dépôts contre bons de caisse et obligations	7,480,293	—	—	—	7,480,293	—	—	—
4,636,382	55	4,710,000	10. Intérêts des fonds spéciaux	4,944,296	89	242,460	10	4,701,836	79	—	—
2,758,772	40	2,800,000	11. Intérêts des dépôts d'épargne . . .	2,904,744	30	—	—	2,904,744	30	—	—
301,020	90	260,000	12. Intérêts des dépôts en compte courant	235,200	25	—	—	235,200	25	—	—
1,350,000	—	1,350,000	13. Intérêt du fonds capital	1,200,000	—	—	—	1,200,000	—	—	—
2,055,070	45	2,092,400	14. Impôt de fortune à payer à l'Etat .	2,169,762	25	—	—	2,169,762	25	—	—
150,000	—	150,000	15. Versement au fonds de réserve . . .	150,000	—	—	—	150,000	—	—	—
9,299	40	10,000	16. Frais d'ameublement, amortissement	10,391	30	—	—	10,391	30	—	—
84,886	05	150,000	17. Remise dans les cas d'assainissement (agr. et hôtellerie)	59,433	10	—	—	59,433	10	—	—
10,000	—	—	18. Collecte pour les chômeurs, don . . .	4,000	—	—	—	4,000	—	—	—
143,538	60	—	19. Valeurs, bénéfice de cours	—	—	90,651	80	—	—	90,651	80
44,035	15	29,500	20. Impôt fédéral sur les coupons	42,429	60	—	—	42,429	60	—	—
200,998	20	260,000	21. Amortissement de frais d'emprunt et réserve pour frais d'emprunt	151,915	20	—	—	151,915	20	—	—
665,791	03	685,000		26,144,125	77	26,810,338	72	—	—	666,212	95

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte		Doit (Dépenses) brutes		Avoir (Recettes) brutes		Doit (Dépenses) nettes		Avoir (Recettes) nettes	
Fr.	Ct.	Fr.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante												
XVIII. Caisse hypothécaire												
B. Frais d'administration												
25,360	50	23,000	1. Indemnités des organes administratifs		20,581	35	—	—	20,581	35	—	—
399,892	15	408,000	2. Traitements des fonctionnaires et des employés		405,013	50	—	—	405,013	50	—	—
30,542	20	29,000	3. Caisse de secours, subside		32,009	45	—	—	32,009	45	—	—
20,000	—	20,000	4. Loyers		20,000	—	—	—	20,000	—	—	—
54,561	14	65,000	5. Frais de bureau		118,553	—	64,121	88	54,431	12	—	—
14,618	55	10,000	6. Frais judiciaires et de poursuites . .		25,943	70	41,828	75	—	—	15,885	05
515,737	44	535,000			622,101	—	105,950	63	516,150	37	—	—
1,350,000	—	1,350,000	C. Intérêts du fonds capital		—	—	1,200,000	—	—	—	1,200,000	—
1,350,000	—	1,350,000			—	—	1,200,000	—	—	—	1,200,000	—
665,791	03	685,000	A. Produit		26,144,125	77	26,810,338	72	—	—	666,212	95
515,737	44	535,000	B. Frais d'administration		622,101	—	105,950	63	516,150	37	—	—
1,350,000	—	1,350,000	C. Intérêts du fonds capital		—	—	1,200,000	—	—	—	1,200,000	—
1,500,053	59	1,500,000	Les recettes sont inférieures au budget de fr. 149,937. 42		26,766,226	77	28,116,289	35	—	—	1,350,062	58
XIX. Banque cantonale												
A. Produit de l'exercice												
3,104,165	19	2,200,000	1. Intérêts		13,469,942	95	16,181,776	39	—	—	2,711,833	44
1,178,270	96		2. Commissions		3,398	35	1,159,236	62	—	—	1,155,838	27
1,232,294	84		3. Produit du portefeuille des effets de change		—	—	1,284,071	66	—	—	1,284,071	66
3,044,467	33		4. Produit du portefeuille des titres .		—	—	3,483,680	19	—	—	3,483,680	19
110,751	28		5. Produit des immeubles		—	—	108,759	15	—	—	108,759	15
305,557	08		6. Divers		—	—	298,751	21	—	—	298,751	21
3,870,903	30		7. Autorités et personnel de la banque		3,946,410	70	—	—	3,946,410	70	—	—
265,483	30		8. Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel		291,290	75	—	—	291,290	75	—	—
589,635	14		9. Frais généraux et frais de bureau .		602,084	51	—	—	602,084	51	—	—
725,715	42		10. Impôts et taxes		771,765	57	—	—	771,765	57	—	—
942,415	31		11. Pertes		849,806	52	—	—	849,806	52	—	—
115,709	33		12. Amortissements		140,624	23	—	—	140,624	23	—	—
320,978	32		13. Dotation de la réserve pour différents risques		350,758	79	—	—	350,758	79	—	—
66,500	—		(Contribution à la Caisse bernoise d'aide aux agriculteurs)									
10,000	—		(Contribution à l'aide de Noël aux familles des chômeurs)									
2,068,166	56	2,200,000			20,426,082	37	22,516,275	22	—	—	2,090,192	85
B. Emploi du produit												
100,000	—	200,000	1. Versement au fonds de réserve ordinaire		100,000	—	—	—	100,000	—	—	—
368,166	56		2. Versement au fonds de réserve pour créances		390,192	85	—	—	390,192	85	—	—
468,166	56	200,000			490,192	85	—	—	490,192	85	—	—
2,068,166	56	2,200,000	A. Produit de l'exercice		20,426,082	37	22,516,275	22	—	—	2,090,192	85
468,166	56	200,000	B. Emploi du produit		490,192	85	—	—	490,192	85	—	—
1,600,000	—	2,000,000	Les recettes sont inférieures au budget de fr. 400,000. —		20,916,275	22	22,516,275	22	—	—	1,600,000	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines											
A. Chasse											
130,795	—	130,000	1. Patentes de chasse	17,586	75	153,325	25	—	—	135,738	50
3,806	75	3,000	2. Vente de gibier, taxes pour chiens, émoluments pour demandes tardives de patentes	250	—	4,539	10	—	—	4,289	10
14,061	25	14,000	3. Taxes pour permis de chasse d'hiver	151	25	17,965	50	—	—	17,814	25
13,178	—	13,000	4. Suppléments pour surveillance de la chasse, 10 %	—	—	13,615	50	—	—	13,615	50
			5. Frais de surveillance et de garde et relèvement de la chasse:								
56,738	50	51,200	a. Refuges des hautes régions	59,613	10	1,732	95	57,880	15	—	—
29,370	10	25,000	b. Régions ouvertes	31,587	45	1,420	50	30,166	95	—	—
2,035	55	2,000	c. Frais d'administration	4,167	60	1,168	—	2,999	60	—	—
4,000	—	8,000	d. Indemnités p. dommages dus au gibier	8,000	30	—	—	8,000	30	—	—
1,000	—	2,000	e. Protection des oiseaux	2,000	—	—	—	2,000	—	—	—
—	—	—	f. Subsidés pour lâchers de gibier . .	—	—	—	—	—	—	—	—
1,542	70	1,500	g. Affouragement du gibier, primes d'abatage et mesures extraordinaires	16,090	15	7,466	30	8,623	85	—	—
39,238	—	27,000	6. Part des communes, 30 %	40,748	—	—	—	40,748	—	—	—
17,401	60	25,000	7. Indemnité de la Confédération. . . .	715	—	16,544	70	—	—	15,829	70
45,317	75	68,300		180,909	60	217,777	80	—	—	36,868	20
B. Pêche											
87,415	85	70,000	1. Ferme de la pêche et patentes . . .	1,932	80	91,407	95	—	—	89,475	15
33,989	35	35,000	2. Frais de surveillance et de perception	36,746	05	6,394	95	30,351	10	—	—
8,992	30	19,000	3. Frais d'administration	19,000	—	—	—	19,000	—	—	—
19,801	70	—	4. Encouragements à la pisciculture . .	19,084	10	4,535	—	14,549	10	—	—
6,864	95	11,000	5. Indemnité de la Confédération. . . .	539	50	6,859	10	—	—	6,319	60
455	40	15,000	6. Etablissement de pisciculture	2,342	75	—	—	2,342	75	—	—
—	—	200	7. Frais de justice	322	50	—	—	322	50	—	—
31,042	05	800	8. Mise en réserve, recherches scientifiques, acquisition de droits de pêche. . . .	29,229	30	—	—	29,229	30	—	—
—	—	11,000		109,197	—	109,197	—	—	—	—	—
C. Mines											
1,116	—	1,120	1. Traitement de l'inspecteur des mines	1,116	—	—	—	1,116	—	—	—
3,309	75	3,300	2. Droits de concession pour carrières et p. exploitation de la houille et de l'ardoise	603	05	6,403	55	—	—	5,800	50
2,193	75	2,180		1,719	05	6,403	55	—	—	4,684	50
D. Protection de la nature											
1,000	60	1,600	1. Monuments naturels et plantes sauvages	2,426	75	275	70	2,151	05	—	—
1,000	60	1,600		2,426	75	275	70	2,151	05	—	—
45,317	75	68,300	A. Chasse	180,909	60	217,777	80	—	—	36,868	20
—	—	11,000	B. Pêche	109,197	—	109,197	—	—	—	—	—
2,193	75	2,180	C. Mines	1,719	05	6,403	55	—	—	4,684	50
1,000	60	1,600	D. Protection de la nature	2,426	75	275	70	2,151	05	—	—
46,510	90	79,880		294,252	40	333,654	05	—	—	39,401	65
Les recettes sont inférieures au budget de fr. 40,478.35											

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Dolt (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Dolt (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XXIV. Timbre											
A. Droits de timbre											
117,991	30	110,000	1. Papier timbré	—	—	122,639	25	—	—	122,639	25
1,036,676	60	1,060,000	2. Timbres mobiles	307	20	1,046,672	45	—	—	1,046,672	45
53,432	60	60,000	3. Timbre des cartes à jouer	—	—	57,647	10	—	—	57,647	10
1,208,100	50	1,230,000		307	20	1,226,958	80	—	—	1,226,651	60
2,075,676	50	1,800,000	4. Part au produit du timbre fédéral	—	—	2,455,160	40	—	—	2,455,160	40
17,009	95	20,000	5. Matière et entretien des appareils	14,049	80	—	—	14,049	80	—	—
43,652	95	50,000	6. Commissions des débiteurs	44,084	90	—	—	44,084	90	—	—
3,223,114	10	2,960,000		58,441	90	3,682,119	20	—	—	3,623,677	30
B. Taxe des billets											
78,164	93	250,000	1. Produit de la taxe des billets	2,500	—	237,801	24	—	—	235,301	24
		120,100	2. Allocations d'encouragements aux beaux-arts et aux sciences	126,650	80	—	—	126,650	80	—	—
		3,000	3. Frais d'impression	160	05	—	—	160	05	—	—
78,164	93	126,900		129,310	85	237,801	24	—	—	108,490	39
C. Frais d'administration											
22,020	—	25,556	1. Traitements des fonctionnaires et employés	23,178	40	—	—	23,178	40	—	—
5,997	75	6,000	2. Frais de bureau	5,885	90	—	—	5,885	90	—	—
1,000	—	1,000	3. Loyers	1,000	—	—	—	1,000	—	—	—
29,017	75	32,556		30,064	30	—	—	30,064	30	—	—
3,223,114	10	2,960,000	A. Droits de timbre	58,441	90	3,682,119	20	—	—	3,623,677	30
78,164	93	126,900	B. Taxe des billets	129,310	85	237,801	24	—	—	108,490	39
29,017	75	32,556	C. Frais d'administration	30,064	30	—	—	30,064	30	—	—
3,272,261	28	3,054,344		217,817	05	3,919,920	44	—	—	3,702,103	39
Les recettes sont supérieures au budget de fr. 647,759.39											
XXV. Emoluments											
A. Emoluments des secrétariats de préfecture, des greffes et des offices des poursuites et des faillites											
2,116,594	75	2,200,000	1. Emoluments proportionnels des secrétariats de préfecture	—	—	2,292,644	30	—	—	2,292,644	30
609,643	15	600,000	2. Emoluments fixes des secrétariats de préfecture	54,478	10	683,995	—	—	—	629,516	90
1,455,840	80	1,375,000	3. Emoluments des greffes des tribunaux et des offices des poursuites et des faillites	26,527	55	1,357,886	45	—	—	1,331,358	90
2,670	40	2,700	4. Frais de perception	2,700	—	—	—	2,700	—	—	—
4,179,408	30	4,172,300		83,705	65	4,334,525	75	—	—	4,250,820	10

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XXV. Emoluments											
B. Chancellerie d'Etat											
213,351	20	170,000	1. Emoluments, droits de patente et droits de naturalisation	1,410	80	134,200	—	—	—	132,789	20
213,351	20	170,000		1,410	80	134,200	—	—	—	132,789	20
C. Greffes des tribunaux											
46,500	—	37,000	1. Cour suprême, émoluments en affaires civiles, émoluments de chancellerie et droits de patente	—	—	48,050	—	—	—	48,050	—
28,030	—	28,000	2. Emoluments du Tribunal administratif	—	—	16,980	—	—	—	16,980	—
11,100	—	18,000	3. Emoluments du Tribunal de commerce	—	—	16,500	—	—	—	16,500	—
2,760	—	1,500	4. Emoluments de la Chambre des avocats	—	—	1,480	—	—	—	1,480	—
810	—	800	5. Emoluments du Tribunal des assurances	—	—	1,200	—	—	—	1,200	—
89,200	—	85,300		—	—	84,210	—	—	—	84,210	—
D. Direction de police											
301,094	75	290,000	1. Emoluments de la direction de la police	—	—	290,219	60	—	—	290,219	60
183,005	50	150,000	2. Patentes des colporteurs et émoluments en matière de police des foires et marchés	—	—	180,645	60	—	—	180,645	60
267,834	—	230,000	3. Patentes des commis-voyageurs . . .	960	—	270,737	—	—	—	269,777	—
700,907	—	650,000	4. Permis de circulation pour automobiles	—	—	813,286	80	—	—	813,286	80
20,908	—	20,000	5. Emoluments du contrôle des cinématogr.	—	—	20,100	—	—	—	20,100	—
1,473,749	25	1,340,000		960	—	1,574,989	—	—	—	1,574,029	—
E. Direction de l'intérieur											
2,257	59	2,000	1. Droits de concession	78	94	2,245	28	—	—	2,166	34
22,209	95	22,000	2. Emoluments et droits de patente . .	464	20	25,642	70	—	—	25,178	50
23,200	—	8,000	3. Emoluments de la Chambre du commerce et de l'industrie	—	—	24,050	—	—	—	24,050	—
15,463	80	18,000	4. Emoluments de liquidations	46	—	19,605	80	—	—	19,559	80
63,131	34	50,000		589	14	71,543	78	—	—	70,954	64
F. Direction des finances											
100	—	100	1. Emoluments et patentes des débiteurs de sel	—	—	200	—	—	—	200	—
117,936	76	120,000	2. Emoluments de la commission cantonale des recours	—	—	115,653	25	—	—	115,653	25
118,036	76	120,100		—	—	115,853	25	—	—	115,853	25
G. Direction des affaires sanitaires											
9,050	—	6,000	1. Emoluments	—	—	4,640	—	—	—	4,640	—
9,050	—	6,000		—	—	4,640	—	—	—	4,640	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Doit (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XXVII. Redevances pour forces hydrauliques											
A. Produit											
311,818	—	310,000	1. Redevances	165	40	311,904	—	—	—	311,738	60
31,181	80	31,000	2. Part du fonds de secours en cas de dommage ou de dangers imminents causés par les éléments, 10 %	31,173	86	—	—	31,173	86	—	—
280,636	20	279,000		31,339	26	311,904	—	—	—	280,564	74
B. Frais de perception											
—	—	—	1. Frais d'impression et autres	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	—
280,636	20	279,000	A. Produit	31,339	26	311,904	—	—	—	280,564	74
—	—	—	B. Frais de perception	—	—	—	—	—	—	—	—
280,636	20	279,000		31,339	26	311,904	—	—	—	280,564	74
Les recettes sont supérieures au budget de fr. 1,564.74											
XXVIII. Patentes d'auberges, permis de vente des spiritueux et établissements de danse											
A. Patentes d'auberges											
1,195,787	55	1,180,000	1. Patentes d'auberges	37,086	—	1,235,732	45	—	—	1,198,646	45
117,091	58	118,000	2. Part des communes, 10 %	117,091	58	—	—	117,091	58	—	—
1,078,695	97	1,062,000		154,177	58	1,235,732	45	—	—	1,081,554	87
B. Permis de vente des spiritueux											
60,131	50	60,000	1. Permis de vente	530	—	59,403	—	—	—	58,873	—
29,025	75	30,000	2. Part des communes, 50 %	29,062	50	—	—	29,062	50	—	—
31,105	75	30,000		29,592	50	59,403	—	—	—	29,810	50

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Dolt (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Dolt (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XXVIII. Patentes d'auberges, permis de vente des spiritueux et établissements de danse											
C. Etablissements de danse											
681	50	500	1. Taxes de patentes	—	—	600	50	—	—	600	50
40	65	—	2. Permis d'écoles de danse	—	—	20	30	—	—	20	30
33,342	55	31,500	3. Autorisations spéciales pour établissements de danse	—	—	29,725	40	—	—	29,725	40
34,064	70	32,000		—	—	30,346	20	—	—	30,346	20
D. Frais de perception											
350	25	4,000	1. Frais d'inspection, de taxation, de perception et d'impression	1,232	85	450	—	782	85	—	—
350	25	4,000		1,232	85	450	—	782	85	—	—
XXIX. Part du produit du monopole de l'alcool											
1,078,695	97	1,062,000	A. Patentes d'auberges	154,177	58	1,235,732	45	—	—	1,081,554	87
31,105	75	30,000	B. Permis de vente des spiritueux	29,592	50	59,403	—	—	—	29,810	50
34,064	70	32,000	C. Etablissements de danse	—	—	30,346	20	—	—	30,346	20
350	25	4,000	D. Frais de perception	1,232	85	450	—	782	85	—	—
1,143,516	17	1,120,000		185,002	93	1,325,931	65	—	—	1,140,928	72
Les recettes sont supérieures au budget de fr. 20,928.72											
1. Versement de la Confédération											
—	—	—	2. Prélèvement pour les mesures propres à combattre l'alcoolisme:	206,632	20	206,632	20	—	—	—	—
—	—	—	a. Direction de la police	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	b. Direction de l'instruction publique	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	c. Direction de l'assistance publique	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—		206,632	20	206,632	20	—	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Compte de 1936		Budget de 1937	Rubriques du compte	Dolt (Dépenses)		Avoir (Recettes)		Dolt (Dépenses)		Avoir (Recettes)	
				brutes				nettes			
Fr.	Ct.	Fr.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Administration courante											
XXXII. Impôts directs											
A. Impôt sur la fortune											
8,301,544	90	8,351,400	1. Impôt foncier (3‰), 3,1‰	56,273	75	8,786,196	80	—	—	8,729,923	05
6,261,327	17	6,293,000	2. Impôt des capitaux garantis par hypo-	16,782	83	6,496,940	84	—	—	6,480,158	01
96,648	77	60,000	thèques (3‰), 3,1‰	—	—	61,467	34	—	—	61,467	34
6,058	90	6,000	3. Recouvrement complémentaire	—	—	7,361	80	—	—	7,361	80
			4. Impôt spécial des sociétés Holding								
14,665,579	74	14,710,400		73,056	58	15,351,966	78	—	—	15,278,910	20
B. Impôt du revenu											
14,786,909	39	15,400,000	1. Impôt du revenu de I ^{re} classe, (4,5%)	1,844,444	61	16,792,430	40	—	—	14,947,985	79
3,286,048	55	3,225,000	4,65%	483,544	82	3,452,752	—	—	—	2,969,207	18
1,060,691	29	750,000	2. Impôt du revenu de II ^e classe, (7,5%),	68,822	32	1,347,290	22	—	—	1,278,467	90
25,935	15	50,000	7,75%	559	75	100,574	70	—	—	100,014	95
			3. Recouvrement complémentaire								
			4. Impôt des bénéfices immobiliers								
19,159,584	38	19,425,000		2,397,371	50	21,693,047	32	—	—	19,295,675	82
C. Impôt additionnel											
4,412,221	57	4,150,000	1. Produit	429,336	61	5,048,229	10	—	—	4,618,892	49
4,412,221	57	4,150,000		429,336	61	5,048,229	10	—	—	4,618,892	49
D. Frais de taxation et de perception											
249,653	80	260,000	1. Commissions de l'impôt du revenu:	274,101	30	—	—	274,101	30	—	—
24,713	55	30,000	a. Traitements des employés	21,868	45	—	—	21,868	45	—	—
87,289	12	75,000	b. Indemnités des membres	91,586	14	7,051	70	84,534	44	—	—
			c. Frais divers								
291,264	60	283,657	2. Commission cantonale des recours:	285,295	—	—	—	285,295	—	—	—
7,719	05	12,000	a. Traitements	7,769	75	—	—	7,769	75	—	—
47,375	15	65,000	b. Indemnités des membres	50,451	20	7,979	50	42,471	70	—	—
826,864	97	750,500	c. Frais divers	862,155	33	—	—	862,155	33	—	—
—	—	—	3. Provisions de perception	—	—	—	—	—	—	—	—
24,407	60	24,500	4. Frais de la revision de la loi sur l'impôt	24,536	40	20	—	24,516	40	—	—
74,724	25	80,000	5. Indemnités aux communes	75,491	70	786	65	74,705	05	—	—
13,230	15	13,000	6. Frais divers de perception	7,922	50	10	—	7,912	50	—	—
75,787	—	80,000	7. Frais de l'inventaire officiel	74,419	—	—	—	74,419	—	—	—
			8. Frais de recours								
1,723,029	24	1,673,157		1,775,596	77	15,847	85	1,759,748	92	—	—

SECONDE PARTIE

COMPTE

DES

ÉLÉMENTS DE LA FORTUNE DE L'ÉTAT

(ACTIF ET PASSIF)

I. Compte du fonds capital

II. Compte du fonds d'administration

1937



Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte			
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Doit		
					Fr.	Ct.	
I. Fonds capital							
A. Forêts							
26,386,475	—	—	—	Estimation cadastrale fr. 26,386,475.—	Achats de forêts	3,900	—
					Vente de droits	—	—
					Infériorités de prix d'achat	5,550	—
					Augmentation de l'évaluation des forêts	1,250	—
					Plus-value des ventes	20,029	10
26,386,475	—	—	—	Total de l'actif	Total des augmentations .	30,729	10
					Diminution nette	20,780	—
B. Domaines							
81,934,578	—	—	—	Estimation cadastrale fr. 81,934,578.—*)	Achats de domaines	71,934	—
				*) Domaines civils . . . fr. 74,116,305.—	Plus-value des ventes de domaines	41,118	75
				Domaines curiaux . . » 6,818,273.—	Infériorités de prix d'achat	16,806	—
				fr. 81,934,578.—	Vente de droits	545	25
					Augmentation de l'évaluation des domaines	368,370	—
81,934,578	—	—	—	Total de l'actif	Total des augmentations .	498,774	—
C. Caisse des domaines							
1,041,161	80	—	—	1. Créances pour ventes	Créances nouvelles:		
				Pour mémoire: 100 actions ordinaires de la Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises fr. 25,000.—	Ventes de forêts	37,859	10
					Ventes de domaines	42,075	—
—	—	1,541,001	16	2. Dettes pour achats	Paiements pour des acquisitions	76,209	—
—	—	5,306,132	74	3. Caisse hypothécaire, compte courant.	Créances rentrées	44,384	90
1,041,161	80	6,847,133	90	Total de l'actif et du passif	Subsides fédéraux pour l'acquisition de terrain de reboisement	—	—
5,805,972	10			Passif net	Total des augmentations .	200,528	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937								
Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	
I. Fonds capital								
D. Caisse hypothécaire*)								
30,000,000	—	—	—	1. Fonds capital de l'Etat	—	—	—	
30,000,000	—	—	—	Total de l'actif		—	—	
*) Situation et mouvement des capitaux de la Caisse								
—	—	7,650,000	—	Fonds de réserve	Nouvelles créances et remboursements de dettes .	—	—	
—	—	178,274,500	—	Emprunts		1,533,500	—	
—	—	204,205,500	—	Dépôts contre obligations et bons de caisse		21,364,900	—	
—	—	98,328,270	16	Dépôts d'épargne		30,837,052	98	
5,354,080	64	142,911,326	40	Fonds spéciaux (y compris Caisse des domaines)		9,801,763	30	
—	—	8,251,596	65	Dépôts en compte courant		4,333,486	90	
—	—	551,247	55	Coupons et obligations d'emprunts		8,378,836	90	
800,830	70	—	—	Caisse		48,246,852	64	
597,182,273	70	—	—	Prêts hypothécaires		46,268,100	45	
12,449,325	60	—	—	Prêts aux communes		1,832,452	90	
334,320	30	—	—	Prêts à des syndicats d'améliorations foncières		—	—	
300,000	—	—	—	Confédération, emprunt de la défense nationale		—	—	
13,773,804	75	—	—	Valeurs		16,451,729	30	
26,393,780	02	968,929	—	Correspondants		83,682,300	57	
300,000	—	—	—	Frais des emprunts	151,915	20		
500,000	—	—	—	Immeubles	33,510	—		
1	—	—	—	Mobilier	10,441	30		
17,427,634	15	3,674,681	10	Intérêts arriérés et prorata d'intérêts	20,253,682	60		
—	—	—	—	Profits et pertes	100,882,977	56		
674,816,050	86	644,816,050	86	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations . .	394,063,502	60	
		30,000,000	—	Actif net (fonds capital)				

Canton de Berne — Compte général pour 1937								
Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	
I. Fonds capital								
E. Banque cantonale*)								
40,000,000	—	—	—	1. Fonds capital de l'Etat	—	—	—	
40,000,000	—	—	—	Total de l'actif		—	—	
*) Situation et mouvement des capitaux de la Banque								
52,260,690	53	—	—	Caisse, compte de virements et compte de chèques postaux		1,410,003,183	18	
510,740	80	—	—	Coupons		138,878,768	82	
28,236,697	93	32,520,173	32	Engagements en banque		1,227,690,848	72	
26,994,932	23	—	—	Effets sur la Suisse		597,396,853	34	
2,475,514	35	—	—	Effets sur l'étranger		99,382,985	60	
4,183,346	60	—	—	Effets avec nantissements		9,649,880	20	
124,139,941	11	104,213,717	01	Compte courant, débiteurs et créditeurs		983,859,373	56	
42,273,268	58	—	—	Avances et prêts fermes		13,249,420	82	
83,674,683	20	—	—	Avances en compte courant et prêts à des corporations de droit public		311,080,109	03	
119,691,631	26	—	—	Placements hypothécaires		21,504,852	78	
53,166,189	45	—	—	Titres et participations permanentes	Nouvelles créances et rem- boursements de dettes .	88,036,797	20	
2,644,047	05	—	—	Participations syndicales		99,097,549	55	
8,968,000	—	—	—	Immeubles: à l'usage de la banque		219,675	81	
4,931,415	12	—	—	autres immeubles		972,964	78	
13,632,293	98	5,673,095	92	Autres postes de l'actif et du passif		58,525,180	83	
—	—	258,187,636	33	Dépôts en caisse d'épargne		115,762,927	19	
—	—	115,849,500	—	Bons de caisse		38,875,000	—	
—	—	1,810,957	75	Traites et acceptations		2,853,859	60	
—	—	—	—	Siège central et succursales		942,933,978	28	
—	—	7,300,000	—	Fonds de réserve		—	—	
—	—	160,145	30	Réserve spéciale pour créances		377,366	25	
—	—	2,068,166	56	Compte de profits et pertes		73,952,261	67	
—	—	—	—	Cautions		2,935,030	65	
—	—	—	—	Débiteurs pour cautions		2,493,391	80	
567,783,392	19	527,783,392	19	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations . .	6,239,732,259	66	
		40,000,000	—	Actif net (fonds capital)				

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937							
Avoir				Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.					Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
I. Fonds capital									
E. Banque cantonale*)									
—		—		1. Fonds capital de l'Etat		40,000,000	—	—	
—		—		Total de l'actif		40,000,000	—	—	
*) Situation et mouvement des capitaux de la Banque									
1,404,686,117	43	} Nouvelles dettes et rem- boursements de créances	Caisse, compte de virements et compte de chèques postaux		57,577,756	28	—		—
138,344,982	22		Coupons		1,044,527	40	—		—
1,231,648,833	89		Engagements en banque		16,812,922	01	25,054,382		57
591,992,097	08		Effets sur la Suisse		32,399,688	49	—		—
99,021,682	36		Effets sur l'étranger		2,836,817	59	—		—
11,087,975	15		Effets avec nantissements		2,745,251	65	—		—
995,396,626	84		Compte courant, débiteurs et créditeurs . .		123,006,771	32	114,617,800		50
15,730,305	40		Avances et prêts fermes		39,792,384	—	—		—
301,532,553	51		Avances en compte courant et prêts à des corporations de droit public		93,222,238	72	—		—
16,617,829	40		Placements hypothécaires		124,578,654	64	—		—
86,381,075	15		Titres et participations permanentes . . .		54,821,911	50	—		—
99,383,332	30		Participations syndicales		2,358,264	30	—		—
34,675	81		Immeubles: à l'usage de la banque		9,153,000	—	—		—
323,079	55		autres immeubles		5,581,300	35	—		—
57,965,778	81		Autres postes de l'actif et du passif . . .		14,440,207	95	5,921,607		87
126,888,134	66		Dépôts en caisse d'épargne		—	—	269,312,843		80
36,491,000	—		Bons de caisse		—	—	113,465,500		—
3,401,324	85		Traites et acceptations		—	—	2,358,423		—
942,933,978	28		Siège central et succursales		—	—	—		—
100,000	—		Fonds de réserve		—	—	7,400,000		—
368,166	56	Réserve spéciale pour créances		—	—	150,945		61	
73,974,287	96	Compte de profits et pertes		—	—	2,090,192		85	
2,493,391	80	Cautions		—	—	—		—	
2,935,030	65	Débiteurs pour cautions		—	—	—		—	
6,239,732,259	66	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif		580,371,696	20	540,371,696		20
			Actif net (fonds capital)				40,000,000		—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
I. Fonds capital							
F. Emprunts							
—	—	21,379,500	—	1. Emprunt de 1895, fr. 21,379,500, 3 %	Remboursement	1,251,000	—
—	—	13,692,000	—	2. Emprunt de 1897, fr. 32,910,500, 3 % (Caisse hypothécaire)			
—	—	15,682,500	—	3. Emprunt de 1899, fr. —.— 3 ½ % (Banque cantonale)	Remboursement	373,000	—
—	—	26,065,500	—	4. Emprunt de 1900, fr. 13,692,000, 3 ½ %			
—	—	—	—	5. Emprunt de 1905, fr. 23,962,000, 3 ½ % (Caisse hypothécaire)	Remboursement	303,500	—
—	—	—	—	6. Emprunt de 1906, fr. 15,682,500, 3 ½ %	Remboursement	26,065,500	—
—	—	—	—	7. Emprunt de 1911, fr. 26,065,500, 4 %			
—	—	—	—	8. Emprunt de 1923, fr. 25,000,000, 4 ½ % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
—	—	—	—	9. Emprunt de 1923, fr. 2,000,000, 3 ½ % (Caisse hypothécaire)			
—	—	—	—	10. Emprunt de 1925, fr. 12,000,000, 5 % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
—	—	—	—	11. Emprunt de 1927, fr. 15,000,000, 4 ¾ % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
—	—	—	—	12. Emprunt de 1929, fr. 25,000,000, 4 ¾ % (Caisse hypothécaire)			
—	—	9,681,000	—	13. Emprunt de 1930, fr. 9,681,000, 4 ½ %	Remboursement	333,000	—
—	—	—	—	14. Emprunt de 1930, fr. 25,000,000, 4 % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
—	—	—	—	15. Emprunt de 1931, fr. 39,000,000, 4 % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
—	—	—	—	16. Emprunt de 1931, fr. 30,000,000, 4 % (Caisse hypothécaire)			
—	—	6,851,729 30	—	17. Emprunt de 1933, fr. 14,000,000 3 ½ %	—	—	—
				Part du fonds capital fr. 6,851,729.30			
				Part de la Caisse de l'Etat (Voir H, Caisse de l'Etat) » 7,148,270.70			
				<u>fr. 14,000,000.—</u>			
—	—	—	—	18. Emprunt de 1933, fr. 24,000,000, 4 % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
—	—	—	—	19. Emprunt de 1933, fr. 20,000,000, 3 ½ % (Caisse hypothécaire)			
—	—	—	—	20. Emprunt de 1933, fr. 20,000,000, 4 % (Caisse hypothécaire)			
—	—	—	—	21. Emprunt de 1934, fr. 20,000,000, 4 % (Voir H, Caisse de l'Etat)			
—	—	—	—	22. Emprunt de 1937, fr. 26,000,000, 3 ½ %	—	—	—
—	—	93,352,229 30	—	Total du passif	Diminution de la dette .	28,326,000	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937							
Avoir				Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
				I. Fonds capital					
				F. Emprunts					
—	—	—	—	1. Emprunt de 1895, fr. 20,128,500, 3 %	—	—	20,128,500	—	—
—	—	—	—	2. Emprunt de 1897, fr. 32,910,500, 3 % (Caisse hypothécaire)	—	—	13,319,000	—	—
—	—	—	—	3. Emprunt de 1899, fr. —.— 3 ½ % (Banque cantonale)	—	—	15,379,000	—	—
—	—	—	—	4. Emprunt de 1900, fr. 13,319,000, 3 ½ %	—	—	—	—	—
—	—	—	—	5. Emprunt de 1905, fr. 23,962,000, 3 ½ % (Caisse hypothécaire)	—	—	—	—	—
—	—	—	—	6. Emprunt de 1906, fr. 15,379,000, 3 ½ %	—	—	—	—	—
—	—	—	—	7. Emprunt de 1911, fr. —.—, 4 %	—	—	—	—	—
—	—	—	—	8. Emprunt de 1923, fr. —.—, 4 ½ % (Voir H, Caisse de l'Etat)	—	—	—	—	—
—	—	—	—	9. Emprunt de 1923, fr. 2,000,000, 3 ½ % (Caisse hypothécaire)	—	—	—	—	—
—	—	—	—	10. Emprunt de 1925, fr. 12,000,000, 5 % (Voir H, Caisse de l'Etat)	—	—	—	—	—
—	—	—	—	11. Emprunt de 1927, fr. 15,000,000, 4 ¾ % (Voir H, Caisse de l'Etat)	—	—	—	—	—
—	—	—	—	12. Emprunt de 1929, fr. 25,000,000, 4 ¾ % (Caisse hypothécaire)	—	—	—	—	—
—	—	—	—	13. Emprunt de 1930, fr. 9,348,000, 4 ½ %	—	—	9,348,000	—	—
—	—	—	—	14. Emprunt de 1930, fr. 25,000,000, 4 % (Voir H, Caisse de l'Etat)	—	—	—	—	—
—	—	—	—	15. Emprunt de 1931, fr. 39,000,000, 4 % (Voir H, Caisse de l'Etat)	—	—	—	—	—
—	—	—	—	16. Emprunt de 1931, fr. 30,000,000, 4 % (Caisse hypothécaire)	—	—	—	—	—
—	—	—	—	17. Emprunt de 1933, fr. 14,000,000, 3 ½ %	—	—	6,851,729	30	—
				Part du fonds capital fr. 6,851,729.30					
				Part de la Caisse de l'Etat (Voir H, Caisse de l'Etat) » 7,148,270.70					
				fr. 14,000,000.—					
				18. Emprunt de 1933, fr. 24,000,000, 4 % (Voir H, Caisse de l'Etat)					
				19. Emprunt de 1933, fr. 20,000,000 3 ½ % (Caisse hypothécaire)					
				20. Emprunt de 1933, fr. 20,000,000, 4 % (Caisse hypothécaire)					
				21. Emprunt de 1934, fr. 20,000,000, 4 % (Voir H, Caisse de l'Etat)					
26,000,000	—	Emission de l'emprunt		22. Emprunt de 1937, fr. 26,000,000, 3 ½ %		—	—	26,000,000	—
26,000,000	—	Augmentation de la dette		Total du passif		—	—	91,026,229	30
2,326,000	—	Diminution nette							

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
I. Fonds capital							
G a. Capitaux de chemins de fer							
Actions							
160,000	—	—	—	1. Huttwil-Wolhusen	—	—	—
1,506,050	—	—	—	2. Berthoud-Thoune	—	—	—
480,000	—	—	—	3. Spiez-Erlenbach	—	—	—
1,262,000	—	—	—	4. Berne-Neuchâtel (Directe)	—	—	—
1,238,560	—	—	—	5. Chemins de fer réunis Berne-Worb	—	—	—
350,000	—	—	—	6. Saignelégier-La Chaux-de-Fonds	—	—	—
171,800	—	—	—	7. Porrentruy-Bonfol-frontière	—	—	—
1,724,500	—	—	—	8. Chemin de fer de la vallée de la Gürbe	—	—	—
64,500	—	—	—	9. Fribourg-Morat-Anet	—	—	—
2,184,000	—	—	—	10. Erlenbach-Zweisimmen	—	—	—
500,000	—	—	—	11. Saignelégier-Glovelier, nouvelle com- pagnie	—	—	—
484,320	—	—	—	12. Chemin de fer de la vallée de la Singine	—	—	—
1,230,000	—	—	—	13. Montreux-Oberland bernois	—	—	—
980,000	—	—	—	14. Berne-Schwarzenbourg	—	—	—
10,334,000	—	—	—	15. Chemin de fer des Alpes bernoises	—	—	—
474,000	—	—	—	16. Soleure-Moutier	—	—	—
463,500	—	—	—	17. Langenthal-Jura	—	—	—
795,825	—	—	—	18. Ramsei-Sumiswald-Huttwil	—	—	—
270,000	—	—	—	19. Zweisimmen-Lenk	—	—	—
303,680	—	—	—	20. Mâche-Montménil	—	—	—
2,094,000	—	—	—	21. Soleure-Berne	—	—	—
958,000	—	—	—	22. Tavannes-Tramelan-Breuleux- Noirmont	—	—	—
1,037,200	—	—	—	23. Bienne-Täuffelen-Anet	—	—	—
567,500	—	—	—	24. Langenthal-Melchnau	—	—	—
402,500	—	—	—	25. Soleure-Niederbipp	—	—	—
160,000	—	—	—	26. Steffisbourg-Thoune-Interlaken	—	—	—
600,000	—	—	—	27. Berthoud-Thoune, privil.	—	—	—
752,000	—	—	—	28. Ligne de l'Emmental, privil.	—	—	—
31,547,935	—	—	—	Total de l'actif	Total des augmentations .	—	—
Obligations							
216,000	—	—	—	1. Frutigen-Brigue I ^{re} hyp.	—	—	—
12,553,000	—	—	—	2. Frutigen-Brigue II ^{re} hyp.	—	—	—
789,000	—	—	—	3. Moutier-Longeau I ^{re} hyp.	—	—	—
13,558,000	—	—	—	Total de l'actif	Total des augmentations .	—	—
Prêts pour l'électrification							
2,028,543	—	—	—	1. Chemin de fer des Alpes bernoises	—	—	—
762,642	—	—	—	2. Spiez-Erlenbach	—	—	—
1,037,919	75	—	—	3. Erlenbach-Zweisimmen	—	—	—
2,139,868	50	—	—	4. Chemin de fer de la vallée de la Gürbe	—	—	—
772,289	05	—	—	5. Berne-Schwarzenbourg	—	—	—
1,465,382	10	—	—	6. Berne-Neuchâtel (Directe)	—	—	—
203,164	25	—	—	7. Soleure-Moutier	—	—	—
8,409,808	65	—	—	Total de l'actif	Total des augmentations .	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937							
Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
I. Fonds capital							
G a. Capitaux de chemins de fer							
<i>Papiers-valeurs repris par l'Etat de la Banque cantonale</i>							
36,282,663	70	—	—	Divers	—	—	—
36,282,663	70	—	—	Total de l'actif	Total des augmentations .	—	—
					Diminution nette	4,000	—
<i>Banque cantonale</i>							
—	—	36,282,663	70	Compte courant	Remboursement	4,000	—
—	—	36,282,663	70	Total du passif	Total des diminutions . .	4,000	—
<i>Banque cantonale</i>							
31,547,935	—	—	—	Actions	—	—	—
13,558,000	—	—	—	Obligations	—	—	—
8,409,808	65	—	—	Prêts pour l'électrification	—	—	—
36,282,663	70	—	—	Papiers-valeurs repris par l'Etat de la Banque cantonale	—	—	—
—	—	36,282,663	70	Banque cantonale	Remboursement	4,000	—
89,798,407	35	36,282,663	70	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations .	4,000	—
		53,515,743	65	Actif net	Diminution nette	90,051	85
G b. Fonds d'amortissement des chemins de fer							
—	—	25,345,573	69	1. Compte courant	—	—	—
—	—	25,345,573	69	Total du passif	Total des diminutions . .	—	—
					Augmentation nette . . .	1,780,000	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937							
Avoir				Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.					Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
I. Fonds capital									
G a. Capitaux de chemins de fer									
Papiers-valeurs repris par l'Etat de la Banque cantonale									
4,000	—	Remboursement	Divers	36,278,663	70	—	—	—	—
4,000	—	Total des diminutions	Total de l'actif	36,278,663	70	—	—	—	—
Banque cantonale									
—	—	—	Compte courant	—	—	36,278,663	70	—	—
—	—	Total des augmentations	Total du passif	—	—	36,278,663	70	—	—
4,000	—	Diminution nette							
Actions 31,547,935 — — —									
—	—	—	Obligations	13,558,000	—	—	—	—	—
90,051	85	} Remboursements	Prêts pour l'électrification	8,319,756	80	—	—	—	—
4,000	—		Papiers-valeurs repris par l'Etat de la Banque cantonale	36,278,663	70	—	—	—	—
—	—	—	Banque cantonale	—	—	36,278,663	70	—	—
94,051	85	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif	89,704,355	50	36,278,663	70	36,278,663	70
Actif net 53,425,691 80									
G b. Fonds d'amortissement des chemins de fer									
1,780,000	—	Versement	1. Compte courant	—	—	27,125,573	69	27,125,573	69
1,780,000	—	Total des augmentations	Total du passif	—	—	27,125,573	69	27,125,573	69

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte			Doit
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
A. Administrations spéciales (Comptes-Courants)							
a. Administration générale							
808	85	—	—	1. Chancellerie d'Etat, émoluments	128,630	—	
70,250	—	—	—	2. Secrétaires de préfecture, émoluments	—	—	
36,200	—	—	—	3. Préfets, émoluments	—	—	
107,258	85	—	—		128,630	—	
b. Administration judiciaire							
23,200	—	—	—	1. Greffiers, émoluments	—	—	
26,200	—	—	—	2. Préposés aux offices des poursuites, émoluments	7,300	—	
4,850	—	—	—	3. Tribunaux de district, émoluments	850	—	
54,250	—	—	—		8,150	—	
c. Justice							
—	—	—	—	1. Affaires d'assistance judiciaire	—	—	
—	—	—	—	2./11. Préfectures, frais généraux	43,037	50	
2,452	40	—	—	12. Registres pour notaires	8,226	10	
1,244	85	—	—	14. Hoirie Clark-Joller	74	95	
—	—	1,766	68	17/21. Hoiries diverses	14,185	93	
3,697	25	1,766	68		65,524	48	
d. Police							
57,212	55	1,086,787	04	1/6. Pénitenciers	852,421	85	
3,000	—	—	—	7. Emoluments	16,925	—	
5,291	65	—	—	9. Avances en procès civils	593	65	
—	—	100	—	10. Emoluments de patentes	183,000	—	
4,188	88	—	—	11. Commission de patronage	—	—	
—	—	1,271	05	12. Office de l'état-civil	43,039	15	
—	—	1,500	—	13. Asile pour filles abandonnées, réserve de fondation	—	—	
—	—	—	—	15. Direction de police, émoluments	—	—	
—	—	1,819	10	16. Frais de justice militaire	2,415	60	
—	—	500	—	17. Cautionnement divers	500	—	
—	—	—	—	18. Assurance des cyclistes, produit	713,141	—	
69,693	08	1,091,977	19		1,812,036	25	

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937							
Avoir				Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.					Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration									
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat									
A. Administrations spéciales (Comptes-Courants)									
a. Administration générale									
128,355	75			1. Chancellerie d'Etat, émoluments . .	1,083	10	—	—	—
—	—			2. Secrétaires de préfecture, émoluments	70,250	—	—	—	—
—	—			3. Préfets, émoluments	36,200	—	—	—	—
128,355	75				107,533	10	—	—	—
b. Administration judiciaire									
—	—			1. Greffiers, émoluments	23,200	—	—	—	—
—	—			2. Préposés aux offices des poursuites, émoluments	33,500	—	—	—	—
—	—			3. Tribunaux de district, émoluments .	5,700	—	—	—	—
—	—				62,400	—	—	—	—
c. Justice									
—	—			1. Affaires d'assistance judiciaire . . .	—	—	—	—	—
43,037	50			2./11. Préfecture, frais généraux . . .	—	—	—	—	—
4,838	50			12. Registres pour notaires	5,840	—	—	—	—
1,319	80			14. Hoirie Clark-Joller	—	—	—	—	—
12,996	18			17/21. Hoiries diverses	—	—	576	93	—
62,191	98				5,840	—	576	93	—
d. Police									
799,750	59			1./6. Pénitenciers	70,198	57	1,047,101	80	—
16,925	—			7. Emoluments	3,000	—	—	—	—
833	90			9. Avances en procès civils	5,051	40	—	—	—
183,000	—			10. Emoluments de patentes	—	—	100	—	—
—	—			11. Commission de patronage	4,188	88	—	—	—
43,383	25			12. Office de l'état-civil.	—	—	1,615	15	—
—	—			13. Asile pour filles abandonnées, réserve de fondation	—	—	1,500	—	—
—	—			15. Direction de police, émoluments . .	—	—	—	—	—
1,892	10			16. Frais de justice militaire	—	—	1,295	60	—
—	—			17. Cautionnements divers	—	—	—	—	—
713,141	—			18. Assurance des cyclistes, produit . . .	—	—	—	—	—
1,758,925	84				82,438	85	1,051,612	55	—

Nouveaux dépôts et remboursements d'avances

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte	Doit		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
A. Administrations spéciales (Comptes-Courants)							
e. Militaire							
35,000	—	—	—	1 a. Commissaire cantonal des guerres, avance de caisse	—	—	
733,111	90	—	—	b. Commissaire cantonal des guerres, avance de roulement	—	—	
24,398	15	—	—	2. Administration de l'arsenal, avance de roulement	—	—	
—	—	334,188	30	3. Installation de magasins, réserve	34,225	35	
8,984	—	—	—	4. Assurance contre les accidents	4,724	—	
—	—	—	—	5. Commissariat fédéral des guerres	53,519	80	
801,494	05	334,188	30		92,469	15	
f. Instruction publique							
2,561	73	—	—	1./6. Etablissements d'instruction	642,317	75	
39,867	84	—	—	7. Hôpital vétérinaire	14,853	55	
393,478	50	—	—	8. Librairie scolaire	297,007	50	
—	—	—	—	9. Subvent. fédérale aux frais de rempl. d'inst.	15,383	25	
—	—	2,874	—	10. Bibliothèque Weese	—	—	
30,000	—	—	—	11. Atlas scolaire, avance	—	—	
—	—	1,284	35	12. Institut physiol., fonds Rockefeller	17,942	75	
—	—	82,001	40	13. Communes diverses	79,775	—	
516,580	50	—	—	14. Ecole primaire	516,580	50	
—	—	2,390	30	15. Institut de science musicale, don Dr Wander	3,773	35	
—	—	153	60	16. Fonds de recherches	—	—	
—	—	5,357	20	17. Laboratoire inorg., Fonds Dr Wander	—	—	
—	—	—	—	18. Fonds pour perfectionnement d'institutrices ménagères	—	—	
—	—	124,059	25	20. Subvention fédérale de 1930, solde	54,217	40	
—	—	—	—	21. Nouveaux Instituts de l'Université	2,326	75	
—	—	8,103	65	22. Asile jurass. p. enfants faibles d'esprit	—	—	
—	—	—	—	23. Etablissement des sourds-muets de Münchenbuchsee, dépôt, subvention fédérale	—	—	
—	—	—	—	24. Ecoles agricoles complémentaires	—	—	
—	—	5,000	—	25. Fonds pour nouveaux bâtiments de l'école vétérinaire	26,015	—	
—	—	6,219	40	26. Université, travaux de rénovation	890	—	
—	—	1,917	75	28. Polyclinique, mobilier	463	—	
—	—	50	—	29. Achat d'œuvres artistiques	—	—	
—	—	80	—	30. Subside de la „Seva“ en faveur des arts	—	—	
—	—	—	—	32. Cours de perfectionnement pour maîtres aux écoles moyennes	—	—	
—	—	24,500	—	33. Instituts universitaires; aménagem.	16,591	60	
—	—	5,000	—	34. Jardin botanique; travaux	5,000	—	
982,488	57	268,990	90		1,693,137	40	

Nouvelles avances et remboursements de dépôts

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Avoir		Rubriques du compte	Doit		Avoir		
Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
A. Administrations spéciales (Comptes-Courants)							
e. Militaire							
—	—	1 a. Commissaire cantonal des guerres, avance de caisse	35,000	—	—	—	
123,665	05	b. Commissaire cantonal des guerres, avance de roulement.	609,446	85	—	—	
1,323	40	2. Administration de l'arsenal, avance de roulement.	23,074	75	—	—	
76,526	25	3. Installation de magasins, réserve . .	—	—	376,489	20	
4,410	65	4. Assurance contre les accidents . . .	9,297	35	—	—	
53,519	80	5. Commissariat fédéral des guerres . .	—	—	—	—	
259,445	15		676,818	95	376,489	20	
f. Instruction publique							
639,013	05	1./6. Etablissements d'instruction . . .	8,104	18	2,237	75	
38,072	67	7. Hôpital vétérinaire	16,648	72	—	—	
223,000	—	8. Librairie scolaire	467,486	—	—	—	
15,383	25	9. Subvent. fédérale aux frais de rempl. d'inst.	—	—	—	—	
313	—	10. Bibliothèque Weese	—	—	3,187	—	
—	—	11. Atlas scolaire, avance	30,000	—	—	—	
23,000	—	12. Institut physiol., fonds Rockefeller .	—	—	6,341	60	
80,000	—	13. Communes diverses	—	—	82,226	40	
516,580	50	14. Ecole primaire	516,580	50	—	—	
2,000	—	15. Institut de science musicale, don Dr Wander	—	—	616	95	
5	40	16. Fonds de recherches	—	—	159	—	
187	50	17. Laboratoire inorg., Fonds Dr Wander	—	—	5,544	70	
5,000	—	18. Fonds pour perfectionnement d'institutrices ménagères	—	—	5,000	—	
29,754	50	20. Subvention fédérale de 1930, solde . .	—	—	99,596	35	
2,326	75	21. Nouveaux instituts de l'Université	—	—	—	—	
1,234	90	22. Asile jurass. p. enfants faibles d'esprit	—	—	9,338	55	
4,000	—	23. Etablissement des sourds-muets de Münchenbuchsee, dépôt, subvention fédérale	—	—	4,000	—	
53,622	05	24. Ecoles agricoles complémentaires .	—	—	53,622	05	
23,800	—	25. Fonds pour nouveaux bâtiments de l'école vétérinaire	—	—	2,785	—	
2,000	—	26. Université, travaux de rénovation .	—	—	7,329	40	
—	—	28. Polyclinique, mobilier	—	—	1,454	75	
—	—	29. Achat d'œuvres artistiques	—	—	50	—	
—	—	30. Subside de la „Seva“ en faveur des arts	—	—	80	—	
—	—	32. Cours de perfectionnement pour maîtres aux écoles moyennes	—	—	—	—	
6,472	25	33. Instituts universitaires; aménagem.	—	—	14,380	65	
—	—	34. Jardin botanique; travaux	—	—	—	—	
1,665,765	82		1,038,819	40	297,950	15	

Nouveaux dépôts et remboursements d'avances

Canton de Berne — Compte général pour 1937									
Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement				
Dolt		Avoir		Rubriques du compte		Dolt			
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.		
II. Fonds d'administration									
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat									
A. Administrations spéciales (Comptes-Courants)									
g. Assistance publique									
6,974	23	129	88	1./6. Maisons cantonales d'éducation	Nouvelles avances et remboursements de dépôts	331,198	18		
—	—	2,994	80	7. Subventions pour l'assistance des Suisses à l'étranger		29,716	10		
—	—	—	—	8. Frais de bureau, réserve		—	—		
—	—	—	—	9. Fonds de secours extraordinaires		4,880	—		
—	—	2,980	68	10. Camp de travail à Anet		26,744	46		
330	—	—	—	11. Contestations en matière d'état de l'assist.		650	—		
—	—	450	—	12. „SEVA“, subvention pour indigents et relèvement des buveurs		—	—		
—	—	27,120	—	13. „SEVA“, réserve pour la lutte contre l'alcool		64,858	40		
—	—	6,344	80	14. „SEVA“, fonds spécial de secours extraordinaires		4,986	50		
7,304	23	40,020	16			463,033	64		
h. a. Economie publique									
164	10	—	—	1. Technicum de Berthoud	Nouvelles avances et remboursements de dépôts	299,678	79		
—	—	8,856	95	2. Technicum de Bienne		432,436	43		
201,575	—	—	—	3. Avances pour écoles professionnelles		218,975	—		
—	—	6,100	—	4. Exposition industrielle de Berthoud 1924, remb. de subvention		—	—		
10,000	—	—	—	5. Oberländ. «Heimatwerk», prêt		—	—		
10,000	—	—	—	6. Secours à l'industrie céramique, prêt		—	—		
—	—	55,000	—	7b. Travail à domicile rustique, subv. fédérale		9,000	—		
55,000	—	—	—	7c. Travail rural à domicile, prêt féd.		—	—		
47,802	40	—	—	8. Musée industriel; collect. technologiques		18,997	30		
—	—	7,109	10	9. Dépôt pour la Chambre du commerce		7,109	10		
324,541	50	77,066	05		986,196	62			
h. b. Service sanitaire									
—	—	1,994	85	1. Maternité	Nouvelles avances et remboursements de dépôts	412,982	60		
16,140	42	—	—	2. Maison de santé de la Waldau		602,107	05		
61,383	21	—	—	3. Maison de santé de Münsingen		897,467	39		
32,421	02	—	—	4. Maison de santé de Bellelay		333,187	95		
128,441	42	—	—	5. Extension du service public des aliénés		17,319	10		
1,599	75	—	—	6. Avance de timbres-émoluments à la direction des affaires sanitaires		4,811	—		
—	—	—	—	7. Conférence des directeurs		1,831	40		
239,985	82	1,994	85		2,269,706	49			

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937							
Avoir				Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
II. Fonds d'administration									
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat									
A. Administrations spéciales (Comptes-Courants)									
g. Assistance publique									
337,414	67	1./6. Maisons cantonales d'éducation .	5,305	45	4,677	59			
29,462	05	7. Subventions pour l'assistance des Suisses à l'étranger	—	—	2,740	75			
4,000	—	8. Frais de bureau, réserve	—	—	4,000	—			
4,880	—	9. Fonds de secours extraordinaires . .	—	—	—	—			
21,348	05	10. Camp de travail à Anet.	2,415	73	—	—			
715	—	11. Contestations en matière d'état de l'assist.	265	—	—	—			
—	—	12. „SEVA“, subvention pour indigents et relèvement des buveurs	—	—	450	—			
76,920	—	13. „SEVA“, réserve pour la lutte contre l'alcool	—	—	39,181	60			
7,410	—	14. „SEVA“, fonds spécial de secours extraordinaires	—	—	8,768	30			
482,149	77		7,986	18	59,818	24			
h. a. Economie publique									
299,642	89	1. Technicum de Berthoud	200	—	—	—			
436,117	93	2. Technicum de Bienne	—	—	12,538	45			
221,575	—	3. Avances pour écoles professionnelles	198,975	—	—	—			
—	—	4. Exposition industrielle de Berthoud 1924, remb. de subvention	—	—	6,100	—			
—	—	5. Oberländ. «Heimatwerk», prêt . . .	10,000	—	—	—			
—	—	6. Secours à l'industrie céramique, prêt	10,000	—	—	—			
—	—	7b. Travail à domicile rustique, subv. fédérale.	—	—	46,000	—			
13,600	—	7c. Travail rural à domicile, prêt féd.	41,400	—	—	—			
77,973	10	8. Musée industriel; collect. technologiques	—	—	11,173	40			
9,336	90	9. Dépôt pour la Chambre du commerce	—	—	9,336	90			
1,058,245	82		260,575	—	85,148	75			
h. b. Service sanitaire									
411,816	15	1. Maternité	—	—	828	40			
620,754	48	2. Maison de santé de la Waldau. . .	—	—	2,507	01			
898,324	84	3. Maison de santé de Münsingen. . .	60,525	76	—	—			
336,135	92	4. Maison de santé de Bellelay	29,473	05	—	—			
50,000	—	5. Extension du service public des aliénés	95,760	52	—	—			
5,262	70	6. Avance de timbres-émoluments à la direction des affaires sanitaires . . .	1,148	05	—	—			
1,494	90	7. Conférence des directeurs	336	50	—	—			
2,323,788	99		187,243	88	3,335	41			

Nouveaux dépôts et remboursements d'avances

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte			
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Doit		
					Fr.	Ct.	
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
A. Administrations spéciales (Comptes-Courants)							
i. Travaux publics							
17,895	44	—	—	1. Assurance contre les accidents	78,672	45	
—	—	3,500	—	2. Heimenschwand, église, rénovation	25,783	20	
—	—	13,643	50	3. Cautionnements	3,603	—	
—	—	—	—	4. Institut physiolog., rénovations	32,390	55	
—	—	18,000	—	5. Plans cadastraux, assurance contre feu	—	—	
—	—	—	—	6. Ecuries de la remonte, reconstruction	92,739	80	
—	—	105,308	95	7. Technicum de Berthoud, chauffage	94,278	40	
—	—	44,796	45	8. Schlosswil, préfecture, transformation	99,270	10	
358,420	85	—	—	9. Porrentruy, École normale, aménagem.	606,890	15	
—	—	5,296	85	10. Nidau, Château; rénovation	5,228	—	
Travaux routiers extraordinaires :							
3,500,225	45	—	—	11. Sur crédit spécial de fr. 5,000,000.—	—	—	
—	—	53,598	42	12. Sur produit de la taxe des automobiles, solde	—	—	
—	—	205,892	64	13. Part aux droits sur la benzine, solde	186,540	44	
—	—	—	—	14c. Reconvilier, passage à niveau	223	30	
—	—	—	—	15a. Reconvilier, Birse, correct. III ^e sect.	10,200	—	
—	—	—	—	15c. Cortébert, Suze, correction, II ^e Et.	7,005	20	
—	—	—	—	15d. Sonceboz, Suze, correction, II ^e Et.	4,771	15	
—	—	—	—	15e. Saicourt, Trame, correction	10,370	—	
—	—	—	—	15f. Saules, Trame, correction	7,150	—	
—	—	—	—	15g. Lac de Bienne, endiguement	32,430	55	
—	—	30,000	—	16. Pont de la Thièle, renforcement	30,000	—	
—	—	86,640	45	17. Schwarzwasser, travaux d'urgence	86,640	45	
—	—	30,000	—	18. Oeschberg, serre	Nouvelles avances et remboursements de dépôts		
492,716	60	—	—	19. Berne, école d'application			
—	—	80,046	15	20. Schwarzenburg, dégâts causés p. les eaux	80,046	15	
—	—	8,984	65	21. Technicums de Bienne et Berthoud, travaux	6,488	65	
—	—	—	—	22. Berne, bâtiment de chimie, agrand.	92,618	—	
—	—	—	—	23. Berne, bâtiments de l'Etat, obscurciss.	29,998	95	
—	—	8,243	70	24. Berne, Ecole d'application, entretien	1,927	75	
634,888	90	—	—	25. Nidau, nouveau barrage	977,939	30	
200,000	—	—	—	26. Berne, pont de la Lorraine, subvent.	—	—	
—	—	63,218	90	27. Berne, Maternité, extension	479,213	75	
4,909	30	—	—	28. Berne, hôpital vétérinaire, extension.	73,273	55	
—	—	36,793	80	29. Thorberg, reconstruction d'une grange	62,896	—	
—	—	15,734	85	30. St-Jean, reconstruction d'une grange	30,894	20	
166,301	85	—	—	31. Franches-Montagnes, aliment. en eau	83,906	45	
—	—	40,000	—	32. Berne, écuries d'infirmerie	40,000	—	
—	—	4,896	85	33. Service technique de travail	178,901	—	
—	—	—	—	34. Elaboration de projets et obscurciss.	400	—	
—	—	—	—	35. Laupen, château et annexe, reconstruc.	10,041	40	
—	—	—	—	36. Endiguement de la Schwarzwasser, Rütliplötsch-Tröli	53,593	65	
—	—	—	—	37. Bienne-Neuveville, chemin p. piétons	—	—	
—	—	—	—	38. Dégâts causés par les eaux dans le I ^{er} et le II ^e arrondissement	—	—	
—	—	—	—	39. Défense aérienne, engagem. d'un expert	—	—	
5,375,358	39	854,596	16		3,616,325	54	

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937							
Avoir				Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration									
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat									
A. Administrations spéciales (Comptes-Courants)									
i. Travaux publics									
79,765	45			1. Assurance contre les accidents . . .	16,802	44	—	—	—
4,050	—			2. Heimenschwand, église, rénovation .	18,233	20	—	—	—
2,216	—			3. Cautionnements.	—	—	—	12,256	50
75,070	—			4. Institut physiolog., rénovations . .	—	—	—	42,679	45
1,000	—			5. Plans cadastraux, assurance contre feu	—	—	—	19,000	—
94,159	65			6. Ecuries de la remonte, reconstruction	—	—	—	1,419	85
—	—			7. Technicum de Berthoud, chauffage .	—	—	—	11,030	55
80,000	—			8. Schlosswil, préfecture, transformation	—	—	—	25,526	35
965,311	—			9. Porrentruy, Ecole normale, aménagem.	—	—	—	—	—
—	—			10. Nidau, Château; rénovation	—	—	—	68	85
250,000	—			Travaux routiers extraordinaires:	—	—	—	—	—
77,115	45			11. Sur crédit spécial de fr. 5,000,000.—	3,250,225	45	—	—	—
—	—			12. Sur produit de la taxe des automob-	—	—	—	130,713	87
—	—			biles, solde	—	—	—	19,352	20
223	30			13. Part aux droits sur la benzine, solde	—	—	—	—	—
10,200	—			14.c Reconvilier, passage à niveau . . .	—	—	—	—	—
7,005	20			15a. Reconvilier, Birse, correct. III ^e sect.	—	—	—	—	—
4,771	15			15c. Cortébert, Suze, correction, II ^e Et.	—	—	—	—	—
10,370	—			15d. Sonceboz, Suze, correction, II ^e Et.	—	—	—	—	—
7,150	—			15e. Saicourt, Trame, correction	—	—	—	—	—
32,430	55			15f. Saules, Trame, correction	—	—	—	—	—
—	—			15g. Lac de Bienne, endiguement . . .	—	—	—	—	—
—	—			16. Pont de la Thièle, renforcement . . .	—	—	—	—	—
—	—			17. Schwarzwasser, travaux d'urgence .	—	—	—	—	—
9,731	25			18. Oeschberg, serre	—	—	—	30,000	—
—	—			19. Berne, école d'application	482,985	35	—	—	—
—	—			20. Schwarzenburg, dégâts causés p. les eaux	—	—	—	—	—
—	—			21. Technicums de Bienne et Berthoud,	—	—	—	2,496	—
50,000	—			travaux	—	—	—	—	—
30,000	—			22. Berne, bâtiment de chimie, agrand.	42,618	—	—	—	—
3,892	50			23. Berne, bâtiments de l'Etat, obscurciss.	—	—	—	1	05
1,267,710	65			24. Berne, Ecole d'application, entretien	—	—	—	10,208	45
50,000	—			25. Nidau, nouveau barrage	345,117	55	—	—	—
103,156	70			26. Berne, pont de la Lorraine, subvent.	150,000	—	—	—	—
40,000	—			27. Berne, Maternité, extension	312,838	15	—	—	—
16,102	20			28. Berne, hôpital vétérinaire, extension	38,182	85	—	—	—
27,100	—			29. Thorberg, reconstruction d'une grange	10,000	—	—	—	—
—	—			30. St-Jean, reconstruction d'une grange	—	—	—	11,940	65
—	—			31. Franches-Montagnes, aliment. en eau	250,208	30	—	—	—
170,515	20			32. Berne, écuries d'infirmerie	—	—	—	—	—
20,000	—			33. Service technique de travail	3,488	95	—	—	—
18,327	—			34. Elaboration de projets et obscurciss.	—	—	—	19,600	—
59,176	55			35. Laupen, château et annexe, reconstruc.	—	—	—	8,285	60
35,000	—			36. Endiguement de la Schwarzwasser,	—	—	—	5,582	90
49,075	—			Rütiplötsch-Tröli	—	—	—	35,000	—
10,000	—			37. Bienne-Neuveville, chemin p. piétons	—	—	—	—	—
—	—			38. Dégâts causés par les eaux dans le	—	—	—	49,075	—
—	—			I ^{er} et le II ^e arrondissement	—	—	—	10,000	—
—	—			39. Défense aérienne, engagem. d'un expert	—	—	—	—	—
3,660,624	80				4,920,700	24	444,237	27	

Nouveaux dépôts et rem-
boursements d'avances

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
A. Administrations spéciales (Comptes-courants)							
k. Chemins de fer							
160,000	—	—	—	2c. Lac de Bienne, Comp. de bat. à vap.		—	—
166,000	—	—	—	3a. Chemin de fer Porrentruy-Bonfol		—	—
488,613	30	—	—	3b. Chem. de fer Bienne-Täuffelen-Anet		24,430	65
125,456	44	—	—	3c. Chemin de fer de la Singine		—	—
60,300	—	—	—	3d et e. Lac de Bienne, Comp. de navigation à vapeur		2,900	—
65,000	—	—	—	3h. Gléresse-Mont. de Diesse, funiculaire		—	—
5,327	25	—	—	3l. Caisse de retraite et de secours des chemins de fer subventionnés		—	—
40,220	15	—	—	3m. Chemin de fer Langenthal-Melchnau		2,212	10
42,530	20	—	—	3n. Chemin de fer Langenthal-Melchnau, livraison de cuivre		2,551	80
181,157	05	—	—	4b. Chemin de fer Saignelégier-Glovelier		—	—
33,645	95	—	—	4c. Chemin de fer Ramsei-Huttwil		—	—
25,350	—	—	—	4e. Chemin de fer Porrentruy-Bonfol		—	—
8,477	75	—	—	4g. Chemin de fer Langenthal-Huttwil		169	55
11,980	75	—	—	6b. 2. Services d'automobiles		359	40
1,414,058	84	—	—			32,623	50
l. Finances							
—	—	799,534	50	1. Emprunts de l'Etat, amortissements	Nouvelles avances et remboursements de dépôts	20,679,812	15
20	—	1,501,992	50	2. Emprunts de l'Etat, intérêts		9,712,854	55
3,512,011	65	—	—	3. Frais d'emprunts		1,114,764	70
28,390	—	—	—	4. Avances pour dépenses		300	—
—	—	341,085	92	5. Régie des sels, compte-courant		341,085	92
—	—	792	71	6. Fondation Bourquin		1,556	80
22,590,860	12	—	—	7. B. L. S., avance au compte de la garantie d'intérêts		1,680,000	—
400,000	—	—	—	8. Régie des sels, fonds de roulement		—	—
70	20	—	—	9. Direction des finances, timbres-émol.		308	—
33,300	—	—	—	10. Avances pour timbres-émoluments		—	—
551,019	20	—	—	11. Banque Nationale suisse	551,019	20	
—	—	6,350	—	12. Vente de mobilier	—	—	
—	—	7,076	25	13. Domaine de Hofwil, améliorations		554	10
1,518	50	27,000	—	14. Berne, immeuble Ostermundigenstr. 6a		—	—
—	—	94,865	—	15. Réserve pour l'amortissement des avances au B. L. S.		—	—
—	—	—	—	16. Dépôt de la caisse d'assurance des inst.		—	—
—	—	52,190	11	17. Chèques postaux		49,129,517	68
13,977,117	16	—	—	18. Assistance-chômage		—	—
—	—	4,493,675	32	19. Banque Cantonale, compte spéc.		4,489,320	57
148,456	60	—	—	20. Lutte contre l'alcool		37,512	40
2,700,000	—	—	—	21. Commune de Berne, prêt pour la lutte contre la pénurie des logements		—	—
3,221,136	60	—	—	22a. Banque Cantonale, compte spécial pour travaux de chômage		—	—
47,163,900	03	7,324,562	31	A reporter		87,738,606	07

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Avoir		Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
<i>A. Administrations spéciales (Comptes-Courants)</i>							
<i>k. Chemins de fer</i>							
—	—	2c. Lac de Bienne, Comp. de bat. à vap.	160,000	—	—	—	—
—	—	3a. Chemin de fer Porrentruy-Bonfol .	166,000	—	—	—	—
—	—	3b. Chem. de fer Bienne-Täuffelen-Anet	513,043	95	—	—	—
—	—	3c. Chemin de fer de la Singine . . .	125,456	44	—	—	—
—	—	3d et e. Lac de Bienne, Comp. de navigation à vapeur	63,200	—	—	—	—
—	—	3h. Gléresse-Mont. de Diesse, funiculaire	65,000	—	—	—	—
—	—	3l. Caisse de retraite et de secours des chemins de fer subventionnés. . .	5,327	25	—	—	—
—	—	3m. Chemin de fer Langenthal-Melchnau	42,432	25	—	—	—
—	—	3n. Chemin de fer Langenthal-Melchnau, livraison de cuivre	45,082	—	—	—	—
—	—	4b. Chem. de fer Saignelégier-Glovelier	181,157	05	—	—	—
—	—	4c. Chemin de fer Ramsei-Huttwil . .	33,645	95	—	—	—
—	—	4e. Chemin de fer Porrentruy-Bonfol .	25,350	—	—	—	—
293	85	4g. Chemin de fer Langenthal-Huttwil	8,353	45	—	—	—
—	—	6b. 2. Services d'automobiles	12,340	15	—	—	—
293	85		1,446,388	49	—	—	—
<i>l. Finances</i>							
24,123,000	—	1. Emprunts de l'Etat, amortissements	—	—	4,242,722	35	—
10,039,528	30	2. Emprunts de l'Etat, intérêts. . . .	—	—	1,828,646	25	—
2,723,149	59	3. Frais d'emprunts	1,903,626	76	—	—	—
2,050	—	4. Avances pour dépenses	27,840	—	—	—	—
341,625	26	5. Régie des sels, compte-courant . .	—	—	341,625	26	—
1,500	—	6. Fondation Bourquin	—	—	735	91	—
—	—	7. B.L.S., avance au compte de la garantie d'intérêts	24,270,860	12	—	—	—
—	—	8. Régie des sels, fonds de roulement.	400,000	—	—	—	—
245	—	9. Direction des finances, timbres-émol.	133	20	—	—	—
—	—	10. Avances pour timbres-émoluments .	32,100	—	—	—	—
551,019	20	11. Banque Nationale suisse.	551,019	20	—	—	—
—	—	12. Vente de mobilier	—	—	6,350	—	—
—	—	13. Domaine de Hofwil, améliorations .	—	—	6,522	15	—
—	—	14. Berne, immeuble Ostermundigenstr. 6a	1,518	50	27,000	—	—
—	—	15. Réserve pour l'amortissement des avances au B.L.S.	—	—	94,865	—	—
28,598	75	16. Dépôt de la caisse d'assurance des inst.	—	—	28,598	75	—
49,056,010	25	17. Chèques postaux	21,317	32	—	—	—
400,000	—	18. Assistance-chômage	13,577,117	16	—	—	—
2,591,753	08	19. Banque Cantonale, compte spéc. . .	—	—	2,596,107	83	—
206,632	20	20. Lutte contre l'alcool	—	—	20,663	20	—
100,000	—	21. Commune de Berne, prêt pour la lutte contre la pénurie des logements . .	2,600,000	—	—	—	—
967,041	20	22a. Banque Cantonale, compte spécial pour travaux de chômage	2,254,095	40	—	—	—
91,132,152	83	A reporter	45,639,627	66	9,193,836	70	—

Nouveaux dépôts et remboursements d'avances

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
A. Administrations spéciales (Comptes-courants)							
I. Finances							
47,163,900	03	7,324,562	31	Report		87,738,606	07
778,863	40	—	—	22b. Comptes spécial p. travaux de chômage		967,041	20
35,479	40	—	—	23. Impôt fédéral des coupons		267,150	50
—	—	—	—	24. Banque Cantonale, comptes des coup.		275,969	—
—	—	—	—	25. Chemin de fer Montreux-Oberland, prêt		12,650	—
—	—	8,124	57	26. Réserve du prod. de l'impôt de guerre		—	—
—	—	2,500,000	—	27. Prêts pour communes 2 %		2,500,000	—
8,011	88	—	—	28. Marquis, Delémont, ex-receveur		—	—
—	—	1,703	80	29. Dépôt du Grand Hôtel Boss		—	—
7,956,466	95	—	—	30. Comm. Berne, arrérages d'imp. del'Etat		14,991,560	50
2,500,000	—	—	—	31. Caisse bernoise de crédit		50,000	—
1,182	90	—	—	32. Compte pour le paiement de coupons à Paris (emprunt 1906)		22,001	65
700,000	—	—	—	33. Caisse bernoise d'aide aux agriculteurs		—	—
—	—	6,500,000	—	34. Compte spécial, travaux de chômage		—	—
16,000	—	—	—	35. Musée historique, caisse de retraite		—	—
3,000	—	—	—	35. Musée hist. avance «Dreiämterbecher»		—	—
2,342,268	50	—	—	36. Intérêts de titres		2,342,268	50
45	78	—	—	37. G. Dreier, Fraubrunnen, dépôt		1,958	83
2,390,591	45	—	—	38. Electrification des lignes subvent.		—	—
—	—	3,327,737	25	39. Confédération, prêts p. des construc.		247,700	25
—	—	2,148,738	55	39a. Div. communes, prêts pour des constr.	Nouvelles avances et remboursements de dépôts	87,644	30
7,025,697	35	—	—	40. Prêts pour des constructions		—	—
—	—	41	70	41. Achats de livres		18	50
—	—	—	—	42. Bienne, immeuble Mondésirweg, produit		1,066	80
—	—	26,670	—	42a. » » » hypoth.		135	—
2,075,676	50	—	—	43. Administration fédérale des contrib.		2,455,160	40
685	—	—	—	44. Diemtigen, achat de domaine		—	—
—	—	13,915	70	45. Sigg E., Thoune, succ. en déshérence		1,150	30
—	—	3,500,225	45	46. Banque Cantonale, crédit pour travaux routiers extraordinaires		250,000	—
—	—	2,408,739	75	47. Service des automobiles, compte-cour.		4,576,784	80
442,541	06	—	—	48. Avances à diverses communes pour l'assistance-chômage	—	—	
—	—	1,350,000	—	49. Conféd., prêt à commune municip. Berne	50,000	—	
—	—	14,775	93	50. Fonds des mesures de chômage	—	—	
5,851	45	—	—	51a. Berne, immeuble, Schönbergweg 20, produit	833	90	
—	—	40,600	—	51b. Berne, immeuble, Schönbergweg 20, hypothèque	40,600	—	
4,096	90	—	—	52a. Berne, immeuble, Willadingweg 19, produit	210	40	
—	—	—	—	52b. Berne, immeuble, Willadingweg 19, hypothèque	—	—	
—	—	22,370	03	53. Impôt de guerre, III ^e période	—	—	
—	—	—	—	54. Oberland-bernois, Société de développement	30,000	—	
73,450,358	55	29,188,205	04	A reporter		116,910,510	90

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937							
Avoir				Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration									
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat									
A. Administrations spéciales (Comptes-courants)									
I. Finances									
91,132,152	83			Report	45,639,627	66		9,193,836	70
—	—			22b. Compte spécial p. travaux de chômage	1,745,904	60		—	—
285,152	75			23. Impôt fédéral des coupons	17,477	15		—	—
275,969	—			24. Banque Cantonale, comptes des coup.	—	—		—	—
—	—			25. Chemin de fer Montreux-Oberland, prêt	12,650	—		—	—
—	—			26. Réserve du prod. de l'impôt de guerre	—	—		8,124	75
—	—			27. Prêts pour communes 2 %	—	—		—	—
—	—			28. Marquis, Delémont, ex-receveur.. . .	8,011	88		—	—
—	—			29. Dépôt du Grand Hôtel Boss.	—	—		1,703	80
16,216,722	20			30. Comm. Berne, arrérages d'imp. de l'Etat	6,731,305	25		—	—
2,550,000	—			31. Caisse bernoise de crédit	—	—		—	—
20,852	42			32. Compte pour le paiement de coupons à Paris (emprunt 1906)	2,332	13		—	—
100,000	—			33. Caisse bernoise d'aide aux agriculteurs	600,000	—		—	—
—	—			34. Compte spécial, travaux de chômage	—	—		6,500,000	—
—	—			35. Musée historique, caisse de retraite .	16,000	—		—	—
2,000	—			35. Musée hist. avance «Dreiämterbecher»	1,000	—		—	—
2,342,268	50			36. Intérêts de titres	2,342,268	50		—	—
2,004	61			37. G. Dreier, Fraubrunnen, dépôt . . .	—	—		—	—
—	—			38. Electrification des lignes subvent. .	2,390,591	45		—	—
—	—			39. Confédération, prêts p. des construc.	—	—		3,080,037	—
—	—			39a. Div. communes, prêts pour des constr.	—	—		2,061,094	25
476,126	80			40. Prêts pour des constructions . . .	6,549,570	55		—	—
—	—			41. Achats de livres	—	—		23	20
—	—			42. Bienne, immeuble Mondésirweg, produit	1,066	80		—	—
—	—			42a. » » » hypoth.	—	—		26,535	—
2,075,676	50			43. Administration fédérale des contribut.	2,455,160	40		—	—
655	—			44. Diemtigen, achat de domaine	30	—		—	—
—	—			45. Sigg E., Thoune, succ. en déshérence	—	—		12,765	40
—	—			46. Banque cantonale, crédit pour travaux routiers extraordinaires	—	—		3,250,225	45
4,976,347	40			47. Service des automobiles, compte-cour.	—	—		2,808,302	35
12,300	—			48. Avances à diverses communes pour l'assistance-chômage	430,241	06		—	—
—	—			49. Conféd., prêt à commune municip. Berne	—	—		1,300,000	—
—	—			50. Fonds des mesures de chômage . .	—	—		14,775	93
6,685	35			51a. Berne, immeuble, Schönbergweg 20, produit	—	—		—	—
—	—			51b. Berne, immeuble, Schönbergweg 20, hypothèque	—	—		—	—
534	—			52a. Berne, immeuble, Willadingweg 19, produit	3,773	30		—	—
50,500	—			52b. Berne, immeuble, Willadingweg 19, hypothèque	—	—		50,500	—
—	—			53. Impôt de guerre, III ^e période . . .	—	—		22,370	03
—	—			54. Oberland-bernois, Société de développement	30,000	—		—	—
120,525,947	36			A reporter	68,977,010	73		28,330,293	86

Nouveaux dépôts et remboursements d'avances

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
A. Administrations spéciales (Comptes-courants)							
l. Finances							
73,450,358	55	29,188,205	04	Report		116,910,510	90
—	—	70,092	50	55. Réserves diverses		31,230	75
—	—	—	—	56. Archives de Hallwil		503	70
—	—	80,682	80	57. Dépôts divers		—	—
—	—	—	—	58. Herzogenbuchsee, immeuble Sanne- mann		1,342	—
—	—	1,658,910	—	59 a. Compte spécial: Désendettem. rural		875,000	—
1,658,910	—	—	—	59 b. „ Désendettement rural, banque cantonale		1,050,093	—
—	—	101,388	—	60 a. „ Caisse d'aide aux agricul- teurs, secours libres		—	—
101,388	—	—	—	60 b. „ Caisse d'aide aux agricul- teurs, secours libres, ban- que cantonale		103,576	—
—	—	734,891	75	61 a. „ Contribution de crise pour la lutte contre le chômage		325,821	25
734,891	75	—	—	61 b. „ Contribution de crise pour la lutte contre le chômage, banque cantonale		635,859	25
—	—	—	—	62. Berthoud, rénovation du magasin de sel		—	—
3,169	95	—	—	63. Frais de la nouvelle évaluation de la fortune de l'Etat		247	—
—	—	—	—	64. Intérêts des obl. B.L.S. détenues par la Confédération	Nouvelles avances et rem- boursements de dépôts	690,515	40
—	—	1,036,000	—	65. Nidau, barrage, crédit spécial		240,000	—
—	—	547,500	—	66. Maternité, Schlosswil, Technicum de Berthoud, crédit de construction		225,500	—
—	—	8,818,444	77	B. 1. Banque Cantonale, compte-courant		122,283,340	19
—	—	5,348,771	50	B. 2. Caisse hypothécaire, compte-courant		15,538,722	74
75,948,718	25	47,584,886	36			258,912,262	18
m. Agriculture							
83,074	34	15,913	37	1/7. Ecoles agricoles		1,057,979	55
—	—	—	—	8. Commission d'élevage du bétail		374,720	—
—	—	6,767	25	9. Restitutions de primes		6,767	25
—	—	135	—	10. Transactions immobilières		5,800	—
—	—	50,000	—	11. Amendements de terrain comme tra- vaux de chômage		—	—
—	—	2,600	—	12 a. Confédération, prêts sans intérêts		2,662	05
1,600	—	—	—	12 b. Communes div., prêts sans intérêts		—	—
—	—	116,465	—	13. Aide aux cultivateurs de montagnes		18,536	70
—	—	1,719,626	50	14 a. Action de secours 1928, avance féd.		120,000	—
1,546,268	80	—	—	14 b. Action de secours 1928, prêts aux communes		46	85
1,630,943	14	1,911,507	12			1,586,512	40

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937							
Avoir				Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		
II. Fonds d'administration									
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat									
A. Administrations spéciales (Comptes-courants)									
I. Finances									
120,525,947	36			Report	68,977,010	73	28,330,293	86	
43,225	—			55. Réserves diverses	—	—	82,086	75	
503	70			56. Archives de Hallwil	—	—	—	—	
—	—			57. Dépôts divers	—	—	80,682	80	
—	—			58. Herzogenbuchsee, immeuble Sanne- mann	1,342	—	—	—	
1,050,093	—			59 a. Compte spécial: Désendettem. rural	—	—	1,834,003	—	
875,000	—			59 b. „ Désendettement rural, banque cantonale	1,834,003	—	—	—	
103,576	—			60 a. „ Caisse d'aide aux agricul- teurs, secours libres . . .	—	—	204,964	—	
—	—			60 b. „ Caisse d'aide aux agricul- teurs, secours libres, ban- que cantonale	204,964	—	—	—	
635,859	25			61 a. „ Contribution de crise pour la lutte contre le chômage	—	—	1,044,929	75	
325,821	25			61 b. „ Contribution de crise pour la lutte contre le chômage, banque cantonale	1,044,929	75	—	—	
1,000	—			62. Berthoud, rénovation du magasin de sel	—	—	1,000	—	
—	—	Nouveaux dépôts et rem- boursements d'avances		63. Frais de nouvelle évaluation de la fortune de l'Etat	3,416	95	—	—	
—	64. Intérêts des obl. B.L.S. détenues par la Confédération			690,515	40	—	—		
—	65. Nidau, barrage, crédit spécial			—	—	796,000	—		
—	66. Maternité, Schlosswil, Technicum de Berthoud, crédit de construction . .			—	—	322,000	—		
126,356,097	65			B. 1. Banque Cantonale, compte-courant	—	—	12,891,202	23	
13,268,856	52	B. 2. Caisse hypothécaire, compte-courant	—	—	3,078,905	28			
263,185,979	73				72,756,181	83	48,666,067	67	
m. Agriculture									
1,050,048	93			1/7. Ecoles agricoles.	87,867	23	12,775	64	
374,720	—			8. Commission d'élevage du bétail . .	—	—	—	—	
7,290	30			9. Restitutions de primes	—	—	7,290	30	
9,045	—			10. Transactions immobilières	—	—	3,380	—	
209,000	—			11. Amendements de terrain comme tra- vaux de chômage	—	—	259,000	—	
62	05			12 a. Confédération, prêts sans intérêts .	—	—	—	—	
1,600	—			12 b. Communes div., prêts sans intérêts	—	—	—	—	
—	—			13. Aide aux cultivateurs de montagnes .	—	—	97,928	30	
—	—			14 a. Action de secours 1928, avance féd.	—	—	1,599,626	50	
88,091	85			14 b. Action de secours 1928, prêts aux communes	1,458,223	80	—	—	
1,739,858	13				1,546,091	03	1,980,000	74	

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
				II. Fonds d'administration			
				H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat			
				<i>A. Administrations spéciales (Comptes-courants)</i>			
				<i>n. Forêts</i>			
—	—	141,274	14	1. Forêts domaniales		2,354,238	36
—	—	—	—	2/3. Ancien compte d'exploitation		223,831	60
347,815	53	223,831	60	4/5. Nouveau compte d'exploitation		345,934	50
32,112	09	—	—	6. Assurance contre les accidents		53,835	83
1,255	10	—	—	7. Plans d'aménagement		61,080	75
9,231	95	—	—	8. Bois de feu pour bureaux de l'Etat		35,366	05
109	10	—	—	9. Provision d'enveloppes affranchies		967	50
29,926	50	—	—	10. Captation de source d'eau «Klosterwald»		10,368	25
420,450	27	365,105	74			3,085,622	84
				<i>o. Intendance du timbre</i>			
—	—	—	—	1. Frais de recours		135,229	45
—	—	911	85	2. Contrôle de navigation		14,752	—
—	—	911	85			149,981	45
				<i>p. Affaires communales</i>			
220	15	—	—	1. Dispositions sur l'assistance et l'établissement, recueil		—	—
—	—	—	—	2. Formulaires de banque (compte-courant)		—	—
220	15	—	—			—	—
				<i>q. Intendance de l'impôt</i>			
—	—	—	—	3a. Impôt de guerre, III ^e période, produit	Nouvelles avances et remboursements de dépôts	164,194	65
—	—	11,875,631	56	4a. Impôt fédéral de crise, II ^e période		11,110,126	76
—	—	—	—	5a. Contribution cant. de crise, II ^e période		3,390,962	44
—	—	—	—	6. Contribution des personnes juridiques		—	—
—	—	1,500,133	94	7. Réserve pour impôts à éliminer		1,516,801	18
5,996	64	—	—	8. Impôt fédéral de crise, I ^{re} période		252,395	74
—	—	79,490	16	9. Contribution cant. de crise, I ^{re} période		89,476	62
5,996	64	13,455,255	66			16,523,957	39
				<i>r. Régales de la chasse et de la pêche</i>			
1,764	80	—	—	1. Emoluments et timbre		550	—
—	—	82,937	35	2. Fonds de la pêche		5,403	75
1,764	80	82,937	35			5,953	75
				<i>s. Office cantonal du travail</i>			
—	—	—	—	1. Fonds de solidarité		30,940	40
—	—	—	—	2. Fonds d'assurance pour chômeurs		20,071	95
—	—	30,000	—	3a. Prêt de la Confédération		—	—
30,000	—	—	—	3b. Paiement des prêts de la Confédération		—	—
41,569	55	—	—	3c. Association du trav. à domicile, Zurich		1,300	—
218,110	25	—	—	4. Bureau fiduciaire pour petits industriels		—	—
—	—	180,000	—	5. Reports		180,000	—
289,679	80	210,000	—			232,312	35

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Avoir		Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
A. Administrations spéciales (Comptes-courants)							
n. Forêts							
2,240,333	19	1. Forêts domaniales		3,649	95	31,018	92
347,815	53	2/3. Ancien compte d'exploitation . . .		—	—	—	—
344,200	55	4/5. Nouveau compte d'exploitation . .		345,934	50	344,200	55
55,723	78	6. Assurance contre les accidents . . .		30,224	14	—	—
55,235	20	7. Plans d'aménagement		7,100	65	—	—
31,614	—	8. Bois de feu pour bureaux de l'Etat .		12,984	—	—	—
954	10	9. Provision d'enveloppes affranchies .		122	50	—	—
—	—	10. Captation de source d'eau «Klosterwald»		40,294	75	—	—
3,075,876	35			440,310	49	375,219	47
o. Intendance du timbre							
135,229	45	1. Frais de recours		—	—	—	—
15,325	—	2. Contrôle de navigation		—	—	1,484	85
150,554	45			—	—	1,484	85
p. Affaires communales							
—	—	1. Dispositions sur l'assistance et l'éta-		220	15	—	—
—	—	blissement, recueil		—	—	—	—
—	—	2. Formulaires de banque (compte-courant)		220	15	—	—
q. Intendance de l'impôt							
199,259	25	3a. Impôt de guerre, III ^e période, produit		—	—	35,064	60
154,283	42	4a. Impôt fédéral de crise, II ^e période .		—	—	919,788	22
6,615,329	30	5a. Contribution cant. de crise, II ^e période		—	—	3,224,366	86
114,105	30	6. Contribution des personnes juridiques		—	—	114,105	30
1,516,667	24	7. Réserve pour impôts à éliminer . . .		—	—	1,500,000	—
87,166	35	8. Impôt fédéral de crise, I ^{re} période .		171,226	03	—	—
28,645	55	9. Contribution cant. de crise, I ^{re} période		—	—	18,659	09
8,715,456	41			171,226	03	5,811,984	07
r. Régales de la chasse et de la pêche							
428	—	1. Emoluments et timbre		1,886	80	—	—
29,229	30	2. Fonds de la pêche		—	—	106,762	90
29,657	30			1,886	80	106,762	90
s. Office cantonal du travail							
30,940	40	1. Fonds de solidarité		—	—	—	—
20,071	95	2. Fonds d'assurance pour chômeurs . .		—	—	—	—
—	—	3a. Prêt de la Confédération		—	—	30,000	—
—	—	3b. Paiement des prêts de la Confédération		30,000	—	—	—
—	—	3c. Association du trav. à domicile, Zurich		42,869	55	—	—
8,057	05	4. Bureau fiduciaire pour petits indus-		210,053	20	—	—
—	—	triels		—	—	—	—
59,069	40	5. Reports		282,922	75	30,000	—

Nouveaux dépôts de rem-
boursements de créances

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
B. Placements							
Obligations							
89,950	—	—	—	3b. Canton de Fribourg 1892		750	—
24,000	—	—	—	c. Rente fédérale 1900		6,000	—
835,065	—	—	—	d. Caisse hypothécaire 1905		4,370	—
909,340	—	—	—	e. Canton de Berne 1906		4,200	—
1,233,225	—	—	—	f. Canton de Berne 1895		14,255	—
3,118,560	—	—	—	g. Caisse hypothécaire 1897		34,830	—
747,285	—	—	—	h. Canton de Berne 1900		5,405	—
1,500,000	—	—	—	i. Emprunt de la défense nationale 1936		—	—
35,000	—	—	—	k. Fabriques des Longines		—	—
735,625	—	—	—	l. Canton de Berne 1923		15,375	—
99,900	—	—	—	n. Canton de Berne 1927		—	—
17,647	50	—	—	o. Caisse hypoth., obligations au porteur		—	—
39,825	—	—	—	p. Banque cantonale, bons de caisse		—	—
43,800	—	—	—	4a. Chemins de fer de l'Oberland bernois		—	—
24,600	—	—	—	d. Chemins de fer Spiez-Erlenbach		400	—
1,872,454	70	—	—	e. B. L. S. Frutigen-Brigue I ^{er} rang		—	—
2,525,344	90	—	—	f. B. L. S. Moutier-Longeau I ^{er} rang		—	—
601,381	90	—	—	g. B. L. S. Frutigen-Brigue II ^e rang		—	—
Actions							
1,264,700	—	—	—	5a. Diverses	Bénéfices de cours et placements	—	—
3,648,481	30	—	—	b. Chemin de fer des Alpes bern., priorités		—	—
319,540	—	—	—	c. Chemin de fer Spiez-Erlenbach		—	—
7,600	—	—	—	d. Chemins de fer de l'Oberland bernois		—	—
3,250	—	—	—	e. Chemin de fer Berthoud-Thoune		—	—
261	—	—	—	f. Chemin de fer de la Vallée de la Gürbe		—	—
1,500	—	—	—	g. Chemin de fer Steffisbourg-Thoune-Interlaken		—	—
1,000,000	—	—	—	h. Chemin de fer Berne-Neuchâtel		—	—
5,850	—	—	—	6a. Société du crématoire de Berne		50	—
500,000	—	—	—	b. Sucrierie d'Aarberg		—	—
45,305,000	—	—	—	c. Forces motrices bernoises	—	—	
1,777,750	—	—	—	d. Banque Nationale suisse	—	—	
468,000	—	—	—	e. Salines suisses du Rhin	—	—	
5,797	50	—	—	f. Valeurs diverses	—	—	
25,000	—	—	—	g. Station radiophonique de Berne	—	—	
4,000	—	—	—	h. Société suisse de transp. par remorq.	—	—	
63,000	—	—	—	i. Chemin de fer de la Jungfrau, act. priv.	—	—	
200,000	—	—	—	k. Chemin de fer des Alpes bernoises	—	—	
20,000	—	—	—	l. Halles de Berthoud, parts sociales	—	—	
20,000	—	—	—	m. „Alpar“, Berne	—	—	
10,000	—	—	—	n. Société de l'Aérodrome de Berne	—	—	
69,102,733	80	—	—			85,635	—
C. Administration courante							
44,987,050	19	—	—	1. Compte courant	Nouvelles avances:		
				(Voir pages 10 et 118)			
44,987,050	19	—	—	Total de l'actif	Excédent des dépenses de l'administration courante	7,882,563	76
					Total des augmentations .	7,882,563	76

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Avoir		Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
B. Placements							
Obligations							
2,500	—	3b. Canton de Fribourg 1892		88,200	—	—	—
30,000	—	c. Rente fédérale 1900		—	—	—	—
19,000	—	d. Caisse hypothécaire 1905		820,435	—	—	—
17,500	—	e. Canton de Berne 1906		896,040	—	—	—
60,000	—	f. Canton de Berne 1895		1,187,480	—	—	—
129,000	—	g. Caisse hypothécaire 1897		3,024,390	—	—	—
23,500	—	h. Canton de Berne 1900		729,190	—	—	—
—	—	i. Emprunt de la défense nationale 1936		1,500,000	—	—	—
—	—	k. Fabriques des Longines		35,000	—	—	—
751,000	—	l. Canton de Berne 1923		—	—	—	—
—	—	n. Canton de Berne 1927		99,900	—	—	—
6,000	—	o. Caisse hypoth., obligations au porteur		11,647	50	—	—
10,000	—	p. Banque cantonale, bons de caisse .		29,825	—	—	—
—	—	4 a. Chemins de fer de l'Oberland bernois		43,800	—	—	—
2,000	—	d. Chemins de fer Spiez-Erlenbach . .		23,000	—	—	—
—	—	e. B.L.S. Frutigen-Brigue I ^{er} rang . .		1,872,454	70	—	—
—	—	f. B.L.S. Moutier-Longeau I ^{er} rang . .		2,525,344	90	—	—
—	—	g. B.L.S. Frutigen-Brigue II ^e rang . .		601,381	90	—	—
Actions							
—	—	5 a. Diverses		1,264,700	—	—	—
—	—	b. Chemin de fer des Alpes bern., priorités		3,648,481	30	—	—
—	—	c. Chemin de fer Spiez-Erlenbach . .		319,540	—	—	—
—	—	d. Chemins de fer de l'Oberland bernois		7,600	—	—	—
—	—	e. Chemin de fer Berthoud-Thoune . .		3,250	—	—	—
—	—	f. Chemin de fer de la Vallée de la Gürbe		261	—	—	—
—	—	g. Chemin de fer Steffisbourg-Thoune-Interlaken		1,500	—	—	—
—	—	h. Chemin de fer Berne-Neuchâtel . .		1,000,000	—	—	—
500	—	6 a. Société du crématoire de Berne . .		5,400	—	—	—
—	—	b. Sucrerie d'Aarberg		500,000	—	—	—
—	—	c. Forces motrices bernoises		45,305,000	—	—	—
—	—	d. Banque Nationale suisse		1,777,750	—	—	—
—	—	e. Salines suisses du Rhin		468,000	—	—	—
—	—	f. Valeurs diverses		5,797	50	—	—
—	—	g. Station radiophonique de Berne . .		25,000	—	—	—
—	—	h. Société suisse de transp. par remorq.		4,000	—	—	—
—	—	i. Chemin de fer de la Jungfrau, act. priv.		63,000	—	—	—
—	—	k. Chemin de fer des Alpes bernoises .		200,000	—	—	—
—	—	l. Halles de Berthoud, parts sociales .		20,000	—	—	—
—	—	m. „Alpar“, Berne		20,000	—	—	—
—	—	n. Société de l'Aérodrome de Berne . .		10,000	—	—	—
1,051,000	—			68,137,368	80	—	—
C. Administration courante							
—	—	1. Compte courant		52,389,113	95	—	—
—	—	(Voir pages 10 et 119)					
480,500	—	Total de l'actif		52,389,113	95	—	—
480,500	—						
7,402,063	76						
Remboursement							
Remboursements d'avances:							
Excédent des recettes de							
l'administration courante							
Amortissement							
Total des diminutions							
Augmentation nette							

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte			
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Doit		
					Fr.	Ct.	
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
<i>D. Oeuvres d'utilité publique, avances et dépôts</i>							
647,724	35	—	—	1. Avances cadastrales	Nouvelles avances et remboursements de dépôts	358,056	65
—	—	1,906,892	99	2. Etablissement d'assurance immobilière		5,046,745	54
284,316	46	—	—	3. Avances diverses		15,327	—
431,597	01	54,472	49	4. Reboisements		299,961	79
1,363,637	82	1,961,365	48	Total de l'actif et du passif	Total des diminutions . .	5,720,090	98
597,727	66	—	—	Passif net	Augmentation nette . .	384,825	41
<i>E. Dépôts à la Caisse de l'Etat</i>							
—	—	392,383	76	1. Consignations judiciaires	Remboursements de dépôts	405,479	85
—	—	372	50	2. Consignations administratives		353	65
—	—	1,004,776	34	3. Dépôts des offices de poursuites		1,281,373	17
—	—	—	—	4. Caisse hypothécaire, dépôts pour prêts		9,089,141	—
—	—	—	—	5. Fonds spéciaux, compte courant		11,736,395	73
—	—	261,174	55	6. Dépôts divers		848,369	—
—	—	1,658,707	15	Total du passif	Total des diminutions . .	23,361,112	40
<i>F. Emprunts</i>							
—	—	25,000,000	—	1. Emprunt de 1923, 4 ½ %	Remboursement	25,000,000	—
—	—	15,000,000	—	2. Emprunt de 1927, 4 ¾ %	—	—	—
—	—	25,000,000	—	3. Emprunt de 1930, 4 %	—	—	—
—	—	39,000,000	—	4. Emprunt de 1931, 4 %	—	—	—
—	—	7,148,270	70	5. Emprunt de 1933, 3 ½ %	—	—	—
—	—	24,000,000	—	6. Emprunt de 1933, 4 %	—	—	—
—	—	20,000,000	—	7. Emprunt de 1934, 4 %	—	—	—
—	—	12,000,000	—	8. Emprunt de 1935, 4 %	—	—	—
—	—	20,000,000	—	9. Emprunt de 1936, 4 % et 4 ¼ %	—	—	—
—	—	—	—	10. Emprunt de 1937, 3 ½ %	—	—	—
—	—	187,148,270	70	Total du passif	Total des diminutions . .	25,000,000	—
<i>G. Caisse</i>							
2,774,105	67	606,781	56	1. Recettes de district	Recettes de caisse . . .	71,229,579	95
—	—	—	—	2. Caisse des décomptes	Recettes par décompte .	487,993,845	09
2,774,105	67	606,781	56	Total de l'actif et du passif	Total des recettes . . .	559,223,425	04
—	—	2,167,324	11	Actif net	Diminution nette . . .	1,926,711	07

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Avoir		Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat							
<i>D. Oeuvres d'utilité publique, avances et dépôts</i>							
309,007 55		1. Avances cadastrales		696,773 45		—	—
5,514,458 19		2. Etablissement d'assurance immobilière		—		2,374,605 64	
14,749 60		3. Avances diverses		284,893 86		—	
266,701 05		4. Reboisements		447,025 —		36,639 74	
6,104,916 39		Total de l'actif et du passif		1,428,692 31		2,411,245 38	
		Passif net		982,553 07			
<i>E. Dépôts à la Caisse de l'Etat</i>							
309,648 65		1. Consignations judiciaires		—		296,552 56	
13 65		2. Consignations administratives		—		32 50	
1,224,977 59		3. Dépôts des offices de poursuites		—		948,380 76	
9,089,141 —		4. Caisse hypothécaire, dépôts pour prêts		—		—	
11,736,395 73		5. Fonds spéciaux, compte courant		—		—	
698,781 45		6. Dépôts divers		—		111,587 —	
23,058,958 07		Total du passif		—		1,356,552 82	
302,154 33							
<i>F. Emprunts</i>							
—		1. Emprunt de 1923, 4½ %		—		—	
—		2. Emprunt de 1927, 4¾ %		—		15,000,000 —	
—		3. Emprunt de 1930, 4 %		—		25,000,000 —	
—		4. Emprunt de 1931, 4 %		—		39,000,000 —	
—		5. Emprunt de 1933, 3½ %		—		7,148,270 70	
—		6. Emprunt de 1933, 4 %		—		24,000,000 —	
—		7. Emprunt de 1934, 4 %		—		20,000,000 —	
—		8. Emprunt de 1935, 4 %		—		12,000,000 —	
—		9. Emprunt de 1936, 4 % et 4¼ %		—		20,000,000 —	
25,000,000 —		10. Emprunt de 1937, 3½ %		—		25,000,000 —	
25,000,000 —		Total du passif		—		187,148,270 70	
<i>G. Caisse</i>							
73,156,291 02		1. Recettes de district		595,991 43		355,378 39	
487,993,845 09		2. Caisse des décomptes		—		—	
561,150,136 11		Total de l'actif et du passif		595,991 43		355,378 39	
		Actif net				240,613 04	

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Mouvement			
Doit		Avoir		Rubriques du compte			
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Doit		Ct.
				II. Fonds d'administration			
				H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat			
				<i>H. Restes</i> (Créances et dettes échues)			
18,445,545	16	90,590	90	a. Restes actifs (créances échues)	Nouveaux restes actifs (mandats de perception)	551,082,739	69
2,176,431	75	1,414,585	03	b. Restes passifs (dettes échues)	Paiements de restes passifs (dépenses)	561,150,136	11
20,621,976	91	1,505,175	93	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations .	1,112,232,875	80
		19,116,800	98	Actif net	Diminution nette	10,759,366	24
				Récapitulation de H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat			
				A. Administrations spéciales			
107,258	85	—	—	a. Administration générale	Nouvelles créances et remboursements de dépôts	128,630	—
54,250	—	—	—	b. Administration judiciaire		8,150	—
3,697	25	1,766	68	c. Justice		65,524	48
69,693	08	1,091,977	19	d. Police		1,812,036	25
801,494	05	334,188	30	e. Administration militaire		92,469	15
982,488	57	268,990	90	f. Instruction publique		1,693,137	40
7,304	23	40,020	16	g. Assistance publique		463,033	64
324,541	50	77,066	05	h. a. Economie publique		986,196	62
239,985	82	1,994	85	h. b. Service sanitaire		2,269,706	49
5,375,358	39	854,596	16	i. Travaux publics		3,616,325	54
1,414,058	84	—	—	k. Chemins de fer		32,623	50
75,948,718	25	47,584,886	36	l. Finances		258,912,262	18
1,630,943	14	1,911,507	12	m. Agriculture		1,586,512	40
420,450	27	365,105	74	n. Administration des forêts		3,085,622	84
—	—	911	85	o. Intendance du timbre		149,981	45
220	15	—	—	p. Affaires communales		—	—
5,996	64	13,455,255	66	q. Intendance des impôts		16,523,957	39
1,764	80	82,937	35	r. Régales de la chasse et de la pêche		5,953	75
289,679	80	210,000	—	s. Office cantonal du travail		232,312	35
87,677,903	63	66,281,204	37			291,664,435	43
69,102,733	80	—	—	B. Placements		85,635	—
44,987,050	19	—	—	C. Administration courante, compte courant		7,882,563	76
1,363,637	82	1,961,365	48	D. Avances à des œuvres d'utilité publique		5,720,090	98
—	—	1,658,707	15	E. Dépôts à la Caisse de l'Etat		23,361,112	40
—	—	187,148,270	70	F. Emprunts		25,000,000	—
203,131,325	44	257,049,547	70			353,713,837	57
2,774,105	67	606,781	56	G. Caisse	Recettes	559,223,425	04
18,445,545	16	90,590	90	H. a. Restes actifs	Nouvelles créances	551,082,739	69
2,176,431	75	1,414,585	03	b. Restes passifs	Dépenses	561,150,136	11
226,527,408	02	259,161,505	19	Total de l'actif et du passif	Total des augmentations .	2,025,170,138	41
32,634,097	17			Passif net	Augmentation nette . . .	3,023,853	74

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937						
Avoir			Rubriques du compte		Doit		Avoir	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration								
H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat								
H. Restes (Créances et dettes échues)								
559,223,425	04	Rentrée de restes actifs (recettes)	a. Restes actifs (créances échues) . . .	10,214,268	91	—	—	—
563,768,817	—	Nouveaux restes passifs (mandats de paiement)	b. Restes passifs (dettes échues) . . .	—	—	1,856,834	17	17
1,122,992,242	04	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif	10,214,268	91	1,856,834	17	17
			Actif net			8,357,434	74	74
Récapitulation de H. Fonds de roulement de la Caisse de l'Etat								
A. Administrations spéciales								
128,355	75	Nouveaux dépôts et remboursements de créances	a. Administration générale	107,533	10	—	—	—
—	—		b. Administration judiciaire	62,400	—	—	—	—
62,191	98		c. Justice	5,840	—	576	93	93
1,758,925	84		d. Police	82,438	85	1,051,612	55	55
259,445	15		e. Administration militaire	676,818	95	376,489	20	20
1,665,765	82		f. Instruction publique	1,038,819	40	297,950	15	15
482,149	77		g. Assistance publique	7,986	18	59,818	24	24
1,058,245	82		h. a. Economie publique	260,575	—	85,148	75	75
2,323,788	99		h. b. Service sanitaire	187,243	88	3,335	41	41
3,660,624	80		i. Travaux publics	4,920,700	24	444,237	27	27
293	85		k. Chemins de fer	1,446,388	49	—	—	—
263,185,979	73		l. Finances	72,756,181	83	48,666,067	49	49
1,739,858	13		m. Agriculture	1,546,091	03	1,980,000	74	74
3,075,876	35		n. Administration des forêts	440,310	49	375,219	47	47
150,554	45		o. Intendance du timbre	—	—	1,484	85	85
—	—		p. Affaires communales	220	15	—	—	—
8,715,456	41		q. Intendance des impôts	171,226	03	5,811,984	07	07
29,657	30		r. Régales de la chasse et de la pêche	1,886	80	106,762	90	90
59,069	40		s. Office cantonal du travail	282,922	75	30,000	—	—
288,356,239	54			83,995,583	17	59,290,688	02	02
1,051,000	—		B. Placements	68,137,368	80	—	—	—
480,500	—		C. Administration courante, compte courant	52,389,113	95	—	—	—
6,104,916	39		D. Avances à des œuvres d'utilité publique	1,428,692	31	2,411,245	38	38
23,058,958	07		E. Dépôts à la Caisse de l'Etat	—	—	1,356,552	82	82
25,000,000	—		F. Emprunts	—	—	187,148,270	70	70
344,051,614	—			205,950,758	23	250,206,756	92	92
561,150,136	11	Dépenses	G. Caisse	595,991	43	355,378	39	39
559,223,425	04	Recettes	H. a. Restes actifs	10,214,268	91	—	—	—
563,768,817	—	Nouvelles dettes	b. Restes passifs	—	—	1,856,834	17	17
2,028,193,992	15	Total des diminutions	Total de l'actif et du passif	216,761,018	57	252,418,969	48	48
			Passif net	35,657,950	91	—	—	—

Canton de Berne — Compte général pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Mouvement		
Doit		Avoir		Rubriques du compte		Doit	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
II. Fonds d'administration							
J. Compte de l'administration courante							
—	—	44,987,050	19	1. Caisse de l'Etat, compte courant (voir page 112)	Excédent des recettes de l'administration courante	—	—
					Amortissement	480,500	—
—	—	44,987,050	19	Total du passif	Total des diminutions . .	480,500	—
					Augmentation nette . . .	7,402,063	76
K. Inventaire du mobilier							
3,408,343	99	—	—	1. Inventaire de l'administration générale	} Augmentations à l'in- ventaire {	1,731,553	96
6,239,272	61	—	—	2. Inventaire des établissements de l'Etat		99,907	98
9,647,616	60	—	—	Total de l'actif	Total des augmentations .	1,831,461	94

Canton de Berne — Compte général pour 1937

des capitaux		Situation de la fortune au 31 décembre 1937			
Avoir		Rubriques du compte	Doit		Avoir
Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr. Ct.
II. Fonds d'administration					
J. Compte de l'administration courante					
7,882,563	76	Excédent des dépenses de l'administration courante	1. Caisse de l'Etat, compte courant (voir page 113)	—	52,389,113 95
7,882,563	76	Total des augmentations .	Total du passif	—	52,389,113 95
K. Inventaire du mobilier					
—	—	} Diminutions à l'inven- taire	1. Inventaire de l'administration générale	5,139,897 95	—
34,055	45		2. Inventaire des établissements de l'Etat	6,305,125 14	—
34,055	45	Total des diminutions . .	Total de l'actif	11,445,023 09	—
1,797,406	49	Augmentation nette			

APPENDICE

COMPTES DES FONDS SPÉCIAUX

DU

CANTON DE BERNE

POUR

1937



Les fonds spéciaux ne font pas partie de la fortune publique, mais comme ils sont administrés sous la surveillance de l'Etat, on doit leur faire place dans le compte rendu financier du canton. (Loi du 21 juillet 1872, art. 33.)

Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1938.

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
4,818,046	15	—	—	1. Caisse des épizooties	Intérêts	166,902	25
				Caisse hypothécaire fr. 4,818,046.15	Taxes d'importation . . .	11,166	—
					Produit des certificats . .	213,115	—
					Amendes	2,886	—
					Utilisation	280,057	05
					Subsides de la Confédération	113,458	95
					Recettes diverses	1,210	—
					Total des augmentations .	788,795	25
90,719	40	—	—	2. Fonds pour bourses agricoles	Intérêts	3,166	95
				Caisse hypothécaire fr. 90,719.40	Subsides de la Confédération	—	—
					Total des augmentations .	3,166	95
440,433	42	—	—	3a. Institution Victoria	Intérêts	1,364	50
				Domaine fr. 295,100.—	Pensions	41,692	05
				Mobilier » 54,820.—	Subsides de l'Etat	22,000	—
				Caisse hypothécaire » 29,223.89	Autres subsides	2,066	50
				Valeurs » 53,554.60	Dons et legs	100	—
				Extances actives » 5,937.65	Total des augmentations .	67,223	05
				Caisse, solde actif » 1,797.28			
				fr. 440,433.42			
25,206	35	—	—	3b. Fonds d'éducation de l'institution Victoria	Intérêts	882	—
				Caisse hypothécaire fr. 25,206.35	Finances d'entrée	—	—
					Total des augmentations .	882	—
92,500	—	—	—	3c. Fonds M. de Schiferli	Intérêts	3,237	—
				Caisse hypothécaire fr. 92,500.—	Total des augmentations .	3,237	—
5,466,905	32	—	—	A reporter		863,304	25

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune			Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses			Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
236,189	65	Police sanitaire du bétail	1. Caisse des épizooties		4,833,291	50	—	—
488,568	05	Indemnités pour pertes de bétail	Caisse hypothécaire fr. 4,833,291.50					
18,011	15	Frais des certificats						
30,781	05	Frais d'administration						
773,549	90	Total des diminutions						
15,245	35	Augmentation nette						
350	—	Bourses et subsides	2. Fonds pour bourses agricoles		93,536	35	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 93,536.35					
350	—	Total des diminutions						
2,816	95	Augmentation nette						
66,479	—	Frais de l'institution	3a. Institution Victoria		440,489	22	—	—
688	25	Caisse d'épargne et de prêt, pertes	Domaine fr. 295,100.—					
			Mobilier » 52,680.—					
			Caisse hypothécaire » 71,875.49					
			Valeurs » 6,500.—					
			Extances actives » 8,121.60					
			Caisse, solde actif » 6,212.13					
67,167	25	Total des diminutions	fr. 440,489.22					
55	80	Augmentation nette						
—	—	Secours	3b. Fonds d'éducation de l'institution Victoria		26,088	35	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 26,088.35					
3,237	—	Subside à l'institution Victoria	3c. Fonds M. de Schliferli		92,500	—	—	—
3,237	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 92,500.—					
844,304	15		A reporter		5,485,905	42	—	—

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
5,466,905	32	—	—	Report		863,304	25
10,000	—	—	—	3d. Fonds Saffa	Intérêts	350	—
				Caisse hypothécaire fr. 10,000.—	Total des augmentations .	350	—
16,378	65	—	—	3e. Fonds de secours de l'institution Victoria	Legs	500	—
				Caisse hypothécaire fr. 16,378.65	Intérêts	570	—
					Total des augmentations .	1,070	—
5,331	36	—	—	3f. Fonds du jubilé de l'institution Victoria	Intérêts	185	—
				Caisse hypothécaire fr. 5,331.36	Total des augmentations .	185	—
44,379	95	—	—	3g. Fonds Elise Ebersold de l'institution Victoria	Intérêts	1,550	—
				Caisse hypothécaire fr. 44,379.95	Total des augmentations .	1,550	—
1,676	55	—	—	3h. Fonds de construction et de renouvellement du mobilier de l'institution Victoria	Intérêts	60	—
				Caisse hypothécaire fr. 1,676.55	Total des augmentations .	60	—
1,676	55	—	—	3i. Fonds d'harmonium de l'institution Victoria	Intérêts	60	—
				Caisse hypothécaire fr. 1,676.55	Total des augmentations .	60	—
14,490	—	—	—	3k. Fonds de construction	Subsides et intérêts	9,906	95
				Caisse hypothécaire fr. 14,490.—	Total des augmentations .	9,906	95
5,560,838	38	—	—	A reporter		876,486	20

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
844,304	15		Report	5,485,905	42	—	—
350	—	Subside aux frais d'instr.	3d. Fonds Saffa	10,000	—	—	—
350	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 10,000.—				
301	10	Secours à des élèves	3e. Fonds de secours de l'Institution Victoria	17,147	55	—	—
301	10	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 17,147.55				
768	90	Augmentation nette					
—	—	Frais d'achat	3f. Fonds du jubilé de l'Institution Victoria	5,516	36	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 5,516.36				
185	—	Augmentation nette					
81	—	Frais d'instruction	3g. Fonds Elise Ebersold de l'Institution Victoria	45,848	95	—	—
81	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 45,848.95				
1,469	—	Augmentation nette					
—	—	—	3h. Fonds de construction et de renouvellement du mobilier de l'Institution Victoria	1,736	55	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 1,736.55				
60	—	Augmentation nette					
—	—	—	3i. Fonds d'harmonium de l'Institution Victoria	1,736	55	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 1,736.55				
60	—	Augmentation nette					
8,399	95	Frais de construction	3k. Fonds de construction	15,997	—	—	—
8,399	95	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 15,997.—				
1,507	—	Augmentation nette					
853,436	20		A reporter	5,583,888	38	—	—

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Modifications		
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
5,560,838	38	—	—	Report		876,486	20
24,064	90	948	44	4. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Landorf Caisse hypothécaire fr. 24,064.90 Solde passif » 948.44 fr. 23,116.46	Intérêts 810 65 Quote-part des pensions. . 900 — Bourses d'apprentissage . . — — Total des augmentations . 1,710 65		
34,981	12	—	—	5. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation d'Aarwangen Caisse hypothécaire fr. 34,472.90 Solde actif » 508.22 fr. 34,981.12	Intérêts 1,205 60 Quote-part des pensions. . — — Bourses d'apprentissage . . 300 — Total des augmentations . 1,505 60		
46,747	01	—	—	6. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Cerlier Caisse hypothécaire fr. 46,732.— Solde actif » 15.01 fr. 46,747.01	Intérêts 1,635 60 Quote-part des pensions. . 990 — Total des augmentations . 2,625 60		
31,161	60	—	—	7. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Bretièges Caisse hypothécaire fr. 31,161.60	Intérêts 1,090 60 Quote-part des pensions. . 810 — Supplément du compte de roulement 554 08 Total des augmentations . 2,454 68		
80,171	95	755	26	8. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Kehrsatz Caisse hypothécaire fr. 80,171.95 Solde passif » 755.26 fr. 79,416.69	Intérêts 2,784 05 Quote-part des pensions. . 600 — Supplément du compte de roulement 1,321 75 Total des augmentations . 4,705 80		
5,777,964	96	1,703	70	A reporter		889,488	53

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
853,436	20		Report	5,583,888	38	—	—
900 —	—	4. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Landorf		23,237	26	—	—
689 85	85		Caisse hypothécaire fr. 23,110.65				
			Solde passif » 126.61				
1,589 85	85		fr. 23,237.26				
120 80	80						
— —	—	5. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation d'Aarwangen		35,170	27	—	—
1,316 45	45		Caisse hypothécaire fr. 34,678.50				
			Solde actif » 491.77				
1,316 45	45		fr. 35,170.27				
189 15	15						
1,926 20	20	6. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Cerlier		48,367	60	921 19	
			Caisse hypothécaire fr. 48,367.60				
1,926 20	20		Solde actif » 921.19				
699 40	40		fr. 47,446.41				
810 —	—	7. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Breitièges		32,252	20	—	—
554 08	08		Caisse hypothécaire fr. 32,252.20				
1,364 08	08						
1,090 60	60						
600 —	—	8. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Kehrsatz		80,056	—	543 21	
4,009 70	70		Caisse hypothécaire fr. 80,056.—				
			Solde passif » 543.21				
4,609 70	70		fr. 79,512.79				
96 10	10						
864,242	48		A reporter	5,802,971	71	1,464	40

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
5,777,964	96	1,703	70	Report		889,488	53
17,191	50	—	—	9. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Sonviller Caisse hypothécaire fr. 17,191.50	Intérêts Total des augmentations .	601 601	65 65
19,814	—	—	—	10. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Loveresse Caisse hypothécaire fr. 19,814.—	Quote-part des pensions . Intérêts Total des augmentations .	931 693 1,624	40 50 90
928,222	90	—	—	11. Fonds du Mushafen Caisse hypothécaire fr. 928,222.90	Intérêts Dons Total des augmentations .	32,291 4,500 36,791	50 — 50
155,212	20	—	—	12. Fonds du Schulseekel (fonds d'école) Caisse hypothécaire fr. 155,212.20	Intérêts Subvention du fonds du Mushafen Total des augmentations .	5,231 7,000 12,231	50 — 50
186,951	45	—	—	13. Fonds de l'école cantonale Caisse hypothécaire fr. 186,951.45	Intérêts Total des augmentations .	6,543 6,543	25 25
7,085,357	01	1,703	70	A reporter		947,281	33

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
864,242	48		Report	5,802,971	71	1,464	40
—	—						
—	—	9. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Sonvilier		17,793	15	—	—
601	65	Caisse hypothécaire fr. 17,793.15					
		Total des diminutions					
		Augmentation nette					
1,370	—	10. Fonds d'éducation de la maison cantonale d'éducation de Loveresse		20,507	50	438	60
		Caisse hypothécaire fr. 20,507.50					
1,370	—	Solde passif » 438.60					
254	90	fr. 20,068.90					
22,165	—	11. Fonds du Mushafen		933,588	10	—	—
1,820	—	Caisse hypothécaire fr. 933,588.10					
7,000	—						
441	30						
31,426	30						
5,365	20						
8,100	—	12. Fonds du Schulseckel (fonds d'école)		156,663	70	—	—
2,000	—	Caisse hypothécaire fr. 156,663.70					
680	—						
10,789	—						
1,451	50						
2,400	—	13. Fonds de l'école cantonale		191,094	70	—	—
		Caisse hypothécaire fr. 191,094.70					
2,400	—						
4,143	25						
910,218	78	A reporter		7,122,618	86	1,903	—

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
7,085,357	01	1,703	70	Report		947,281	33
9,610	20	—	—	14. Fonds des orgues de l'Université	Intérêts	336	35
				Caisse hypothécaire fr. 9,610.20	Total des augmentations .	336	35
178,613	15	—	—	15. Caisse des amendes militaires	Amendes militaires	10,539	44
				Caisse hypothécaire fr. 178,613.15	Intérêts	6,310	35
					Total des augmentations .	16,849	79
62,707	25	—	—	16. Fonds de l'institution des sourds-muets	Intérêts	2,194	75
				Caisse hypothécaire fr. 62,707.25	Total des augmentations .	2,194	75
85,421	60	72	51	17. Fonds de secours de l'institution des sourds-muets de Münchenbuchsee	Intérêts	2,921	35
				Caisse hypothécaire fr. 85,421.60	Finances d'admission . . .	410	70
				Solde passif » 72.51	Total des augmentations .	3,332	05
				fr. 85,349.09	Diminution nette	1,682	30
94,602	30	—	—	18. Legs Müslin	Intérêts	3,273	35
				Caisse hypothécaire fr. 94,602.30	Total des augmentations .	3,273	35
7,516,311	51	1,776	21	A reporter		973,267	62

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
910,218	78		Report	7,122,618	86	1,903	—
—	—						
—	—						
336	35	Total des diminutions					
		Augmentation nette					
—	—	Subside pour constructions	14. Fonds des orgues de l'Université				
2,481	80	Subsides et frais divers	Caisse hypothécaire fr. 9,946.55	9,946	55	—	—
479	30	Fournitures à des recrues indigentes					
6,700	—	Traitement d'un employé de la Direction des affaires militaires					
9,661	10	Total des diminutions	15. Caisse des amendes militaires	185,801	84	—	—
7,188	69	Augmentation nette	Caisse hypothécaire fr. 185,801.84				
2,194	75	Contribution aux frais des établissements de sourds-muets	16. Fonds de l'institution des sourds-muets	62,707	25	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 62,707.25				
2,194	75	Total des diminutions					
2,514	35	Secours	17. Fonds de secours de l'institution des sourds-muets de Münchenbuchsee	83,863	40	196	61
2,500	—	Achat d'une machine	Caisse hypothécaire fr. 83,863.40				
5,014	35	Total des diminutions	Solde passif » 196.61				
			fr. 83,666.79				
2,446	65	Prix	18. Legs Müslin	95,429	—	—	—
2,446	65	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 95,429.—				
826	70	Augmentation nette					
929,535	63		A reporter	7,560,366	90	2,099	61

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
7,516,311	51	1,776	21	Report		973,267	62
36,302	10	3,187	45	19. Fonds de secours pour les indigentes de la Maternité	Intérêts	1,270	50
				Caisse hypothécaire fr. 36,302.10	Dons	2,047	50
				Solde passif » 3,187.45	Total des augmentations .	3,318	—
				fr. 33,114.65			
13,976	60	—	—	20. Fonds de secours pour des mères et nourrissons de la Maternité	Intérêts	473	40
				Caisse hypothécaire fr. 13,976.60	Total des augmentations .	473	40
					Diminution nette	3	20
34,695	65	—	—	21. Fonds de secours en cas d'accidents des employés de la Maternité	Intérêts	1,161	20
				Caisse hypothécaire fr. 33,178.—	Subvention de la Maternité	1,000	—
				Solde actif » 1,517.65	Total des augmentations .	2,161	20
				fr. 34,695.65			
1,294	55	—	—	22. Fonds pour des mères sourdes-muettes de la Maternité	Intérêts	45	25
				Caisse hypothécaire fr. 1,294.55	Total des augmentations .	45	25
8,901	55	—	—	23. Médaille Haller	Intérêts	311	50
				Caisse hypothécaire fr. 8,901.55	Total des augmentations .	311	50
20,401	15	—	—	24. Bourse Lücke	Intérêts	704	70
				Caisse hypothécaire fr. 20,401.15	Total des augmentations .	704	70
10,050	10	—	—	25a. Prix Lazarus, Fonds principal	Versement	—	—
					Intérêts	351	70
					Total des augmentations .	351	70
8,134	75	—	—	25b. Prix Lazarus, Fonds pour dissertations	Intérêts	283	45
				Caisse hypothécaire fr. 8,134.75	Versement du Fonds principal	—	—
					Total des augmentations .	283	45
7,650,067	96	4,963	66	A reporter		980,916	82

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
929,535	63		Report	7,560,366	90	2,099	61
1,827	30	Secours à des accouchées	19. Fonds de secours pour les indigentes de la Maternité	37,572	60	2,967	25
1,827	30	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 37,572.60				
1,490	70	Augmentation nette	Solde passif » 2,967.25				
			fr. 34,605.35				
476	60	Secours	20. Fonds de secours pour des mères et nourrissons de la Maternité	13,973	40	—	—
476	60	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 13,973.40				
—	—	Indemnité	21. Fonds de secours en cas d'accidents des employés de la Maternité	36,856	85	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 34,339.20				
2,161	20	Augmentation nette	Solde actif » 2,517.65				
			fr. 36,856.85				
—	—	—	22. Fonds pour des mères sourdes-muettes de la Maternité	1,339	80	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 1,339.80				
45	25	Augmentation nette					
—	—	Médaille	23. Médaille Haller	9,213	05	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 9,213.05				
311	50	Augmentation nette					
300	—	Bourses	24. Bourse Lücke	20,805	85	—	—
300	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 20,805.85				
404	70	Augmentation nette					
300	—	Bourses	25a. Prix Lazarus, Fonds principal	10,101	80	—	—
—	—	Report au Fonds pour dissertations	Caisse hypothécaire fr. 10,101.80				
300	—	Total des diminutions					
51	70	Augmentation nette					
239	—	Bourses	25b. Prix Lazarus, Fonds pour dissertations	8,179	20	—	—
—	—	Report au Fonds principal	Caisse hypothécaire fr. 8,179.20				
239	—	Total des diminutions					
44	45	Augmentation nette					
932,678	53		A reporter	7,698,409	45	5,066	86

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
7,650,067	96	4,963	66	Report		980,916	82
4,192	48	—	—	26. Fonds Guthniek		Intérêts	132
				Caisse hypothécaire	fr. 4,000.—	Total des augmentations .	132
				Solde de compte	» 192.48		
					fr. 4,192.48		
50,638	20	—	—	27. Fonds Træchsel		Intérêts	1,762
				Caisse hypothécaire	fr. 50,638.20	Total des augmentations .	1,762
							05
34,114	55	—	—	28. Fonds Haller		Intérêts	1,187
				Caisse hypothécaire	fr. 34,114.55	Total des augmentations .	1,187
							25
—	—	128,441	42	29. Fonds pour l'extension du service public des aliénés		Versement	50,000
				Caisse de l'Etat	fr. 128,441.42	Total des augmentations .	50,000
3,116,944	79	45,805	72	30. Fonds de la Waldau		Fermages	34,693
				Immeubles	fr. 927,737.92	Intérêts des capitaux . . .	30,866
				Inventaire	» 1,168,422.50	Augmentation d'inventaire	45,340
				Caisse hypothécaire	» 906,096.43		
				Créances courantes	» 70,126.55	Total des augmentations .	110,900
				Avances diverses	» 28,215.50	Diminution nette	77,644
				Caisse, solde actif	» 16,345.89		40
				Actif	fr. 3,116,944.79		
				Dettes courantes	fr. 29,665.30		
				Passif	» 16,140.42		
					fr. 45,805.72		
					fr. 3,071,139.07		
10,855,957	98	179,210	80	A reporter		1,144,898	99

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Modifications		
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
10,855,957	98	179,210	80	Report		1,144,898	99
64,788	40	—	—	31. Legs Mühlemann	Intérêts	2,257	70
				Caisse hypothécaire fr. 64,788.40	Total des augmentations .	2,257	70
964,624	40	—	—	32. Fondation Moser	Intérêts	33,599	50
				Caisse hypothécaire fr. 964,624.40	Total des augmentations .	33,599	50
6,819	40	—	—	33. Legs Flügel	Intérêts	238	70
				Caisse hypothécaire fr. 6,819.40	Total des augmentations .	238	70
					Diminution nette	137	75
45,882	81	—	—	34. Fonds des aliénés de la maison de	Dons	105	20
				santé de la Waldau	Intérêts	1,583	25
				Caisse hypothécaire fr. 43,708.90	Total des augmentations .	1,688	45
				Valeurs » 2,173.91	Diminution nette	684	90
				fr. 45,882.81			
217,731	50	—	—	35. Fonds de secours en cas d'accident	Intérêts	7,608	50
				des employés de la Waldau	Total des augmentations .	7,608	50
				Caisse hypothécaire fr. 217,731.50			
202,317	50	—	—	36. Fonds de secours en cas d'accident	Intérêts	7,081	10
				des employés de la maison de santé	Total des augmentations .	7,081	10
				de Münsingen			
				Caisse hypothécaire fr. 202,317.50			
12,358,121	99	179,210	80	A reporter		1,197,372	94

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1,139,645	90						
		Report		10,821,848	20	139,847	93
2,200	—	31. Legs Mühlemann		64,846	10	—	—
		Caisse hypothécaire fr. 64,846.10					
2,200	—						
57	70	Total des diminutions					
		Augmentation nette					
31,080	—	32. Fondation Moser		967,143	90	—	—
		Caisse hypothécaire fr. 967,143.90					
31,080	—						
2,519	50	Total des diminutions					
		Augmentation nette					
376	45	33. Legs Flügel		6,681	65	—	—
		Caisse hypothécaire fr. 6,681.65					
376	45	Total des diminutions					
2,359	25	34. Fonds des aliénés de la maison de		45,197	91	—	—
14	10	santé de la Waldau					
		Caisse hypothécaire fr. 43,024.—					
2,373	35	Valeurs » 2,173.91					
		fr. 45,197.91					
701	60	35. Fonds de secours en cas d'accident		224,638	40	—	—
		des employés de la Waldau					
701	60	Caisse hypothécaire fr. 224,638.40					
6,906	90	Augmentation nette					
—	—						
—	—	36. Fonds de secours en cas d'accident des		209,398	60	—	—
		employés de la maison de santé de					
7,081	10	Münsingen					
		Caisse hypothécaire fr. 209,398.60					
1,176,377	30	A reporter		12,339,754	76	139,847	93

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
12,358,121	99	179,210	80	Report		1,197,372	94
159,176	30	—	—	37. Fonds de secours en cas d'accident des employés de la maison de santé de Bellelay Caisse hypothécaire fr. 159,176.30	Intérêts Total des augmentations .	5,571 5,571	15 15
25,800	—	—	—	38. Fonds des aliénés de la maison de santé de Münsingen Caisse hypothécaire fr. 24,800.— Valeurs » 1,000.— fr. 25,800.—	Legs Intérêts Total des augmentations .	1,000 881 1,881	— 70 70
9,370	45	—	—	39. Fonds des aliénés de la maison de santé de Bellelay Caisse hypothécaire fr. 9,370.45	Dons Intérêts Total des augmentations .	480 327 807	— 95 95
1,232	95	—	—	40. Fonds des cadeaux de Noël de la maison de santé de Bellelay Caisse hypothécaire fr. 1,232.95	Intérêts Total des augmentations .	43 43	10 10
65,941	35	—	—	41. Fonds des bourses de la Faculté de théologie catholique chrétienne Caisse hypothécaire fr. 65,941.35	Intérêts Total des augmentations .	2,274 2,274	55 55
152,473	40	—	—	42. Fonds principal (Fonds Lenz-Heymann) de la Faculté de théologie catholique chrétienne Caisse hypothécaire fr. 152,473.40	Intérêts Dons Total des augmentations .	5,336 — 5,336	50 — 50
12,772,116	44	179,210	80	A reporter		1,213,287	89

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1,176,377	30		Report	12,339,754	76	139,847	93
—	—						
—	—						
5,571	15	Total des diminutions					
		Augmentation nette					
881	70	Cadeaux pour les malades pauvres					
881	70	Total des diminutions					
1,000	—	Augmentation nette					
807	95	Primes à des malades qui font des travaux					
807	95	Total des diminutions					
43	10	Cadeaux de Noël					
43	10	Total des diminutions					
1,830	—	Bourses					
1,830	—	Total des diminutions					
444	55	Augmentation nette					
5,000	—	Contribution aux frais de la Faculté de théologie catholique					
5,000	—	Total des diminutions					
336	50	Augmentation nette					
1,184,940	05		A reporter	12,761,101	41	139,847	93

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Modifications		
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
12,772,116	44	179,210	80	Report		1,213,287	89
140,689	10	—	—	43. Fonds de bourses Lenz-Heymann	Intérêts	4,925	90
				<i>a. Fonds principal</i>			
				Caisse hypothécaire fr. 134,689.10	Total des augmentations .	4,925	90
				Valeurs » 6,000.—			
				fr. 140,689.10			
35,116	—	—	—	<i>b. Fonds de réserve</i>	Intérêts	1,141	—
				Caisse hypothécaire fr. 35,116.—	Versement du fonds principal	4,000	—
					Total des augmentations .	5,141	—
7,300,000	—	—	—	44. Fonds de réserve de la Banque cantonale	Versement	100,000	—
				Banque cantonale fr. 7,400,000.—	Total des augmentations .	100,000	—
160,145	30	—	—	45. Fonds spécial de réserve de la Banque cantonale	Versement	368,166	56
				Banque cantonale fr. 60,145.30	Total des augmentations .	368,166	56
					Diminution nette	9,199	69
7,650,000	—	—	—	46. Caisse hypothécaire, fonds de réserve	Versement	150,000	—
				Caisse hypothécaire fr. 7,650,000.—	Total des augmentations .	150,000	—
1,543	10	—	—	47. Fonds de secours et de patronage	Intérêts	54	—
				Caisse hypothécaire fr. 1,543.10	Total des augmentations .	54	—
—	—	—	—	48. Dîme de l'alcool, réserve	—	—	—
				Nüchtern, asile d'alcoolisés, bons de participation fr. 40,000.—	Total des augmentations .	—	—
				Société du château de Bümpliz, bons de participation fr. 4,000.—			
28,059,609	94	179,210	80	A reporter		1,841,575	35

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1,184,940	05		Report	12,761,101	41	139,847	93
4,000	—	Versement au fonds de réserve	43. Fonds de bourses Lenz-Heymann	141,615	—	—	—
—	—	Dons	<i>a. Fonds principal</i>				
4,000	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 135,615.—				
925	90	Augmentation nette	Valeurs » 6,000.—				
			fr. 141,615.—				
4,350	—	Bourses	<i>b. Fonds de réserve</i>	35,747	—	—	—
160	—	Frais d'administration	Caisse hypothécaire fr. 35,747.—				
4,510	—	Total des diminutions					
631	—	Augmentation nette					
—	—	—	44. Fonds de réserve de la Banque cantonale	7,400,000	—	—	—
—	—	Total des diminutions	Banque cantonale fr. 7,400,000.—				
100,000	—	Augmentation nette					
377,366	25	Prélèvements	45. Fonds spécial de réserve de la Banque cantonale	150,945	61	—	—
377,366	25	Total des diminutions	Banque cantonale fr. 150,945.61				
—	—	—	46. Caisse hypothécaire, fonds de réserve	7,800,000	—	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 7,800,000.—				
150,000	—	Augmentation nette					
—	—	—	47. Fonds de secours et de patronage	1,597	10	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 1,597.10				
54	—	Augmentation nette					
—	—	—	48. Dîme de l'alcool, réserve	—	—	—	—
—	—	Total des diminutions	Nüchtern, asile d'alcoolisés, bons de participation fr. 40,000.—				
—	—		Société du château de Bümpliz, bons de participation fr. 4,000.—				
1,570,816	30		A reporter	28,291,006	12	139,847	93

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
28,059,609	94	179,210	80	Report		1,841,575	35
767,953	40	—	—	49. Fonds d'endiguement pour la correction des eaux du Jura	Restitution pour terrain .	375	—
				Caisse hypothécaire fr. 767,953.40	Versement de l'Etat . . .	43,850	—
					Intérêts	28,277	80
					Total des augmentations .	72,502	80
15,612	90	—	—	50. Caisse de secours en cas d'accident et de maladie pour les ouvriers de la correction des eaux du Jura	Contributions des ouvriers .	294	60
				Caisse hypothécaire fr. 14,185.80	Intérêts	523	65
				Caisse d'épargne de Nidau » 1,122.55	Total des augmentations .	818	25
				Banque cantonale, Berne » 272.75	Diminution nette	54	15
				Caisse » 31.45			
				fr. 15,612.90			
11,281,852	—	1,594,946	72	51. Fonds de l'hôpital de l'Île	Intérêts des capitaux . . .	270,509	22
				<i>a. Fonds de l'hôpital</i>	Fermages et loyers	11,554	90
				Valeurs fr. 4,151,417.28	Legs et dons	1,500	—
				Caisse hypothécaire » 1,707,614.40	Pharmacie de l'hôpital . .	827	26
				Immeubles » 3,941,790.32	Institut rayons X, produit	36,520	30
				Inventaire » 250,588.50	Institut mécanothérapie, produit	2,301	35
				Pharmacie de l'hôpital » 35,767.72	Subvention des fonds spéc.	990	50
				Etat de Berne » 450,000.—	Total des augmentations .	324,203	53
				Créances courantes » 727,002.40			
				Caisse, solde actif » 17,671.38			
				Actif fr. 11,281,852.—			
				Dépôts des malades fr. 4,026.70			
				Dettes courantes » 199,743.17			
				Réserve pour travaux de construction urgents, etc. » 1,391,176.85			
				Passif fr. 1,594,946.72			
				fr. 9,686,905.28			
64,030	—	—	—	<i>b. Fonds des cures de bains</i>	Intérêts	2,240	80
				Caisse hypothécaire fr. 64,030.—	Subventions	6,613	10
					Total des augmentations .	8,853	90
40,189,058	24	1,774,157	52	A reporter		2,247,953	83

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1,570,816	30		Report	28,291,006	12	139,847	93
71,329	05	Entretien des canaux	49. Fonds d'endiguement pour la correction des eaux du Jura Caisse hypothécaire fr. 769,127.15	769,127	15	—	—
71,329	05	Total des diminutions					
1,173	75	Augmentation nette					
872	40	Secours et frais médicaux	50. Caisse de secours en cas d'accident et de maladie pour les ouvriers de la correction des eaux du Jura Caisse hypothécaire fr. 14,682.20 Banque cant. de Berne » 862.— Caisse » 14.55 fr. 15,558.75	15,558	75	—	—
872	40	Total des diminutions					
148,312	86	Hôpital de l'Ile, déficit	51. Fonds de l'hôpital de l'Ile	11,307,374	03	1,573,013	88
600	—	Rentes	<i>a. Fonds de l'hôpital</i>				
26,924	60	Impôts	Valeurs fr. 4,047,243.43				
8,187	35	Frais d'administration	Caisse hypothécaire » 1,964,596.80				
88,339	50	Réserve pour travaux de construction urgents	Immeubles » 3,952,990.32				
4,384	35	Instituts divers, déficit	Inventaire » 230,588.50				
			Pharmacie de l'hôpital » 49,355.33				
276,748	66	Total des diminutions	Etat de Berne » 400,000.—				
47,454	87	Augmentation nette	Créances courantes » 634,200.45				
			Caisse, solde actif » 28,399.20				
			Actif fr. 11,307,374.03				
			Dépôts des malades fr. 2,748.50				
			Dettes courantes » 155,175.62				
			Réserve p. travaux de construction urgents, etc. » 1,415,089.76				
			Passif fr. 1,573,013.88				
			fr. 9,734,360.15				
8,853	90	Subventions pour des cures et autres subventions	<i>b. Fonds des cures de bains</i>	64,030	—	—	—
8,853	90	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 64,030.—				
1,928,620	31		A reporter	40,447,096	05	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
40,189,058	24	1,774,157	52	Report		2,247,953	83
				51. Fonds de l'hôpital de l'île			
				<i>c. Fonds Bitzius</i>			
15,000	—	—	—	Caisse hypothécaire fr. 15,000.—	Intérêts	524	95
					Subventions	1,449	95
					Total des augmentations .	1,974	90
				<i>d. Fonds des cadeaux de Noël</i>	Intérêts	1,034	08
29,547	50	—	—	Caisse hypothécaire fr. 29,547.50	Subventions	318	—
					Legs et dons	759	27
					Total des augmentations .	2,111	35
				<i>e. Fonds Zeerleder</i>	Intérêts	2,040	10
58,294	—	—	—	Caisse hypothécaire fr. 58,294.—	Total des augmentations .	2,040	10
				<i>f. Fonds des vialiques</i>	Intérêts	3,528	35
100,820	—	—	—	Caisse hypothécaire fr. 100,820.—	Subventions	3,028	45
					Total des augmentations .	6,556	80
				<i>g. Fonds Isenschmid</i>	Intérêts	423	—
12,087	—	—	—	Caisse hypothécaire fr. 12,087.—	Total des augmentations .	423	—
				<i>h. Fonds Gibollet et Imhoof</i>	Intérêts	3,205	55
91,595	50	—	—	Caisse hypothécaire fr. 91,595.50	Subventions	7,882	90
					Total des augmentations .	11,088	45
				<i>i. Fonds Sara</i>	Intérêts	1,502	50
42,934	20	—	—	Caisse hypothécaire fr. 42,934.20	Subventions	97	75
					Total des augmentations .	1,600	25
40,539,336	44	1,774,157	52	A reporter		2,273,748	68

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1,928,620	31		Report	40,447,096	05	1,712,861	81
1,974	90	Subventions pour des cures	51. Fonds de l'hôpital de l'Île				
			<i>c. Fonds Bilzius</i>	15,000	—	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 15,000.—				
1,974	90	Total des diminutions					
1,522	55	Cadeaux de Noël aux ma-	<i>d. Fonds des cadeaux de Noël</i>	30,136	30	—	—
		lades de l'hôpital	Caisse hypothécaire fr. 30,136.30				
1,522	55	Total des diminutions					
588	80	Augmentation nette					
1,737	—	Secours	<i>e. Fonds Zeerleder</i>	58,597	10	—	—
1,737	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 58,597.10				
303	10	Augmentation nette					
6,556	80	Secours aux malades de l'hô-	<i>f. Fonds des viatiques</i>	100,820	—	—	—
		pital, subventions	Caisse hypothécaire fr. 100,820.—				
6,556	80	Total des diminutions					
345	—	Récompenses aux gardes-	<i>g. Fonds Isenschmid</i>	12,165	—	—	—
		malades	Caisse hypothécaire fr. 12,165.—				
345	—	Total des diminutions					
78	—	Augmentation nette					
10,557	25	Appareils pour des malades	<i>h. Fonds Gibollet et Imhoof</i>	92,126	70	—	—
		indigents	Caisse hypothécaire fr. 92,126.70				
10,557	25	Total des diminutions					
531	20	Augmentation nette					
1,598	35	Secours aux malades	<i>i. Fonds Sara</i>	42,936	10	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 42,936.10				
1,598	35	Total des diminutions					
1	90	Augmentation nette					
1,952,912	16		A reporter	40,798,877	25	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
40,539,336	44	1,774,157	52	Report		2,273,748	68
				51. Fonds de l'hôpital de l'île			
9,057	40	—	—	<i>k. Fonds Charles Girard-Gibollet</i>	Legs et dons	—	—
				Caisse hypothécaire fr. 9,057.40	Intérêts	316	95
					Total des augmentations .	316	95
					Diminution nette	776	80
				<i>l. Fonds de roulement du Legs Lory</i>	Intérêts	13,934	85
398,172	—	—	—	Caisse hypothécaire fr. 398,172.—	Total des augmentations .	13,934	85
				<i>m. Caisse de retraite</i>	Intérêts	3,318	—
94,801	95	—	—	Caisse hypothécaire fr. 94,801.95	Subsides	12,107	35
					Total des augmentations .	15,425	35
					Diminution nette	1,092	05
15,084	80	—	—	<i>n. Fonds d'achat d'une ambulance</i>	Intérêts	527	85
				Caisse hypothécaire fr. 15,084.80	Total des augmentations .	527	85
				<i>o. Fonds Scherb</i>	Intérêts	24,892	40
720,567	90	—	—	Caisse hypothécaire fr. 720,566.90	Total des augmentations .	24,892	40
				Valeurs » 1.—			
				fr. 720,567.90			
2,660	10	—	—	<i>p. Fonds de radio</i>	Intérêts	93	05
				Caisse hypothécaire fr. 2,660.10	Total des augmentations .	93	05
					Diminution nette	155	40
51,925	10	—	—	<i>q. Fondation Hans Stettler</i>	Intérêts	1,817	20
				Caisse hypothécaire fr. 51,925.10	Total des augmentations .	1,817	20
				<i>r. Fonds Margaritha Schön</i>	Versement	2,367	45
					Intérêts	49	65
					Total des augmentations .	2,417	10
41,831,605	69	1,774,157	52	A reporter		2,333,173	43

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1,952,912	16		Report	40,798,877	25	1,712,861	81
1,093	75	Instruments et appareils	51. Fonds de l'hôpital de l'île	8,280	60	—	—
			<i>k. Fonds Charles Girard-Gibollet</i>				
1,093	75	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 8,280.60				
1,518	75	Frais	<i>l. Fonds de roulement du Legs Lory</i>	410,588	10	—	—
1,518	75	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 410,588.10				
12,416	10	Augmentation nette					
16,517	40	Pensions	<i>m. Caisse de retraite</i>	93,709	90	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 93,709.90				
16,517	40	Total des diminutions					
86	25	Frais	<i>n. Fonds d'achat d'une ambulance</i>	15,526	40	—	—
86	25	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 15,526.40				
441	60	Augmentation nette					
19,152	—	Rentes	<i>o. Fonds Scherb</i>	720,926	80	—	—
—	—	Impôts et frais d'administration	Caisse hypothécaire fr. 720,925.80				
5,381	50	Secours	Valeurs » 1.—				
24,533	50	Total des diminutions	fr. 720,926.80				
358	90	Augmentation nette					
248	45	Frais	<i>p. Fonds de radio</i>	2,504	70	—	—
248	45	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 2,504.70				
1,184	90	Frais	<i>q. Fondation Hans Stettler</i>	52,557	40	—	—
1,184	90	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 52,557.40				
632	30	Augmentation nette					
662	50	Subsides	<i>r. Fonds Margaritha Schön</i>	1,754	60	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 1,754.60				
662	50	Total des diminutions					
1,754	60	Augmentation nette					
1,998,757	66		A reporter	42,104,725	75	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
41,831,605	69	1,774,157	52	Report		2,333,173	43
214,054	90	—	—	52. Fonds de secours en cas d'accident et de maladie des ouvriers de l'administration forestière Caisse hypothécaire fr. 214,054.90	Intérêts Total des augmentations .	7,432 7,432	95 95
20,871	30	—	—	53. Fonds de bibliothèque Ruppenar Caisse hypothécaire fr. 20,871.30	Intérêts Total des augmentations .	730 730	40 40
23,133	70	—	—	54. Fonds de secours de la maison disciplinaire de la Montagne de Diesse Caisse hypothécaire fr. 23,133.70	Subsides Intérêts Total des augmentations .	32 807 840	80 40 20
4,984	60	—	—	55. Fonds de voyage de la maison d'éducation de Landorf Caisse hypothécaire fr. 4,545.70 Solde de compte » 438.90 fr. 4,984.60	Intérêts Total des augmentations . Diminution nette	159 159 279	— — 90
192,969	10	—	—	56. Fonds de secours en cas d'accident des employés du pénitencier de Witzwil Caisse hypothécaire fr. 192,969.10	Intérêts Total des augmentations .	6,639 6,639	90 90
42,287,619	29	1,774,157	52	A reporter		2,348,975	88

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1,998,757	66		Report	42,104,725	75	1,712,861	81
4,554	90	Indemnités	52. Fonds de secours en cas d'accident et de maladie des ouvriers de l'administration forestière	216,932	95	—	—
4,554	90	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 216,932.95				
2,878	05	Augmentation nette					
700	—	Entretien de la bibliothèque	53. Fonds de bibliothèque Ruppenner	20,901	70	—	—
700	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 20,901.70				
30	40	Augmentation nette					
332	80	Secours	54. Fonds de secours de la maison disciplinaire de la Montagne de Diesse	23,641	10	—	—
332	80	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 23,641.10				
507	40	Augmentation nette					
438	90	Bourses	55. Fonds de voyage de la maison d'éducation de Landorf	4,704	70	—	—
438	90	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 4,704.70				
3,657	50	Frais d'assurance	56. Fonds de secours en cas d'accident des employés du pénitencier de Witzwil	195,951	50	—	—
3,657	50	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 195,951.50				
2,982	40	Augmentation nette					
2,008,441	76		A reporter	42,566,857	70	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
42,287,619	29	1,774,157	52	Report		2,348,975	88
830,585	48	—	—	57. Fonds de secours pour les hôpitaux et les établissements de charité Caisse hypothécaire fr. 830,585.48 Nüchtern, asile d'alcoolisés, bons de participation fr. 6,000.—	Versement prélevé sur les crédits de l'assistance publique Intérêts Remboursement: Maison d'éducation d. Cerlier	80,721 29,070 354	50 42 08
					Total des augmentations .	110,146	—
38,349	70	—	—	58. Fonds de bibliothèque Zehender Caisse hypothécaire fr. 38,349.70	Intérêts Total des augmentations .	1,342 1,342	20 20
525,062	87	—	—	59. Fonds d'assurance du bétail Caisse hypothécaire fr. 525,062.87	Versements de caisses d'assurance dissoutes Intérêts Total des augmentations .	— 18,377 18,377	— 13 13
24,445,042	70	—	—	60. Caisse d'assurance des instituteurs bernois <i>a. III^e section</i> Caisse hypothécaire fr. 24,445,042.70	Subvention de l'Etat pour pensions Subvention de l'Etat pour les assurés Cotisations des sociétaires, finances d'entrée et cotisations supplémentaires . Intérêts Total des augmentations .	11 1,094,143 1,330,389 851,216 3,275,761	85 35 40 40 —
68,126,660	04	1,774,157	52	A reporter		5,754,602	21

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937						
Dépenses			Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
2,008,441	76			Report	42,566,857	70	1,712,861	81
3,750	—	Hôpitaux de district de:	57. Fonds de secours pour les hôpitaux et les établissements de charité Caisse hypothécaire fr. 845,081.48 Nüchtern, asile d'alcoolisés, bons de participation fr. 6,000.—		845,081	48	—	—
5,000	—	Erlenbach						
5,000	—	Interlaken						
5,000	—	Schwarzenburg						
3,000	—	Jegenstorf						
6,000	—	Asile d'alcoolisés Wysshölzli						
6,000	—	Hospice de Worben						
10,000	—	» d'Utzingen						
9,000	—	» » Dettenbühl						
5,000	—	» » Riggisberg						
15,000	—	» » Frienisberg						
6,000	—	Arbeitsheim Bächtelen						
2,300	—	Foyer d'éducat. „Sonnegg“, Walkringen						
11,600	—	Hospice « Gottesgnad » à Ittigen						
8,000	—	Maison d'éducation « Victoria » à Wabern						
95,650	—	Total des diminutions						
14,496	—	Augmentation nette						
1,310	—	Entretien de la bibliothèque	58. Fonds de bibliothèque Zehender Caisse hypothécaire fr. 38,381.90		38,381	90	—	—
1,310	—	Total des diminutions						
32	20	Augmentation nette						
18,377	13	Contribution à l'assurance du bétail	59. Fonds d'assurance du bétail Caisse hypothécaire fr. 525,062.87		525,062	87	—	—
18,377	13	Total des diminutions						
207,069	55	Remboursements	60. Caisse d'assurance des instituteurs bernois <i>a. III^e section</i> Caisse hypothécaire fr. 24,456,715.75		24,456,715	75	—	—
2,456,938	85	Pensions						
562,687	55	Indemnités et restitutions aux sociétaires sortis de la caisse						
37,392	—	Frais d'administration						
3,264,087	95	Total des diminutions						
11,673	05	Augmentation nette						
5,387,866	84		A reporter		68,432,099	70	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
68,126,660	04	1,774,157	52	Report		5,754,602	21
				60. Caisse d'assurance des instituteurs bernois			
				<i>b. II^e section</i>			
39,769	30	—	—	Caisse hypothécaire fr. 39,769.30	Intérêts	1,391	90
					Total des augmentations .	1,391	90
				<i>c. Fonds de secours</i>			
330,194	65	—	—	Caisse hypothécaire fr. 330,194.65	Dons	3,916	05
					Intérêts	11,556	75
					Total des augmentations .	15,472	80
				61. Caisse d'assurance des maîtres des écoles moyennes			
12,232,402	95	—	—	Caisse hypothécaire fr. 12,232,402.95	Subvention de l'Etat . . .	400,740	75
					Cotisations des sociétaires, finances d'entrée	415,972	25
					Intérêts	431,530	15
					Total des augmentations .	1,248,243	15
				62. Fonds Edouard-Adolphe Stein			
29,860	80	—	—	Caisse hypothécaire fr. 29,860.80	Intérêts	1,045	10
					Total des augmentations .	1,045	10
				63. Fonds Jean Aebi			
32,174	70	—	—	Caisse hypothécaire fr. 32,174.70	Intérêts	1,126	—
					Total des augmentations .	1,126	—
				64. Legs Volz			
3,257	20	—	—	Caisse hypothécaire fr. 3,257.20	Intérêts	109	70
					Total des augmentations .	109	70
					Diminution nette	90	30
80,794,319	64	1,774,157	52	A reporter		7,021,990	86

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937						
Dépenses			Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
5,387,866	84			Report	68,432,099	70	1,712,861	81
504	65	Suppléments de primes	60. Caisse d'assurance des instituteurs bernois		40,656	55	—	—
504	65	Total des diminutions	b. II ^e section					
887	25	Augmentation nette	Caisse hypothécaire fr. 40,656.55					
11,320	—	Secours	c. Fonds de secours		334,347	45	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 334,347.45					
11,320	—	Total des diminutions						
4,152	80	Augmentation nette						
598,279	70	Pensions	61. Caisse d'assurance des maîtres des écoles moyennes		12,788,980	50	—	—
80,780	75	Indemnités aux sociétaires sortis de la caisse	Caisse hypothécaire fr. 12,788,980.50					
12,605	15	Frais d'administration						
691,665	60	Total des diminutions						
556,577	55	Augmentation nette						
—	—	Prix	62. Fonds Edouard-Adolphe Stein		30,905	90	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 30,905.90					
—	—	Total des diminutions						
1,045	10	Augmentation nette						
—	—	—	63. Fonds Jean Aebl		33,300	70	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 33,300.70					
—	—	Total des diminutions						
1,126	—	Augmentation nette						
200	—	Subventions	64. Legs Volz		3,166	90	—	—
200	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 3,166.90					
6,091,557	09		A reporter		81,663,457	70	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
80,794,319	64	1,774,157	52	Report		7,021,990	86
950,488	20	—	—	65. Fonds de secours en cas de dommages ou de dangers imminents causés par les éléments Caisse hypothécaire fr. 950,488.20	Quote-part des redevances pour forces hydrauliques et émoluments de concessions Intérêts Total des augmentations .	31,513 33,267 64,780	86 — 86
1,323,883	40	—	—	66. Fonds pour prévenir et combattre la tuberculose Caisse hypothécaire fr. 1,323,883.40	Contributions des communes Versement Intérêts Total des augmentations .	250,365 — 47,508 297,874	80 — 20 —
9,589	80	—	—	67. Legs Lory de l'asile d'aliénés de la Waldau Caisse hypothécaire fr. 9,589.80	Intérêts Total des augmentations . Diminution nette	182 182 6,193	05 05 —
44,071	41	—	—	68. Fonds cantonal pour la lutte contre le phylloxéra Caisse hypothécaire fr. 44,071.41	Subvention de la Confédération Subvention de l'Etat . . . Contributions des propriétaires de vignes Intérêts Total des augmentations . Diminution nette	37,409 30,000 5,995 612 74,017 29,899	60 — 36 99 95 55
37,597	20	—	—	69. Fonds du Technicum de Bienne Caisse hypothécaire fr. 37,597.20	Intérêts Total des augmentations .	1,315 1,315	90 90
55,951	15	—	—	70. Fonds bernois de patronage Caisse hypothécaire fr. 55,608.40 Solde actif » 342.75 fr. 55,951.15	Intérêts Prélèvement sur la dîme de l'alcool Remboursements Total des augmentations .	1,958 9,700 220 11,878	30 — 60 90
83,215,900	80	1,774,157	52	A reporter		7,472,040	52

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
6,091,557	09		Report	81,663,457	70	1,712,861	81
—	—	Subventions	65. Fonds de secours en cas de dommages ou de dangers imminents causés par les éléments Caisse hypothécaire fr. 1,015,269.06	1,015,269	06	—	—
—	—	Total des diminutions					
64,780	86	Augmentation nette					
347	40	Frais de perceptions	66. Fonds pour prévenir et combattre la tuberculose Caisse hypothécaire fr. 1,401,786.95	1,401,786	95	—	—
219,623	05	Subvention					
219,970	45	Total des diminutions					
77,903	55	Augmentation nette					
6,375	05	Subventions	67. Legs Lory de l'asile d'aliénés de la Waldau Caisse hypothécaire fr. 3,396.80	3,396	80	—	—
6,375	05	Total des diminutions					
103,917	50	Subsides pour la reconstruction des vignes	68. Fonds cantonal pour la lutte contre le phylloxéra Caisse hypothécaire fr. 14,171.86	14,171	86	—	—
103,917	50	Total des diminutions					
1,315	90	Versement au Technicum de Bienne	69. Fonds du Technicum de Bienne Caisse hypothécaire fr. 37,597.20	37,597	20	—	—
1,315	90	Total des diminutions					
6,998	35	Secours	70. Fonds bernois de patronage Caisse hypothécaire fr. 58,266.70	58,586	70	—	—
2,245	—	Loyer et concierge	Solde actif » 320.— fr. 58,586.70				
9,243	35	Total des diminutions					
2,635	55	Augmentation nette					
6,432,379	34		A reporter	84,194,266	27	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
83,215,900	80	1,774,157	52	Report		7,472,040	52
20,192	90	—	—	71. Fondation du Lœtsehberg	Intérêts	566	70
				Caisse hypothécaire fr. 16,192.90	Total des augmentations .	566	70
				Valeurs » 4,000.—			
				fr. 20,192.90			
115,680	60	—	—	72. Fondation Walther Munzinger	Intérêts	3,857	60
				Valeurs fr. 7,200.—	Total des augmentations .	3,857	60
				Caisse hypothécaire » 108,480.60			
				fr. 115,680.60			
20,249,695	05	—	—	73. Caisse de prévoyance des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat	Cotisations des fonctionnaires, employés et ouvriers	1,485,367	65
				<i>a. Caisse d'invalidité</i>	Contributions de l'Etat . .	1,792,875	60
				Caisse hypothécaire fr. 20,249,695.05	Intérêts	807,121	20
					Total des augmentations .	4,085,364	45
1,411,437	40	—	—	<i>b. Caisse d'épargne</i>	Dépôts des sociétaires . .	80,053	25
				Caisse hypothécaire fr. 1,411,437.40	Dépôts de l'Etat	96,203	25
					Intérêts	59,193	05
					Total des augmentations .	235,449	55
68,667	75	—	—	<i>c. Fonds de secours</i>	Contributions diverses . .	2,570	40
				Caisse hypothécaire fr. 68,667.75	Intérêts	2,690	20
					Total des augmentations .	5,260	60
105,081,574	50	1,774,157	52	A reporter		11,802,539	42

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
6,432,379	34	Report		84,194,266	27	1,712,861	81
—	—						
—	—	71. Fondation du Lœtschberg		20,759	60	—	—
566	70	Caisse hypothécaire fr. 16,759.60					
		Valeurs » 4,000.—					
		fr. 20,759.60					
3,800	—	72. Fondation Walther Munzinger		115,738	20	—	—
		Valeurs fr. 6,900.—					
3,800	—	Caisse hypothécaire » 108,838.20					
57	60	fr. 115,738.20					
2,951,228	75	73. Caisse de prévoyance des fonction-		21,208,903	90	—	—
169,741	65	naires, employés et ouvriers de l'Etat					
5,185	20	<i>a. Caisse d'invalidité</i>					
—	—	Caisse hypothécaire fr. 21,208,903.90					
3,126,155	60						
959,208	85						
40,406	70	<i>b. Caisse d'épargne</i>		1,606,480	25	—	—
		Caisse hypothécaire fr. 1,606,480.25					
40,406	70						
195,042	85						
4,241	70	<i>c. Fonds de secours</i>		69,686	65	—	—
		Caisse hypothécaire fr. 69,686.65					
4,241	70						
1,018	90						
9,606,983	34	A reporter		107,215,834	87	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
105,081,574	50	1,774,157	52	Report		11,802,539	42
509,561	—	—	—	74. Fonds Théodore Kocher de l'Institut de recherches biologiques	Intérêts	20,120	40
				Valeurs fr. 225,000.—	Total des augmentations .	20,120	40
				Caisse hypothécaire » 284,561.—			
				fr. 509,561.—			
34,507	35	—	—	75. Fonds Dr Spirig	Intérêts	1,174	55
				Caisse hypothécaire fr. 34,507.35	Total des augmentations .	1,174	55
1,593,531	70	—	—	76. Caisse de retraite pour les maîtresses de couture du canton de Berne	Subvention de l'Etat pour pensions	2,840	75
				Caisse hypothécaire fr. 1,593,531.70	Subvention de l'Etat pour les assurés	93,761	20
					Cotisations des sociétaires, finances d'entrée et cotisations supplémentaires .	118,609	95
					Intérêts	56,970	65
					Total des augmentations .	272,182	55
					Diminution nette	8,723	20
11,816	90	—	—	77. Legs Dr K. A. Lingner	Intérêts	413	50
				Caisse hypothécaire fr. 11,816.90	Total des augmentations .	413	50
				Valeurs M. 2,500.—			
10,569	35	—	—	78. Fonds Hallwil de la Chancellerie d'Etat	Intérêts	369	85
				Caisse hypothécaire fr. 10,569.35	Total des augmentations .	369	85
					Diminution nette	133	85
166,184	90	—	—	79. Fonds cantonal de solidarité	Intérêts	5,816	40
				Caisse hypothécaire fr. 166,184.90	Total des augmentations .	5,816	40
					Diminution nette	18,124	—
107,407,745	70	1,774,157	52	A reporter		12,102,616	67

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
9,606,983	34		Report	107,215,834	87	1,712,861	81
—	—	Prix	74. Fonds Théodore Koehler de l'Institut de recherches biologiques	529,681	40	—	—
—	—	Total des diminutions	Valeurs fr. 205,000.—				
20,120	40	Augmentation nette	Caisse hypothécaire » 324,681.40				
			fr. 529,681.40				
1,100	—	Subside	75. Fonds D^r Spirig	34,581	90	—	—
1,100	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 34,581.90				
74	55	Augmentation nette					
229,388	65	Pensions	76. Caisse de retraite pour les maîtresses de couture du canton de Berne	1,584,808	50	—	—
43,301	15	Indemnités et restitutions aux sociétaires sortis de la Caisse	Caisse hypothécaire fr. 1,584,808.50				
8,215	95	Frais d'administration					
—	—	Fonds de secours, subvention					
280,905	75	Total des diminutions					
—	—	—	77. Legs D^r K. A. Lingner	12,230	40	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 12,230.40				
413	50	Augmentation nette	Valeurs M. 2,500.—				
503	70	Frais d'installation des archives de Hallwil	78. Fonds Hallwil de la Chancellerie d'Etat	10,435	50	—	—
503	70	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 10,435.50				
23,940	40	Subside à l'association des cautionnements de l'artisanat bernois	79. Fonds cantonal de solidarité	148,060	90	—	—
23,940	40	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 148,060.90				
9,913,433	19		A reporter	109,535,633	47	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
107,407,745	70	1,774,157	52	Report		12,102,616	67
8,874	70	—	—	80. Fonds de secours en cas d'accident des employés du pénitencier de Thorberg Caisse hypothécaire fr. 8,874.70	Intérêts Total des augmentations .	310 310	60 60
10,557	53	—	—	81. Fonds Dr Joachim de Giacomo Valeurs fr. 10,360.60 Caisse hypothécaire » 61.65 Solde actif » 135.28 fr. 10,557.53	Intérêts Total des augmentations . Diminution nette.	332 332 38	10 10 93
131,708	60	—	—	82. Fondation bernoise Pestalozzi, fonds capital Caisse hypothécaire fr. 131,708.60	Intérêts Total des augmentations .	4,609 4,609	70 70
29,009	05	—	—	83. Fondation bernoise Pestalozzi, fonds de disposition Caisse hypothécaire fr. 29,009.05	Versement du fonds capital Intérêts Total des augmentations . Diminution nette	4,600 885 5,485 21	— 90 90 60
37,113	50	—	—	84. Fondation bernoise Pestalozzi, fonds du Jura Caisse hypothécaire fr. 37,113.50	Intérêts Total des augmentations .	1,298 1,298	90 90
13,643	80	—	—	85. Fonds Fädmingen pour bourses Caisse hypothécaire fr. 13,643.80	Intérêts Total des augmentations .	468 468	50 50
107,638,652	88	1,774,157	52	A reporter		12,115,122	37

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937						
Dépenses			Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
9,913,433	19			Report	109,535,633	47	1,712,861	81
—	—	—						
—	—	Total des diminutions	80. Fonds de secours en cas d'accident des employés du pénitencier de Thorberg		9,185	30	—	—
310	60	Augmentation nette	Caisse hypothécaire fr. 9,185.30					
371	03	Achats de livres	81. Fonds Dr Joachim de Giacomo		10,518	60	—	—
371	03	Total des diminutions	Valeurs fr. 10,360.60					
			Caisse hypothécaire » 63.75					
			Solde actif » 94.25					
			fr. 10,518.60					
4,600	—	Versement au fonds de disposition	82. Fondation bernoise Pestalozzi, fonds capital		131,718	30	—	—
4,600	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 131,718.30					
9	70	Augmentation nette						
5,507	50	Allocations	83. Fondation bernoise Pestalozzi, fonds de disposition		28,987	45	—	—
—	—	Frais d'administration	Caisse hypothécaire fr. 28,987.45					
5,507	50	Total des diminutions						
—	—	—	84. Fondation bernoise Pestalozzi, fonds du Jura		38,412	40	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 38,412.40					
1,298	90	Augmentation nette						
420	—	Bourses	85. Fonds Fädmingen pour bourses		13,692	30	—	—
420	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 13,692.30					
48	50	Augmentation nette						
9,924,331	72		A reporter		109,768,147	82	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
107,638,652	88	1,774,157	52	Report		12,115,122	37
23,031	10	—	—	86. Fonds K. A. Guillebeau	Dons	—	—
				Caisse hypothécaire fr. 22,881.10	Intérêts	869	70
				Valeurs » 150.—	Total des augmentations .	869	70
				fr. 23,031.10			
215,196	90	—	—	87. Fondation Eduard Herzog	Intérêts	7,549	90
				Caisse hypothécaire fr. 185,196.90	Dons	500	—
				Valeurs » 30,000.—	Total des augmentations .	8,049	90
				fr. 215,196.90	Diminution nette	9,241	05
7,701	40	—	—	88. Fonds pour une exposition agricole dans le canton de Berne	Intérêts	269	50
				Caisse hypothécaire fr. 7,701.40	Total des augmentations .	269	50
70,221	80	—	—	89. Fonds pour secours extraordinaires	Intérêts	2,457	70
				Caisse hypothécaire fr. 70,221.80	Total des augmentations .	2,457	70
					Diminution nette	2,422	30
1,022,776	90	—	—	90. Fondation pour l'encouragement des recherches scientifiques de l'Université de Berne	Intérêts	35,797	10
				a. Fonds de fortune	Total des augmentations .	35,797	10
				Caisse hypothéc. fr. 1,022,776.90			
41,285	10	—	—	b. Fonds de roulement	Dons	4,727	65
				Caisse hypothécaire fr. 41,285.10	Intérêts	1,122	50
					Versement du fonds de fortune	35,797	10
					Total des augmentations .	41,647	25
109,018,866	08	1,774,157	52	A reporter		12,204,213	52

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937						
Dépenses			Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
9,924,331	72			Report	109,768,147	82	1,712,861	81
769	—	Allocations	86. Fonds K. A. Guillebeau		23,131	80	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 22,981.80					
769	—	Total des diminutions	Valeurs » 150.—					
100	70	Augmentation nette	fr. 23,131.80					
7,290	95	Allocations	87. Fondation Eduard Herzog		205,955	85	—	—
10,000	—	Dons de 1935, storno	Caisse hypothécaire fr. 195,955.85					
17,290	95	Total des diminutions	Valeurs » 10,000.—					
			fr. 205,955.85					
—	—	—	88. Fonds pour une exposition agricole dans le canton de Berne		7,970	90	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 7,970.90					
269	50	Augmentation nette						
4,880	—	Secours	89. Fonds pour secours extraordinaires		67,799	50	—	—
4,880	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 67,799.50					
35,797	10	Versement au fonds de roulement	90. Fondation pour l'encouragement des recherches scientifiques de l'Université de Berne		1,022,776	90	—	—
35,797	10	Total des diminutions	<i>a. Fonds de fortune</i>					
			Caisse hypothéc. fr. 1,022,776.90					
34,872	65	Allocations	<i>b. Fonds de roulement</i>		47,252	40	—	—
807	30	Frais d'administration	Caisse hypothécaire fr. 47,252.40					
35,679	95	Total des diminutions						
5,967	30	Augmentation nette						
10,018,748	72		A reporter		111,143,035	17	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
109,018,866	08	1,774,157	52	Report		12,204,213	52
6,604	40	—	—	91. Legs Kindler pour la recherche du cancer	Intérêts	231	10
				Caisse hypothécaire fr. 6,604.40	Total des augmentations .	231	10
39,198	30	—	—	92. Fondation Alfred Kindler	Intérêts	1,371	90
				Caisse hypothécaire fr. 39,198.30	Total des augmentations .	1,371	90
26,449	50	—	—	93. Fondation lieutenant-colonel-vétérinaire Græub	Intérêts	913	90
				Caisse hypothécaire fr. 26,449.50	Total des augmentations .	913	90
4,484,697	—	—	—	94. Fonds pour l'assurance cantonale en cas de vieillesse et d'invalidité	Versement de l'Etat . . .	156,964	30
				Caisse hypothécaire fr. 4,484,697.—	Total des augmentations .	156,964	30
					Diminution nette	3,011	70
149,878	80	—	—	95. Fonds cantonal d'assurance-chômage de l'industrie horlogère	Intérêts	5,471	—
				Caisse hypothécaire fr. 129,878.80	Total des augmentations .	5,471	—
				Valeurs » 20,000.—	Diminution nette	14,600	95
				fr. 149,878.80			
2,411	15	—	—	96. Legs N. Spring	Intérêts	80	85
				Caisse hypothécaire fr. 2,311.15	Total des augmentations .	80	85
				Solde actif » 100.—			
				fr. 2,411.15			
113,728,105	23	1,774,157	52	A reporter		12,369,246	57

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
10,018,748	72		Report	111,143,035	17	1,712,861	81
—	—	—					
—	—	91. Legs Kindler pour la recherche du cancer		6,835	50	—	—
231	10	Caisse hypothécaire fr. 6,835.50					
—	—	—					
—	—	92. Fondation Alfred Kindler		40,570	20	—	—
1,371	90	Caisse hypothécaire fr. 40,570.20					
800	—	Allocations		26,563	40	—	—
800	—	93. Fondation lieutenant-colonel-vétérinaire Græub					
113	90	Caisse hypothécaire fr. 26,563.40					
159,976	—	Subsides à la Société cantonale «Pour la vieillesse» et pour l'assistance des vieillards		4,481,685	30	—	—
159,976	—	94. Fonds pour l'assurance cantonale en cas de vieillesse et d'invalidité					
		Caisse hypothécaire fr. 4,481,685.30					
20,071	95	Aide d'hiver pour 1936/37		135,277	85	—	—
20,071	95	95. Fonds cantonal d'assurance-chômage de l'industrie horlogère					
		Caisse hypothécaire fr. 115,277.85					
		Valeurs » 20,000.—					
		fr. 135,277.85					
—	—	—		2,492	—	—	—
—	—	96. Legs N. Spring					
80	85	Caisse hypothécaire fr. 2,392.—					
		Solde actif » 100.—					
		fr. 2,492.—					
10,199,596	67	A reporter		115,836,459	42	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
113,728,105	23	1,774,157	52	Report		12,369,246	57
24,138	25	—	—	97. Pénitencier de Witzwil, fonds pour l'encouragement et l'extension des industries agricoles accessoires Caisse hypothécaire fr. 24,138.25	Intérêts Total des augmentations .	844 844	75 75
166,620	35	—	—	98. Fonds cantonal des examens d'apprentissage Caisse hypothécaire fr. 166,620.35	Intérêts Versement Total des augmentations .	5,667 10,050 15,717	05 — 05
10,054	10	—	—	99. Fonds Ed. Fischer Caisse hypothécaire fr. 9,000.— Solde actif » 1,054.10 fr. 10,054.10	Intérêts Total des augmentations . Diminution nette	245 245 167	50 50 50
10,348	90	—	—	100. Fonds Bürgi Caisse hypothécaire fr. 10,348.90	Intérêts Total des augmentations .	352 352	85 85
11,563	30	—	—	101. Fonds d'excursion des instituts géologique-minéralogique et géographique de l'Université Caisse hypothécaire fr. 11,563.30	Dons Intérêts Total des augmentations .	4,322 439 4,761	— 55 55
110,446	20	—	—	102. Fondation de Harries Caisse hypothécaire fr. 23,446.20 Valeurs » 87,000.— fr. 110,446.20	Intérêts Total des augmentations .	3,710 3,710	15 15
114,061,276	33	1,774,157	52	A reporter		12,394,878	42

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937						
Dépenses			Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
10,199,596	67			Report	115,836,459	42	1,712,861	81
—	—	—						
—	—	Total des diminutions	97. Pénitencier de Witzwil, fonds pour l'encouragement et l'extension des industries agricoles accessoires		24,983	—	—	—
844	75	Augmentation nette	Caisse hypothécaire fr. 24,983.—					
4,409	80	Prélèvements	98. Fonds cantonal des examens d'apprentissage		177,927	60	—	—
4,409	80	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 177,927.60					
11,307	25	Augmentation nette						
413	—	Allocations	99. Fonds Ed. Fischer		9,886	60	—	—
413	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 9,886.60					
300	—	Allocations	100. Fonds Bürgi		10,401	75	—	—
300	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 10,401.75					
52	85	Augmentation nette						
120	—	Allocations	101. Fonds d'excursion des instituts géologique-minéralogique et géographique de l'Université		16,204	85	—	—
120	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 16,204.85					
4,641	55	Augmentation nette						
3,000	—	Bourses	102. Fondation de Harries		110,922	80	—	—
233	55	Frais d'administration	Caisse hypothécaire fr. 23,922.80					
3,233	55	Total des diminutions	Valeurs » 87,000.—					
476	60	Augmentation nette	fr. 110,922.80					
10,208,073	02		A reporter		116,186,786	02	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Modifications		
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
114,061,276	33	1,774,157	52	Report		12,394,878	42
12,410	70	—	—	103. Fonds pour l'encouragement de l'élevage chevalin du Jura	Versement	10,000	—
				Caisse hypothécaire fr. 12,410.70	Intérêts	611	30
					Total des augmentations .	10,611	30
14,192	98	—	—	104. Fonds de voyage de l'établissement des sourds-muets de Münchenbuchsee	Bourse	—	—
				Caisse hypothécaire fr. 14,162.—	Intérêts	494	12
				Solde actif „ 30.98	Total des augmentations .	494	12
				fr. 14,192.98			
21,280	40	—	—	105. Fonds des places gratuites de l'établissement des sourds-muets de Münchenbuchsee	Bourse	180	—
				Banque cantonale fr. 21,280.40	Intérêts	657	85
					Total des augmentations .	837	85
25,000	—	—	—	106. Fonds de voyage de l'association des anciens élèves de l'école normale	Intérêts	875	—
				Caisse hypothécaire fr. 25,000.—	Total des augmentations .	875	—
9,922	25	—	—	107. Fondation pour l'encouragement des recherches concernant l'Encéphalite de la faculté de médecine de l'Université	Intérêts	347	25
				Caisse hypothécaire fr. 9,922.25	Total des augmentations .	347	25
5,383	90	—	—	108. Fondation Henri Türlér de l'«Helvétia» à Berne	Intérêts	188	40
				Caisse hypothécaire fr. 5,383.90	Total des augmentations .	188	40
114,149,466	56	1,774,157	52	A reporter		12,408,232	34

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
10,208,073	02		Report	116,186,786	02	1,712,861	81
211	80	Secours	103. Fonds pour l'encouragement de l'élevage chevalin du Jura	22,810	20	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 22,810.20				
211	80	Total des diminutions					
10,399	50	Augmentation nette					
374	70	Voyages	104. Fonds de voyage de l'établissement des sourds-muets de Münchenbuchsee	14,312	40	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 14,312.40				
374	70	Total des diminutions					
119	42	Augmentation nette					
510	—	Bourses	105. Fonds des places gratuites de l'établissement des sourds-muets de Münchenbuchsee	21,608	25	—	—
			Banque cantonale fr. 21,608.25				
510	—	Total des diminutions					
327	85	Augmentation nette					
875	—	Prélèvement	106. Fonds de voyage de l'association des anciens élèves de l'école normale	25,000	—	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 25,000.—				
875	—	Total des diminutions					
—	—	Allocations	107. Fondation pour l'encouragement des recherches concernant l'Encéphalite de la faculté de médecine de l'Université	10,269	50	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 10,269.50				
—	—	Total des diminutions					
347	25	Augmentation nette	108. Fondation Henri Türlér de l'«Helvétia» à Berne	5,572	30	—	—
			Caisse hypothécaire fr. 5,572.30				
—	—	Total des diminutions					
188	40	Augmentation nette					
10,210,044	52		A reporter	116,286,358	67	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
114,149,466	56	1,774,157	52	Report		12,408,232	34
14,478	90	—	—	109. Donation des communes paysannes bernoises en faveur du Centenaire de l'Université	Intérêts	506	70
				Caisse hypothécaire fr. 14,478.90	Total des augmentations .	506	70
7,883	20	—	—	110. Fonds de bibliothèque (besoins généraux)	Allocations	8,000	—
				Caisse hypothécaire fr. 7,883.20	Intérêts	303	10
					Total des augmentations .	8,303	10
1,447	—	—	—	111. Fondation Geiser pour le séminaire de mathématiques	Allocations	200	—
				Caisse hypothécaire fr. 1,447.—	Intérêts	50	60
					Total des augmentations .	250	60
18,354	40	—	—	112. Fonds d'orgue de l'école normale supérieure de Berne	Allocations	—	—
				Caisse hypothécaire fr. 18,354.40	Intérêts	642	30
					Total des augmentations .	642	30
					Diminution nette	7,695	30
2,356	20	—	—	113. Fonds pour l'institut chimique de l'Université	Allocations	1,000	—
				Caisse hypothécaire fr. 2.356.20	Intérêts	88	70
					Total des augmentations .	1,088	70
1,576	90	—	—	114. Fonds pour l'institut zoologique de l'Université	Allocations	1,000	—
				Caisse hypothécaire fr. 1,576.90	Intérêts	61	40
					Total des augmentations .	1,061	40
114,195,563	16	1,774,157	52	A reporter		12,420,085	14

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
10,210,044	52		Report	116,286,358	67	1,712,861	81
—	—	—					
—	—	Total des diminutions	109. Donation des communes paysannes bernoises en faveur du Centenaire de l'Université	14,985	60	—	—
506	70	Augmentation nette	Caisse hypothécaire fr. 14,985.60				
—	—	—					
—	—	Total des diminutions	110. Fonds de bibliothèque (besoins généraux)	16,186	30	—	—
8,303	10	Augmentation nette	Caisse hypothécaire fr. 16,186.30				
—	—	—					
—	—	Total des diminutions	111. Fondation Geiser pour le séminaire de mathématiques	1,697	60	—	—
250	60	Augmentation nette	Caisse hypothécaire fr. 1,697.60				
8,337	60	Allocations	112. Fonds d'orgue de l'école normale supérieure de Berne	10,659	10	—	—
8,337	60	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 10,659.10				
—	—	—					
—	—	Total des diminutions	113. Fonds pour l'institut chimique de l'Université	3,444	90	—	—
1,088	70	Augmentation nette	Caisse hypothécaire Fr 3,444.90				
—	—	—					
—	—	Total des diminutions	114. Fonds pour l'institut zoologique de l'Université	2,638	30	—	—
1,061	40	Augmentation nette	Caisse hypothécaire Fr 2,638.30				
10,218,382	12		A reporter	116,335,970	47	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

Situation de la fortune au 31 décembre 1936				Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.
114,195,563	16	1,774,157	52	Report		12,420,085	14
2,009	10	—	—	115. Fonds pour l'institut astronomique de l'Université	Allocations	200	—
				Caisse hypothécaire fr. 2,009.10	Intérêts	70	30
					Total des augmentations .	270	30
9,117	10	—	—	116. Caisse de secours en cas de maladie pour les étudiants de l'Université	Versement	10,000	—
				Caisse hypothécaire fr. 9,117.10	Intérêts	582	50
					Total des augmentations .	10,582	50
280	—	—	—	117. Fondation pour la littérature bernoise	Allocations	—	—
				Caisse hypothécaire fr. 280.—	Intérêts	7	70
					Total des augmentations .	7	70
—	—	—	—	118. Fonds du jardin botanique	Versement	5,000	—
					Dons	500	—
					Intérêts	136	10
					Total des augmentations .	5,636	10
—	—	—	—	119. Fonds Joséphine Clark de l'Université	Versement	17,033	45
					Intérêts	108	35
					Total des augmentations .	17,141	80
—	—	—	—	120. Fonds de la faculté philosophique I de l'Université	Versement	2,000	—
					Intérêts	7	20
					Total des augmentations .	2,007	20
114,206,969	36	1,774,157	52	A reporter		12,455,730	74

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937						
Dépenses			Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.				Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
10,218,382	12			Report	116,335,970	47	1,712,861	81
—	—	—	115. Fonds pour l'institut astronomique de l'Université		2,279	40	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire Fr 2,279. 40					
270	30	Augmentation nette						
—	—	—	116. Caisse de secours en cas de maladie pour les étudiants de l'Université		19,699	60	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire Fr 19,699. 60					
10,582	50	Augmentation nette						
—	—	—	117. Fondation pour la littérature bernoise		287	70	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire Fr. 287. 70					
7	70	Augmentation nette						
—	—	—	118. Fonds du jardin botanique		5,636	10	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 5,636. 10					
5,636	10	Augmentation nette						
1,919	80	Frais	119. Fonds Joséphine Clark de l'Université		15,222	—	—	—
1,919	80	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 15,222. —					
15,222	—	Augmentation nette						
—	—	—	120. Fonds de la faculté philosophique I de l'Université		2,007	20	—	—
—	—	Total des diminutions	Caisse hypothécaire fr. 2,007. 20					
2,007	20	Augmentation nette						
10,220,301	92		A reporter		116,381,102	47	1,712,861	81

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937								
Situation de la fortune au 31 décembre 1936					Modifications			
Actif		Passif		Fonds spéciaux		Recettes		
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	
114,206,969	36	1,774,157	52	Report		12,455,730	74	
—	—	—	—	121. Fonds du jubilé de l'association des anciens élèves de la Rütli	Versement	5,175	—	
					Intérêts	181	10	
					Total des augmentations .	5,356	10	
—	—	—	—	122. Fonds de réserve de l'administration forestière	Versement de la réserve ancienne	122,219	92	
					10 % du produit des forêts domaniales de 1937 . .	43,631	—	
					Total des augmentations .	165,850	92	
114,206,969	36	1,774,157	52	Somme totale de l'actif et du passif	Somme totale des augmentations	12,626,937	76	
		112,432,811	84	Actif net				

Comptes des fonds spéciaux du canton de Berne pour 1937

de la fortune		Situation de la fortune au 31 décembre 1937					
Dépenses		Fonds spéciaux		Actif		Passif	
Fr.	Ct.			Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
10,220,301	92	Report		116,381,102	47	1,712,861	81
—	—	121. Fonds du jubilé de l'association des anciens élèves de la Rütli		5,356	10	—	—
—	—	Caisse hypothécaire fr. 5,356.10					
5,356	10	Total des diminutions					
		Augmentation nette					
—	—	122. Fonds de réserve de l'administration forestière		165,850	92	—	—
—	—	Caisse hypothécaire fr. 165,850.92					
165,850	92	Total des diminutions					
		Augmentation nette					
10,220,301	92	Somme totale des diminutions		116,552,309	49	1,712,861	81
2,406,635	84	Augmentation nette				114,839,447	68

Le présent compte d'Etat pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1937 est conforme aux comptes approuvés des administrations et des caissiers et aux registres du contrôle des finances.

Berne, le 11 mai 1938.

Le contrôleur des finances,
V. Michel.

Compte spécial de la Caisse bernoise de crédit.

I. Compte de profits et pertes au 31 décembre 1937.

Recettes.

Intérêts actifs:

Prêts: Intérêts encaissés	fr. 213,691.25	
Intérêts prorataires et arriérés au 31 XII 1937	» 51,767.40	
	fr. 265,458.65	
A déduire: intérêts prorataires de l'exercice précédent	» 45,268.10	
Total des intérêts actifs	fr. 220,190.55	

Dépenses.

Intérêts passifs:

A la Banque cantonale de Berne	fr. 135,393.—	
A l'Etat de Berne	» 50,000.—	
Total des intérêts passifs	fr. 185,393.—	

Frais d'administration:

Indemnités de la Direction	fr. 768.50	
Indemnités à la Banque cantonale pour sa gestion	» 4,835.50	
Frais de bureau, ports	» 225.05	
Frais divers, moins les ports encaissés	» 121.12	
Total des frais d'administration	fr. 5,950.17	

Excédent de roulement de 1937, report à la réserve légale.	» 28,847.38	
	fr. 220,190.55	

II. Bilan au 31 décembre 1937.

Actif:

Prêts communaux à 2½ %	fr. 2,339,515.50	
» » » 4 %	» 4,107,810.33	fr. 6,447,325.83

Actif transitoire:

Intérêts arriérés et prorataires	fr. 52,128.65	
moins les intérêts prorataires sur intérêts payés d'avance au 1 ^{er} janvier 1938	» 361.25	» 51,767.40
		fr. 6,499,093.23

Passif:

Banque cantonale de Berne, crédit I	fr. 3,393,251.—	
» » » » crédit II	» 3,000,000.—	
Créditeurs — soldes sur allocations au fonds de secours des communes	» 3,681.90	
Comptes divers	» 4,835.50	
Réserve légale:		
Etat au 31 décembre 1936	fr. 68,477.45	
Versement: excédent actif de 1937	» 28,847.38	» 97,324.83
		fr. 6,499,093.23

Compte spécial

du crédit pour travaux en 1937/39

de fr. 9,000,000.—

I. Profits et pertes au 31 décembre 1937.

Recettes.

Produit de l'impôt de chômage	fr. 1,112,391. 50	
Intérêts du compte-courant à la Banque cantonale	» 202. 05	
		Total des recettes fr. 1,112,593. 55

Dépenses.

Office cantonal du travail, paiements pour travaux divers en 1937	fr. 244,074. 35	
Direction des travaux publics, » » » » » »	» 419,979. 80	
Banque cantonale, intérêts pour bons du trésor	» 6,250. —	
» » frais et taxes postales	» 60. 85	
		Total des dépenses fr. 670,365. —
		Excédent des recettes fr. 442,228. 55

II. Bilan au 31 décembre 1937.

Actif :

Banque cantonale, compte-courant	fr. 1,091,728. 55	
Prêt sans intérêt à l'Oberländer Heimatwerk	» 500. —	fr. 1,092,228. 55

Passif :

Banque cantonale, bons du trésor	» 650,000. —	
		Avoir net au 31 décembre 1937 fr. 442,228. 55

RAPPORT

CONCERNANT

LES COMPTES DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES DE L'ÉTAT DE BERNE

PENDANT L'EXERCICE 1937.

Monsieur le Directeur des finances,

Le Contrôle cantonal des finances vous soumet par les présentes, à l'intention du Conseil-exécutif et du Grand Conseil, le compte de l'administration des finances de l'Etat de Berne pour l'année 1937, le compte spécial de la Caisse bernoise de crédit et, pour la première fois, celui du crédit de fr. 9,000,000.— destiné à la création de possibilités de travail, mis à disposition de l'Etat pour les années 1937—1939.

Le compte de l'exercice 1937 boucle par une diminution de la fortune nette de l'Etat de fr. **7,882,563. 76**, résultant d'une fortune nette de fr. **39,359,490. 80** au commencement et de fr. **31,476,927. 04** à la fin de l'exercice.

Cette dernière somme provient

d'un <i>actif</i> de	fr. 497,594,060. 16
et d'un <i>passif</i> de	» 466,117,133. 12

Comparativement à l'exercice précédent, l'actif a diminué de fr. 7,741,586.61 et le passif a augmenté de fr. 140,977. 15.

Comparativement au compte de 1936, celui de l'exercice 1937 accuse un résultat moins bon de fr. 88,567.02. Pour cette comparaison avec le compte de l'exercice précédent, il y a lieu toutefois de prendre en considération ceci: Contrairement à l'exercice précédent, toutes les dépenses — excepté les intérêts garantis du Lötschberg — ont été portées dans le compte de l'administration courante. Il en est ainsi, notamment, de tous les frais causés par le chômage, s'élevant à fr. 1,820,526.50. Un autre fait ayant fortement grevé le compte de 1937, réside dans l'augmentation des charges pour la Caisse de prévoyance, s'élevant à fr. 356,472.62, et des éliminations d'impôts directs pour un montant supérieur de fr. 372,572.38 à celui de 1936. Sans ces opérations comptables et charges extraordinaires, le compte de 1937 aurait bouclé par une amélioration de fr. 2,549,571.50 sur celui de 1936.

I. Compte de la fortune nette.

Pages 7 à 82.

A. Compte de profits et pertes.

La diminution nette de la fortune de fr. **7,882,563. 76** provient des modifications suivantes:

<i>Diminutions:</i>	
<i>Administration courante:</i> Dépenses	fr. 173,651,611. 35
<i>Forêts:</i> Moins-values de ventes de forêts	» 1,720. —
Excédents de prix d'achat de forêts	» 1,560. —
Rectifications de la valeur estimative	» 10,370. —
<i>Domaines:</i> Moins-values de domaines	» 860. —
Rectifications de la valeur estimative	» 149,160. —
<i>Fonds d'amortissement des chemins de fer:</i> Versement	» 1,780,000. —
<i>Avance à l'administration courante:</i> Radiation	» 480,500. —
<i>Inventaire de l'administration:</i> Diminutions	» 34,055. 45
<i>Frais d'emprunt:</i> Radiation	» 2,573,149. 59
Total des diminutions	fr. 178,682,986. 39

Augmentations:

<i>Administration courante: Recettes</i>	fr. 165,769,047. 59
<i>Forêts: Plus-values de ventes de forêts</i>	» 20,029. 10
<i>Frais en moins de forêts achetées</i>	» 5,550. —
<i>Rectifications de la valeur estimative</i>	» 1,250. —
<i>Domaines: Plus-values de ventes</i>	» 41,118. 75
<i>Frais en moins de domaines achetés</i>	» 16,806. —
<i>Vente de droits</i>	» 545. 25
<i>Rectifications de la valeur estimative</i>	» 368,370. —
<i>Emprunts: Amortissements</i>	» 2,260,500. —
<i>Solde du compte de l'administration courante: Radiation</i>	» 480,500. —
<i>Inventaire de l'administration: Augmentations</i>	» 1,836,705. 94
<i>Total des augmentations</i>	fr. 170,800,422. 63

Diminution nette, comme ci-dessus fr. **7,882,563. 76**

qui correspond à l'excédent des dépenses de l'administration courante. L'excédent du compte de la fortune (rectifications) au montant de fr. 2,573,149.59 a été utilisé pour radiation sur frais d'emprunts.

Les relèvements de la valeur estimative concernent principalement des agrandissements et réparations à l'Ecole cantonale d'horticulture d'Oeschberg, à la maison d'éducation de Loveresse, au pénitencier de Witzwil, au pénitencier et maison de travail d'Hindelbank, au Technicum de Bienne, à la Maternité cantonale de Berne et à la maison de santé de la Waldau.

B. Administration courante.

Les résultats de l'administration courante sont les suivants:

<i>Dépenses brutes</i>	fr. 173,651,611. 35
<i>Recettes brutes</i>	» 165,769,047. 59
<i>Excédent des dépenses</i>	fr. 7,882,563. 76

ou si l'on ne considère que les chiffres nets des différents services de l'administration:

<i>Dépenses nettes</i>	fr. 71,162,341. 48
<i>Recettes nettes</i>	» 63,279,777. 72
<i>Excédent des dépenses</i>	fr. 7,882,563. 76

Le compte accuse comparativement au budget:

<i>Recettes en plus</i>	fr. 119,786. 72
<i>Dépenses en moins</i>	» 517,621. 52
ce qui donne un <i>résultat plus favorable</i> que les prévisions de	fr. 637,408. 24

Pour les différents services de l'administration, les divergences entre le compte et le budget sont les suivantes:

Recettes en plus:

XXIV. Timbre	fr. 647,759. 39
XXV. Emoluments	» 289,596. 19
XXXIII. Imprévu	» 270,631. 70
XV. Forêts domaniales	» 265,679. 06
XXIII. Régie des sels	» 54,242. 31
XVI. Domaines de l'Etat	» 35,727. 61
XXVIII. Patentes d'auberges, permis de vente des spiritueux et établissements de danse	» 20,928. 72
XXI. Amendes et confiscations	» 7,107. 83
XXVII. Redevances pour forces hydrauliques	» 1,564. 74
XXX. Part au bénéfice de la Banque nationale suisse	» —. 20
<i>Total des recettes en plus</i>	fr. 1,593,237. 75

Recettes en moins :

XIX. Banque cantonale	fr. 400,000. —
XX. Caisse de l'Etat	» 382,069. 72
XXXII. Impôts directs	» 289,512. 02
XXVI. Taxe des successions et donations	» 202,055. 14
XVIII. Caisse hypothécaire	» 149,937. 42
XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines	» 40,478. 35
XXXI. Taxe militaire	» 9,398. 38
Total des recettes en moins	fr. 1,473,451. 03

Dépenses en moins :

IXa. Economie publique	fr. 1,164,454. 23
XI. Emprunts	» 664,263. 68
Xb. Chemins de fer, navigation et aviation	» 76,519. 64
II. Administration judiciaire	» 47,595. 13
IXb. Service sanitaire	» 33,510. 98
IIIa. Justice	» 29,385. 53
XII. Finances	» 28,692. 57
V. Cultes	» 23,261. 10
XIV. Economie forestière	» 12,975. 42
VII. Affaires communales	» 1,223. 10
Total des dépenses en moins	fr. 2,081,881. 38

Dépenses en plus :

VIII. Assistance publique	fr. 659,069. 73
Xa. Travaux publics	» 519,632. 53
IIIb. Police	» 143,262. 47
VI. Instruction publique	» 117,930. 36
XIII. Agriculture	» 61,975. 55
I. Administration générale	» 37,468. 20
IV. Affaires militaires	» 16,660. 17
XVII. Caisse des domaines	» 8,260. 85
Total des dépenses en plus	fr. 1,564,259. 86

Recettes en plus	fr. 1,593,237. 75	
Recettes en moins	» 1,473,451. 03	fr. 119,786. 72
Dépenses en moins	fr. 2,081,881. 38	
Dépenses en plus	» 1,564,259. 86	» 517,621. 52
Résultat plus favorable que les prévisions		fr. 637,408. 24

Les causes de cette légère amélioration, comparativement au budget, résident principalement dans le rendement en plus du timbre et des émoluments, ainsi que dans la réduction sensible des secours de crise et d'assistance aux sans-travail par suite de la diminution du chômage qui s'est manifestée durant cet exercice 1937.

Comparativement au compte de l'année précédente, les divergences suivantes sont particulièrement à signaler :

Recettes en plus :

XXXIII. Imprévu	fr. 668,834. —
XXVI. Taxe des successions et donations	» 600,259. 24
XXIV. Timbre	» 429,842. 11
XX. Caisse de l'Etat	» 352,146. 52
XXIII. Régie des sels	» 203,979. 43
XV. Forêts domaniales	» 91,380. 93
XXV. Emoluments	» 87,369. 34
XXI. Amendes et confiscations	» 57,417. 51
XVI. Domaines de l'Etat	» 26,503. 17
Total des recettes en plus	fr. 2,517,732. 25

Recettes en moins :

XXXII. Impôts directs	fr. 206,741. 55
XVIII. Caisse hypothécaire	» 149,991. 01
XXXI. Taxe militaire	» 10,663. 63
XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines	» 7,109. 25
XXVIII. Patentes d'auberges, permis de vente des spiritueux et établissements de danse	» 2,587. 45
XXVII. Redevances pour forces hydrauliques	» 71. 46
Total des recettes en moins	fr. 377,164. 33

Dépenses en plus :

IXa. Economie publique	fr. 1,820,526. 50
XII. Finances	» 379,729. 32
IXb. Service sanitaire	» 190,814. 31
XI. Emprunts	» 188,225. 34
VIII. Assistance publique	» 127,896. 91
I. Administration générale	» 75,065. 45
IV. Affaires militaires	» 45,346. —
Xb. Chemins de fer, navigation et aviation	» 29,148. 01
IIIb. Police	» 27,685. 82
XIII. Agriculture	» 22,759. 44
XVII. Caisse des domaines	» 84. 35
Total des dépenses en plus	fr. 2,907,281. 45

Dépenses en moins :

Xa. Travaux publics	fr. 570,735. 97
VI. Instruction publique	» 51,032. 35
IIIa. Justice	» 15,255. 68
XIV. Economie forestière	» 15,238. 53
II. Administration judiciaire	» 14,956. 48
V. Cultes	» 10,255. 35
VII. Affaires communales	» 672. 15
Total des dépenses en moins	fr. 678,146. 51

Des radiations sont intervenues pour :

fr. 2,723,149. 59 sur le compte d'avances des frais d'emprunt, dont fr. 150,000.— à la charge de l'administration courante et fr. 2,573,149. 59 à la charge des rectifications.
fr. 400,000. — sur le compte d'avance de l'assistance-chômage à la charge de l'administration courante.
fr. 148,456. 60 sur le compte d'avance pour lutte contre l'alcoolisme, à la charge de l'administration courante.
fr. 3,271,606. 19 au total.

Voici maintenant les plus importantes divergences au regard du budget :

I. Administration générale.

Les frais de l'administration générale dépassent les prévisions budgétaires de fr. 37,468.20. Participent à cette dépense en plus: le *Grand Conseil* fr. 14,200.05, les *frais du Conseil-exécutif et gratifications pour années de service* fr. 12,417.05, les *subventions en faveur d'œuvres d'utilité publique* fr. 1796.60, les *frais d'archives et de bibliothèque* fr. 1586.90, les *traitements des employés* de la Chancellerie d'Etat fr. 1520.80, le *service de l'Hôtel de ville* fr. 490.70 et les *traitements des employés* des secrétariats de préfecture fr. 12,484.35. Par contre, les *indemnités des vice-préfets* accusent des économies pour fr. 3219. 30.

II. Administration judiciaire.

Des dépenses en plus pour *traitements des employés* de la Cour suprême par fr. 2014.90, pour *indemnités des vice-présidents* des tribunaux de district par fr. 1072.—, pour *traitements des employés* des greffes des tribunaux de district par fr. 852.90, pour *traitements des procureurs* par fr. 5495.55, pour *employés des offices des poursuites et des faillites* par fr. 21,371.05, la plus grande partie ont été occasionnées par des remplacements ensuite de maladie et de service militaire, ainsi que par l'engagement d'aides. Les rubriques suivantes présentent en outre des dépassements de crédit: *loyers des offices des poursuites* fr. 200.—, *conseils de prud'hommes, frais, part de l'Etat* fr. 656.80, *traitements des fonctionnaires* du Tribunal administratif fr. 648.—. Par suite d'économies importantes à diverses rubriques, le total des dépenses de l'administration judiciaire est resté inférieur de fr. 47,595.13 au montant budgétaire.

III a. Justice.

Ici aussi le total des dépenses demeure inférieur de fr. 29,385.53 aux prévisions budgétaires. Accusent des dépassements de crédit: *traitement du secrétaire* fr. 391.35, *Chambre des notaires et examens de notaires* fr. 347.05, *frais de bureau de l'Office cantonal des mineurs* fr. 3997.40 et *frais de justice de l'Office cantonal des mineurs* fr. 1560.85. Pour les deux derniers postes, les crédits accordés se sont révélés trop bas.

III b. Police.

Frais d'administration de la Direction. Le dépassement de crédit de fr. 160.50 dans la rubrique *traitements des employés* est survenu ensuite d'augmentations de traitements et de réduction de la quote de retenue dans un cas de double gain.

Police des étrangers et des passeports. La dépense en plus de fr. 6517.94 sur la rubrique *police des passeports et des étrangers* concerne l'engagement d'aides et celle de fr. 3211.45 sur la rubrique *frais de conduites* est due au nombre plus élevé des transports de police.

Corps de police. Exigèrent en plus: *loyers* fr. 745.30 ensuite de location de chambres pour des remplaçants de gendarmes malades, et *indemnités de logement et de mobilier*, etc., fr. 1344.05 ensuite de l'augmentation de l'effectif du Corps de police d'une unité. Sur le total du crédit, une économie de fr. 4685.70 a cependant été réalisée.

Prisons. Présentent des dépassements de crédit: *frais divers d'emprisonnement* fr. 3953.75 et *nourriture des prisonniers dans les districts* fr. 5984.53. Ces dépassements ont été occasionnés par un plus grand nombre de prisonniers qu'il n'était prévu.

Etablissements pénitentiaires. Accusent des dépenses en plus: *Thorberg* fr. 34,027.11, par suite d'augmentation du nombre des internés ainsi que de la construction et des frais de remplacement de la grange détruite par un incendie avec les provisions de fourrages; *St-Jean*, fr. 51,297.62, occasionnées par le surplus de frais pour la nourriture, l'achat d'un camion, le subside à la route de Chasseral et le rendement en moins des industries; *Maison disciplinaire de la Montagne de Diesse*, fr. 14,338.12, principalement ensuite du rendement en moins de l'exploitation agricole et de l'achat de nouvelles machines; *Hindelbank* fr. 4124.31, par suite de l'augmentation du nombre des pensionnaires, ce qui entraîna un surplus de frais pour la nourriture et l'entretien; le *Loryheim* présente une économie de fr. 2088.97 et *Witzwil* présente un rendement de fr. 6723.97 supérieur aux prévisions.

Frais de justice et de police. Les *frais de police des préfets* exigèrent fr. 7117.50 de plus qu'il n'était supputé, et le rendement net de la rubrique est inférieur de fr. 34,335.19 au budget.

Etat civil. Le dépassement de crédit de l'office de l'état-civil de Berne, de fr. 8422.75, résulte de la moins-value des encaissements d'émoluments par rapport au budget.

Office de la circulation routière. Les frais s'élèvent à fr. 39,421.90 de plus qu'il n'était admis et ascendent, dès lors, à fr. 185,371.90.

Le total des dépenses du dicastère de la police dépasse le montant budgété de fr. 143,262.47. Il est aussi de fr. 27,685.82 plus élevé qu'en 1936.

IV. Affaires militaires.

Les dépenses sont restées dans les limites du budget, à l'exception des crédits suivants, qui ont dû être dépassés: *frais de l'administration des casernes* fr. 255.25, *vacations des commandants d'arrondissement* fr. 281.80, *sociétés de tir* fr. 2053.40, *défense aérienne passive*: *traitements* fr. 2913.— et *frais d'exploitation* fr. 50,255.30. Par contre, une économie de fr. 5056.25 est à signaler sur le crédit *conservation et entretien du matériel de guerre* et une recette en plus de fr. 23,432.25 pour la *confection des effets d'habillement et d'équipement des troupes*.

V. Cultes.

Les crédits suivants ont été dépassés: *culte protestant, indemnités de chauffage* fr. 7213.30, *culte catholique romain, pensions de retraite* fr. 2829.55 et *part aux traitements de l'Evêque*, etc. fr. 293.45. Sur le crédit total, il y a une économie de fr. 23,261.10 et, comparativement à l'exercice précédent, fr. 10,255.35 de dépenses en moins.

VI. Instruction publique.

Présentent des dépassements de crédit:

Direction et Synode.

<i>Traitements des employés, indemnités pour personnel auxiliaire</i>	fr.	1,556. —
<i>Frais de bureau.</i>	»	92. —
<i>Indemnités des commissions d'examens et des experts, frais de déplacement, diminutions des recettes et</i>		
<i>crédit insuffisant</i>	»	2,914. 30

Université.

<i>Traitements des assistants.</i> Augmentations de traitements.	»	2,803. 25
<i>Traitements du personnel technique auxiliaire</i> par suite d'augmentation du personnel, remplacements		
<i>et avancements</i>	»	9,764. 90
<i>Jardin botanique.</i> Frais supplémentaires de chauffage et réduction des subventions des communes		
<i>municipale et bourgeoise de Berne</i>	»	1,785. 08
<i>Hôpital vétérinaire.</i> Principalement par suite de nouvelles constructions et réparations	»	28,072. 67
<i>Institut de médecine légale.</i> Recettes en moins.	»	2,451. 15
<i>Indemnités pour lits gratuits dans les cliniques.</i> Plus grande occupation des lits	»	2,178. 90

A reporter fr. 51,618. 25

Ecoles moyennes.

<i>Ecole cantonale de Porrentruy.</i> Frais en plus pour le chauffage et réduction de la subvention fédérale	» 5,070. —
<i>Subvention de l'Etat aux traitements des maîtres.</i> Crédit insuffisant	» 24,481. 90
<i>Inspections.</i> Augmentation des frais de déplacement, occasionnée par le fait que l'utilisation d'une automobile a été accordée pour le 1 ^{er} arrondissement	» 1,795. 95
<i>Remplacement de maîtres malades.</i> De plus nombreux remplacements qu'il n'était prévu	» 6,178. —
<i>Remplacement de maîtres astreints au service militaire.</i> Même cause	» 2,000. —

Ecoles primaires.

<i>Contribution aux traitements des maîtres.</i> Les économies prévues sur les doubles traitements n'ont pas répondu aux prévisions	» 81,336. 75
<i>Inspecteurs d'écoles: Traitements.</i> Augmentation des frais de déplacement et de remplacement	» 3,906. 45
<i>Inspecteurs d'écoles: Frais de bureau</i>	» 594. 15
<i>Remplacement d'instituteurs malades.</i> Plus de remplacements qu'il n'était prévu	» 23,100. 30
<i>Remplacement de maîtresses de couture malades.</i> Même cause	» 218. 50

Ecoles normales.

<i>Section supérieure à Berne.</i> Frais en plus pour l'entretien des bâtiments, pour des remplacements et indemnités de déplacement	» 586. 15
<i>Ecole normale de Porrentruy.</i> Transferts internes dans le compte entre 1937 et 1938	» 2,212. 12
<i>Ecole normale de Delémont.</i> Divers frais en plus par suite de la dévaluation	» 3,257. 87
<i>Cours de répétition et de perfectionnement</i>	» —. 15

Total fr. 206,356. 54

Au regard de ces dépassements de crédit, le compte présente des économies pour un montant de fr. 88,426.18. Le dépassement effectif ascende dès lors à fr. 117,930.36.

VII. Affaires communales.

Le total des dépenses des Affaires communales est de fr. 1223.10 inférieur aux prévisions. Il n'y a pas de notables divergences à signaler comparativement au budget.

VIII. Assistance publique.

Contrairement à la diminution escomptée des charges d'assistance, l'année 1937 accuse même encore une légère augmentation. Les crédits suivants ont été dépassés:

<i>Traitements des fonctionnaires.</i> Avancements	fr. 9,288. 70
<i>Frais de déplacement des inspecteurs</i>	» 5. 20
<i>Inspecteurs d'arrondissement</i>	» 571. 85
<i>Subventions aux communes pour l'assistance temporaire</i>	» 290,000. —
<i>Assistance hors du canton</i>	» 360,079. 76
<i>Assistance dans le canton</i>	» 137,801. 98
<i>Foyer d'éducation de Landorf</i>	» 6,653. 03
<i>Foyer d'éducation de Loveresse</i>	» 1,877. 60
<i>Mesures propres à combattre l'alcoolisme.</i> Rendement en moins de la dîme de l'alcool	» 36,271. 35
	fr. 842,549. 47

Au regard de ces dépenses en plus, le compte présente des économies pour un montant de fr. 183,479.74, de sorte que le dépassement net est de fr. 659,069.73. Comparativement à l'année précédente, le total des frais a encore augmenté de fr. 127,896.91.

IXa. Economie publique.

Technicum de Berthoud. Le dépassement de crédit de fr. 9005.29 résulte exclusivement de la réduction de la subvention de la ville et de la Confédération, d'un montant total de fr. 13,462.40. Sur les rubriques des dépenses, des économies ont dès lors effectivement été réalisées.

Technicum de Bienne. Ici aussi le dépassement de fr. 13,788.03 a été occasionné exclusivement par la réduction de la subvention de la ville et de la Confédération d'un montant total de fr. 15,140.—. L'économie sur les rubriques des dépenses s'élève à fr. 1351.97.

Police du feu. La dépense en plus de fr. 307.05 se rapporte à une inspection générale du personnel.

Principalement par suite de l'affectation de fonds provenant du compte spécial de la contribution cantonale de crise et du crédit pour la création de possibilités de travail, mis à disposition pour les années 1937/39 en vue de la lutte contre le chômage, les dépenses totales pour l'économie publique sont de fr. 1,164,454.23 inférieures aux prévisions budgétaires. Par contre, elles sont de fr. 1,820,526.50 supérieures à l'année dernière, parce qu'en 1937 on a renoncé à comptabiliser une partie des charges de chômage dans le compte d'avances.

IXb. Service sanitaire.

Comparativement au budget, ont exigé plus qu'il n'était prévu: *Collège de santé, examens et inspections* fr. 411.45 et *subventions aux hôpitaux de district* fr. 11,145.—, ensuite d'une plus forte attribution de lits d'Etat. Le total des dépenses pour le service sanitaire a été de fr. 33,510.98 inférieur aux prévisions budgétaires, par contre de fr. 190,814.31 supérieur aux dépenses de l'exercice précédent.

Xa. Travaux publics.

Des divergences notables sont à relever dans les rubriques: *traitements des employés du service des arrondissements* fr. 670.80, par suite d'augmentations de traitements; *travaux hydrauliques* fr. 533,498.60, dépenses occasionnées principalement par les glissements de terrain à Gléresse-Douanne et Court.

Les frais totaux pour les travaux publics sont de fr. 519,632.53 plus élevés que les prévisions budgétaires mais de fr. 570,735.97 inférieurs à ceux du dernier exercice.

Xb. Chemins de fer, navigation et aviation.

Des dépassements importants ne sont pas à relever, par contre des économies au montant de fr. 76,542.99, comparativement au budget, ont été réalisées, et les frais totaux sont de fr. 29,148.01 supérieurs à ceux de l'année précédente.

XI. Emprunts.

Par suite de la conversion de l'emprunt de 4 %, de 1911, de fr. 26,065,500.—, et de l'emprunt de 4½ %, de 1923, de fr. 25,000,000.—, en emprunts à 3½ %, des économies s'élevant à fr. 664,263.68 comparativement au budget ont été réalisées sur les intérêts et les amortissements.

XII. Finances.

Présentent des dépassements de crédit:

Finances, frais judiciaires fr. 900.—, *service des maisons N° 12, place de la Cathédrale* fr. 1180.10.

Contrôle cantonal des finances. Frais d'impression et de reliure fr. 1706.75, *frais du service des chèques postaux* fr. 1367.10.

Statistique. Traitements des employés fr. 15,538.35.

Recettes de district. Traitements des employés fr. 8357.45, *frais de bureau* fr. 11,792.03, *loyers* fr. 150.—.

Assurance mobilière. Primes fr. 403.20.

Les dépenses totales des Finances, par suite d'économies importantes, s'élèvent à fr. 28,692.57 de moins qu'il n'était prévu au budget; elles exigèrent cependant fr. 379,729.32 de plus qu'en 1936, par suite de l'augmentation de la subvention à la Caisse de prévoyance.

XIII. Agriculture.

Accusent des dépenses en plus:

<i>Traitement de l'ingénieur agricole</i> , par suite de la réduction de la subvention fédérale	fr.	563. 70
<i>Traitements des aides</i> , par suite de la réduction de la subvention fédérale	»	901. 50
<i>Elève de l'espèce chevaline</i>	»	238. 95
<i>Assurance du bétail</i> . Augmentation des taux, avec paiement supplémentaire rétroactif	»	88,825. 42
<i>Ecole agricole d'hiver de Langenthal</i> . Augmentation du nombre des élèves et achats	»	16,482. —
<i>Ecole cantonale d'horticulture d'Oeschberg</i> . Réduction de la subvention de la Confédération	»	542. —
<i>Ecole ménagère de Schwand-Münsingen</i> . Réduction de la subvention de la Confédération	»	360. —
<i>Ecole ménagère de Courtemelon</i> . Réduction de la subvention de la Confédération	»	1,680. —
Total	fr.	109,593. 57

chiffre au regard duquel il y a lieu de signaler fr. 47,618.02 d'économies, de sorte que le total des frais de l'Agriculture dépasse les prévisions de fr. 61,975.55 et le total des dépenses du compte de l'année précédente de fr. 22,759.44.

XIV. Economie forestière.

Présentent des dépenses plus élevées qu'il n'était budgété:

<i>Traitements des fonctionnaires</i>	fr.	228. 05
<i>Frais de bureau de la Direction</i>	»	6,005. 70
<i>Traitements des conservateurs des forêts</i>	»	110. 65
<i>Frais de déplacement des inspecteurs forestiers</i>	»	2,548. —
Total	fr.	8,892. 40

Néanmoins, le total des frais de l'économie forestière a nécessité fr. 12,975.42 de moins que les supputations et fr. 15,238.53 de moins qu'en 1936.

XV. Forêts domaniales.

Le produit des forêts domaniales a dépassé le montant prévu au budget de fr. 265,679.06. Présentent des dépenses en plus: *frais de façonnage* fr. 150,030.45, *contributions communales* fr. 2118.98, *quote-part de l'administration des forêts domaniales aux dépenses pour les inspecteurs forestiers* fr. 102.30, *versement au fonds de réserve* fr. 18,631.—.

XVI. Domaines de l'Etat.

Par suite d'un rendement brut plus élevé de fr. 21,691.40 et de dépenses en moins de fr. 9320.04 pour *frais d'exploitation* et de fr. 4716.17 pour *contributions*, le résultat du compte est de fr. 35,727.61 plus favorable que les prévisions budgétaires.

XVII. Caisse des domaines.

Les *intérêts des créances* rapportèrent fr. 5842.90 de moins et les *intérêts des dettes* exigèrent fr. 2417.95 de plus qu'il n'était budgété. Le dépassement de crédit est donc de fr. 8260.85.

XVIII. Caisse hypothécaire.

Après des radiations sur frais d'emprunts pour fr. 151,915.20 et sur mobilier pour fr. 10,391.30, des pertes en fait d'aide aux agriculteurs et aux hôteliers pour fr. 59,433.10 et un versement au fonds de réserve de fr. 150,000.—, le résultat est de fr. 149,937.42 inférieur aux prévisions budgétaires.

XIX. Banque cantonale.

Après avoir porté en compte des pertes pour fr. 849,806.52, des radiations pour fr. 140,624.23, des mises en réserve pour risques spéciaux par fr. 350,758.79, et versé fr. 100,000.— dans le fonds de réserve ainsi que fr. 390,192.85 aux réserves spéciales, le rendement net est de fr. 1,600,000.— correspondant à un intérêt du capital de dotation de 4 %, soit 1 % = fr. 400,000.— de moins qu'il n'était prévu.

XX. Caisse de l'Etat.

Les *intérêts des créances* produisirent fr. 82,957.37 de plus qu'il n'était admis, par contre les *intérêts des dettes* exigèrent aussi fr. 465,027.09 de plus, de sorte que le compte boucle par un résultat moins bon de fr. 382,069.72. Rapportèrent en plus: *intérêts des actions* fr. 30,974.10, *intérêts des administrations spéciales* fr. 12,207.50, *intérêts d'œuvres d'utilité publique* fr. 25,616.50, *intérêts de créances diverses et intérêts moratoires* fr. 632.74, *intérêts moratoires pour impôts* fr. 10,505.97, *recettes diverses* fr. 27,404.21, *bénéfices sur cours* fr. 372.70. Par contre, produisirent en moins: *intérêts des obligations* fr. 24,524.55, *intérêts de prêts pour constructions* fr. 34,167.65. Exigèrent des dépenses en plus: *intérêts des administrations spéciales* fr. 476,293.56, concernant le compte du crédit auprès de la Banque cantonale et de la Caisse hypothécaire, *consignations judiciaires* fr. 11,502.55, *consignations administratives* fr. 13.65, *escomptes pour paiements au comptant* fr. 1419.43, *intérêts des papiers-valeurs repris par l'Etat de la Banque cantonale* fr. 31,435.55. Par contre, il y a des économies sur les rubriques suivantes: *émoluments de dépôt* fr. 1363.—, *impôt fédéral des coupons* fr. 32,572.85, *intérêts pour fonds spéciaux* fr. 50,838.55 — au lieu d'une dépense prévue de fr. 46,500.— il y eut un excédent de recettes de fr. 4338.55 — *dépôts divers* fr. 4799.10.

XXI. Amendes et confiscations.

Avec des recettes en moins pour amendes et confiscations de fr. 3524.97, il y a aussi des dépenses en moins quant à l'emploi du produit des amendes de fr. 5700.60. Aux indemnités et confiscations, il y a une recette en plus de fr. 4932.20. Le rendement total dépasse le montant budgété de fr. 7107.83.

XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines.

Le rendement total de la chasse, de la pêche et des mines a été de fr. 40,478.35 inférieur aux prévisions budgétaires. Rapportèrent en moins: la chasse fr. 31,431.80 et la pêche fr. 11,000.—. En face de la recette en plus pour les mines, de fr. 2504.50, il y a une dépense en plus de fr. 551.05 sur la rubrique «protection de la nature».

XXIII. Régie des sels.

Le résultat plus favorable que les supputations de fr. 54,242.31 provient de recettes en plus sur la vente du sel, par fr. 20,774.76, ce qui représente de nouveau, pour la première fois, une légère amélioration de fr. 2397.41 comparativement à l'année précédente, ainsi que d'économies réalisées sur les frais d'exploitation par fr. 27,047.35 et sur les frais d'administration par fr. 6420.20.

XXIV. Timbre.

Participent au rendement supérieur aux prévisions budgétaires, de fr. 647,759.39: les droits de timbre par fr. 663,677.30, les frais d'exploitation par une économie de fr. 2491.70; par contre, le rendement de la taxe des billets a produit fr. 18,409.61 de moins que les supputations.

XXV. Emoluments.

Les recettes totales excèdent les prévisions budgétaires de fr. 289,596.19 et le résultat du compte de l'année 1936 de fr. 87,369.34. Des recettes en moins comparativement au budget se sont produites dans les rubriques suivantes: *émoluments des greffes des tribunaux et des offices des poursuites et des faillites* fr. 43, 641.10, *émoluments de la Chancellerie d'Etat* fr. 37,210.80, *émoluments du Tribunal administratif* fr. 11,020.—, *émoluments du Tribunal de commerce* fr. 1500.—, *émoluments de liquidations* fr. 2440.20, *émoluments de la Commission cantonale des recours* fr. 4346.75 et *émoluments de la Direction des affaires sanitaires* fr. 1360.—. Toutes les autres rubriques présentent d'importantes recettes en plus.

XXVI. Taxe des successions et donations.

En comparaison du budget, le compte accuse un rendement en moins de fr. 202,055.14; cependant, comparativement au compte de l'année précédente, il présente une augmentation importante de fr. 600,259.24.

XXVII. Redevances pour forces hydrauliques.

Le rendement ne présente que des divergences peu importantes par rapport au budget et au compte de l'exercice précédent.

XXVIII. Patentes d'auberges, permis de vente des spiritueux et établissements de danse.

Le rendement total dépasse les prévisions budgétaires de fr. 20,928.72, cependant, comparativement au compte de l'exercice précédent, il accuse un rendement en moins de fr. 2587.45.

XXIX. Part au produit du monopole de l'alcool.

Après une interruption de trois ans, cette rubrique présente de nouveau, pour la première fois, une recette de fr. 206,632.20. Celle-ci a cependant été utilisée pour la radiation d'avances et pour d'autres versements destinés aux mesures propres à combattre l'alcoolisme.

XXX. Part au bénéfice de la Banque nationale suisse.

Comme ces dernières années, seule l'indemnité de 80 ct. par tête de la population domiciliée a été répartie aux cantons.

XXXI. Taxe militaire.

Le rendement net de cette taxe a de nouveau diminué de fr. 10,663.63 comparativement à l'année dernière et marque une moins-value de fr. 9398.38 par rapport au budget.

XXXII. Impôts directs.

Y compris l'impôt spécial du chômage, mais sous déduction de l'impôt pour travaux de crise — perçu pour la première fois, au montant de fr. 1,112,391.50 —, le rendement net des impôts directs est de fr. 289,512.02 moins favorable qu'il n'était prévu et de fr. 206,741.53 inférieur à l'année précédente. Il y a lieu de faire observer à ce sujet que par suite de la liquidation des arrérages d'impôts des recettes de district, et notamment de la commune de Berne, la réserve d'impôt de fr. 1,5 million a été épuisée et des radiations d'impôts irrécouvrables, au montant de fr. 887,991.09, c'est-à-dire fr. 372,572.38 de plus qu'en 1936, ont encore dû être comptabilisées directement à la charge des rubriques de recettes. En réalité, il y a dès lors une légère amélioration de fr. 165,830.85 comparativement à l'exercice précédent. Les arrérages d'impôt ont été réduits de fr. 14,932,879.91 à fin 1936 à fr. 13,054,440.27 à fin 1937, c'est-à-dire de fr. 1,878,439.64. Dans les quatre derniers exercices, cette réduction s'élève à fr. 4,087,809.47. Pour des éliminations en 1938, fr. 1,500,000.— ont de nouveau été versés dans la réserve pour impôts irrécouvrables.

XXXIII. Imprévu.

Le rendement net des successions en desherence s'élève à fr. 70,593.10. La rubrique «Divers» a été grevée des dépenses suivantes:

Intérêts des avances de la Confédération aux agriculteurs dans la gène.	fr. 32,910. 90
Part de pertes sur des prêts pour constructions	» 7,037. 35
Acquisition de mobilier pour les nouveaux instituts universitaires	» 2,255. 15
Part aux frais de la Conférence des Directeurs des finances	» 1,591. 70
Avance d'intérêt pour un prêt à la commune de Lauterbrunnen	» 871. 30
Subvention à l'assurance scolaire des communes de Delémont, Attiswil, Innertkirchen et Wangen s. A.	» 722. —
Total	fr. 45,388. 40

La part au produit de la contribution fédérale de crise, II^e période, II^e terme, est en plus-value de fr. 150,000.—, comparativement au budget, et ascende à fr. 500,000.— de plus que l'année précédente. Les recettes et les utilisations du produit de la contribution cantonale de crise se sont maintenues dans les limites du budget; par contre, le rendement présente également une augmentation de fr. 500,000.— comparativement à l'année précédente.

II. Compte des éléments de la fortune.

Pages 4 et 5 et pages 83 à 119.

La fortune nette de l'Etat au 31 décembre 1937, de fr. 31,476,927.04 ainsi qu'il a été indiqué plus haut, se décompose comme suit:

<i>Actif :</i>		
Forêts		fr. 26,365,695.—
Domaines	»	82,241,257.—
Caisse des domaines	»	1,076,711.—
Caisse hypothécaire	»	30,000,000.—
Banque cantonale	»	40,000,000.—
Capitaux de chemins de fer :		
Fonds capital	»	89,704,355. 50
Fonds de roulement	»	39,458,953. 86
Papiers-valeurs (sans ceux de chemins de fer)	»	56,563,055. —
Caisse de l'Etat	»	120,739,009. 71
Inventaire du mobilier	»	11,445,023. 09
<i>Total de l'actif</i>		<u>fr. 497,594,060. 16</u>
<i>Passif :</i>		
Caisse des domaines	fr.	6,878,583.—
Emprunts :		
Fonds capital	»	91,026,229. 30
Caisse de l'Etat	»	187,148,270. 70
Banque cantonale (capitaux de chemins de fer)	»	36,278,663. 70
Fonds d'amortissement des chemins de fer	»	27,125,573. 69
Caisse de l'Etat	»	65,270,698. 78
Administration courante, solde de compte	»	52,389,113. 95
<i>Total du passif</i>		<u>fr. 466,117,133. 12</u>
<i>Fortune nette comme ci-dessus</i>		<u>fr. 31,476,927. 04</u>

Le mouvement des éléments de la fortune est le suivant:

<i>Doit :</i>		
Augmentations de l'actif et diminutions du passif	fr.	2,056,542,131. 45
<i>Avoir :</i>		
Diminutions de l'actif et augmentations du passif	»	2,064,424,695. 21
<i>Diminution nette (pour des détails, voir pages 8 et 9)</i>		<u>fr. 7,882,563. 76</u>

La majeure partie de ce mouvement concerne le Fonds d'administration.

I. Fonds capital.

Ce fonds accuse les changements ci-après:

Augmentations	fr.	29,060,031. 10
Diminutions	»	28,314,083. 85
<i>Augmentation nette</i>		fr. 745,947. 25
Fortune nette au 1 ^{er} janvier	»	107,333,021. 56
<i>Fortune nette au 31 décembre</i>		<u>fr. 108,078,968. 81</u>

L'augmentation nette résulte de:

<i>Augmentations :</i>		
Plus-values de forêts vendues	fr.	20,029. 10
Frais en moins d'acquisitions de forêts	»	5,550. —
Relèvements d'estimation de forêts	»	1,250. —
Plus-values de domaines vendus	»	41,118. 75
Frais en moins d'acquisitions de domaines	»	16,806. —
Cessions de droits	»	545. 25
Relèvements d'estimation de domaines	»	368,370. —
Remboursements d'emprunts	»	2,326,000. —
<i>Total des augmentations</i>	fr.	2,779,669. 10
<i>Diminutions :</i>		
Moins-values de forêts vendues	fr.	1,720. —
Excédents de prix d'achat de forêts	»	1,560. —
Réductions d'estimation de forêts	»	10,370. —
Moins-values de domaines vendus	»	860. —
Réductions d'estimation de domaines	»	149,160. —
Versement au Fonds d'amortissement des chemins de fer	»	1,780,000. —
Remboursements de capitaux de chemins de fer	»	90,051. 85
<i>Total des diminutions</i>	fr.	2,033,721. 85
<i>Augmentation nette, comme ci-haut</i>	fr.	745,947. 25

A. Forêts domaniales.

La valeur des forêts domaniales a diminué du montant de l'estimation des objets vendus et de celui des réductions d'estimations d'au total fr. 29,920.—, tandis que la taxation foncière des forêts acquises et les relèvements d'estimation font fr. 9140.—. Il y a donc une diminution nette de fr. 20,780.— et à la fin de l'exercice l'estimation des forêts domaniales ascende à fr. **26,365,695.—**.

B. Domaines.

Les changements sont ici les suivants:

<i>Augmentations :</i>		
Estimation cad. des domaines acquis	fr.	88,740. —
Relèvements d'estimation	»	368,370. —
<i>Total des augmentations</i>	fr.	457,110. —
<i>Diminutions :</i>		
Estimation cad. des domaines vendus	fr.	1,271. —
Réductions d'estimation	»	149,160. —
<i>Total des diminutions</i>	fr.	150,431. —
<i>Augmentation nette</i>	fr.	306,679. —
Etat au 1 ^{er} janvier	»	81,934,578. —
<i>Etat au 31 décembre</i>	fr.	82,241,257. —

C. Caisse des domaines.

La dette nette de cette caisse a diminué de fr. 4100.10, savoir:

Ventes de forêts	fr.	37,859. 10
Ventes de domaines	»	42,075. —
	fr.	79,934. 10
Dont à déduire:		
Achats de forêts	fr.	3,900. —
Achats de domaines	»	71,934. —
<i>Diminution nette, comme ci-haut</i>	fr.	4,100. 10
Dette nette au 1 ^{er} janvier	»	5,805,972. 10
<i>Dette nette au 31 décembre</i>	fr.	5,801,872. —

D. Caisse hypothécaire.

Le fonds de dotation de l'établissement, de 30 millions, n'a pas changé. L'actif et le passif ont augmenté chacun de fr. 1,128,189.36 et le mouvement des capitaux a été de fr. 394,063,502.60 au doit et à l'avoir.

E. Banque cantonale.

Le capital de dotation, de 40 millions, n'a pas changé ici non plus. Le mouvement des capitaux de cet établissement a été de fr. 6,239,732,259.66. L'actif et le passif ont augmenté chacun de fr. 12,588,304.01.

F. Emprunts.

La dette-emprunts du Fonds capital a baissé de fr. 2,326,000.— par suite de remboursements. A la fin de l'exercice, la dette publique s'élevait à un montant total de fr. 278,174,500.—, se décomposant comme suit:

Emprunt 3 % de 1895	fr. 20,128,500.—
Emprunt 3½ % de 1900	» 13,319,000.—
Emprunt 3½ % de 1906	» 15,379,000.—
Emprunt 4¾ % de 1927	» 15,000,000.—
Emprunt 4½ % de 1930	» 9,348,000.—
Emprunt 4 % de 1930	» 25,000,000.—
Emprunt 4 % de 1931	» 39,000,000.—
Emprunt 3½ % de 1933	» 14,000,000.—
Emprunt 4 % de 1933	» 24,000,000.—
Emprunt 4 % de 1934	» 20,000,000.—
Emprunt 4 % de 1935	» 12,000,000.—
Emprunt 4—4½ % de 1936	» 20,000,000.—
Emprunt 3½ % de 1937	» 26,000,000.—
Emprunt 3½ % de 1937	» 25,000,000.—

Ensemble fr. 278,174,500.—

Dont:

<i>Fonds capital</i>	fr. 91,026,229. 30
<i>Fonds d'administration</i>	» 187,148,270. 70

L'emprunt 4 % de 1911 et celui au 4½ % de 1923 ont été convertis en emprunts au 3½ %.

G a. Capitaux de chemins de fer.

Les capitaux de chemins de fer du *Fonds capital* ont diminué de fr. 94,051.85, et ceux du *Fonds d'administration* ont augmenté de fr. 1,707,829.65. Il y a donc ici une *augmentation nette* de fr. 1,613,777.80, se décomposant comme suit:

Augmentations :

Bienne-Täuffelen-Anet, nouvelle avance	fr. 24,430. 65
Langenthal-Melchnau, nouvelle avance	» 4,763. 90
Service d'automobiles de la Haute-Argovie, nouv. avance	» 359. 40
Chemin de fer des Alpes bernoises, garantie d'intérêts, paiement	» 1,680,000.—
Total des augmentations	fr. 1,709,553. 95

Diminutions :

Electrification du chemin de fer des Alpes bernoises, remboursement de prêt	fr. 62,003. 70
Electrification du chemin de fer Spiez-Erlenbach, remboursement de prêt	» 22,981. 05
Electrification du chemin de fer Erlenbach-Zweisimmen, remboursement de prêt	» 5,067. 10
Papiers-valeurs repris de la Banque cantonale; remboursement sur obligations du Spiez-Erlenbach	» 4,000.—
Huttwil-Eriswil, remboursement	» 124. 30
Spiez-Erlenbach, remboursement d'obligations	» 1,600.—
Total des diminutions	fr. 95,776. 15

<i>Augmentation nette</i> , comme ci-haut	fr. 1,613,777. 80
Valeur au commencement de l'année	» 127,549,531. 56

Valeur à la fin de l'année fr. 129,163,309. 36

savoir:

Capitaux du fonds capital :**Actions :**

Huttwil-Wolhusen	fr. 160,000.—
Berthoud-Thoune	» 1,506,050.—
Spiez-Erlenbach	» 480,000.—
Berne-Neuchâtel (Directe)	» 1,262,000.—
Chemins de fer Berne-Worb réunis	» 1,238,560.—
Saignelégier-La Chaux-de-Fonds	» 350,000.—
Porrentruy-Bonfol-frontière	» 171,800.—
Chemin de fer de la vallée de la Gürbe	» 1,724,500.—
Fribourg-Morat-Anet	» 64,500.—
Erlenbach-Zweisimmen	» 2,184,000.—
Saignelégier-Glovelier (nouvelle compagnie)	» 500,000.—
Chemin de fer de la vallée de la Singine	» 484,320.—
Montreux-Oberland bernois	» 1,230,000.—
Berne-Schwarzenbourg	» 980,000.—
Chemin de fer des Alpes bernoises	» 10,334,000.—

A reporter fr. 22,669,730.—

	Report	fr.
Soleure-Moutier		22,669,730. —
Langenthal-Jura	»	474,000. —
Ramsei-Sumiswald-Huttwil	»	463,500. —
Zweisimmen-Lenk	»	795,825. —
Mâche-Montmènil	»	270,000. —
Soleure-Berne	»	303,680. —
Tavannes-Tramelan-Les Breuleux-Le Noirmont	»	2,094,000. —
Bienne-Täuffelen-Anet	»	958,000. —
Langenthal-Melchnau	»	1,037,200. —
Soleure-Niederbipp	»	567,500. —
Steffisbourg-Thoune-Interlaken	»	402,500. —
Berthoud-Thoune, actions privilégiées	»	160,000. —
Ligne de l'Emmental, actions privilégiées	»	600,000. —
		752,000. —

Obligations :

Frutigen-Brigue I ^{re} hypothèque	»	216,000. —
Frutigen-Brigue II ^e hypothèque	»	12,553,000. —
Moutier-Longeau I ^{re} hypothèque	»	789,000. —

Prêts d'électrification :

Chemin de fer des Alpes bernoises	»	1,966,539. 30
Spiez-Erlenbach	»	739,660. 95
Erlenbach-Zweisimmen	»	1,032,852. 65
Ligne de la vallée de la Gürbe	»	2,139,868. 50
Berne-Schwarzenbourg	»	772,289. 05
Berne-Neuchâtel	»	1,465,382. 10
Soleure-Moutier	»	203,164. 25
<i>Papiers-valeurs repris de la Banque cantonale</i>	»	<i>36,278,663. 70</i>

*Capitaux appartenant à la Caisse de l'Etat :**Avances :*

Porrentruy-Bonfol	fr.	166,000. —	
Chemin de fer de la Vallée de la Singine	»	125,456. 44	
Gléresse-Prêles	»	65,000. —	
Chemin de fer des Alpes bernoises, garantie d'intérêts	»	24,270,860. 12	
Ramsei-Sumiswald-Huttwil	»	33,645. 95	
Bienne-Täuffelen-Anet	»	513,043. 95	
Electrification des chemins de fer subventionnés	»	2,390,591. 45	
Saignelégier-Glovelier	»	181,157. 05	
Porrentruy-Bonfol	»	25,350. —	
Langenthal-Melchnau	»	87,514. 25	
Huttwil-Eriswil	»	8,353. 45	
Caisse de retraite et de secours des chemins de fer subventionnés	»	5,327. 25	
Service d'automobiles de la Haute-Argovie	»	12,340. 15	» 27,884,640. 06

Valeurs :

Chemins de fer de l'Oberland bernois	fr.	51,400. —	
Chemin de fer des Alpes bernoises, actions privilégiées	»	3,648,481. 30	
Spiez-Erlenbach	»	342,540. —	
Ligne de l'Emmental	»	790,000. —	
Langenthal-Huttwil	»	419,500. —	
Tramelan-Tavannes	»	50,000. —	
Saignelégier-La Chaux-de-Fonds	»	200. —	
Berthoud-Thoune	»	3,250. —	
Chemin de fer électrique de Louèche-Les Bains	»	5,000. —	
Chemin de fer de la Vallée de la Gürbe	»	261. —	
Steffisbourg-Thoune-Interlaken	»	1,500. —	
Chemin de fer de la Jungfrau, actions privilégiées	»	63,000. —	
Berne-Neuchâtel	»	1,000,000. —	
Chemin de fer des Alpes bernoises	»	200,000. —	
B. L. S. Frutigen-Brigue, I ^{re} hyp.	»	1,872,454. 70	
B. L. S. Frutigen-Brigue, II ^e hyp.	»	601,381. 90	
B. L. S. Moutier-Longeau, I ^{re} hyp.	»	2,525,344. 90	» 11,574,313. 80

Total, comme ci-haut **fr. 129,163,309. 36**

Les capitaux de chemins de fer ont rapporté fr. 886,098.80, ce qui représente un intérêt du 0,69 %.

Gb. Fonds d'amortissement des chemins de fer.

Il a été versé fr. 1,780,000.—, et à fin 1937 le fonds accusait un avoir de fr. 27,125,573.69.

Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1938.

II. Fonds d'administration.

L'excédent du passif, de	fr.	67,973,530. 76
au commencement de l'année, a <i>augmenté</i> du déficit administratif de	»	7,882,563. 76
de l'amortissement sur l'emprunt 4 % de 1911	»	65,500. —
de l'amortissement sur frais d'emprunts	»	2,573,149. 59
	fr.	78,494,744. 11
dont à déduire l'augmentation de l'inventaire du mobilier, de	fr.	1,802,650. 49
et les remboursements sur prêts d'électrification, de	»	90,051. 85
et il était donc à fin 1937 de	fr.	76,602,041. 77

Cet excédent se décompose comme suit:

<i>Actif:</i>		
Avoir de la Caisse de l'Etat	fr.	216,761,018. 57
Inventaire du mobilier	»	11,445,023. 09
	Total de l'actif	fr. 228,206,041. 66
<i>Passif:</i>		
Dettes de la Caisse de l'Etat	fr.	252,418,969. 48
Solde du compte de l'administration courante	»	52,389,113. 95
	Total du passif	fr. 304,808,083. 43
<i>Excédent passif, comme ci-haut</i>	fr.	76,602,041. 77

H. Fonds de roulement de la caisse de l'Etat.

L'excédent passif de la Caisse de l'Etat était au début de l'année de	fr.	32,634,097. 17
et à la fin de l'exercice	»	35,657,950. 91
	Augmentation	fr. 3,023,853. 74

Cette augmentation résulte des mutations suivantes:

<i>Augmentations:</i>		
Nouvelles dettes et créances rentrées	fr.	344,051,614. —
Dépenses et compensations	»	561,150,136. 11
Restes actifs encaissés	»	559,223,425. 04
Nouveaux restes passifs	»	563,768,817. —
	Augmentation totale	fr. 2,028,193,992. 15
<i>Diminutions:</i>		
Nouvelles créances et dettes payées	fr.	353,713,837. 57
Recettes et compensations	»	559,223,425. 04
Nouveaux restes actifs	»	551,082,739. 69
Restes passifs payés	»	561,150,136. 11
	Diminution totale	fr. 2,025,170,138. 41
<i>Augmentation nette, comme ci-haut</i>	fr.	3,023,853. 74

L'excédent passif se décomposait à la fin de l'année ainsi qu'il suit:

<i>Dépôts:</i>		
<i>Passif:</i>		
Administrations spéciales	fr.	59,290,688. 02
Oeuvres d'utilité publique	»	2,411,245. 38
Consignations	»	1,356,552. 82
Emprunts	»	187,148,270. 70
Caisses, soldes passifs	»	355,378. 39
Recettes au compte de 1938	»	—
Restes passifs, mandats de paiement non réglés	»	1,856,834. 17
	Total	fr. 252,418,969. 48
<i>Avances:</i>		
<i>Actif:</i>		
Administrations spéciales	fr.	83,995,583. 17
Administration courante	»	52,389,113. 95
Oeuvres d'utilité publique	»	1,428,692. 31
Caisses, soldes actifs	»	595,991. 43
Placements	»	68,137,368. 80
Restes actifs, mandats de perception non encaissés	»	10,214,268. 91
Paievements au compte de 1938	»	—
	Total	fr. 216,761,018. 57
<i>Excédent passif, comme ci-dessus</i>	fr.	35,657,950. 91

A. Administrations spéciales.

Les avances (comptes-courants débiteurs) ont diminué de fr. 3,682,320.46 et les dépôts (créditeurs) de fr. 6,990,516.35. Ces changements sont dus principalement à ce qui suit: Le compte-courant de la Banque cantonale s'est accru de fr. 4,072,757.46, tandis que celui de la Caisse hypothécaire a diminué de fr. 2,269,866.22. L'avance à la Caisse bernoise de crédit, de fr. 2,500,000.—, a été remboursée et la dette en compte-courant à l'égard de la Confédération a par conséquent été réglée dans une même mesure. Ensuite de remboursement et d'éliminations, la créance sur la commune de Berne pour impôts de l'Etat a baissé de fr. 1,225,161.70. Le compte du rendement de la contribution fédérale de crise, II^e période, a diminué de fr. 10,955,843.34 ensuite de liquidation. L'avance au Chemin de fer du Loetschberg en raison de la garantie d'intérêt assumée par l'Etat a de nouveau augmenté de fr. 1,680,000.—, tandis que le compte d'avance «Frais d'emprunts» a diminué de fr. 1,608,384.95 ensuite d'amortissements.

Les avances suivantes constituent des affectations à amortir:

fr. 3,250,225.45	Travaux routiers extraordinaires. Amortissement par termes annuels de fr. 250,000.— (taxe des automobiles).
» 482,985.35	Berne, Ecole normale; école d'application. Amortissement au moyen du loyer payé par la commune de Berne.
» 345,117.55	Nidau, nouveau barrage. Amortissement par termes annuels de fr. 240,000.— (crédits pour travaux hydrauliques de la Direction des travaux publics).
» 150,000.—	Berne, pont de la Lorraine, subside. Amortissement annuel de fr. 50,000.— (taxe des automobiles).
» 312,838.15	Berne, Maternité cantonale; agrandissement. A amortir jusqu'à fin 1939 au moyen des crédits de la Direction des travaux publics.
» 250,208.30	Franches-Montagnes; alimentation en eau. Amortissement à la charge du crédit spécial pour travaux de chômage de l'année 1933.
» 1,903,626.76	Frais d'emprunts. Amortissement au compte de l'administration courante.
» 24,270,860.12	B.L.S.; garantie d'intérêts. Quote annuelle compensée par un versement d'égal montant dans le Fonds d'amortissement des chemins de fer. (Valeur à fin 1937: fr. 27,125,573.69.)
» 13,577,117.16	Avance pour assistance-chômage. Amortissement au moyen de la contribution cantonale de crise.
» 600,000.—	Caisse d'aide aux agriculteurs; II ^e subvention. Amortissement par termes annuels de fr. 100,000.— (Administration courante).
» 2,390,591.45	Electrification de chemins de fer subventionnés. A la charge du Fonds d'amortissement des chemins de fer à défaut de remboursements des entreprises en cause.
» 690,515.40	Confédération; garantie d'intérêts des obligations B.L.S., I ^{re} hypothèque. Amortissement au compte du service d'intérêts du B.L.S. excédant la I ^{re} hypothèque.

fr. 48,224,085.69 au total.

Les dépôts (créditeurs) contiennent les mises en réserve suivantes:

Pénitencier de Witzwil	fr. 1,045,046.97
Etablissement pour jeunes filles abandonnées	» 1,500.—
Aménagement de magasins et d'ateliers	» 376,489.20
Bibliothèque Weese	» 3,187.—
Institut de physiologie, Fonds Rockefeller	» 6,341.60
Institut des sciences musicales, Fondation Wander	» 616.95
Fonds de recherches scientifiques prof. Steck	» 159.—
Laboratoire de chimie inorganique, Fonds Dr Wander	» 5,544.70
Fonds pour la formation de maîtresses ménagères	» 5,000.—
Subvention fédérale à l'école primaire, 1930	» 99,596.35
Asile jurassien pour enfants arriérés	» 9,338.55
Etablissement de sourds-muets, Münchenbuchsee	» 4,000.—
Ecoles complémentaires rurales	» 53,622.05
Ecole de médecine vétérinaire, constructions	» 2,785.—
Université, réfections	» 7,329.40
Policlinique, Berne, mobilier	» 1,454.75
Achat d'œuvres d'art	» 50.—
«Seva», subside en faveur des arts	» 80.—
Instituts universitaires, aménagement	» 14,380.65
Secours à des Suisses de l'étranger	» 2,740.75
Frais de bureau de la Direction de l'assistance publique	» 4,000.—
«Seva», subsides pour aide aux indigents et aux buveurs	» 450.—
«Seva», lutte contre l'alcoolisme	» 39,181.60
«Seva», secours extraordinaires, fonds spécial	» 8,768.30
Exposition industrielle de Berthoud, 1924, remboursement du subside	» 6,100.—
Taxe des automobiles, solde de crédit	» 130,713.87
Droits sur la benzine, solde	» 19,352.20
Oeschberg, serre	» 30,000.—
Berne, école d'application, entretien	» 10,208.45

A reporter fr. 1,888,037.34

	Report	fr. 1,888,037. 34
Défense aérienne passive; engagement d'un expert	»	10,000. —
Vente de mobilier	»	6,350. —
Domaine de Hofwil, améliorations	»	6,522. 15
Avances au Chemin de fer des Alpes bernoises, amortissement	»	94,865. —
Lutte contre l'alcoolisme	»	20,663. 20
Produit de l'impôt fédéral de guerre, réserve	»	8,124. 75
Taxe des automobiles	»	2,808,302. 35
Fonds des mesures de chômage	»	14,775. 93
Impôt de guerre des sociétés coopératives, III ^e période	»	22,370. 03
Réserves diverses	»	82,086. 75
Dépôts divers	»	80,682. 80
Compte spécial — Caisse bernoise de crédit	»	1,834,000. —
» — Caisse d'aide aux agriculteurs, secours libres	»	204,964. —
» — Mesures de chômage	»	1,044,929. 75
Agriculture; restitution de primes	»	7,290. 30
Transactions immobilières	»	3,380. —
Améliorations foncières (travaux de crise)	»	259,000. —
Aide aux paysans des régions montagneuses	»	97,928. 30
Taxe des personnes juridiques	»	114,105. 30
Impôts irrécouvrables	»	1,500,000. —
Fonds de la pêche	»	106,762. 90
Total		fr. 10,215,140. 85

La destination de la plupart de ces réserves est fixée d'une manière ferme.

B. Placements.

La valeur du portefeuille a diminué de fr. 1,051,000.— ensuite de remboursements. Sur les obligations remboursées, il a été réalisé un bénéfice de cours de fr. 85,635.— et les placements ont diminué de fr. 965,365.—, de sorte qu'à fin 1937 ils accusaient une valeur de fr. **68,137,368. 80**.

C. Administration courante.

La dette de cette administration envers le Fonds capital a *augmenté* du déficit de fr. **7,882,563. 76**, et *diminué* de fr. **480,500.**— par suite de remboursement d'emprunts. A fin 1937, cette dette s'élevait à fr. **52,389,113. 95**.

D. Oeuvres d'utilité publique.

Les *avances cadastrales* ont augmenté de fr. **49,049. 10**, les *avances diverses* de fr. **577. 40** et les *avances pour reboisements* de fr. 33,260. 74. Le dépôt de l'*Etablissement cantonal d'assurance immobilière* s'est accru de fr. **467,712. 65**.

E. Dépôts à la Caisse de l'Etat.

Les *nouveaux versements* ont été de fr. **23,058,958. 07** et les *retraits* de fr. **23,361,112. 40**. Il en résulte une *diminution* des dépôts de fr. **302,154. 33** et une valeur au 31 décembre de fr. **1,356,552. 82**.

F. Emprunts.

La dette-emprunts du Fonds d'administration n'a pas changé, en 1937. L'emprunt 4½ % de 1927, fr. 25,000,000.—, a été converti en un emprunt au 3½ %.

G. Caisses.

Les *encaissements des recettes de district* comportent fr. **71,229,579. 95** et les *dépenses* fr. **73,156,291. 02**. Les recettes et dépenses par compensation ont été de fr. **487,993,845. 09**.

H. Restes.

a. Restes actifs.

Les mandats de perception établis pendant l'année par les administrations se décomposent comme suit:

A. Forêts	fr.	51,509. 10
B. Domaines	»	192,095. —
C. Caisse des domaines	»	196,427. 90
F. Emprunts	»	26,000,000. —
Ga. Capitaux de chemins de fer	»	94,051. 85
Gb. Fonds d'amortissement des chemins de fer	»	1,780,000. —
H. Caisse de l'Etat (A—F)	»	344,051,614. —
J. Solde de compte de l'administration courante	»	7,882,563. 76
K. Inventaire du mobilier	»	34,055. 45
L. Profits et pertes	»	170,800,422. 63
Total		fr. 551,082,739. 69

La liquidation des restes actifs se présente comme suit:

<i>Restes actifs</i> (mandats de perception non encaissés) au 1 ^{er} janvier	fr. 18,445,545. 16
<i>Nouveaux mandats de perception</i> , comme ci-dessus	» 551,082,739. 69
<i>Recettes en 1937 pour 1938</i>	» —. —
Total	fr. 569,528,284. 85

<i>Recettes en 1936 pour 1937</i>	fr. 90,590. 90
<i>Recettes en 1937</i>	» 559,223,425. 04
<i>Restes actifs</i> (mandats de perception non réglés) au 31 décembre	» 10,214,268. 91
Total, comme ci-dessus	fr. 569,528,284. 85

b. Restes passifs:

Les administrations ont émis en 1937 des mandats de paiement pour les sommes suivantes:

<i>A. Forêts</i>	fr. 30,729. 10
<i>B. Domaines</i>	» 498,774. —
<i>C. Caisse des domaines</i>	» 200,528. —
<i>F. Emprunts</i>	» 28,326,000. —
<i>Ga. Capitaux de chemins de fer</i>	» 4,000. —
<i>Gb. Fonds d'amortissement des chemins de fer</i>	» —. —
<i>H. Caisse de l'Etat (A—F)</i>	» 353,713,837. 57
<i>J. Solde de compte de l'administration courante</i>	» 480,500. —
<i>K. Inventaire du mobilier</i>	» 1,831,461. 94
<i>L. Profits et pertes.</i>	» 178,682,986. 39
Total	fr. 563,768,817. —

La liquidation se présente ainsi:

<i>Restes passifs</i> (mandats de paiement non réglés) au 1 ^{er} janvier	fr. 1,414,585. 03
<i>Nouveaux mandats de paiement en 1937</i>	» 563,768,817. —
<i>Paiements en 1937 pour 1938</i>	» —. —
Total	fr. 565,183,402. 03

<i>Dépenses en 1936 pour le compte de 1937</i>	fr. 2,176,431. 75
<i>Dépenses en 1937</i>	» 561,150,136. 11
<i>Restes passifs</i> (mandats de paiement non payés) au 31 décembre	» 1,856,834. 17
Total, comme ci-dessus	fr. 565,183,402. 03

Les restes actifs, constitués principalement par des impôts de l'Etat et des contributions fédérales et cantonales de crise, étaient, à la fin de l'exercice, inférieurs de fr. 8,231,276.25 à ceux de 1936.

J. Solde de compte de l'administration courante.

L'avance à l'administration courante a augmenté ainsi qu'il est dit sous *H, C*, ce qui a fait croître d'autant le solde de compte de cette administration.

K. Inventaire du mobilier.

L'inventaire a augmenté de fr. **1,797,406. 49**, dont fr. 1,731,553.96 quant à l'*administration générale* et fr. 65,852.53 quant aux *établissements de l'Etat*.

III. Bilan.

Pages 4 et 5.

Le bilan contient une récapitulation du compte des éléments de la fortune et du compte de la fortune nette. Il établit la concordance de ces comptes ainsi qu'il suit:

<i>Doit:</i>	<i>a. Balance des opérations.</i>	
Augmentation des éléments de la fortune		fr. 2,056,542,131. 45
Diminution de la fortune nette		» 178,682,986. 39
	Total	fr. 2,235,225,117. 84
<i>Avoir:</i>		
Diminution des éléments de la fortune		fr. 2,064,424,695. 21
Augmentation de la fortune nette		» 170,800,422. 63
	Total, comme ci-dessus	fr. 2,235,225,117. 84
<i>Doit:</i>	<i>b. Balance de sortie.</i>	
Total de l'actif		fr. 497,594,060. 16
<i>Avoir:</i>		
Total du passif		fr. 466,117,133. 12
Fortune nette		» 31,476,927. 04
	Total, comme ci-dessus	fr. 497,594,060. 16

IV. Fonds spéciaux.

Pages 121 à 175.

Il a été constitué cette fois les nouveaux fonds suivants:

Fonds du Jardin botanique	fr.	5,636. 10
Fonds Joséphine Clark de l'université de Berne	»	15,222. —
Fonds de la Faculté de philosophie I de l'université de Berne	»	2,007. 20
Fonds de jubilé de la Société d'anciens élèves de la Rütli	»	5,356. 10
Fonds de réserve de l'administration forestière domaniale	»	165,850. 92

Pour l'ensemble des fonds spéciaux les <i>recettes</i> ont été de	fr.	12,624,937. 76
et les <i>dépenses</i> de	»	10,218,301. 92
<i>Recettes en plus</i> = Augmentation nette	fr.	2,406,635. 84
Fortune au 1 ^{er} janvier	»	112,432,811. 84
Fortune nette au 31 décembre	fr.	114,839,447. 68

savoir:

<i>Actif</i>	fr.	116,552,309. 49
<i>Passif</i>	»	1,712,861. 81
Fortune nette, comme ci-dessus	fr.	114,839,447. 68

Les principales augmentations survenues sont les suivantes:

Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat:

Caisse d'invalidité	fr. 959,208. 85
Caisse des dépôts d'épargne	» 195,042. 85
Caisse des maîtres aux écoles moyennes	» 556,577. 55
Caisse hypothécaire, fonds de réserve	» 150,000. —
Banque cantonale, fonds de réserve	» 100,000. —
Fonds des mesures contre la tuberculose	» 77,903. 55
Fonds de l'hôpital de l'Ile	» 47,454. 87
Extension du service des aliénés	» 32,680. 90
Fonds Kocher de l'Institut de biologie	» 20,120. 40
Caisse des épizooties	» 15,245. 35

Accusent en particulier une diminution:

Fonds de la Waldau	» 77,644. 40
Fonds cantonal des vignes	» 29,899. 55
Fonds cantonal de solidarité	» 13,124. —

Monsieur le directeur des finances,

Le soussigné vous propose de recommander au Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil, l'approbation du présent compte d'Etat pour l'exercice 1937, sous réserve de l'allocation des crédits supplémentaires nécessaires.

Berne, le 15 juin 1938.

Le contrôleur cantonal des finances,
V. Michel.

Annexe.

A. Recettes et dépenses de l'administration courante durant la période 1900—1937.

	Recettes brutes totales Fr.	Dépenses brutes totales Fr.	Index proportionnels			
			1900 = 100		1913 = 100	
			Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
1890	18,423,906	18,364,139	75	75	45	45
1900	24,270,396	24,245,055	100	100	60	60
1910	34,795,403	35,297,350	143	145	85	87
1913	40,589,971	40,664,712	167	168	100	100
1920	93,906,171	97,234,505	387	401	231	239
1922	102,599,549	106,902,317	423	441	253	263
1924	96,129,209	97,314,241	396	401	237	240
1925	97,287,823	99,124,531	401	409	240	244
1926	98,459,222	100,068,089	406	412	242	246
1927	100,000,814	100,195,615	412	413	246	246,4
1928	103,688,817	103,783,392	427,2	428	255,4	255,2
1929	106,874,432	106,064,643	440	437	263	260
1930	108,325,857	108,171,731	446	445	266,8	266
1931	113,937,068	117,371,775	469	484	281	289
1932	115,170,181	121,301,804	475	500	284	298
1933	113,717,499	121,587,228	468	501	280	299
1934	112,577,188	121,356,380	466	501	278	298
1935	115,272,981	123,552,535	475	510	284	303
1936	115,369,639	126,263,690	475	528	284	315
1937	115,136,483	125,969,109	474	524	283	310

Recettes nettes, en milliers de francs.

	1900	1910	1913	1920	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1935	1936	1937
I. Produit de la fortune de l'Etat.													
a. Forêts	539	647	701	1,007	1,134	1,226	1,040	899	811	540	420	301	393
b. Domaines	821	1,230	1,232	1,429	2,092	2,288	2,331	2,392	2,452	2,484	2,543	2,550	2,576
c. Caisse hypothécaire. . .	1,342	1,503	1,764	1,716	1,888	1,871	1,870	1,792	1,531	1,501	1,501	1,500	1,350
d. Banque cantonale . . .	710	1,100	1,300	1,950	2,400	2,400	2,400	2,400	2,200	2,000	1,800	1,600	1,600
e. Caisse de l'Etat	643	448	872	1,266	2,264	2,140	3,415	3,168	1,468	2,015	1,775	1,241	1,593
Total	4,055	4,928	5,869	7,368	9,778	9,925	11,056	10,651	8,462	8,540	8,039	7,192	7,512
II. Emoluments (sans les droits de mutation) . .	659	913	1,154	1,493	2,540	2,827	3,258	3,410	3,671	3,476	3,640	4,029	3,941
III. Monopoles et régales.													
a. Chasse, pêche, mines . .	49	60	61	98	101	87	113	112	88	73	60	47	39
b. Régie des sels	876	899	918	374	995	1,086	1,108	1,069	1,039	1,012	1,016	998	1,202
c. Part au produit du mono- pole de l'alcool	1,068	1,011	1,066	1,165	338	540	1,000	1,066	1,072	—	—	—	—
d. Part au produit de la Banque nationale	—	272	316	832	763	723	731	795	602	551	551	551	551
Total	1,993	2,242	2,361	2,469	2,197	2,436	2,952	3,042	2,801	1,636	1,627	1,596	1,792
IV. Impôts.													
1. Impôts directs.													
a. Impôt foncier, des capi- taux et du revenu	6,221	9,447	10,740	34,290	34,534	34,300	35,482	38,025	38,062	37,517	37,259	36,139	35,932
b. Taxe militaire	240	364	442	937	944	949	970	954	853	776	722	704	693
Total	6,461	9,811	11,182	35,227	35,478	35,249	36,452	38,979	38,915	38,293	37,981	36,843	36,625

2. Autres impôts.

	1900	1910	1913	1920	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1935	1936	1937
a. Taxe des successions et donations	504	577	630	1,800	1,938	1,890	2,276	2,228	2,574	2,678	2,586	2,093	2,693
b. Timbre	585	723	910	1,532	2,055	2,545	3,712	3,580	2,551	2,490	2,707	3,272	3,702
c. Droits de mutation. . .	637	1,452	1,090	2,019	2,050	1,718	1,917	1,880	1,794	1,632	1,806	2,117	2,293
d. Redevances p. forces hydrauliq. —	85	103	129	178	184	184	227	233	281	281	281	281	280
e. Emoluments de patentes d'aub. 940	1,053	1,076	947	1,011	1,011	1,092	1,080	1,125	1,122	1,142	1,144	1,144	1,141
Total	2,666	3,890	3,809	6,427	7,232	7,348	9,181	8,995	8,277	8,203	8,522	8,907	10,109

V. Divers.

Amendes et confiscations .	5	4	13	9	10	539*)	11	381*)	9	1,492*)	2,742*)	2,572*)	3,301*)
Total général	15,839	21,788	24,388	52,993	57,235	58,324	62,910	65,458	62,135	61,640	62,551	61,139	63,280

Parts en % aux recettes nettes totales.

	1900	1910	1913	1920	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1935	1936	1937
I. Produit de la fortune de l'Etat.	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
a. Forêts	3,40	2,97	2,87	1,9	1,98	2,10	1,67	1,37	1,31	0,88	0,67	0,49	0,62
b. Domaines	5,18	5,66	5,05	2,69	3,65	3,92	3,70	3,80	3,95	4,03	4,06	4,17	4,07
c. Caisse hypothécaire. . .	8,47	6,91	7,23	3,23	3,30	3,21	2,99	2,80	2,47	2,44	2,40	2,45	2,13
d. Banque cantonale . . .	4,48	5,05	5,33	3,67	4,19	4,12	3,81	3,66	3,51	3,24	2,87	2,62	2,53
e. Caisse de l'Etat	4,05	2,06	3,57	2,38	3,95	3,67	5,43	4,80	2,40	3,27	2,84	2,03	2,52
Total	25,58	22,65	24,05	13,87	17,07	17,02	17,60	16,43	13,64	13,86	12,84	11,76	11,87

II. Emoluments (sans les droits de mutation) . .

	4,17	4,19	4,73	2,81	4,43	4,85	5,17	5,05	5,91	5,64	5,82	6,59	6,24
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

III. Monopoles et régales.

a. Chasse, pêche, mines . .	0,30	0,27	0,25	0,18	0,17	0,15	0,18	0,17	0,15	0,12	0,09	0,08	0,06
b. Régie des sels	5,52	4,13	3,76	0,7	1,74	1,87	1,76	1,63	1,68	1,64	1,62	1,63	1,90
c. Part au produit du monopole de l'alcool	6,75	4,65	4,37	2,19	0,59	0,93	1,59	1,64	1,73	—	—	—	—
d. Part au produit de la Banque nationale	—	1,25	1,29	1,57	1,33	1,24	1,16	1,22	0,91	0,89	0,88	0,90	0,87
Total	12,57	10,30	9,67	4,64	3,83	4,19	4,69	4,64	4,47	2,65	2,59	2,61	2,83

IV. Impôts.**1. Impôts directs.**

a. Impôt foncier, des capitaux et du revenu . . .	39,32	43,45	44,03	64,7	60,35	58,81	56,40	58,10	61,26	60,86	59,61	59,11	56,78
b. Taxe militaire	1,51	1,67	1,81	1,76	1,64	1,63	1,54	1,46	1,37	1,26	1,15	1,15	1,10
Total	40,83	45,12	45,84	66,46	61,99	60,44	57,94	59,56	62,63	62,12	60,76	60,26	57,88

2. Autres impôts.

a. Taxe des successions et donations	3,18	2,60	2,59	3,39	3,39	3,24	3,61	3,40	4,14	4,34	4,13	3,43	4,25
b. Timbre	3,69	3,33	3,73	2,89	3,59	4,36	5,90	5,47	4,10	4,04	4,33	5,35	5,85
c. Droits de mutation. . .	4,02	6,60	4,48	3,81	3,60	2,94	3,05	2,87	2,90	2,65	2,88	3,46	3,62
d. Redevances p. forces hydrauliq. —	0,40	0,43	0,24	0,31	0,31	0,30	0,35	0,38	0,46	0,46	0,46	0,46	0,44
e. Emoluments de patentes d'aub. 5,94	4,80	4,43	1,78	1,78	1,73	1,73	1,65	1,81	1,82	1,82	1,87	1,87	1,80
Total	16,83	17,73	15,66	12,11	12,67	12,58	14,59	13,74	13,33	13,31	13,60	14,57	15,96

V. Divers.

Amendes et confiscations .	0,02	0,01	0,05	0,01	0,01	0,92*)	0,01	0,58	0,02	2,42*)	4,39*)	4,21	5,22
Total général	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

*) Imprévu compris.

Recettes nettes. Index proportionnels, 1913 = 100.

	1900	1910	1913	1920	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1935	1936	1937
I. Produit de la fortune de l'Etat.													
a. Forêts	76	92	100	144	161	175	148	128	116	77	60	43	56
b. Domaines	66	99	100	116	170	186	181	190	191	202	206	207	209
c. Caisse hypothécaire. . .	76	85	100	97	107	106	106	101	87	85	85	85	76
d. Banque cantonale . . .	54	85	100	150	184	184	184	184	169	154	138	123	123
e. Caisse de l'Etat	73	51	100	145	260	245	391	363	168	231	203	142	182
Total	69	83	100	125	166	169	188	180	144	145	137	123	127
II. Emoluments (sans les droits de mutation) . .	57	79	100	129	220	245	282	296	318	300	315	350	341
III. Monopoles et régales.													
a. Chasse, pêche, mines . .	80	98	100	161	165	142	185	183	144	120	99	77	63
b. Régie des sels	95	98	100	41	108	118	120	116	113	110	111	109	130
c. Part au produit du monopole de l'alcool . . .	100	95	100	109	32	51	94	100	101	—	—	—	—
d. Part au produit de la Banque nationale . . .	—	86	100	263	241	229	231	251	190	174	174	174	174
Total	84	95	100	104	93	103	125	129	119	70	69	67	75
IV. Impôts.													
<i>1. Impôts directs.</i>													
a. Impôt foncier, des capitaux et du revenu . . .	57	87	100	320	322	319	330	348	354	349	347	336	334
b. Taxe militaire	54	82	100	212	213	214	221	216	190	176	163	160	156
Total	57	88	100	315	313	317	315	340	350	342	340	330	327
<i>2. Autres impôts.</i>													
a. Taxe des successions et donations	80	91	100	286	308	300	361	354	409	425	410	330	427
b. Timbre	64	79	100	168	225	279	408	393	280	273	297	360	406
c. Droits de mutation. . .	58	133	100	185	188	158	178	172	165	150	166	194	210
d. Redevances pr. forces hydr.	—	83	100	125	172	178	178	220	226	273	273	273	271
e. Emolum. de patentes d'aub.	87	98	100	88	94	94	101	100	105	104	106	106	106
Total	69	102	100	168	189	192	241	236	217	215	224	234	265
V. Divers.													
Amendes et confiscations .	38	31	100	69	77	4146*)	85	2930*)	69	11,477*)	21,092*)	19,784*)	25,392*)
Total général	64	89	100	217	234	239	250	269	255	253	256	251	259

Dépenses nettes, en milliers de francs.

	1900	1910	1913	1920	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1935	1936	1937
Administration générale . .	654	892	901	1,786	1,823	1,819	1,859	1,871	1,918	1,811	1,824	1,677	1,752
Administration judiciaire . .	971	1,293	1,422	2,224	2,654	2,681	2,736	2,920	3,154	2,995	2,967	2,941	2,926
Justice	19	33	37	80	119	123	124	160	255	229	232	268	192
Police	998	1,454	1,445	2,443	2,335	2,554	2,618	2,855	3,126	3,020	3,008	3,037	3,065
Militaire	271	320	266	474	653	649	636	674	630	583	592	647	692
Cultes	991	1,255	1,300	2,039	2,502	2,547	2,545	2,655	2,778	2,597	2,615	2,653	2,643
Instruction publique	3,529	5,287	6,227	15,291	16,462	16,711	16,713	17,244	17,720	16,849	16,682	16,432	16,381
Affaires communales	9	11	15	30	38	38	40	52	51	46	47	48	47
Assistance publique	1,873	2,782	2,929	5,128	6,670	7,187	7,666	8,290	9,875	10,150	10,754	11,556	11,714
Economie publique	378	661	707	1,065	1,308	1,366	1,685	1,997	2,382	3,272	3,132	3,113	4,934
Service sanitaire	971	1,206	1,348	2,640	2,273	2,180	1,960	2,071	2,691	2,432	2,518	2,250	2,440
Travaux publics	2,369	2,448	2,620	5,097	5,481	6,030	6,387	7,746	7,036	5,885	5,795	6,186	5,644
Emprunts	1,877	3,603	3,966	8,324	11,864	12,320	12,712	12,299	11,368	12,488	12,623	13,081	13,270
Finances	122	156	153	690	1,232	1,512	2,408	1,963	2,002	1,674	1,892	2,284	2,664
Agriculture	499	590	818	1,685	1,899	1,646	2,017	1,941	2,287	2,202	2,160	2,124	2,147
Economie forestière	103	151	169	280	338	307	313	314	389	386	383	358	343
Caisse des domaines	29	—	27	190	264	263	212	252	279	299	306	308	308
Amendes et confiscations . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprévu	147	149	113	6,855	505	—	374	—	326	—	—	—	—
Total	15,813	22,291	24,463	56,321	58,420	59,933	63,005	65,304	68,267	66,918	67,530	68,933	71,162

*) Imprévu compris.

Parts en % aux dépenses nettes totales.

	1900	1910	1913	1920	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1935	1936	1937
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Administration générale . . .	4,13	4,00	3,68	3,17	3,12	3,05	2,95	2,87	2,81	2,71	2,70	2,43	2,46
Administration judiciaire . . .	6,14	5,80	5,81	3,94	4,54	4,47	4,34	4,47	4,62	4,48	4,39	4,27	4,11
Justice	0,12	0,14	0,15	0,17	0,21	0,21	0,19	0,24	0,38	0,34	0,34	0,30	0,27
Police	6,31	6,52	5,90	4,33	4,00	4,26	4,16	4,37	4,58	4,51	4,45	4,41	4,31
Militaire	1,71	1,43	1,08	0,84	1,12	1,08	1,01	1,03	0,92	0,87	0,87	0,94	0,97
Cultes	6,26	5,63	5,31	3,62	4,28	4,25	4,04	4,06	4,07	3,88	3,87	3,85	3,72
Instruction publique	22,31	23,71	25,45	27,14	28,18	27,88	26,53	26,40	25,97	25,18	24,70	23,84	23,02
Affaires communales	0,05	0,04	0,06	0,05	0,06	0,06	0,06	0,08	0,08	0,07	0,07	0,07	0,07
Assistance publique	11,84	12,48	11,97	9,10	11,42	11,99	12,17	12,70	14,47	15,17	15,92	16,81	16,46
Economie publique	2,39	2,96	2,89	1,89	2,24	2,28	2,66	3,06	3,49	4,89	4,64	4,51	6,93
Service sanitaire	6,14	5,41	5,51	4,68	3,89	3,64	3,11	3,17	3,91	3,63	3,73	3,26	3,43
Travaux publics	14,98	10,98	10,71	9,04	9,38	10,06	10,14	11,86	10,31	8,79	8,58	8,97	7,93
Emprunts	11,86	16,16	16,21	14,77	20,31	20,56	20,19	18,84	16,65	18,66	18,70	18,98	18,65
Finances	0,77	0,69	0,62	1,22	2,11	2,52	3,82	3,00	2,93	2,50	2,81	3,31	3,74
Agriculture	3,15	2,64	3,34	2,99	3,25	2,75	3,20	2,98	3,35	3,29	3,20	3,08	3,02
Economie forestière	0,65	0,67	0,69	0,49	0,58	0,51	0,50	0,48	0,57	0,58	0,57	0,52	0,48
Caisse des domaines	0,18	—	0,11	0,33	0,45	0,44	0,34	0,39	0,41	0,45	0,46	0,45	0,43
Amendes et confiscations . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprévu	0,92	0,66	0,46	12,17	0,86	—	0,59	—	0,48	—	—	—	—
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Index proportionnels, 1913=100.

	1900	1910	1913	1920	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1935	1936	1937
Administration générale . . .	72	99	100	198	202	201	206	208	213	201	202	186	194
Administration judiciaire . .	68	91	100	156	187	188	193	205	222	210	208	207	206
Justice	51	90	100	216	320	332	335	444	689	619	627	562	519
Police	69	101	100	169	162	176	181	201	216	209	207	210	212
Militaire	102	120	100	178	245	244	239	250	237	219	222	243	260
Cultes	76	96	100	157	192	196	196	204	214	199	201	204	203
Instruction publique	57	85	100	245	264	268	268	277	284	271	268	264	263
Affaires communales	60	73	100	200	253	258	266	347	340	306	313	320	313
Assistance publique	64	95	100	175	228	245	262	283	337	346	367	396	400
Economie publique	53	93	100	151	185	193	238	282	337	463	443	440	698
Service sanitaire	72	90	100	196	169	161	145	154	199	180	187	167	181
Travaux publics	90	93	100	193	209	230	244	295	268	225	221	236	215
Emprunts	47	91	100	210	299	310	320	310	288	315	318	330	334
Finances	79	102	100	451	805	938	1,573	1,283	1,308	1,094	1,236	1,493	1,741
Agriculture	61	72	100	206	232	201	246	237	279	269	264	260	262
Economie forestière	61	89	100	166	200	181	185	186	230	228	226	212	203
Caisse des domaines	107	—	100	704	977	974	785	933	1,033	1,108	1,133	1,141	1,141
Amendes et confiscations . .	—	—	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprévu	130	131	100	6,066	446	—	331	—	288	—	—	—	—
Total	65	91	100	230	239	245	258	267	279	273	276	282	291

B. Fortune de l'Etat durant la même période.**I. Fonds capital.**
(En milliers de francs.)

Actif.	1900	1910	1913	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1936	1937
1. Forêts	14,355	16,294	16,457	25,644	25,934	25,916	26,070	26,113	26,156	26,387	26,366
2. Domaines	26,731	31,324	33,263	53,982	71,315	72,802	74,318	79,629	81,237	81,935	82,241
3. Caisse des domaines . . .	2,987	1,995	1,400	178	149	2,936	2,915	1,104	1,060	1,041	1,077
4. Caisse hypothécaire . . .	20,000	20,000	20,000	30,000	30,000	30,000	30,000	30,000	30,000	30,000	30,000
5. Banque cantonale	10,000	20,000	20,000	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000
6. Capitaux de chemins de fer	—	22,039	23,141	91,516	89,697	87,662	89,044	88,910	89,808	89,798	89,704
Total	74,073	114,652	114,262	241,320	257,095	259,316	262,347	265,756	268,261	269,161	269,388

Passif.	1900	1910	1913	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1936	1937
1. Caisse des domaines . .	2,255	2,246	2,246	5,428	5,338	5,695	6,005	6,150	6,672	6,847	6,879
2. Emprunts	19,874	51,597	50,431	112,892	111,604	108,717	106,297	102,097	98,020	93,352	91,026
3. Banque cantonale, titres de chemins de fer . . .	—	—	—	36,318	36,305	36,302	36,296	36,294	36,288	36,283	36,279
4. Fonds d'amortissement des chemins de fer	—	316	2,584	14,500	14,250	14,031	16,671	19,481	21,966	25,346	27,125
Total	22,129	54,159	55,261	169,138	167,497	164,745	165,269	164,022	162,946	161,828	161,309

II. Fonds d'administration.

Actif.	(En milliers de francs.)										
A. Fonds de roulement de la caisse de l'Etat:	1900	1910	1913	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1936	1937
1. Administrations spéciales	18,697	23,350	25,673	47,744	49,894	54,474	74,097	65,090	79,702	87,678	83,996
2. Placements	28,963	13,197	12,066	49,672	64,438	68,999	70,744	69,968	69,331	69,103	68,137
3. Administrat. courante (déficits)	2,814	542	959	20,630	21,244	18,227	12,770	20,980	33,184	44,987	52,389
4. Oeuvres d'utilité publique, avances et dépôts . . .	2,683	3,228	5,057	2,770	1,300	1,268	1,264	1,395	1,366	1,364	1,429
5. Dépôts à la caisse de l'Etat	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Caisse.	706	589	853	1,411	981	630	618	555	628	2,774	596
7. Reliquats:											
a. Actifs	2,042	3,533	5,423	31,642	19,304	12,787	14,071	12,393	13,453	18,445	10,214
b. Passifs	—	1	1	139	457	203	297	49	338	2,176	—
Ensemble	55,911	44,440	50,032	154,008	157,618	156,588	173,861	170,430	198,002	226,527	216,761
B. Inventaire du mobilier .	4,677	5,907	5,582	8,319	9,388	9,588	9,610	9,574	9,480	9,648	11,445
Total	60,588	50,347	55,614	162,327	167,006	166,176	183,471	180,004	207,482	236,175	228,206

Passif.											
A. Fonds de roulement de la caisse de l'Etat:											
1. Administrations spéciales	3,072	5,573	6,464	40,227	50,827	43,724	56,432	69,810	56,583	66,281	59,291
2. Placements	684	4,648	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Oeuvres d'utilité publique, avances et dépôts . . .	325	127	43	947	2,444	2,734	3,322	3,059	2,399	1,961	2,411
4. Dépôts à la caisse de l'Etat	1,524	995	1,452	1,264	1,156	2,440	1,584	1,460	1,612	1,659	1,357
5. Emprunts	48,823	32,150	41,048	101,157	110,836	124,861	139,008	123,172	167,148	187,148	187,148
6. Emprunts temporaires .	—	—	—	15,019	12,155	8,000	—	—	—	—	—
7. Caisse.	145	246	176	276	369	396	293	291	520	607	355
8. Reliquats:											
a. Actifs	1	—	5	268	472	318	390	50	230	91	—
b. Passifs	816	560	702	515	595	782	400	1,427	846	1,415	1,857
Total	55,390	44,299	49,891	159,673	178,855	183,255	201,429	199,269	229,338	259,162	252,419
B. Solde du compte de l'administration courante. .	36	542	960	20,630	21,244	18,227	12,770	20,980	33,184	44,987	52,389
Total	55,426	44,841	50,851	180,303	200,099	201,482	214,199	220,249	262,522	304,149	304,808

Récapitulation.

Actif.	1900	1910	1913	1924	1926	1928	1930	1932	1934	1936	1937
Capital.	74,073	111,652	114,262	241,320	257,095	259,316	262,347	265,756	268,261	269,161	269,388
Administration	60,588	50,347	55,614	162,327	167,006	166,176	183,471	180,004	207,482	236,175	228,206
	134,661	161,999	169,876	403,647	424,101	425,492	445,818	445,760	475,743	505,336	497,594
Passif.											
Capital.	22,129	54,159	55,261	169,138	167,497	164,745	165,269	164,022	162,946	161,828	161,309
Administration	55,426	44,841	50,851	180,303	200,099	201,482	214,199	220,249	262,522	304,148	304,808
	77,555	99,000	106,112	349,441	367,596	366,227	379,468	384,271	425,468	465,976	466,117
Fortune nette	57,106	62,999	63,764	54,206	56,505	59,265	66,350	61,489	50,275	39,360	81,477

Proportion de la fortune nette en % de l'actif total						Proportion de la fortune nette en % du passif total					
1900	42,4 %					1900	73,6 %				
1910	38,8 %					1910	63,6 %				
1913	37,5 %					1913	60 %				
1922	14,2 %					1922	16,6 %				
1927	13,7 %					1927	15,8 %				
1929	15,1 %					1929	17,9 %				
1930	14,9 %					1930	17,5 %				
1932	13,8 %					1932	16 %				
1933	11,8 %					1933	13,3 %				
1934	10,6 %					1934	11,8 %				
1935	9,6 %					1935	10,6 %				
1936	7,7 %					1936	8,4 %				
1937	6,3 %					1937	6,7 %				
	1900	1910	1913	1924	1928	1930	1932	1934	1935	1936	1937
Fortune brute (en milliers de fr.)	134,661	161,999	169,876	403,647	425,492	445,818	445,760	475,743	505,336	481,864	497,594
Produit de la fortune :											
a. Forêts	539	647	701	1,134	1,040	899	811	540	420	301	393
b. Domaines	821	1,218	1,232	2,092	2,331	2,392	2,452	2,484	2,543	2,550	2,576
c. Caisse hypothécaire . . .	1,342	1,503	1,764	1,888	1,870	1,792	1,532	1,501	1,501	1,500	1,350
d. Banque cantonale	710	1,100	1,300	2,400	2,400	2,400	2,200	2,000	1,800	1,600	1,600
e. Caisse de l'Etat	722	750	1,118	4,862	6,298	6,272	5,176	5,695	5,454	5,292	4,888
Total	4,134	5,218	6,115	12,376	13,939	13,755	12,171	12,220	11,718	11,243	10,807
Produit en % de la fortune brute	3,06 %	3,22 %	3,59 %	3,06 %	3,27 %	3,08 %	2,73 %	2,57 %	2,42 %	2,22 %	2,17 %
Dettes brutes	77,555	99,000	106,112	349,441	366,227	379,468	384,271	425,468	435,412	465,976	466,117
Service des dettes (sans les amortissements):											
a. Emprunts et bons de caisse	1,461	2,729	3,066	10,093	10,748	10,197	9,300	10,217	10,248	10,871	11,009
b. Caisse de l'Etat	79	302	246	2,597	2,883	3,104	3,707	3,681	3,679	4,051	3,294
Total	1,540	3,031	3,312	12,690	13,631	13,301	13,007	13,898	13,927	14,922	14,303
Intérêts de dettes en % des dettes brutes	1,98 %	3,06 %	3,12 %	3,62 %	3,72 %	3,51 %	3,38 %	3,27 %	3,20 %	3,20 %	3,07 %
Produit de la fortune (en milliers de francs):											
Caisse hypothécaire	1,342	1,503	1,764	1,888	1,870	1,792	1,532	1,501	1,501	1,500	1,350
Banque cantonale	710	1,100	1,300	2,400	2,400	2,400	2,200	2,000	1,800	1,600	1,600
Caisse de l'Etat, intérêts actifs	722	750	1,118	4,862	6,298	6,272	5,176	5,695	5,454	5,292	4,888
Total	2,774	3,353	4,182	9,150	10,568	10,464	8,908	9,196	8,755	8,392	7,838
Service de la dette publique:											
Emprunts, Intérêts	1,461	2,729	3,066	10,093	10,748	10,197	9,300	10,217	10,248	10,871	11,009
Caisse de l'Etat, intérêts passifs	79	302	246	2,597	2,883	3,104	3,707	3,681	3,679	4,051	3,294
	1,540	3,031	3,312	12,690	13,631	13,301	13,007	13,898	13,927	14,922	14,303
Produit, comme ci-haut	2,774	3,353	4,182	9,150	10,568	10,464	8,908	9,196	8,755	8,392	7,838
Excédent:											
Produit de la fortune	1,234	322	870	—	—	—	—	—	—	—	—
Service de la dette	—	—	—	3,540	3,063	2,837	4,099	4,702	5,172	6,530	6,465

Ces chiffres comprennent les recettes et dépenses de l'Etat en raison de la reprise de titres de la Banque cantonale pour une somme de fr. 36,326,663.70 aux termes de l'arrêté du Grand Conseil du 24 septembre 1924. Les dits postes accusent:

Recettes	286	1,074	1,034	41	105	140	100	68
Dépenses	1,278	1,269	1,269	1,270	1,269	1,269	1,269	1,269
Excédent des dépenses	992	195	235	1,229	1,164	1,129	1,169	1,201
Excédent des recettes	—	—	—	—	—	—	—	—

Crédits supplémentaires de 1937.

Rapport et propositions de la Direction des finances

au Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil.

(Juillet 1938.)

Le compte d'Etat de l'exercice 1937 accuse les dépassements de crédit indiqués ci-après, pour lesquels les crédits supplémentaires correspondants doivent être accordés.

Ces dépassements, à l'exception de ceux de moins de 100 fr., laissés de côté comme d'habitude, sont classés en deux catégories :

I. Les dépassements de crédit se rapportant à des dépenses prévues, aussi bien en ce qui concerne l'époque où elles doivent être faites que le chiffre qu'elles peuvent atteindre, par des dispositions légales, des décisions du Grand Conseil, des tarifs ou des conventions, d'une part, et déterminées par des facteurs qui ne dépendent ni des diverses administrations ni du Conseil-exécutif, d'autre part.

II. Les dépenses qui ne se produisent pas automatiquement, bien qu'elles reposent en grande partie, elles aussi, sur des dispositions légales et en dépendent.

Dans la I^{re} de ces catégories rentrent les dépassements suivants :

I.

I. Administration générale.

A. 1. *Grand Conseil* fr. 14,200. 05

II. Administration judiciaire.

C. 2. *Indemnités des vice-présidents* fr. 1,072. —

G. 8. *Loyers des offices des poursuites* » 200. —

H. 1. *Conseils des prud'hommes, part de l'Etat* » 656. 80

III^a. Justice.

D. 4. *Frais de justice de l'office des mineurs* fr. 1,560. 85

III^b. Police.

B. 3. *Frais de conduites* . . . fr. 3,211. 45

D. 1. b. *Frais divers d'entretien* . . » 3,953. 75

A reporter fr. 24,854. 90

Report fr. 24,854. 90

D. 2. a. *Nourriture des prisonniers dans les districts* . . . » 5,984. 53

G. 5. *Frais de police* » 4,293. 91

IV. Affaires militaires.

J. 3. b. *Défense aérienne passive, frais* fr. 50,255. 30

V. Cultes.

B. 4. *Indemnités de chauffage aux pasteurs* fr. 7,213. 30

C. 4. *Indemnités de chauffage aux curés* » 120. —

C. 5. *Pensions de retraite* . . » 2,829. 55

C. 6. *Parts aux traitements* . . » 293. 45

VI. Instruction publique.

B. 14 b. *Indemnité pour lits gratuits dans les cliniques* . . fr. 2,178. 90

C. 1. *Subventions de l'Etat à l'Ecole cantonale de Porrentruy* » 5,070. —

C. 3. *Subventions de l'Etat aux progymnases et écoles secondaires* » 24,481. 90

C. 7. *Remplacement de maîtres malades* » 6,178. —

C. 8. *Remplacement de maîtres astreints au service militaire* » 2,000. —

D. 1. *Contribution aux traitements des maîtres* . . . » 81,336. 75

D. 14. *Remplacement d'instituteurs malades* » 23,100. 30

D. 15. *Remplacement de maîtresses de couture malades* » 218. 50

VIII. Assistance publique.

C. 1. b. *Subventions pour l'assistance temporaire* . . . fr. 290,000. —

C. 2. a. *Assistance hors du canton* » 360,079. 76

A reporter fr. 890,489. 05

	Report	fr.	890,489. 05
C. 2. b.	<i>Assistance dans le canton</i>	fr.	137,801. 98
J. 2.	<i>Lutte contre l'alcoolisme</i>	>	36,271. 35

IX^b. Service sanitaire.

B. 3.	<i>Subventions aux hôpitaux de district</i>	fr.	11,145. —
-------	---	-----	-----------

X^a. Travaux publics.

E. 3.	<i>Travaux de réfection et digues</i>	fr.	533,498. 60
H. 6.	<i>Versement au Fonds de secours en cas de dommages causés par les éléments</i>	>	260. —

XI. Emprunts.

B. 1.	<i>Provisions et frais de transport</i>	fr.	43,775. 22
B. 2.	<i>Frais d'annonce et d'impression</i>	>	1,921. 35

XII. Finances.

B. 5.	<i>Frais du service des chèques postaux</i>	fr.	1,367. 10
-------	---	-----	-----------

XIII. Agriculture.

B. 8.	<i>Assurance du bétail</i>	fr.	88,825. 42
-------	----------------------------	-----	------------

XV. Forêts domaniales.

D. 2.	<i>Impositions communales</i>	fr.	2,118. 98
F.	<i>Versement au Fonds de réserve</i>	fr.	18,631. —

XVI. Domaines.

C. 3.	<i>Intérêts des dettes</i>	fr.	3,674. 80
-------	----------------------------	-----	-----------

XVII. Caisse des domaines.

B.	<i>Intérêts des dettes d'acquisitions</i>	fr.	2,417. 95
----	---	-----	-----------

XX. Caisse de l'Etat.

B. 1. a.	<i>Intérêts pour administrations spéciales</i>	fr.	476,293. 56
B. 1. b.	<i>Intérêts pour les consignations judiciaires</i>	>	11,502. 55
B. 2.	<i>Escomptes pour paiements au comptant</i>	>	1,419. 43
B. 3.	<i>Intérêts des papiers-valeurs repris par l'Etat de la Banque cantonale</i>	>	31,435. 55

XXVII. Redevances pour forces hydrauliques.

A. 2.	<i>Part du fonds de secours en cas de dommages causés par les éléments</i>	fr.	173. 86
-------	--	-----	---------

XXXII. Impôts directs.

D. 3.	<i>Provisions de perception</i>	fr.	112,155. 33
	Total	fr.	2,405,178. 08

II.

La catégorie II comprend les dépassements suivants:

I. Administration générale.

C. 1.	<i>Frais du Conseil-exécutif et gratifications pour années de service</i>	fr.	12,413. 75
C. 2.	<i>Subventions en faveur d'œuvres d'utilité publique, des arts et des sciences</i>	>	1,796. 60
C. 4.	<i>Archives et bibliothèques</i>	>	1,586. 90
E. 2.	<i>Traitements des employés</i>	>	1,520. 80
E. 5.	<i>Service de l'Hôtel-de-Ville</i>	>	490. 70
G. 1. a.	<i>Bulletin du Grand Conseil, rédaction</i>	>	914. 80
J. 3.	<i>Traitements des employés</i>	>	12,484. 35
	Total	fr.	31,207. 90

Ad C. 1. Le versement après coup de gratifications d'ancienneté, conformément aux décisions du Conseil-exécutif et du Grand Conseil, exigea fr. 10,413. 75 et la confection de 200 diplômes pour années de service fr. 2,000. —.

Ad C. 2. Un plus grand nombre de subsides en faveur de manifestations entraîna le dépassement.

Ad C. 4. Ce dépassement provient de l'acquisition de mobilier absolument nécessaire.

Ad E. 2. L'octroi d'années de service fictives à deux employés et l'engagement d'un relieur ont entraîné ce surcroît de dépenses.

Ad E. 5. Ici le dépassement résulte d'un plus fort besoin de combustible et de l'augmentation du prix du charbon.

Ad G. 1 a. Au lieu des 30 séances prévues au budget, il y en eut 36.

Ad J. 3. Le personnel pour la mise au courant du registre foncier a coûté plus qu'il n'était prévu. En outre une employée du secrétariat de préfecture de Berne a dû être remplacée pendant 9 mois pour cause de maladie.

II. Administration judiciaire.

A. 2.	<i>Cour suprême; indemnités des juges-suppléants</i>	fr.	212. —
B. 1.	<i>Cour suprême; traitements des fonctionnaires du greffe</i>	>	200. 65
B. 2.	<i>Cour suprême; traitements des employés du greffe</i>	>	2,014. 90
D. 3.	<i>Traitements des employés des greffes des tribunaux de district</i>	>	852. 90
E. 1.	<i>Traitements des procureurs</i>	>	5,495. 55
G. 5.	<i>Traitements des employés des offices des poursuites</i>	>	22,194. 05
J. 1.	<i>Traitements des fonctionnaires</i>	>	648. —
	Total	fr.	31,618. 05

Ad A. 2. Il a fallu faire appel à un suppléant pour repourvoir intérimairement un poste de juge devenu vacant.

Ad B. 1. Un greffier de chambre eut à fonctionner provisoirement comme président de tribunal, ce qui entraîna ce surcroît de dépenses.

Ad B. 2. Des frais de remplacement pour cause de maladie et des déplacements provisoires furent la cause du dépassement de ce crédit.

Ad D. 3. Pendant l'absence de deux secrétaires appelés à fonctionner comme juges d'instruction extraordinaires, il fallut engager des secrétaires auxiliaires. Le montant du dépassement a, par contre, été économisé entièrement à la rubrique C. 1.

Ad E. 1. Le dépassement provient de frais de remplacement pour cause de maladie.

Ad G. 5. C'est l'engagement d'aides dans 14 districts, non prévu au budget, ainsi que des frais de remplacement pour cause de maladie et de service militaire qui provoquèrent cette dépense en plus.

Ad J. 1. Ce surcroît de dépenses provient du transfert d'un fonctionnaire dans une autre classe de traitements.

IIIa. Justice.

A. 1. <i>Traitements des fonctionnaires</i>	fr.	391. 35
A. 6. <i>Chambre des notaires et examens</i>	»	347. 05
D. 3. <i>Frais de bureau de l'Office des mineurs</i>	»	3,997. 40
Total	fr.	4,735. 80

Ad A. 1. Il a été compté trois années de service fictives à un fonctionnaire.

Ad A. 6. Il dut être tenu une séance de plus qu'il n'avait été prévu.

Ad D. 3. Le crédit a été réduit dans une trop forte proportion, ces dernières années. Le paiement de postes importants dut toujours être renvoyé au nouvel exercice. Le 17 novembre 1937 le Gouvernement a ouvert un crédit supplémentaire de fr. 4,000. —, qui a permis de régler toutes les notes arriérées.

IIIb. Police.

A. 2. <i>Traitements des employés</i>	fr.	160. 50
B. 1. <i>Police des passeports et des étrangers</i>	»	6,517. 94
E. 1. <i>Pénitencier de Thorberg</i>	»	34,027. 11
E. 2. <i>Maison de travail de St-Jean-Anet</i>	»	51,297. 62
E. 4. <i>Maison disciplinaire de la Montagne de Diesse</i>	»	14,338. 12
E. 5. <i>Pénitencier et maison de travail d'Hindelbank</i>	»	4,124. 31
H. 1. <i>Etat civil de Berne</i>	»	8,422. 75
J. 2. <i>Traitements des employés</i>	»	8,243. 85
J. 3. <i>Frais de bureau</i>	»	7,117. 50
Total	fr.	134,249. 70

Ad A. 2. Une petite augmentation de traitement et la réduction de la quote de retenue dans un cas de double gain occasionnèrent ce dépassement.

Ad B. 1. Il s'agit ici de l'engagement non prévu de personnel auxiliaire, nécessité par le surcroît de travail du Bureau des passeports et du Contrôle des étrangers.

Ad E. 1. Participent au dépassement les rubriques: enseignement, culte et bibliothèque par fr. 1,275. 60, nourriture par fr. 6,149. 55, entretien par fr. 28,947. 20 et exploitation agricole avec des recettes en moins de fr. 20,530. 16. En revanche, ac-

cusent des dépenses en moins et des recettes en plus: administration fr. 342. 55, industries fr. 16,734. 65, inventaire fr. 1,121. 50 et pensions fr. 4,773. 45. Comme cause principale du dépassement du budget il faut signaler: une nouvelle augmentation du nombre des internés, de 13 unités en moyenne, des achats importants pour remplacer le fourrage détruit lors de l'incendie de la grange, l'année précédente, la subvention de l'établissement pour la reconstruction de cette grange et, enfin, de plus grands achats de vêtements et de linge pour les prisonniers.

Ad E. 2. Les inondations du printemps, les subventions extraordinaires aux frais de construction de la route du Chasseral et l'achat d'un camion sont les causes principales des dépassements. Les rubriques suivantes nécessitèrent des dépenses en plus: administration fr. 5,365. 52, enseignement fr. 157. 80, nourriture fr. 28,602. 10, entretien fr. 1,647. 98, industries fr. 12,667. 60. D'autre part, présentent des recettes en moins: inventaire fr. 23,223. 75 et pensions fr. 1,822. 35. Seule la rubrique « exploitation agricole » accuse une amélioration de fr. 22,174. 48 comparativement au budget.

Ad E. 4. Des traitements et des salaires d'un montant de fr. 9,000. —, qui au budget grevaient la rubrique « exploitation agricole », ont été comptabilisés dans la rubrique « administration », ce qui est la cause du grand dépassement sur cette dernière. En réalité, c'est le rendement en moins de l'exploitation agricole et les frais en plus pour la nourriture, qui provoquèrent le dépassement.

Ad E. 5. L'établissement marque une augmentation de 3198 journées d'entretien comparativement aux calculs ayant servi de base pour le budget, ce qui motive les frais en plus de fr. 3,586. 95 pour nourriture et de fr. 5,561. 59 pour frais généraux.

Ad H. 1. La cause de l'excédent de dépense réside en ce que les recettes pour émoluments ont été budgétées de façon exagérée.

Ad J. 2. Le dépassement de crédit concerne des dépenses pour le salaire d'employés auxiliaires, ainsi que l'avancement d'un employé.

Ad J. 3. L'achat de mobilier et l'installation de bureaux pour 5 nouveaux employés déterminèrent cette dépense en plus.

IV. Affaires militaires.

D. 3. <i>Administration des casernes</i>	fr.	255. 25
E. 1. b. <i>Vacations des commandants d'arrondissement</i>	»	281. 80
J. 1. <i>Sociétés de tir</i>	»	2,053. 40
J. 3. a. <i>Défense aérienne passive, traitements</i>	»	2,913. —
Total	fr.	5,503. 45

Ad D. 3. Les dépenses en plus proviennent de l'augmentation du prix du mazout pour le chauffage des casernes.

Ad E. 1. b. Ce modeste dépassement résulte de ce que le crédit était insuffisant. La réduction, par rapport au dernier exercice, s'élève à fr. 500. —.

Ad J. 1. Le nombre toujours croissant des participants aux concours de section de campagne, et notamment la rapide augmentation du contingent des jeunes tireurs, conduisirent au dépassement.

Ad J. 3. a. L'engagement d'un aide et des frais de remplacement par suite de service militaire causèrent le surplus de dépenses.

VI. Instruction publique.

A. 2.	Traitements des employés . . .	fr.	1,556. —
A. 5.	Indemnités des commissions d'examen et des experts, frais de déplacement	>	2,914. 30
B. 3.	Traitements des assistants . . .	>	2,803. 25
B. 4.	Traitements du personnel technique auxiliaire	>	9,764. 90
B. 9.	Jardin botanique	>	1,785. 08
B. 10.	Hôpital vétérinaire	>	28,072. 67
B. 13.	Institut de médecine légale . . .	>	2,451. 15
C. 4.	Inspections	>	1,795. 95
D. 9. a.	Inspecteurs d'écoles, traitements	>	3,906. 45
D. 9. b.	Inspecteurs d'écoles, frais de bureau	>	594. 15
E. 1. b.	Section supérieure à Berne . . .	>	586. 15
E. 2.	Ecole normale de Porrentruy . . .	>	2,212. 12
E. 3.	Ecole normale de Delémont . . .	>	3,257. 87
Total			fr. 61,700. 04

Ad A. 2. Des frais de remplacement par suite de maladie, l'engagement d'un aide et une augmentation de traitement pour années de service conduisirent à l'excédent de dépenses.

Ad A. 5. Le crédit était insuffisant pour pouvoir faire face à toutes les dépenses.

Ad B. 3. L'engagement d'un médecin-adjoint à la clinique d'otologie et de laryngologie et un subside aux 3 assistants médicaux pour accomplir un stage pratique de chimie, n'étaient pas prévus au budget.

Ad B. 4. Ont été créées: une place d'aide à l'administration de l'Université, une place de secrétaire à la clinique vétérinaire chirurgicale et une place de concierge à la clinique vétérinaire médicale. Le surplus de dépenses qui en résulte, ainsi que des frais de remplacement par suite de maladie et de service militaire, et des augmentations de traitement pour années de service, occasionnèrent le dépassement.

Ad B. 9. Une dépense en plus importante pour le chauffage et la réduction des subventions des communes municipale et bourgeoise de Berne n'étaient pas prévues lors de l'élaboration du budget.

Ad B. 10. Les nouvelles constructions et réparations, jointes à une faible fréquentation de la station pour chevaux militaires et à une répartition peu rationnelle des chevaux militaires malades, produisirent ce dépassement.

Ad B. 13. Ce sont exclusivement des recettes en moins qui furent la cause du résultat négatif par rapport au budget.

Ad C. 4. Les dépenses en plus se rapportent à l'utilisation d'une automobile accordée pour les déplacements dans le 1^{er} arrondissement.

Ad D. 9. a. Le dépassement de crédit a été causé par des frais de remplacement en raison de

maladie et par un surplus d'indemnités de déplacement des inspecteurs d'écoles.

Ad D. 9. b. Les dépenses restèrent dans les limites de celles de l'année dernière. La réduction du crédit de fr. 500. —, comparativement à l'exercice 1936, conduisit au dépassement.

Ad E. 1. b. L'entretien des immeubles et des jardins, ainsi que des frais de remplacement par suite de maladie, exigèrent plus qu'il n'était prévu.

Ad E. 2. Des subsides extraordinaires, prélevés sur la subvention fédérale pour 1937, ont été portés en compte par erreur, à l'Ecole normale de Porrentruy, en 1938 seulement. Le dépassement effectif ne s'élève qu'à fr. 280. 12; il résulte de l'augmentation du nombre des heures du maître de gymnastique.

Ad E. 4. C'est surtout le renchérissement du matériel de chauffage, résultant de la dévaluation, et en partie aussi des denrées alimentaires, qui provoqua le dépassement. En outre les frais de remplacement d'un maître malade y participent également.

VIII. Assistance publique.

A. 1.	Traitements des fonctionnaires	fr.	9,288. 70
B. 3.	Inspecteurs d'arrondissement	>	571. 85
F. 1.	Foyer d'éducation de Landorf	>	6,653. 03
F. 6.	Foyer d'éducation de Loveresse	>	1,877. 60
Total			fr. 18,391. 18

Ad A. 1. Par suite du transfert d'un employé dans la classe des fonctionnaires et par suite d'augmentations de traitements accordées, le crédit s'est trouvé insuffisant. Sur la rubrique A. 2. «traitements des employés», par contre, il y a une économie de fr. 6,000. —.

Ad B. 3. La participation des inspecteurs d'assistance à des assemblées officielles, ainsi que des inspections extraordinaires, occasionnèrent le surplus de frais.

Ad F. 1. Le dépassement de crédit provient du renchérissement général du coût de la vie, notamment pour la nourriture et l'entretien.

Ad F. 6. Dans cet établissement, également, le renchérissement des frais pour la nourriture et l'entretien conduisirent au dépassement.

IX^a. Economie publique.

F.	Technicum de Berthoud . . .	fr.	9,005. 29
G.	Technicum de Bienne . . .	>	13,788. 03
L. 1.	Police du feu	>	307. 05
Total			fr. 23,100. 37

Ad F. Le dépassement de crédit résulte exclusivement de la réduction de la subvention de la ville de la Confédération, au montant total de fr. 13,462. 40. Sur les rubriques de dépenses, des économies ont été réalisées pour fr. 4,457. 11.

Ad G. Ici aussi le dépassement de fr. 13,788. 03 a été occasionné exclusivement par la réduction de la subvention de la ville et de la Confédération, d'un montant total de fr. 15,140. —. L'économie sur les rubriques de dépenses s'élève à fr. 1,351. 97.

Ad L. 1. La dépense en plus se rapporte à l'inspection générale du personnel.

IX^b. Service sanitaire.

A. 1.	<i>Collège de santé, examens et inspections</i>	fr.	411. 45
B. 3.	<i>Subventions aux hôpitaux de district</i>	»	11,145. —
	Total	fr.	11,556. 45

Ad A. 1. De plus nombreuses inspections de pharmacies et de drogueries sont cause du dépassement.

Ad B. 3. Le nombre des lits d'Etat a été supérieur à ce que le budget prévoyait.

X^a. Travaux publics.

A. 2. a.	<i>Traitements du personnel</i>	fr.	125. 70
A. 2. b.	<i>Frais de bureau et de déplacement</i>	»	254. 45
B. 2.	<i>Traitements des employés</i>	»	670. 80
	Total	fr.	1,050. 95

Ad A. 2. a. Le transfert d'un employé dans une classe de traitement supérieure produisit le dépassement.

Ad A. 2. b. Malgré de plus grandes économies, ce petit excédent de dépenses ne put pas être évité.

Ad B. 2. Le surplus de dépenses a été occasionné par des augmentations de traitement du personnel auxiliaire des ingénieurs d'arrondissement.

XII. Finances.

A. 5.	<i>Frais judiciaires</i>	fr.	900. —
A. 6.	<i>Service de l'édifice n° 12, place de la Cathédrale</i>	»	1,180. 10
B. 4.	<i>Frais d'impression et de reliure</i>	»	1,706. 75
C. 2.	<i>Traitements des employés</i>	»	120. —
D. 2.	<i>Traitements des employés</i>	»	15,538. 35
E. 2.	<i>Traitements des employés</i>	»	8,357. 45
E. 3.	<i>Frais de bureau</i>	»	11,792. 03
E. 4.	<i>Loyers</i>	»	150. —
G. 1.	<i>Assurance mobilière</i>	»	403. 20
	Total	fr.	40,147. 88

Ad A. 5. Les frais pour l'élaboration de consultations sur des questions de droit exigèrent plus qu'il n'était prévu.

Ad A. 6. Le renchérissement du charbon est la cause principale du surplus de dépenses.

Ad B. 4. Le crédit s'est révélé insuffisant pour les frais d'impression et de reliure nécessaires en 1937.

Ad C. 2. Le transfert d'un employé dans une classe supérieure de traitement produisit ce petit dépassement.

Ad D. 2. Lors de la répartition de la subvention fédérale pour l'Office central du bétail, entre les diverses rubriques, il y a eu certains changements par rapport au budget. Le crédit total n'a pas été dépassé.

Ad E. 2. L'engagement de personnel auxiliaire et le transfert d'un employé dans une classe supérieure de traitement déterminèrent le surplus de dépenses.

Ad E. 3. Il s'agit ici de plus grands besoins de matériel de bureau et des frais du service des chèques postaux, ainsi que de l'achat de mobilier.

Ad E. 4. Par suite de l'agrandissement des bureaux de la recette de district à Herzogenbuchsee, il y eut aussi une petite élévation du loyer, ce qui conduisit à la dépense en plus.

Ad G. 1. Le crédit était insuffisant pour l'augmentation des sommes assurées du mobilier de l'Etat.

XIII. Agriculture.

B. 2. a.	<i>Traitement de l'ingénieur agricole</i>	fr.	563. 70
B. 2. b.	<i>Traitements des aides</i>	»	901. 50
B. 3.	<i>Elève de l'espèce chevaline</i>	»	238. 95
E. 3.	<i>Ecole agricole d'hiver de Langenthal</i>	»	16,482. —
G.	<i>Ecole cantonale d'horticulture d'Oeschberg</i>	»	542. —
H. 1.	<i>Ecole ménagère de Schwandmünsingen</i>	»	360. —
H. 4.	<i>Ecole ménagère de Courtemelon</i>	»	1,680. —
	Total	fr.	20,768. 15

Ad B. 2. a. et b. Les prestations de la Confédération n'atteignirent pas les montants prévus au budget.

Ad B. 3. Vu le développement constant de l'élève de l'espèce chevaline, le crédit budgété s'est révélé insuffisant.

Ad E. 3. La réduction de la subvention fédérale de fr. 4,681. —, l'achat de nouveaux fourneaux pour la cuisine, des réparations au bâtiment scolaire et à l'internat et la vente des pièces de bétail infectées par la tuberculose ainsi que leur remplacement par d'autres animaux, occasionnèrent le surplus de dépenses.

Ad G. et H. 1. et 4. Ces dépassements proviennent de la réduction des subventions fédérales.

XIV. Economie forestière.

A. 1.	<i>Traitements des fonctionnaires</i>	fr.	228. 05
A. 3.	<i>Frais de bureau</i>	»	6,005. 70
B. 1. a.	<i>Traitements des conservateurs des forêts</i>	»	110. 65
C. 2. c.	<i>Frais de déplacement des inspecteurs forestiers</i>	»	2,548. —
	Total	fr.	8,892. 40

Ad A. 1. Une augmentation de traitement accordée au secrétaire de la Direction des forêts détermina la dépense en plus.

Ad A. 3. Au regard des dépenses des exercices antérieurs, le crédit avait été fixé à un chiffre trop faible.

Ad B. 1. a. Le petit excédent de dépenses se rapporte à la réduction de la subvention fédérale portée en compte.

Ad B. 2. c. Le dépassement est une suite du plus grand nombre de ventes de bois, qui occasionna aussi une augmentation des frais de déplacement.

XV. Forêts domaniales.

C. 4.	<i>Frais de façonnage . . .</i>	fr. 150,030. 45
E. 1.	<i>Quote-part de l'administration des forêts domaniales aux dépenses pour les inspecteurs forestiers . . .</i>	» 102. 30
	Total	fr. 150,132. 75

Ad C. 4. Ensuite de plus grandes facilités de vente sur le marché du bois, il a été abattu plus de bois qu'il n'était prévu primitivement, mais il en est aussi résulté davantage de frais de façonnage et de transport.

Ad E. 1. Il y a, ici, corrélation avec la recette en plus sur la rubrique XIV. B. 4.

XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines.

A. 5. a.	<i>Frais de surveillance, de garde et relèvement de la chasse, refuges des hautes régions . . .</i>	fr. 1,680. 15
A. 5. b.	<i>Régions ouvertes . . .</i>	» 5,166. 95
D. 1.	<i>Protection de la nature, monuments naturels . . .</i>	» 551. 05
	Total	fr. 7,398. 15

Ad A. 5. a. et b. Les traitements des garde-chasse et les primes d'assurance contre les accidents exigèrent plus qu'il n'était prévu.

Ad D. 1. La dépense en plus résulte de l'engagement d'un aide.

XXXII. Impôts directs.

D. 1. a.	<i>Traitements des employés .</i>	fr. 14,101. 30
D. 1. c.	<i>Frais divers . . .</i>	» 9,534. 44
D. 2. a.	<i>Commission cantonale des recours, traitements . . .</i>	» 1,638. —
E. 2.	<i>Traitements des employés .</i>	» 1,302. —
	Total	fr. 26,575. 74

Ad D. 1. a. La nouvelle procédure de taxation exigea l'engagement de personnel auxiliaire, ce dont il n'avait pas encore pu être tenu compte dans le budget.

Ad D. 1. c. Bien que les frais aient diminué de fr. 3,000. — au regard de l'année dernière, ce dépassement était inévitable.

Ad D. 2. a. Une augmentation de traitement accordée à un secrétaire occasionna ce surcroît de frais.

Ad E. 2. Du personnel auxiliaire a été nécessaire pour le Service de l'impôt des bénéfices immobiliers en vue de la liquidation des cas de « taxe des personnes morales ».

Récapitulation.

I.	<i>Administration générale</i>	fr. 31,207. 90
II.	<i>Administration judiciaire . . .</i>	» 31,618. 05
III ^a .	<i>Justice . . .</i>	» 4,735. 80
III ^b .	<i>Police . . .</i>	» 134,249. 70
IV.	<i>Affaires militaires . .</i>	» 5,503. 45
VI.	<i>Instruction publique .</i>	» 61,700. 04
VIII.	<i>Assistance publique .</i>	» 18,391. 18
IX ^a .	<i>Economie publique . .</i>	» 23,100. 37
IX ^b .	<i>Service sanitaire . .</i>	» 11,556. 45
X ^a .	<i>Travaux publics . .</i>	» 1,050. 95
XII.	<i>Finances . . .</i>	» 40,147. 88
XIII.	<i>Agriculture . . .</i>	» 20,768. 15
XIV.	<i>Economie forestière .</i>	» 8,892. 40
XV.	<i>Forêts domaniales . .</i>	» 150,132. 75
XXII.	<i>Régales de la chasse, de la pêche et des mines .</i>	» 7,398. 15
XXXII.	<i>Impôts directs . . .</i>	» 26,575. 74
	Total	fr. 577,028. 96

Vu le rapport qui précède, la Direction des finances demande au Conseil-exécutif qu'il lui plaise proposer au Grand Conseil d'approuver les dépassements ci-après des crédits du budget de 1937, en accordant les suppléments de crédit voulus, à porter au compte dudit exercice:

1 ^o	les dépassements de crédit se rapportant à des dépenses motivées, aussi bien en ce qui concerne l'époque que le chiffre, par des prescriptions légales, par des tarifs ou des conventions et montant à . . .	fr. 2,405,178. 08
2 ^o	les dépassements de crédit correspondant à des dépenses pour lesquelles les conditions précitées font totalement ou partiellement défaut, au montant de . . .	fr. 577,028. 96
	Total	fr. 2,982,207. 04

Berne, le 19 juillet 1938.

Le directeur des finances,
Guggisberg.

Approuvé par le Conseil-exécutif et transmis au Grand Conseil.

Berne, le 2 août 1938.

Au nom du Conseil-exécutif,
Le président,
Guggisberg.
Le remplaçant du chancelier,
E. Meyer.

Projet du Conseil-exécutif

du 23 août 1938.

Arrêté du Grand Conseil

sur les

**indemnisations en cas d'avortement épizootique bovin
de Bang et d'agalactie jaune des vaches laitières.****Le Grand Conseil du canton de Berne,**

Vu l'art. 15 de la loi du 22 mai 1921 concernant
la Caisse des épizooties;

Sur la proposition du Conseil-exécutif,

arrête :

- 1° La Caisse des épizooties prend à sa charge les frais d'examen en détermination de l'avortement épizootique de Bang et de l'agalactie jaune des vaches laitières.
- 2° Elle verse une allocation d'au maximum fr. 200 pour les animaux qui, en raison de l'une ou l'autre des dites maladies, doivent être éliminés des troupeaux touchés par les mesures d'assainissement appliquées.
- 3° Les subsides fédéraux pour avortement épizootique bovin de Bang et pour agalactie jaune reviennent à la Caisse des épizooties. Ils s'élèvent actuellement:
 - a) au 50 % des frais d'examen;
 - b) au 70 % de l'allocation versée par la Caisse des épizooties.
- 4° Au cas où les mesures contre les maladies sus-indiquées seraient supprimées par la Confédération, le présent arrêté cessera d'être applicable et il appartiendra au Grand Conseil de prendre éventuellement de nouvelles décisions.
- 5° L'exécution des dispositions qui précèdent ressortit à la Direction de l'agriculture, qui est autorisée à édicter les prescriptions nécessaires.
- 6° Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Il sera inséré au Bulletin des lois.

Berne, le 23 août 1938.

Au nom du Conseil-exécutif :

Le président,
Guggisberg.

Le chancelier,
Schneider.

Rapport de la Direction des travaux publics

au Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil,

concernant

la construction de nouvelles Archives de l'Etat.

(Août 1938.)

A la votation du 20 février 1938 le peuple bernois a adopté l'arrêté suivant:

« 1^o Il est ouvert un crédit de fr. 1 580 000 pour la construction de nouvelles Archives de l'Etat, avec bâtiment administratif, à titre de première étape de la transformation de l'Hôtel-de-Ville, à Berne. Dans cette somme sont compris fr. 226 000 pour l'achat de mobilier.

2^o Le Grand Conseil est autorisé à procurer à l'Etat par voie d'emprunt le montant du crédit susmentionné.

3^o Ce crédit sera couvert comme suit:

- fr. 600 000 par prélèvement sur le crédit de 9 millions pour création d'occasions de travail suivant arrêté populaire du 11 avril 1937;
- fr. 300 000 par les subsides de la Confédération;
- fr. 530 000 par imputation sur les crédits pour construction de bâtiments, en termes annuels grevant les exercices 1939 à 1943;
- fr. 150 000 par prélèvement sur le crédit de fr. 700 000 pour travaux de défense aérienne passive suivant arrêté populaire du 11 avril 1937. »

Cet arrêté visait un projet établi en 1932 par feu l'architecte Karl Indermühle. Le devis détaillé ascendait à fr. 1 580 000.

Outre le nouvel édifice destiné à abriter les Archives, il était prévu d'ériger en même temps un bâtiment administratif. Voici ce que relevait à ce sujet le Message adressé au peuple bernois par le Grand Conseil:

« Le nouveau bâtiment sera construit sur l'emplacement de l'édifice actuel et pour l'extension indispensable on utilisera les maisons qui le touchent. Son aspect extérieur sera conditionné par la transformation générale projetée en ce qui concerne l'Hôtel-de-Ville. Le style choisi rappelle celui de l'époque des guerres de Bourgogne, ère la plus brillante de toute l'histoire bernoise, et la tradition s'y joindra ainsi à l'objectivisme de la construction moderne.

Les futures Archives de l'Etat — dont les plans ont été conçus par un connaisseur érudit de l'architecture historique, l'architecte Karl Indermühle — comprennent deux corps de bâtiment formant un tout organique: au sud, celui qui recevra les services administratifs; au nord, celui dans lequel seront logés les documents.

Tandis que les maisons n° 70 et 68 de la Postgasse, aménagées d'une façon inappropriée et ne présentant d'ailleurs aucun intérêt particulier, devront faire place au nouvel édifice, la portion du n° 72 de la même rue qui contient les anciens et beaux locaux voûtés de l'Hôtel-de-Ville sera conservée et servira de liaison entre ce dernier et les Archives. Il sera nécessaire de transférer ailleurs les bureaux de la Direction des affaires communales et des affaires sanitaires, ainsi que les autres services qui occupent aujourd'hui les nos 68 et 70 de la Postgasse. Ces dicastères seront logés dans des édifices privés, en attendant que l'Etat construise de nouveaux bâtiments administratifs. »

D'un examen plus approfondi de toute l'affaire, il est résulté un nouveau projet prévoyant la démolition non seulement des nos 68 et 70 de la Postgasse, mais aussi celle du n° 72, le nouveau bâtiment devant être érigé sur toute l'étendue des anciennes assises de ces trois constructions. En principe, la séparation en deux corps de bâtiments distincts quant à leur destination serait maintenue. Les devis détaillés du projet ainsi modifié démontrent que les frais seraient beaucoup plus élevés que pour le premier projet. Pour celui-ci le devis ascendait à fr. 1 580 000 alors que pour le nouveau il est de fr. 1 881 400, soit donc une augmentation de fr. 300 000 en somme ronde.

A ces montants il faut ajouter une somme de fr. 100 000 pour les études préliminaires et pour les frais du transfert des bureaux de la Postgasse. Dans un cas comme dans l'autre, le crédit est insuffisant. La différence entre les frais du premier projet et ceux du projet modifié ne provient pas uniquement de l'abandon du bâtiment n° 72 de la Postgasse. En effet, depuis l'année 1932, où le premier projet a été élaboré, les conditions ont changé en ce qui concerne la construction. Aujourd'hui, le

premier projet ne pourrait plus être réalisé pour la somme prévue à cette époque, car par suite de la dévaluation les prix de bâtisse ont augmenté. Si l'on tient compte en outre de fr. 100 000 pour les études préliminaires et pour le transfert de bureaux, il devient évident que le crédit devra être augmenté dans une assez forte proportion.

C'est en raison de ces considérations que nous avons examiné à nouveau le problème. La Direction des travaux publics a reconnu qu'une autre solution, partant d'un tout autre principe, permettrait d'obtenir le résultat voulu avec des frais sensiblement moins élevés. Il n'est en effet pas absolument nécessaire que les Archives de l'Etat soient placées à la Postgasse.

Les Archives constituent un service administratif qui est indépendant dans une grande mesure. Il n'est en effet immédiatement connexe avec aucune autre des divisions de l'administration cantonale. Il relève du président du Gouvernement et doit être à la disposition de toutes les Directions et de l'Université. C'est ces considérations qui ont été retenues lorsque s'est posée la question d'une nouvelle solution qui permettrait de loger les Archives d'une façon appropriée, tout en réservant les locaux qu'elles devaient occuper à la Postgasse pour d'autres besoins de l'administration. Et dès qu'une pareille solution entrerait en considération, il est évident qu'il fallait envisager de placer les Archives à proximité de l'Université.

Cette opinion fut renforcée encore par le fait que l'Etat possède du terrain à bâtir derrière l'Université, au Falkenplatz, soit la propriété König, qu'il a acquise en 1931. Cette dernière se compose de bâtiments délabrés. Lorsqu'ils seront démolis, on disposera non seulement de place pour les nouvelles Archives et pour les besoins futurs de celles-ci, mais encore pour d'autres instituts universitaires et l'acquisition des parcelles voisines permettrait même d'y construire un bâtiment pour la Bibliothèque de la ville et de l'Université avec la place voulue pour un futur agrandissement.

La construction d'un nouveau bâtiment pour les Archives de l'Etat ayant été conçue en vue de procurer des possibilités de travail aux chômeurs, et les trois bâtiments qui devaient disparaître pour faire place à la nouvelle construction ayant été vidés par le transfert dans d'autres immeubles, des services administratifs qui y étaient logés, l'étude d'une nouvelle solution dut être accélérée afin d'éviter une accumulation de frais inutiles. Voici comment se présente cette nouvelle solution:

La construction à édifier sur la propriété König comporte deux corps de bâtiment reliés par un escalier central commun, soit:

- 1° le bâtiment affecté au service administratif et
- 2° le bâtiment abritant les documents.

Les deux corps de bâtiment seront placés en équerre par rapport l'un à l'autre. Le bâtiment administratif se trouvera directement au Falkenplatz et le bâtiment des documents, parallèle au chemin d'accès, à une distance de 40 m. environ, fermera une cour-jardin. Cette cour constitue la réserve pour des agrandissements de bâtiments réservés à l'Université. Le projet tient compte aussi des besoins pour la construction éventuelle de la Bibliothèque

universitaire, qui pourra être un bâtiment indépendant ou une aile du corps de bâtiment abritant les documents des archives — en ayant recours, il est vrai, aux propriétés privées voisines.

Par un hall couvert au rez-de-chaussée du bâtiment administratif, le visiteur atteint l'escalier sur lequel donnent les locaux ouverts au public (salle de lecture, éventuellement salle d'exposition).

Ce bâtiment administratif comprend, outre les caves, deux étages; au rez-de-chaussée on trouve le logement du concierge, l'atelier de reliure et un local de triage pouvant servir de salle d'exposition. Au premier étage sont la salle de lecture pour le public et les bureaux pour le personnel. C'est à cet étage que se trouve l'entrée dans le corps du *bâtiment réservé aux documents*, qui comprend cinq étages, dont un au sous-sol, dans lequel sera aménagée une chambre forte. Il sera placé dans les divers locaux 11,2 km. de rayons. Ceci répond aux besoins actuels avec une réserve d'environ 10%. La possibilité de prolonger l'aile du bâtiment permettra de répondre à tous les besoins ultérieurs.

Il est prévu d'ériger ces constructions en béton armé et de choisir la tuile pour les toits. Le chauffage sera du type à eau chaude à basse pression et la chaudière sera installée au sous-sol du bâtiment administratif.

Les frais du bâtiment des Archives (y compris la partie du service administratif) sont devisés à

	fr. 600 000
l'aménagement intérieur exigera . . .	» 250 000
de sorte que la dépense totale sera de	<u>fr. 850 000</u>

Il reste à examiner si la propriété König peut être utilisée à une pareille fin. Dans l'acte de vente de 1931 figurait, parmi d'autres conditions, la clause suivante:

« L'Etat s'oblige à utiliser l'immeuble dans un but scientifique, d'utilité publique ou d'une nature analogue, si possible en relation avec l'Université de Berne. »

Les Archives de l'Etat sont sans aucun doute en relation avec l'Université. Elles servent à des buts scientifiques et elles présentent un caractère d'utilité publique en ce sens qu'elles sont ouvertes à tous les citoyens qui s'y intéressent. La clause sus-mentionnée n'est donc pas un empêchement à l'érection, sur la propriété König, du bâtiment projeté.

Si l'on abandonne le projet d'une nouvelle construction à la Postgasse, que fera-t-on des bâtiments appelés à disparaître? Après avoir examiné cette question d'une façon approfondie, la Direction des travaux publics est arrivée à la conclusion qu'une démolition n'est pas nécessaire, mais qu'une rénovation complète s'impose, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il faudra aussi englober dans cette rénovation le bâtiment qui relie le n° 72 de la Postgasse à l'Hôtel-de-Ville. Cette construction, qui date du XVII^e siècle, disparaît aujourd'hui sous des annexes datant du XIX^e siècle. Les parties ainsi cachées seront dégagées et l'état antérieur rétabli.

Les frais de la rénovation des trois bâtiments de la Postgasse et du bâtiment les reliant à l'Hôtel-de-Ville sont devisés comme suit:

Postgasse n° 68	fr. 120 000
Postgasse n° 70	» 70 000
Postgasse n° 72	» 110 000
Bâtiment intermédiaire	» 50 000
Total	fr. 350 000

Les dépenses prévues seront donc:

Pour le nouveau bâtiment des Archives	fr. 850 000
Pour la rénovation des trois bâtiments de la Postgasse et du bâtiment intermédiaire	» 350 000
Etudes préliminaires et transfert de bureaux	» 100 000
Ensemble	fr. 1 300 000

soit comparativement au projet modifié, y compris les frais pour les études préliminaires, etc., qui prévoyait une dépense de » 1 981 400
une économie de fr. 681 400

Malgré cette économie, les Archives cantonales seront logées d'une façon appropriée et il existera des possibilités d'agrandissement. En outre, il sera ainsi créé de la place pour les besoins de l'administration, ce qui est fort souhaitable, vu le fait

qu'aujourd'hui de nombreux bureaux de l'administration cantonale sont logés dans des maisons appartenant à des tiers.

Comparativement au crédit accordé par l'arrêté populaire, il sera réalisé un bénéfice de fr. 280 000. Ce montant pourrait être affecté d'une façon opportune à la première étape de la réfection de l'Hôtel-de-Ville. On ne saurait en effet songer actuellement, vu la situation financière de l'Etat, à la construction d'un nouveau « Rathaus », ni à une transformation de l'édifice actuel. Il faudra se contenter de procéder à une remise en état totale et tenir ainsi compte des possibilités financières. C'est pourquoi il est prévu de réserver le solde du crédit, soit fr. 280 000 pour une digne réfection des façades de l'Hôtel-de-Ville et, dans la mesure du possible, pour les transformations intérieures les plus urgentes.

Nous informons le Grand Conseil de ces modifications du projet, qui peuvent être réalisées dans le cadre de l'arrêté populaire du 20 février 1938 et qui représentent une importante économie, comme il vient d'être dit.

Vu ces considérations nous vous soumettons le

Projet d'arrêté:

- 1° Le Grand Conseil prend acte avec approbation du rapport de la Direction des travaux publics au Conseil-exécutif, du 11 août 1938, touchant le nouveau bâtiment des Archives de l'Etat.
- 2° Le Grand Conseil décide d'employer comme suit le crédit de fr. 1 580 000 ouvert par arrêté populaire du 20 février 1938 pour la construction de nouvelles Archives de l'Etat, avec bâtiment administratif:
 - a) fr. 850 000 pour le nouveau bâtiment des Archives cantonales à ériger au « Falkenplatz » à Berne;
 - b) fr. 450 000 pour la rénovation des bâtiments nos 68, 70 et 72 de la Postgasse, à Berne, et du bâtiment reliant ces édifices à l'Hôtel-de-Ville ainsi que pour les frais des études et projets préliminaires et ceux du transfert de bureaux;
 - c) fr. 280 000 pour la première étape de la réfection de l'Hôtel-de-Ville.

Berne, le 11 août 1938.

Le directeur des travaux publics,
Grimm.

Approuvé et transmis au Grand Conseil.

Berne, le 16 août 1938.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,
Guggisberg.
Le chancelier,
Schneider.

Rapport de la Direction des travaux publics

au Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil,

sur l'

aménagement ultérieur du réseau routier bernois.

(Août 1938.)

En date du 10 mars 1924, le Grand Conseil a adopté un programme de principe concernant le réaménagement des principales routes de transit et de jonction du canton de Berne. Ce programme prévoyait la mise en état de 721 km. de chaussées au total et les frais des corrections, élargissements, assèchements, cylindrages et goudronnages les plus urgents étaient devisés à 20 000 000 fr. en somme ronde.

Les nécessités des temps vinrent déterminer une extension de ce plan primitif. C'est que les véhicules roulant sur les routes devenaient toujours plus nombreux, que la circulation rapide prenait plus d'ampleur ensuite des perfectionnements apportés à la locomotion automobile, et, enfin, que les cycles mettaient leur empreinte sur la route dans une mesure inattendue.

Cette évolution ne pouvait manquer d'accroître les exigences quant à l'aménagement des chaussées. De partout affluèrent des demandes qui allaient même bien au delà du programme arrêté en 1924. Et il fallut exécuter des corrections urgentes, non prévues dans ledit plan, en même temps que le traitement anti-poussière était étendu aux voies secondaires, en particulier dans la traversée des localités. Bon nombre des requêtes présentées en ce domaine ne pouvant effectivement pas être écartées, un certain ralentissement se produisit forcément dans l'exécution du programme de 1924.

Pour subvenir aux frais du réaménagement du réseau routier bernois, tel qu'il était prévu à l'origine et qu'il se trouva étendu par la suite, on disposait, outre les crédits budgétaires restreints, du produit de la taxe des automobiles. Pour 1924, il s'agissait d'environ 1 500 000 fr., somme qui, de beaucoup, ne pouvait suffire ne fût-ce même qu'à une réalisation fractionnée du plan établi.

S'inspirant de concepts larges, le Grand Conseil et le peuple bernois ont, à plusieurs reprises, accordé des fonds extraordinaires pour le réaménagement

accéléré des chaussées cantonales. Voici, dans l'ordre chronologique, les décisions y relatives:

- 1924: Crédit spécial de 1 500 000 fr. pour le réaménagement accéléré, en 1924—1926, des principales routes de transit et de communication.
- 1931: Crédit spécial de 5 000 000 fr. pour la réalisation ultérieure du programme routier.
- 1933: Emprunt en vue de la création de possibilités de travail, dont une tranche de 420 000 francs était affectée à des corrections de routes.
- 1937: Emprunt pour travaux de 9 000 000 fr., dont 800 000 fr. pour travaux de voirie.
- 1938: Crédit spécial de 430 000 fr. en faveur de la route Court-Moutier.
- 1938: Crédit spécial de 3 000 000 fr. pour l'aménagement accéléré des routes de grand tourisme.

Toutes ces allocations extraordinaires n'eussent cependant pas non plus suffi pour faire face aux dépenses engagées dans le réaménagement routier depuis l'année 1924, si le rendement de la taxe des automobiles ne s'était fortement accru, et si la Confédération n'avait abandonné aux cantons une part du produit des droits sur la benzine, leur aidant, en outre, par l'octroi de subsides en faveur de la construction de routes alpestres, à supporter les charges énormes résultant des travaux de voirie.

Une quinzaine d'années ayant passé depuis qu'a été arrêté le 1^{er} programme bernois de réaménagement routier et de nouvelles exigences — favorisées par le développement de la circulation ainsi que par les progrès de la mise en état des chaussées dans d'autres cantons et le perfectionnement de la technique — étant formulées en grand nombre et avec une portée financière considérable relativement à l'amélioration des conditions routières, il peut paraître indiqué de donner ici des chiffres propres

à illustrer la situation et, en même temps, d'examiner les possibilités d'assurer tant techniquement que financièrement, pour l'avenir, l'exécution du plan fondamental créé en 1924 pour l'aménagement des routes bernoises.

1. L'organisation des travaux routiers.

L'aperçu et l'examen dont il s'agit supposent tout d'abord un bref exposé de l'organisation des constructions de routes dans le canton de Berne.

La loi du 14 octobre 1934 sur la construction et l'entretien des routes statue les principes régissant la voirie, tandis qu'un décret du 28 janvier 1920 fixe les tâches incombant au service des ponts et chaussées.

Ce dernier comprend une administration centrale, ainsi que cinq administrations régionales dont le ressort territorial est le suivant:

<i>I^{er} arrondissement</i>	— <i>Oberland (siège à Thoune).</i> Districts: Oberhasle, Interlaken, Frutigen, Bas-Simmental, Haut-Simmental, Gessenay et Thoune.
<i>II^e</i>	» — <i>Mittelland (siège à Berne).</i> Districts: Berne, Konolfingen, Seftigen, Schwarzenbourg, Laupen et partie du district d'Aarberg située au sud de Meikirch.
<i>III^e</i>	» — <i>Seeland (siège à Bienne).</i> Districts: Fraubrunnen, Aarberg, Büren, Nidau, Cerlier, Neuveville, Bienne et Courtelary moins les communes de Tramelan-dessous, Tramelan-dessus et Mont-Tramelan.
<i>IV^e</i>	» — <i>Emmental / Haute Argovie (siège à Berthoud).</i> Districts: Signau, Trachselwald, Berthoud, Wangen et Aarwangen.
<i>V^e</i>	» — <i>Jura (siège à Delémont).</i> Districts: Moutier, Delémont, Laufon, Porrentruy et Franches-Montagnes, ainsi que du district de Courtelary les communes de Tramelan-dessous, Tramelan-dessus et Mont-Tramelan.

A fin 1937, ces arrondissements totalisaient, en kilomètres, les longueurs de routes suivantes:

Arrondissement	Routes cantonales	Routes communales avec cantonnier de l'Etat ou subside	Total
I	474,248	146,071	620,319
II	451,687	94,397	546,084
III	396,861	91,853	488,714
IV	413,806	162,066	575,872
V	554,846	93,062	647,908
	<u>2 291,448</u>	<u>587,449</u>	<u>2 878,897</u>

De 1922 à fin 1937, la longueur du réseau routier de l'Etat a passé de 2 196,974 km. à 2 291,448 km., ce qui fait un accroissement de 94,474 km., en même temps que celle des routes communales entretenues par des voyers de l'Etat ou bénéficiant de subsides de ce dernier augmentait de 55,212 km.

Les 5 arrondissements du service des ponts et chaussées sont subdivisés en 21 secteurs de voirie et comportent:

<i>I^{er} arrondiss.</i>	6 voyers-chefs et	103 cantonniers
<i>II^e</i>	» 4 » »	98 »
<i>III^e</i>	» 4 » »	87 »
<i>IV^e</i>	» 3 » »	92 »
<i>V^e</i>	» 4 » »	106 »
Total	<u>21 voyers-chefs</u>	<u>486 cantonniers</u>

En 1922, il y avait 23 voyers-chefs et 558 cantonniers, c'est-à-dire qu'en dépit de l'extension de 150,186 km. subie par le réseau routier dans son ensemble le nombre des dits agents a diminué de 2, soit de 72 unités. La longueur des routes d'un secteur — chaussées cantonales et communales — oscille entre 110 et 160 km.

Suivant les classes, les cantonniers se répartissent comme suit:

<i>I^{er} classe, à 6 jours de travail hebdomadaire</i>	394 cantonniers
<i>II^e</i> » , » 5 » » » »	41 »
<i>III^e</i> » , » 4 » » » » »	20 »
<i>IV^e</i> » , » 3 » » » » »	25 »
<i>V^e</i> » , » 2 » » » » »	5 »
<i>VI^e</i> » , » 1 jour » » » » »	1 »
	<u>486 agents</u>

Un cantonnier de I^{re} classe dessert selon l'intensité de la circulation 4,5 à 7,5 km. de routes.

Quant aux routes communales, le réseau s'en répartit ainsi:

Chaussées desservies par des cantonniers de l'Etat	460,236 km.
Chaussées bénéficiant de subsides de l'Etat	127,213 »
Total	<u>587,449 km.</u>

Selon l'arrêté du Grand Conseil du 10 mars 1924, les routes étaient divisées en routes principales de transit et grandes routes de jonction, savoir:

A. Routes principales de transit:

1 ^o Frontière à Delle-Delémont-frontière à Bâle	69,0 km.
2 ^o Delémont-Pierre Pertuis-Bienne-Berne-Thoune-Interlaken-Meiringen	164,6 »
3 ^o Frontière neuchâteloise-Bienne-frontière soleuroise-Attiswil-Dürnmühle	34,1 »
4 ^o Frontière Biberen-Berne-Langnau-frontière lucernoise	54,8 »
5 ^o Frontière Flamatt-Berne-Kirchberg-frontière Murgenthal	53,8 »
6 ^o Frontière neuchâteloise-Anet-frontière Löwenbourg	9,1 »
Total	<u>385,4 km.</u>

Il s'agit là de communications principales avec les cantons limitrophes et l'étranger.

B. Routes principales de jonction:

1 ^o Porrentruy-Damvant-frontière	15,600 km.
2 ^o Tavannes-Bellelay-Le Pichoux-Caquetelle	26,860 »
3 ^o Sonceboz-La Cibourg-frontière neuchâteloise	25,190 »
4 ^o Frontière Kallnach-Aarberg-Lyss	9,770 »
5 ^o Seeburg-Bätterkinden-St. Niklaus	21,310 »
A reporter	<u>98,730 km.</u>

	Report	98,730 km.
6° Schönbühl-Bätterkinden -frontière soleuroise	17,145 »	
7° Utzenstorf - Berthoud - Lützelflüh - Sumiswald - Huttwil -frontière lucernoise	44,022 »	
8° Lützelflüh - Langnau	11,968 »	
9° Berne - Boll - Oberburg	21,382 »	
10° Oppligen - Konolfingen - Grosshöchstetten - Gomerkinden - Hasle	26,717 »	
11° Konolfingen - Zäziwil	4,265 »	
12° Brienz - Brünig - Meiringen	36,952 »	
13° Pillon - Gessenay et Vanel - Gessenay - Zweisimmen - Port-Spiez et Gwatt	75,302 »	
Total, env.	336,500 km.	

2. L'aménagement effectué jusqu'ici et les frais qu'il comporte.

Jusqu'à la fin de l'année 1937, le réseau des routes principales de transit et de jonction réaménagées accusait une longueur totale de 618 km. en chiffres ronds, et celui des voies secondaires une de 383 km. environ, ce qui fait en tout 1 001 km., se répartissant comme suit:

Arrondissements	Routes principales	Routes secondaires	Total
I	97	49	146
II	106	91	197
III	156	56	212
IV	132	55	187
V	127	132	259
	618	383	1 001

Le réseau des routes de l'Etat étant au total de 2 292 km., les chaussées susmentionnées en représentent donc le 44 % environ.

Pour les années 1922—1937, les *frais des travaux routiers* se sont élevés à 143 252 500 fr., soit en moyenne à 8 953 281 fr. par année.

Ce sont là des dépenses énormes, pour une communauté publique. Elles ne le cèdent pas de beaucoup, mathématiquement, aux engagements de l'Etat dans les chemins de fer subventionnés. Et elles ont très fortement contribué à la lutte contre le chômage.

Ces dépenses ont été couvertes de la manière suivante:

	Fr.	%
Crédits budgétaires ordinaires	61 042 396	42,61
Taxe des automobiles . . .	48 272 601	33,70
Subsides fédéraux:		
Part aux droits sur la benzine	14 327 343	
Routes alpestres . . .	1 578 900	
Subventions extraordinaires	792 900	11,66
Emprunts et avances du canton	7 333 465	5,12
Avances de communes . . .	2 047 700	1,43
Allocations de communes et des C. F. F., autres recettes	7 857 195	5,48
	143 252 500	100,00

Ce relevé fournit d'intéressants renseignements. De 1922 à 1937, les frais de l'aménagement et de l'entretien des routes bernoises ont été imputés pour presque la moitié sur les fonds généraux de l'Etat. Si l'on additionne les crédits budgétaires

ordinaires et les dépenses couvertes au moyen d'emprunts et d'avances, on arrive à une somme de 68 375 861 fr., équivalant au 47,73 % des frais et dépassant de quelque 6 000 000 fr. le rendement de la taxe des automobiles et de la part cantonale aux droits sur la benzine, lequel fait le 43,70 % des dépenses.

Une répartition suivant les arrondissements de ponts et chaussées indiqués au chapitre 1^{er} n'est pas moins instructive. Si l'on retient pour comparaison les prestations fiscales générales des régions en cause, on trouve ceci:

	Dépenses Fr.	Impôts Fr.
Arrondiss. I (Oberland)	35 187 000	81 155 088
» II (Mittelland)	32 707 200	308 981 824
» III (Seeland)	25 218 600	106 927 125
» IV (Haute-Argovie/Emmental)	22 974 600	100 291 411
» V (Jura)	27 165 100	45 838 308
	143 252 500	643 193 756

Pour l'ensemble du canton, les dépenses en matière de construction et d'entretien des routes font, quant aux années 1922—1937, environ le 22 % des recettes fiscales ordinaires. Deux arrondissements, à cet égard, dépassent notablement la moyenne générale, et un, seulement, est sensiblement en-dessous. Voici d'ailleurs ce qui ressort des chiffres: Comparativement aux prestations fiscales, les dépenses pour constructions routières représentent dans

l'arrondiss. V (Jura)	59,3 %
» I (Oberland)	43,3 %
» III (Seeland)	23,6 %
» IV (Haute-Argovie/Emmental)	22,9 %
» II (Mittelland)	10,6 %

Si l'on répartit les frais totaux pour l'aménagement des routes, durant la période considérée, entre les divers arrondissements, en y opposant les parts de ces derniers aux recettes fiscales totales, on arrive aux proportions suivantes:

	Part aux frais totaux %	Part aux recettes fis- cales totales %
Arrondiss. I (Oberland)	24,6	12,6
» II (Mittelland)	22,8	48,1
» III (Seeland)	17,6	16,6
» IV (Haute-Argovie/Emmental)	16,0	15,6
» V (Jura)	19,0	7,1
Total	100,0	100,0

Cette confrontation est soumise à certaines restrictions, cela va de soi, et il faut se garder d'en tirer des conclusions qui seraient trompeuses. La part des divers arrondissements aux dépenses routières ne saurait être mise en rapport sans plus avec leurs prestations d'impôt, c'est-à-dire avec ce qu'ils ont versé à l'Etat en fait de redevances publiques. D'une part, en effet, le produit des prestations fiscales ordinaires subvient uniquement aux crédits budgétaires, aux crédits d'avances et aux crédits spéciaux grevant la caisse de l'Etat. Ces 16 dernières années, il s'est agi ici au total de 65 125 861 francs, soit du 10,1 % des impositions. Par ailleurs, la structure et l'importance économique des diverses régions, leur situation au point de vue de la crise et le degré du chômage qui les a frappées doivent

être pris en considération. Enfin, il faut se dire que les frais d'aménagement des routes sont conditionnés dans une forte mesure par l'état des chaussées, le type de celles-ci et la densité de la circulation. Toutefois, même si l'on tient compte de tous ces facteurs, les chiffres figurant ci-dessus fournissent quelques critères quant à la répartition future du total des dépenses entre les cinq arrondissements de voirie. Comme on le verra plus loin encore, cette répartition aura à s'inspirer tout particulièrement des conditions de chômage dans les diverses régions en cause. Une juste compensation, servant les intérêts d'une solidarité populaire bien comprise, sera inévitable ici ou là.

3. L'état actuel du réaménagement et les moyens financiers disponibles.

Si l'on détermine tout d'abord la relation entre les routes réaménagées — ou rendues exemptes de poussière — et les chaussées non encore améliorées, à fin 1937, dans les diverses régions, on arrive aux chiffres suivants:

Arrondissements	Routes aménagées ou exemptes de poussière	Routes non-aménagées	Total
I	146 km.	328,4 km.	474,4 km.
II	197 »	254,7 »	451,7 »
III	212 »	184,8 »	396,8 »
IV	187 »	226,8 »	413,8 »
V	259 »	295,8 »	554,8 »
	1 001 km.	1 290,5 km.	2 291,5 km.

En pourcent, le rapport entre les deux catégories de chaussées se présente à fin 1937 ainsi:

Arrondiss.	I	30,7	69,3
»	II	43,6	56,4
»	III	53,4	46,6
»	IV	45,1	54,9
»	V	46,6	53,4
Total		43,6	56,4

Le pourcentage relativement fort de routes non réaménagées qu'accuse l'arrondissement I s'explique sans plus de par le grand nombre de voies alpestres ou de tourisme que compte cette région. Des crédits spéciaux ont été accordés pour la mise en état des dites routes et les travaux sont en cours d'exécution.

Au surplus, il faut considérer que la notion de « routes aménagées » et « routes non-aménagées » n'est pas entièrement nette. D'après la pratique suivie jusqu'ici, une chaussée est réputée « aménagée », quand elle a été rendue exempte de poussière. Mais « exempt de poussière » n'est pas absolument synonyme de « aménagé ». La route Berne-Murgenthal, par exemple, rendue franche, de poussière depuis des années déjà, ne saurait néanmoins guère être qualifiée d'aménagée au sens technique du terme. Son profil, tant longitudinal que transversal, est insuffisant en maints endroits et, eu égard à l'intensité de la circulation, la largeur de la chaussée gagnerait à une extension. Si donc, des chiffres donnés ci-haut, l'on veut tirer des conclusions quant à la relation entre chaussées aménagées et chaussées non-aménagées, on ne peut le faire qu'avec les réserves exigées par ce qui vient d'être relevé.

Et, maintenant, de quels moyens financiers ordinaires et extraordinaires dispose-t-on pour le réaménagement ultérieur des routes bernoises ?

Au chapitre 1^{er} ont été indiquées à titre général les ressources qui s'offrent pour les aménagements routiers dans le canton de Berne. Mais les finances ordinaires ont été restreintes au cours de ces dernières années, des crédits réguliers ayant été abaissés. Il faut donc chercher une compensation ailleurs — et il en résulte un sensible amoindrissement des fonds dont on disposait antérieurement pour les travaux routiers.

1. Traitements des cantonniers.

La réduction de l'effectif du personnel de la voirie a déjà été mentionnée. Voici encore un relevé comparatif:

	1922	1938	Diminution
Voyers-chefs	93	21	2
Cantonniers	558	486	72

Cette diminution du nombre des agents préposés aux routes est survenue en même temps que la longueur de celles-ci augmentait, elle, de 150,2 km. Par ailleurs, si les frais de l'entretien ont baissé, les exigences auxquelles ce dernier doit satisfaire se sont accrues en raison de l'augmentation d'intensité et de l'accélération de la circulation.

Les dépenses pour rétribution des cantonniers ont subi en 1937 une réduction notable. Tandis qu'il s'agissait en

1936 de	fr. 2 006 000
1937 n'accusait plus que	» 1 694 000
1938 (Budget)	» 1 701 000

Les salaires du personnel de la voirie ne pouvant pas être rognés pareillement d'un exercice à l'autre, la différence dut nécessairement être imputée sur le compte de la taxe des automobiles.

2. Entretien des routes.

Les frais sont les suivants:

1932	fr. 1 050 000
1933	» 849 863
1934	» 850 050
1935	» 849 991
1936	» 850 000
1937	» 650 057
1938 (Budget)	» 650 000

Ici également, le déchet budgétaire fut compensé au moyen de la taxe des automobiles, ce qui réduisit davantage encore les ressources provenant de cette redevance.

3. Dégâts dus aux eaux et endiguements.

Depuis des années, déjà, ce poste émerge au budget pour 350 000 fr. d'une façon constante. Occasionnellement, toutefois, il fallut allouer d'importants suppléments de crédits ensuite de catastrophes causées par les éléments.

4. Taxe des automobiles.

Il s'agit ici d'un objet tout particulier. En principe, le produit de la taxe des automobiles doit être affecté exclusivement aux travaux routiers. Il vient s'y ajouter encore certains émoluments, tandis que,

par ailleurs, il subvient aux frais de l'Office cantonal de la circulation. Les recettes varient d'un exercice à l'autre. Elles sont conditionnées par le mode de calculer la taxe et par les taux applicables, d'un côté, par le nombre des véhicules à moteur taxés, de l'autre. Voici quelques chiffres du rendement net entre 1922 et 1938:

1922	fr. 1 000 300
1925	» 1 997 323
1930	» 3 589 999
1935	» 4 038 246
1936	» 3 881 932
1937	» 3 890 427
1938 (Budget)	» 3 800 000

5. Part aux droits sur la benzine.

C'est pour 1925—1929 que la Confédération versa pour la première fois cette allocation. Le montant en était de 3 104 768 fr. Les années suivantes, il s'est agi de:

1930	fr. 1 079 804
1931	» 1 254 041
1932	» 1 398 168
1933	» 1 558 918
1934	» 1 437 153
1935	» 1 599 927
1936	» 1 499 648
1937	» 1 394 917
1938 (Budget)	» 1 000 000

La recette en question baisse de par la diminution du rendement total des droits grevant la benzine et aussi du fait que la dépense du canton pour ses routes est en régression. Les sommes encaissées sont affectées intégralement aux travaux routiers.

6. Nouvelles constructions de ponts et chaussées.

A cette rubrique, les dépenses marquent l'évolution suivante:

1925	fr. 349 569
1930	» 282 200
1935	» 225 000
1936	» 225 000
1937	» 125 000
1938 (Budget)	» 125 000

La diminution des dépenses est connexe aux réductions budgétaires et le déchet est imputé ici encore sur le compte de la taxe des automobiles.

7. Crédits extraordinaires.

Les fonds à disposition ont été indiqués dans la première partie du présent rapport. Nous renseignons encore sur leur état actuel dans l'exposé qui figure plus loin.

4. Le bilan intermédiaire des crédits ordinaires à fin juin 1938.

A teneur du budget de 1938, on disposait au commencement dudit exercice des moyens financiers suivants:

1° Rubr. X E 1, Traitements des cantonniers . . .	fr. 1 701 000
2° Rubr. X E 2, Entretien des routes	» 650 000
A reporter	fr. 2 351 000

Report	fr. 2 351 000
3° Rubr. X E 3, Travaux de réfection et digues . . .	» 350 000
4° Rubr. X E 4, Assurance immobilière	» 2 300
5° Rubr. X F, Constructions nouvelles de ponts et chaussées . . .	» 125 000
Total	fr. 2 828 300

De ces ressources ordinaires, se trouvait engagée au milieu de l'année, pour traitements et travaux exécutés ou entrepris, une somme de . fr. 2 756 100 de sorte qu'apparaît comme encore disponible un solde de fr. 72 200

Il s'agit au cas particulier d'engagements à considérer comme affectations forcées (salaires et traitements) ainsi que d'attributions de crédits mis à la disposition des services d'arrondissement au commencement de l'année.

Lors de l'établissement du budget, on a admis comme produit net de la taxe des automobiles, à disposition de la Direction des travaux publics, un montant de fr. 3 800 000 auquel s'ajoute un report à compte nouveau (1^{er} janvier 1938) de . . . » 130 700 et une rentrée présumée sur crédits de chômage de » 100 000

Il y aurait ainsi, budgétairement, une somme disponible de fr. 4 030 700

Mais il faut en défalquer en fait . . . fr. 100 000

ensuite du moindre rendement de la taxe des automobiles, de sorte qu'on peut tabler au maximum sur . . . fr. 3 930 700

L'attribution des crédits aux divers arrondissements s'effectuant au début de l'exercice et des engagements fermes existant par ailleurs en raison d'avances de l'Etat, de communes et d'entrepreneurs, les fonds fournis par la taxe des automobiles se trouvent « fixés » dans une forte mesure. On ne saurait, ici, se fonder sur les paiements effectivement opérés jusqu'au milieu de l'année. Ce qui fait règle, ce sont les engagements, lesquels, au 30 juin 1938, se présentaient comme suit:

	Fr.
1° Attributions aux arrondissements . . .	2 411 500
2° Amortissement du crédit d'avances de l'emprunt de 1931	250 000
3° Intérêts du même crédit	120 000
4° Office de la circulation routière et signalisation, chemins pour piétons, frais divers	300 000
5° Complément à rubr. X E 1, Traitements des cantonniers	300 000
6° Complément à rubr. X F, Constructions nouvelles de ponts et chaussées	100 000
7° Subsidés aux communes (Art. 45 de la loi sur les routes, 10% du rendement net)	380 000
8° Mesures contre la poussière	80 000
9° Intérêts de l'avance sur crédit spécial des routes de grand tourisme et de l'avance pour déplacement de la route Court-Moutier	15 000
A reporter	3 956 500

	Fr.
Report	3 956 500
10° Quote-part aux frais d'assurance-accidents et responsabilité civile .	9 600
Total	3 966 100
Les crédits budgétaires s'élèvent à . . .	3 930 700
Il y a donc un découvert de . . .	35 400
qui doit être comblé par des économies.	

En 1938, la part aux droits sur la benzine donnera probablement :

	Fr.
Quote normale	1 364 629
Report du solde de l'exercice 1937 .	19 352
La somme disponible est ainsi de .	1 383 981
Au commencement de l'année, il a été attribué aux arrondissements .	1 369 600
A quoi s'ajoute comme quote-part à l'assurance-accidents et responsabilité civile un montant de	8 400
Total	1 378 000
au regard d'un crédit net de . . .	1 383 981
Il reste par conséquent une somme disponible de	5 981

En fait de fonds disponibles, c'est-à-dire non dépensés ni fixés, la Direction des travaux publics dispose ainsi encore au 30 juin 1938, pour travaux routiers, de :

	Fr.
Salaires des cantonniers	—
Entretien des routes	10 000
Dégâts dus aux eaux, endiguements .	57 200
Assurance immobilière	—
Routes et ponts, nouvelles constructions	5 000
Taxe des automobiles	—
Part aux droits sur la benzine . . .	5 981
Total	78 181

A moins que d'autres fonds ne soient fournis, il ne peut, pratiquement, plus être assumé de nouvelles dépenses pour le second semestre de 1938. Les 78 200 fr. qui restent sont une minime réserve qu'il faut conserver pour les cas d'urgence.

Cette situation fatale résulte de l'attribution hâtive des crédits aux services d'arrondissement. A l'avenir, s'imposer une certaine retenue dans ce domaine sera indispensable.

5. Le bilan intermédiaire des crédits spéciaux à fin juin 1938.

Des crédits spéciaux mentionnés au chapitre 1^{er}, ont été employés :

1924: *Crédit de 1 500 000 fr. pour réaménagement accéléré des principales routes de transit et de jonction.*

Ce crédit est liquidé et les travaux sont achevés. Plus d'amortissements ni d'intérêts à payer.

1931: *Crédit de 5 000 000 fr. pour exécution ultérieure du programme de réaménagement.*

Ce crédit aussi est épuisé. De 1931 à 1935, il a été dépensé 5 000 225 fr. Jusqu'à fin 1938 on a amorti 2 000 000 fr., de sorte qu'il reste à liquider 3 000 225 fr. En 1934—1936, les remboursements annuels furent de 500 000 fr. A teneur de l'arrêté populaire du 11 avril 1937, ils sont réduits à 250 000

francs. Le solde de 3 000 225 fr. grèvera le compte de la taxe des automobiles encore jusqu'en 1950 inclusivement, à raison de 250 000 fr. annuellement.

Le crédit en question ne doit cependant pas seulement être amorti au moyen de la taxe des automobiles, mais l'intérêt en grève également celle-ci, à un taux du 4 % fixé par la Direction des finances. De 1931 à 1938 inclusivement, ces intérêts font fr. 1 020 309 puis jusqu'à 1949 inclusivement ils absorberont » 660 000

Total fr. 1 680 309

Ce montant est égal au 33,6 % de la dépense totale pour les travaux. Avec l'amortissement plus lent qui est désormais prévu, quant à ladite dépense de 5 000 000 fr., en somme ronde, il faudrait en réalité verser un montant total de 6 680 000 fr. La question se pose forcément de savoir si, à l'avenir, les intérêts ne devraient pas être défalqués d'emblée du crédit alloué, le solde étant alors seul affecté aux travaux mêmes.

1933: *Emprunt pour création de possibilités de travail, dont 420 000 fr. sont affectés à des constructions routières.*

Crédit épuisé, travaux exécutés. Plus de charges pour la Direction des travaux publics.

1937: *Emprunt pour création d'occasions de travail de 9 000 000 fr.*

Montants destinés à des travaux de construction :

1° Nouvelle route du Susten	fr. 1 500 000
2° Archives de l'Etat; nouveau bâtiment	» 600 000
3° Suppression de passages à niveau et autres travaux routiers, suivant programme du 10 mai 1937.	» 800 000
4° Projets d'entreprises	» 100 000
Total	fr. 3 000 000

Voici maintenant des indications et chiffres concernant l'emploi des crédits jusqu'à ce jour :

1. Route du Susten.

La justification financière de cette œuvre, dévisée à 12 632 000 fr., est la suivante :

Subside fédéral selon arrêté du Conseil fédéral du 26 février / 30 novembre 1937: 75 %, soit	fr. 9 474 000
Quote-part du canton selon arrêté populaire du 28 novembre 1937	» 3 158 000
Total égal au devis	fr. 12 632 000

La somme de 3 158 000 incombant au canton de Berne, doit être constituée comme suit :

a) Imputation sur l'emprunt pour travaux de crise voté par le peuple en date du 11 avril 1937	fr. 1 500 000
b) Prélèvement sur le rendement de la taxe des automobiles, en 6 termes annuels	» 1 658 000
Prestation du canton	fr. 3 158 000

Les quotes d'amortissement au compte de la taxe des automobiles s'élèvent annuellement à 276 500 fr. et grèvent le rendement des exercices 1939 à 1944 inclusivement. Il est prévu par ailleurs,

pour les intérêts, un montant de 205 000 fr., qui, calculé approximativement et réparti sur les divers exercices, grève également le compte de la dite taxe. Jusqu'au milieu de l'année 1938, il avait été dépensé sur le crédit de la route du Susten 75 000 francs en somme ronde.

2. Nouvelles Archives de l'Etat.

Rien n'a encore été dépensé ici, car on se propose d'apporter au projet un remaniement appelé à le rendre moins onéreux. Le Grand Conseil sera saisi de propositions particulières à cet égard.

3. Suppression de passages à niveau et autres travaux routiers.

Le crédit s'élève à 800 000 fr. De cette somme, 550 000 fr. sont dépensés ou réservés pour des travaux en cours d'exécution. Au milieu de l'année 1938, il reste à disposition 250 000 fr., que le Grand Conseil a prévu d'affecter à la suppression de croisements avec la voie ferrée à St-Imier et Münchenbuchsee. Mentionnons, à ce sujet, certains dépassements de crédits. Pour le croisement de Tournedos — un travail financé au moyen de ce crédit — on avait prévu une dépense de 80 000 fr., en admettant une subvention de 82 500 fr. de la Confédération. En réalité, la subvention de la Confédération ne se monte qu'à 60 000 fr. et le canton doit donc prendre à sa charge 22 500 fr. de plus qu'il n'était prévu. Il faut s'attendre aussi à des dépassements de crédit pour l'établissement du passage sur voie au Vorbourg, près de Delémont. On devra examiner encore si ces surcroîts de dépenses pourront être compris dans le crédit total de 800 000 francs.

4. Elaboration de projets.

Cette rubrique est prévue pour l'appui à donner sous forme de tâches spéciales aux architectes, ingénieurs et techniciens. La somme sera entièrement utilisée à cette fin.

1938: *Crédit spécial pour la route Court-Moutier.*

Le crédit est de 430 000 fr., dont 102 696 fr. étaient dépensés au 30 juin 1938.

Les travaux sont en cours. Mais ce qui reste du crédit sera probablement utilisé jusqu'à la fin de l'année, jusqu'à concurrence de quelques soldes de garantie, ce qui fait qu'ici aussi il n'y aura plus rien de disponible.

Le 24 février 1938, la Confédération a alloué pour ces travaux, sur les crédits extraordinaires, une subvention de 20 % aux frais, devisés à 420 000 francs sans l'acquisition du terrain, soit une subvention de 84 000 fr.

Mais aux termes de la décision populaire, cette somme doit être réservée pour la II^e étape des travaux, dont le devis s'élève à 320 000 fr.

Le crédit ouvert par anticipation doit être amorti durant les années 1943, 1944 et 1945 au moyen de la taxe des automobiles et l'intérêt en sera servi dès son utilisation. Pour ce service d'intérêt, il est prévu un montant total de 84 000 fr., égal au 19,5 % du crédit.

1938: *Crédit spécial de 3 000 000 fr. pour accélérer la réfection des routes de tourisme.*

La Confédération contribue pour 1 000 000 fr. à ce crédit et la part à fournir par le canton est de 2 000 000 fr.

L'amortissement de ces 2 millions de francs se répartit sur dix ans, de 1941 à 1950, à la charge de la taxe des automobiles. Un montant de 470 000 francs au total est prévu pour l'intérêt.

La récapitulation suivante renseigne sur l'état du crédit, l'emploi déjà décidé et le solde disponible:

Routes	Crédit Fr.	Emploi décidé Fr.	Solde Fr.
1 ^o Grimsel	280 000	280 000	—
2 ^o Vallée de la Lüt- schine	436 000	436 000	—
3 ^o Spiez-Frutigen . .	860 000	410 000	450 000
4 ^o Zweisimmen-Lenk	274 000	135 000	139 000
5 ^o Gessenay-Gstaad- Gsteig	250 000	40 000	210 000
6 ^o Berne-Murgenthal	337 000	—	337 000
7 ^o Berne-Thoune . .	420 000	308 000	112 000
8 ^o Langenthal-Ber- thoud-Thoune . .	143 000	138 000	5 000
Total	3 000 000	1 747 000	1 253 000

6. L'affectation anticipée du produit de la taxe des automobiles.

Des exposés qui précèdent se dégagent les constatations suivantes:

Les crédits budgétaires normaux pour les routes — taxe des automobiles et part aux droits sur la benzine exceptés — ont été réduits de 800 000 fr.

Le produit de la taxe des automobiles diminue et de plus, comme nous allons le montrer, il est déjà engagé pour des années dans une forte mesure.

La part du canton aux droits de douane sur la benzine est une recette variable, indéterminée. Elle manifeste également une tendance à diminuer.

Les crédits spéciaux sont en partie épuisés, en partie engagés. Il y aura encore à statuer sur l'emploi des réserves existantes.

On a imputé d'avance sur le produit de la taxe des automobiles:

le remboursement d'avances des communes	fr. 2 048 000
le solde de l'emprunt de 1931	> 3 250 000
la subvention pour la route du Susten	> 1 658 000
le crédit pour la route Court-Moutier	> 430 000
le crédit pour le réaménagement des routes de tourisme	> 2 000 000
l'intérêt des avances et crédits spéciaux	> 1 566 000
les factures créditées par les entrepreneurs, toutes précisions réservées	> 795 000
Total	fr. 11 747 000

A ces charges fixes viennent s'ajouter des charges annuelles. Nous admettons que les crédits qui ont été réduits, pour les traitements des cantonniers, l'entretien des routes, la construction de chaussées et de ponts, ne seraient pas relevés ces années prochaines et que la différence devrait être couverte au moyen de la taxe des automobiles. A la charge du produit de cette taxe iront en outre les subsides à l'Office de la circulation routière, les signalisations, etc., les subventions aux communes en conformité de l'art. 45 de la loi sur les routes, enfin les contributions pour la lutte contre la poussière. Ces charges représentent annuellement:

Complément des crédits budgétaires	fr. 800 000
Office de la circulation routière, signalisations	» 300 000
Subventions aux communes en conformité de l'art. 45 de la loi sur les routes	» 370 000
Lutte contre la poussière	» 80 000

Ce sont là des restrictions considérables apportées au budget futur de la taxe des automobiles. Ces affectations anticipées résultent pour la plupart

de décisions populaires, qui obligent le Gouvernement et la Direction des travaux publics, et doivent être exécutées. Nous insérons ici un *tableau* qui a pour but de montrer, pour les *années 1938—1947*, de combien on disposera encore, annuellement, en faveur des travaux routiers. Pour établir ce tableau, nous avons admis comme produit annuel de la taxe des automobiles le chiffre probable de 1938, bien qu'on ne puisse dire aujourd'hui s'il sera effectivement atteint pendant les dix ans.

Emploi de la taxe des automobiles en 1938—1947.

(Valeurs exprimées en milliers de francs)

	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
<i>Produit présumé</i>	3 700	3 700	3 700	3 700	3 700	3 700	3 700	3 700	3 700	3 700
<i>Engagements :</i>										
1° Complément de crédits budgétaires réduits . . .	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800
2° Crédits spéciaux, amortissements	250	527	527	727	727	876	865	590	450	450
3° Crédits spéciaux, service des intérêts	135	202	241	215	189	157	125	89	73	57
4° Communes, remboursements d'avances	651	646	355	218	104	50	24	—	—	—
5° Subventions aux communes conformément à l'art. 45 de la loi sur les routes . . .	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370
6° Contributions pour la lutte contre la poussière . . .	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
7° Office de la circulation routière, signalisations, etc. .	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
<i>Total des engagements . . .</i>	2 586	2 925	2 673	2 710	2 570	2 633	2 564	2 229	2 073	2 057
Reste à disposition pour les travaux routiers	1 114	775	1 027	990	1 130	1 067	1 136	1 471	1 627	1 643
soit en pourcent du produit de la taxe des automobiles .	30,1	20,9	27,7	26,7	30,5	28,8	30,7	39,7	43,9	44,4

Les recettes provenant de la taxe des automobiles s'élèveront pendant les années 1938—1947 :

	Fr.	Fr.
selon notre estimation, à		37 000 000
dont sont engagés pour :		
le complément des crédits budgétaires	8 000 000	
les crédits spéciaux, amortissements	5 989 000	
les crédits spéciaux, intérêts	1 483 000	
les remboursements d'avances des communes	2 048 000	
les subventions aux communes selon l'art. 45 de la loi sur les routes .	3 700 000	
les contributions pour la lutte contre la poussière	800 000	
l'Office de la circulation routière, les signalisations, etc.	3 000 000	25 020 000

Il restera donc pour les travaux routiers, pendant les années 1938/1947, 11 980 000 ou par an 1 198 000 fr.

Sous réserve de modification des chiffres admis ou de la situation, on ne disposera donc pas d'un tiers du produit total de la taxe des automobiles pour de nouveaux travaux routiers, jusqu'en 1945. En 1939 la somme disponible ne représente plus qu'un cinquième du produit de la taxe et ce n'est qu'à partir de 1945 que survient une légère amélioration; mais même ensuite les engagements demeurent importants.

La question est maintenant de savoir quels sont les nécessités auxquelles il faut satisfaire. Les récapitulations dressées par les arrondissements, et sur lesquelles des réductions ont déjà été opérées par la Direction des travaux publics, renseignent à ce sujet.

7. Les besoins de réaménagement.

Tenant compte de la situation qui vient d'être exposée, la Direction des travaux publics a fait déterminer les besoins de réaménagement. Il ne pouvait évidemment pas s'agir là que d'entendre les vœux, de connaître les desiderata. Il fallait tout d'abord élucider la question de l'urgence, en considérant l'état de la chaussée et l'importance économique

de la route, ainsi que l'intensité de la circulation, puis ensuite évaluer les frais approximatifs.

La récapitulation des besoins a été dressée d'après les principes motivés dans le chap. 8 suivant: Mise en état des routes principales importantes n'offrant plus pour la circulation la sécurité suffisante, adaptation aux besoins de la circulation routière moderne, égalisation du profil transversal, aménagement des courbes avec inclinaison d'un seul côté, prise en considération du facteur « économie » dans le choix du revêtement, utilisation d'un revêtement léger supprimant la poussière sur les routes à chaussée empierrée.

On cherchera donc à satisfaire aux besoins en recourant à un procédé simplifié. Comme l'exige la situation financière, il faut viser à réduire les frais. Le projet de réaménagement des routes de tourisme, du printemps 1938, comptait avec un « réaménagement moderne ». Pour la réfection maintenant envisagée, on s'en tient à des limites un peu plus restreintes. Ci-après nous mettons en parallèle les frais moyens par kilomètre, pour le « réaménagement moderne » et pour le réaménagement simplifié:

	Réaménagement moderne	Réaménagement simplifié
	Fr.	Fr.
a) Artères principales (trafic lourd)	120 000	90 000
b) Grandes voies de communication (trafic moyen)	80 000	70 000
c) Routes secondaires (trafic léger)	50 000	40 000

Ce calcul des frais est basé sur l'expérience et il a été établi d'après des données contrôlées de part et d'autre. Bien entendu, il est valable pour les conditions actuelles. Il indique des moyennes qui, dans la réalité, peuvent ne pas être atteintes ou être dépassées. Les frais ont été calculés d'après ces moyennes et ce sont elles qui ont servi à déterminer les sommes qu'exigera approximativement l'exécution du programme de réaménagement.

Pour reconnaître les besoins il a fallu nécessairement prévoir des étapes, soit *trois étapes principales*, qui se répartiront selon les fonds dont on disposera. Le programme ne comprend pas moins de 143 projets, qui ont été récapitulés par MM. les ingénieurs en chef d'arrondissement et vérifiés par M. l'ingénieur cantonal, lesquels les ont réduits en tant que cela était nécessaire et utile.

La *I^{re} étape* (travaux urgents) comprend la mise en état de routes principales qui ne présentent plus la sécurité nécessaire pour la circulation ou ne satisfont plus aux besoins, voire qui sont parfois dangereuses. Les routes secondaires à forte circulation devront être munies de revêtements légers, supprimant la poussière. A ces travaux vient s'ajouter l'aménagement des traversées de villages.

Dans la *II^e étape* s'effectueront les travaux de correction et de réaménagement de routes principales qui peuvent encore être différés. Puis, on poursuivra les travaux de revêtement léger sur les routes à chaussée empierrée et de réaménagement des traversées de villages.

Dans la *III^e étape* on mènera à fin la suppression de la poussière sur les routes secondaires et la ré-

fection des traversées de villages. C'est dans cette étape que rentrent aussi de grands travaux coûteux, par exemple la nouvelle route du Grauholz, le passage sous-voie à Hindelbank avec tracé évitant la localité, l'aménagement définitif de la route du Grimsel, etc.

La dépense totale s'élève:

pour la I ^{re} étape (travaux urgents) à . .	Fr. 16 102 000
pour la II ^e étape a	» 6 826 000
pour la III ^e étape a	» 15 790 000
Total	Fr. 38 718 000

Dans le rapport de la Direction des travaux publics au Conseil-exécutif du 25 novembre 1937, le crédit nécessaire pour les travaux les plus urgents à exécuter sur nos routes cantonales avait été calculé à	fr. 38 000 000
et pour la suite du réaménagement on avait compté	» 18 000 000
Total	fr. 56 000 000

En simplifiant le réaménagement, on a donc obtenu une réduction de 17 300 000 fr.

Dans la dépense de 38 718 000 fr. indiquée plus haut, les routes de montagne ne sont pas comprises (exception faite pour la route du Grimsel), puisqu'on dispose pour elles de crédits spéciaux.

Nous répétons et complétons les renseignements fournis précédemment:

Pour les *routes alpestres*, il existe un devis, admis par la Confédération, qui se monte à fr. 8 000 000.

La dépense se répartit:

entre la Confédération: 60 pourcent = fr. 4 800 000
et le canton: 40 » = » 3 200 000

A fin 1938, on aura exécuté pour fr. 4 000 000 de travaux. La durée de l'œuvre, autorisée par la Confédération, est de 8 ans (1936—1943).

La construction de la *route du Susten* est commencée. Le devis s'élève à 12 632 000 fr.

La participation de la Confédération est de . . 75 pourcent = fr. 9 474 000
tandis que le canton

assume le . . . 25 » = » 3 158 000

La période de construction de la route du Susten est fixée à six ans.

Le *réaménagement des routes de tourisme* est entrepris (voir aussi page 7). La dépense se montera à 3 000 000 fr. D'après le programme simplifié, cette somme se décompose comme suit:

pour le I ^{er} arrondissement . . .	Fr. 1 500 000
» » II ^e » . . .	» 533 000
» » IV ^e » . . .	» 967 000

Le réaménagement ainsi prévu pourrait être terminé en 1939.

Afin de ne pas trop allonger notre rapport, nous nous abstenons de reproduire ici les divers points du programme de réaménagement, qui sont au nombre de 143. Nous pouvons y renoncer d'autant plus facilement que la réalisation de ce programme dépendra beaucoup plus de la mise à disposition des ressources nécessaires que de pareille énumération. Nous pouvons ainsi passer immédiatement à l'exposition des principes qui devront être appliqués au réaménagement ultérieur.

8. Les principes du réaménagement ultérieur des routes.

Nous avons exposé la situation ouvertement et relaté les faits tels qu'ils sont. Nous avons montré l'écart énorme existant entre les revendications formulées au sujet du réaménagement ultérieur, et les moyens dont nous disposons. Il ne faut voir dans notre exposé aucun reproche quant au passé, aucune critique de l'œuvre considérable accomplie ces années dernières en ce qui concerne les routes bernoises. Le Conseil-exécutif reconnaît expressément l'ampleur de cette œuvre. Des constructions d'une valeur technique exceptionnelle ont été établies, dont le mérite revient en bonne partie au Directeur des travaux publics qui a été en fonctions jusqu'en mai 1938.

Nos constatations ne sont donc rien d'autre qu'une mise en garde pour l'avenir.

L'extension rapide et très forte de la circulation routière en général, la nécessité de créer des occasions de travail afin de lutter contre la crise, les efforts de la technique suisse qui entend produire dans tous les domaines, soit donc aussi dans la construction de routes, ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il a de mieux, ont mis considérablement à contribution le crédit public et fait contracter par anticipation des engagements qui pourraient, un jour, empêcher brusquement de continuer l'œuvre de réaménagement.

C'est là le fait dont il faut s'accommoder. La crise économique ayant pris un caractère durable et les déficits du compte d'Etat n'ayant pas diminué, malgré les notables économies réalisées dans l'administration et malgré les lourdes charges nouvelles pour les contribuables, il faut examiner comment on pourra poursuivre la réfection des routes sans, d'une part, léser les intérêts légitimes des usagers de la route et, d'autre part, grever dans une mesure dangereuse les finances publiques.

Ce problème est extrêmement sérieux. Pour le résoudre, il faut comprendre aussi bien les besoins de la circulation routière moderne que la nécessité de se contenter des prestations financières que le peuple et l'Etat peuvent, au maximum, assumer.

En s'inspirant de ces considérations on cherchera à *mettre en état de suffire aux besoins normaux de la circulation un plus grand nombre de routes que jusqu'ici, sans dépasser les moyens dont on dispose.*

Pour cela, on devra en tout premier lieu renoncer aux aménagements luxueux, techniquement impeccables. Comme on l'a vu, le 43,6 pourcent seulement du réseau bernois est réaménagé, pour supprimer la poussière. Mais de ces routes-ci il en est beaucoup dont le profil transversal est insuffisant ou qui sont trop bombées, en d'autres termes qui sont non seulement désagréables, mais dangereuses à utiliser en cas de pluie ou de gel. En sacrifiant la perfection technique, si désirable soit-elle — et peut-être aussi, à la longue, avantageuse au point de vue économique — il faut maintenant tendre à rendre les routes non réaménagées aussi peu dangereuses et aussi libres de poussière que possible.

Afin d'atteindre ce but, il faut renoncer durant une certaine période de transition aux ouvrages d'art coûteux, aux rectifications de courbes, aux améliorations importantes des profils longitudinaux,

à l'emploi de pierres de bordures et aux revêtements de haute qualité. Dans sa situation financière actuelle, le canton de Berne ne saurait se régler sur ce que peuvent se permettre d'autres cantons, qui ont un réseau routier beaucoup moins développé, des conditions fiscales et de revenu différents, un compte d'Etat équilibré et qui ne connaissent pas nos écrasantes charges ferroviaires. Ce qu'exigent les citoyens, ce ne sont pas des routes réalisant les derniers progrès techniques ou se rapprochant mêmes des autostrades modernes. *Le peuple bernois désire avant tout un réaménagement qui, demeuré financièrement dans des limites supportables, diminue autant que possible les risques de la circulation, qui permette l'entière utilisation de la chaussée et qui préserve de la poussière les usagers et les riverains de la route. Si, pour le même prix, on obtient des chaussées satisfaisant à ces exigences sur une longueur beaucoup plus grande, que par exemple cent kilomètres seulement, on renoncera volontiers à un réaménagement raffiné, exécuté selon toutes les règles de l'art.*

Si le reproche devait nous être adressé ici que céder à ces considérations équivaut à admettre un certain laisser-aller dans la construction des routes, nous le repousserions énergiquement. Il s'agit d'une question de mesure et non de tolérer une négligence des règles de la technique. Cette question de mesure peut varier d'après les crédits dont on dispose, d'après des dépenses occasionnellement un peu trop élevées, d'après la situation financière de l'Etat. Les routes doivent être bonnes et aussi solides que possible, mais elles ne doivent pas être aménagées avec une telle perfection que la dépense empêche de procéder aux corrections et mises en état tout aussi urgentes et nécessaires à d'autres endroits. Il peut être utile de considérer ici l'exemple du réseau routier français.

Nous devons donc dorénavant, et jusqu'à nouvel ordre, nous contenter d'un réaménagement plus simple et par conséquent plus économique. Nous aurons à revenir davantage aux traitements superficiels de la chaussée, pour renvoyer à des temps meilleurs les corrections importantes. Très souvent il suffit d'ouvrir la chaussée et d'égaliser le profil transversal, pour ensuite empierrer et cylindrer la route en la pourvoyant d'un modeste revêtement. Naturellement, une réfection de ce genre ne sera pas aussi durable que si on l'avait exécutée dans toutes les règles de l'art, en appliquant un revêtement irréprochable à tous égards. Mais ce réaménagement parfait est devenu impossible en raison de la situation financière de l'Etat et de la nécessité de lutter contre la poussière sur toutes les routes importantes et dans toutes les parties du canton.

En ce qui concerne la répartition de l'œuvre de réaménagement, il faudra avant tout améliorer l'état des grandes artères. Sous le rapport de la publicité touristique, il importe peu que dans des régions reculées les routes soient en un état parfait, si les artères principales sont défectueuses, parfois à tel point qu'en franchissant la frontière l'automobiliste remarque immédiatement, à la condition dans laquelle se trouve la route, qu'il est sur territoire bernois.

A part cela, et si possible en même temps, on devra mettre en état les routes de tourisme et les routes alpestres. Sur les routes moins importantes,

où la pénurie de moyens ne permettra pas, pour le moment, une restauration, on se contentera de supprimer simplement la poussière, même si l'opération doit se répéter périodiquement, jusqu'à ce que les ressources suffisent pour un aménagement durable.

En plus de l'état de la route, de la densité de la circulation et de l'importance économique de la région en cause, un autre point à considérer, pour décider la mise en chantier, est l'intensité du chômage. Ça et là il faudra plus que jusqu'ici tenir compte de ce facteur.

Citons quelques chiffres à l'appui de cette appréciation. Si nous prenons le degré moyen du chômage de décembre pendant les années 1935/1937 et la moyenne des dépenses totales pour les routes durant les mêmes années, nous obtenons le tableau suivant :

	Nombre total des chômeurs	Dépenses pour les routes Fr.
I ^{er} arrondissement	3 616	2 993 400
II ^e »	5 910	2 186 866
III ^e »	4 995	1 794 300
IV ^e »	1 936	1 693 100
V ^e »	1 831	1 831 966

Même sans pousser plus loin la comparaison, on voit que les différences sont trop marquées pour qu'on puisse les négliger. Les travaux routiers, qui conviennent le mieux pour lutter contre le manque d'occupation, doivent être concentrés davantage là où le chômage est le plus intense — cela surtout maintenant que le nombre des chômeurs de l'industrie du bâtiment augmente sensiblement dans le canton de Berne.

Sur 100 hommes au chômage total, le pourcentage d'ouvriers du bâtiment était

Année	Juin de	Décembre de
1932	8,91	20,70
1933	15,44	48,56
1934	21,65	46,43
1935	32,27	54,97
1936	46,70	61,69
1937	54,96	68,98
1938	60,17	

Depuis une année, le chômage a malheureusement crû de nouveau fortement. On comptait au mois de juillet

	1937	1938	Augmentation
Chômeurs complets . .	7882	9696	1814
dont, ouvriers du bâtiment	4622	5606	984

Puis une attention spéciale devra être vouée, dans l'étude du problème du réaménagement des routes, à la *circulation des bicyclettes*. L'amélioration des chaussées, les grands progrès techniques réalisés dans la construction des bicyclettes et le coût relativement peu élevé de ces machines ont fait augmenter notablement le nombre des cyclistes, ces années dernières. Dans le canton de Berne on comptait

En	Bicyclettes	Une bicyclette par ... d'habitants
1925	140 520	4,79
1930	177 603	3,79
1935	210 000	3,27
1936	230 866	2,98
1937	243 767	2,82

En 1937, le canton de Berne possédait le 21,52 pourcent de l'effectif des bicyclettes de toute la Suisse.

On sait combien les cyclistes compliquent la circulation routière. Pour s'en rendre compte, il suffit d'observer une fois la circulation sur la route Berne-Thoune-Interlaken, par exemple, les jours de fin de semaine par le beau temps.

Les désagréments étant tout aussi grands pour les automobilistes et pour les piétons que pour les cyclistes, des pistes spéciales réservées à ces derniers sont nécessaires. Mais pour qu'elles facilitent effectivement la circulation sur la route, il faut qu'elles soient aussi indépendantes que possible de la chaussée. Tout au moins devraient-elles en être séparées par une bande de gazon. Sinon, les cyclistes s'engagent trop facilement sur la route et au lieu de l'allègement désiré, on a un obstacle de plus pour la circulation des véhicules à moteur.

Cette séparation présenterait en outre pour les cyclistes le grand avantage qu'elle permettrait de choisir des tracés aussi rectilignes que possible, pour les nouvelles pistes; en plus de la sécurité ils bénéficieraient ainsi d'une diminution de la distance. Pour le tracé de l'autoroute directe Berne-Thoune, projetée naguère, par exemple, des pistes pour cyclistes seraient un grand bienfait si l'on prévoyait également les accès nécessaires dans les villages. Puis, il en coûterait moins pour les établir ainsi que si on les aménageait le long de la route. L'acquisition du terrain et les travaux reviendraient à meilleur marché et répondraient au principe : dépense minimum, effet maximum.

L'établissement de ces pistes, dans l'intérêt de tous les usagers de la route, est une question d'argent. En sa situation actuelle, le canton ne dispose pas des fonds nécessaires. Mais si l'on pouvait trouver des ressources spéciales, pour couvrir la dépense, rien ne s'opposerait à une réalisation assez rapide du projet. Supposons par exemple qu'une taxe supplémentaire de 2 fr. soit perçue des cyclistes, dans le canton; on disposerait ainsi, les années suivantes, d'au moins 500 000 fr. annuellement. Bien entendu, il faudrait veiller à ce que le produit de cette taxe soit affecté exclusivement à l'établissement de « pistes cyclables », l'entretien pouvant rentrer dans les dépenses générales pour les routes. S'ils considèrent la plus grande sécurité qui en résulterait pour eux et la diminution du nombre des accidents, les cyclistes trouveront eux-mêmes supportable cette taxe supplémentaire.

Le Conseil-exécutif a chargé la Direction de la police d'étudier la question et d'élaborer, le cas échéant, des propositions.

Afin de s'en tenir au principe consistant à faire si possible davantage pour les routes sans augmenter la dépense, il faudra revoir aussi le système de travail pratiqué jusqu'ici. Adjuger à un entrepreneur ou à un consortium d'entrepreneurs des tronçons d'une certaine longueur, formant un parcours continu, serait un moyen d'économiser sur les frais. En effet, le réaménagement par courtes sections de routes enlève l'installation, et porte facilement à essayer des revêtements divers, ce qui nuit à l'uniformité d'aspect et de qualité de la chaussée. La question des revêtement ayant pu maintenant

être jugée, jusqu'à un certain point, cette diversité devrait prendre fin.

Il est évident que pour les adjudications mêmes, on doit observer un tour de roulement tenant compte de l'importance des travaux, de la qualité et des prix. Et l'équité veut qu'on prenne aussi en considération le chiffre des impôts que paient les entrepreneurs et autres soumissionnaires.

9. Mesures financières.

Les principes esquissés ici seront sans doute propres à adapter les travaux routiers aux besoins des circonstances. Mais leur application ne saurait suppléer au manque de ressources. Cette constatation doit nous faire abandonner un système financier qui était admissible tant qu'on pouvait compter que la crise économique serait de courte durée, mais qui aurait des conséquences désastreuses si l'on voulait le conserver alors que l'état de crise n'a plus un caractère d'exception.

En affectant d'avance le produit de la taxe des automobiles à des crédits complémentaires, à des amortissements et intérêts, à rembourser des avances de communes et crédits d'entrepreneurs, on a fini par sacrifier plus des deux tiers de ce produit. Ils doivent être dépensés sans qu'on puisse entreprendre le moindre travail nouveau.

On devra, progressivement, rompre avec ce système, progressivement, disons-nous, parce qu'un brusque changement aurait pour conséquence un arrêt des travaux et, de ce fait, une aggravation du chômage dont la responsabilité ne saurait être encourue.

Tout d'abord il faudra appliquer le principe consistant à *ne pas entreprendre un travail sans que les crédits aient été accordés au préalable*. Souvent des travaux ont été commencés sans qu'il existât aucun crédit. Nous avons donné des ordres stricts afin que le susdit principe soit respecté.

Les avances de communes et les crédits consentis par des entrepreneurs à l'Etat doivent décroître et peu à peu disparaître complètement. Cette pratique est malsaine, elle conduit à une pente sur laquelle il n'y a plus moyen de s'arrêter. Des communes riches peuvent évidemment accorder à l'Etat des avances, sans intérêt, afin de hâter la mise en chantier de travaux routiers. Mais les communes moins aisées se trouvent de ce fait désavantagées. Si les crédits de construction sont utilisés à rembourser des avances, on doit cette année-là effectuer autant moins de travaux nouveaux. Or, les communes qui en souffrent sont précisément celles qui n'ont pas les moyens de faire exécuter elles-mêmes des travaux de voirie, et qui doivent pour ce motif recourir à l'appui de l'Etat.

Il n'en va guère autrement avec les crédits des entrepreneurs. L'Etat n'a sans doute pas d'intérêts moratoires à payer sur les factures dont le règlement a été différé. Mais finalement, l'entrepreneur n'obtient pas lui-même son crédit gratuitement. La perte d'intérêt sur des factures souvent importantes, pour le règlement desquelles un délai a été accordé à l'Etat, sera compensée éventuellement dans des devis ultérieurs et influera ainsi sur le niveau général des prix. Il est tout à fait naturel que l'en-

trepreneur en cause croie avoir plus de droits à de nouvelles adjudications que ses collègues auxquels leur situation financière n'a pas permis d'ouvrir des crédits semblables.

Mais même ces mesures, en partie prévues, en partie déjà exécutées, ne suffisent pas pour éviter un brusque changement et ménager une période de transition. On a réservé une telle part du produit de la taxe des automobiles pour rembourser des avances, pour payer des intérêts et pour des crédits anticipés, etc., qu'il faut maintenant trouver une transition pour assainir peu à peu une situation devenue intenable. Lorsqu'elle a étudié celle-ci, la Direction des travaux publics avait donné l'ordre de ne plus entreprendre de travaux sans que le crédit nécessaire fût accordé. Mais dans certains arrondissements, dans le Jura tout particulièrement, cet ordre a entraîné une brusque suspension de travaux en cours. En effet, dans divers arrondissements, on vivait depuis le milieu de l'année déjà sur le compte de l'exercice suivant et on devait employer à amortir les dettes des exercices précédents une grande partie du crédit à disposition au début de l'année.

Une période de transition est nécessaire aussi dans l'intérêt des travaux mêmes. Il ne convient pas d'arrêter tout simplement ceux-ci parce que la surveillance des crédits a été négligée, et pour devoir ensuite les reprendre, dans une année ou deux, avec un surcroît de frais.

Selon les calculs de la Direction des travaux publics, le budget de construction pour 1938 doit être dégreuvé de quelque 600 à 700 000 francs. Lors de la présentation du compte d'Etat, le Conseil-exécutif demandera les crédits supplémentaires nécessaires.

Mais le problème n'est pas résolu pour autant, ni la transition trouvée qui doit conduire à un état de choses normal. D'autres mesures doivent être prises pour 1939 et les années suivantes. Elles peuvent consister à relever les crédits budgétaires qui ont été réduits, à renoncer à servir l'intérêt sur les crédits spéciaux et à prolonger les délais d'amortissement. Mais tout cela suppose qu'on n'engage plus d'avance, en sus de ce qui est déjà, le produit de la taxe des automobiles et que peu à peu on en revienne à une situation qui permette d'*affecter tout ce produit aux travaux à exécuter durant l'exercice*. D'autre part, le devoir incombe à la Direction des travaux publics de ménager le plus possible les fonds disponibles et de les employer en conformité des principes exposés dans le chapitre précédent.

C'est à l'occasion de l'établissement du budget pour 1939 que ces mesures pourront le mieux être mises au point. Le Conseil-exécutif s'abstient pour le moment d'élaborer des propositions détaillées, qu'il sera plus facile d'examiner lorsqu'on pourra avoir une vue d'ensemble du budget.

Considérations finales.

Nous avons tenu à renseigner le Grand Conseil aussi en détail que les circonstances l'exigent sur la situation, quant à l'aménagement des routes dans le canton de Berne. L'aspect financier de la question n'est pas précisément réjouissant. Des mesures devront également être prises dans le domaine de

l'organisation et de l'administration; elles sont à l'étude. Une surveillance attentive des crédits sera tout particulièrement indispensable si l'on veut éviter que ne se produisent avec le temps des surprises, et des dommages difficilement réparables. La répartition des crédits entre les divers arrondissements doit être revue aussi. Au début de l'année, il faut plutôt ménager ces crédits, afin de pouvoir accomplir les tâches nouvelles qui se

présentent en cours d'exercice. En tant qu'on dispose encore, pour 1938, de réserves générales provenant de crédits budgétaires ou spéciaux, il faut utiliser ces fonds là où l'on peut en attendre le plus grand profit pour l'économie générale. Dans ce sens, nous soumettrons au Grand Conseil un arrêté spécial touchant l'affectation des soldes de crédits à la suppression de passages à niveau. Pour aujourd'hui, nous nous bornons à faire la

Proposition:

Le Grand Conseil prend acte du rapport présenté par la Direction cantonale des travaux publics en date du 1^{er} août 1938 au Conseil-exécutif sur le réaménagement ultérieur du réseau routier bernois. Approuvant les principes exposés dans ce rapport, il attend que, conjointement avec le budget pour 1939 et le compte d'Etat de 1938, des propositions fermes lui soient soumises au sujet du remaniement des bases financières de l'aménagement des routes ainsi que des modifications d'ordre organique et administratif nécessaires dans ce domaine.

Berne, le 1^{er} août 1938.

*Le directeur des travaux publics
du canton de Berne,*

Grimm.

Approuvé et transmis au Grand Conseil.

Berne, le 16 août 1938.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,
Guggisberg.

Le chancelier,
Schneider.

Rapport de la Direction des travaux publics

au Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil,

sur la

participation de la ville de Zurich à la S.A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli.

(Juillet 1938.)

Les participants à la S. A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli sont actuellement les Forces motrices bernoises, la ville de Bâle et la ville de Berne. Le Grand Conseil a pris acte de la participation du canton de Bâle-Ville dans sa séance du 22 mai 1928, et de celle de la ville de Berne le 10 novembre 1930. Nous nous permettons de renvoyer aux rapports respectifs, d'avril 1928 et d'octobre 1930.

Ces mois derniers, la Direction des Forces motrices bernoises a été en pourparlers au sujet de la participation de la ville de Zurich à la S. A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli. Les considérations qui l'ont amenée à nouer ces pourparlers sont les suivantes :

Pendant les années 1925—1932 les Usines de l'Oberhasli ont construit l'usine de la Handeck, avec bassins d'accumulation au Grimsel et au Gelmer. Ces installations sont maintenant complètement utilisées et l'on projette de construire dans le courant des années prochaines l'usine d'Innertkirchen, afin de tirer parti du parcours de chute de l'Aar, de la Handeck à Innertkirchen. Mais les calculs établis par les Forces motrices bernoises ont démontré que si l'on maintenait leur taux de participation de $\frac{4}{6}$, leur part à la production de l'usine d'Innertkirchen dépasserait notablement la vente probable, d'énergie; afin d'éviter des risques, il faudrait par conséquent ou bien différer de plusieurs années la construction de l'usine d'Innertkirchen ou bien réduire de $\frac{4}{6}$ à $\frac{3}{6}$ leur participation. Considérant l'intérêt général que présente une prochaine mise en construction de l'usine d'Innertkirchen, tant pour la création d'occasions de travail que pour assurer l'alimentation en énergie électrique du pays, les Forces motrices bernoises se sont prononcées en faveur de la seconde solution et elles sont parvenues à trouver en la ville de Zurich un nouveau participant offrant, comme les villes de Bâle et de Berne, toutes les garanties désirables.

Le résultat des négociations avec Zurich est fixé dans les 9 conventions et contrats suivants :

- 1^o Contrat entre les Forces motrices bernoises S. A., à Berne, le canton de Bâle-Ville, la ville de Berne, d'une part et la ville de Zurich, d'autre part, pour la construction et l'exploitation en commun des usines de l'Oberhasli par la S. A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli (contrat de participation A 3).
- 2^o Contrat entre la ville de Zurich et la S. A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli, à Innertkirchen, pour la construction et l'exploitation des usines de l'Oberhasli (contrat de participation B 3).
- 3^o Déclarations protocolaires relatives aux contrats concernant la participation de la ville de Zurich à la S. A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli, et relatives aux statuts de la Société anonyme des U. O.
- 4^o Arrangement spécial touchant les art. 12 et 16 du contrat de participation A 3 des U. O.
- 5^o Convention entre les Forces motrices bernoises S. A., à Berne et la ville de Zurich concernant la fourniture d'énergie par les installations de la Société anonyme des U. O. jusqu'à la mise en service de l'usine d'Innertkirchen (convention transitoire).
- 6^o Contrat entre les Forces motrices bernoises S. A., à Berne et la ville de Zurich concernant le transport de l'énergie depuis les Usines de l'Oberhasli jusqu'au point de transmission, dans la région de Rathausen (contrat de transport).
- 7^o Convention entre les Forces motrices bernoises S. A., à Berne et la ville de Zurich garantissant la fourniture d'énergie à la dite ville en cas de rachat des installations de la S. A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli par le canton de Berne (convention de rachat).*

8° Convention entre les Forces motrices bernoises S. A., à Berne, le canton de Bâle-Ville, la ville de Berne, la ville de Zurich et la S. A. des Usines de l'Oberhasli, à Innertkirchen, relative à la mise en vigueur des contrats conclus au sujet de la participation de la ville de Zurich à la S. A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli (convention de ratification).

9° Protocole final concernant les négociations sur la participation de la ville de Zurich à la S. A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli et le transport d'énergie électrique depuis Innertkirchen jusqu'au point de transmission, dans la région de Rathausen.

En même temps qu'elles négociaient avec la ville de Zurich, les Forces motrices bernoises sont entrées en pourparlers avec le canton de Bâle-Ville et la ville de Berne pour obtenir leur assentiment à l'adhésion de la ville de Zurich.

La participation de la ville de Zurich aux U. O. est conçue sur la même base que les participations de Bâle et de Berne.

Le capital-actions des U. O. s'élève actuellement à 36,000,000 fr. Les Forces motrices bernoises y participeront pour $\frac{3}{6}$ = 18,000,000 fr., les villes de Bâle, Berne et Zurich pour $\frac{1}{6}$ = 6,000,000 fr. chacune. Jusqu'ici, les F. M. B. participaient à ce capital pour 24,000,000 fr. et le 1^{er} avril 1939 elles céderont 6,000,000 fr. d'actions à la ville de Zurich. L'adhésion de Zurich n'entraîne donc pas d'augmentation du capital-actions des U. O. D'après leurs contrats, Bâle et Berne auraient eu le droit de céder à Zurich une part correspondante de leurs actions, mais elles ont bien voulu y renoncer en faveur des F. M. B. De même que précédemment, pour Bâle et Berne, les actions cédées par les Forces motrices bernoises à la ville de Zurich le sont à la valeur nominale, plus le dividende calculé au prorata du temps. Cette opération permettra aux F. M. B. de réduire de 6,000,000 fr., lors de la conversion, leur emprunt de 5 % de 12,000,000 fr., émission 1927, qui est dénonçable au 1^{er} avril 1939.

La répartition, entre les actionnaires, de la production d'énergie des U. O. correspond à leur participation au capital-actions. En conséquence, la part des F. M. B. à cette production sera désormais de $\frac{3}{6}$ et les parts de Bâle, Berne et Zurich de $\frac{1}{6}$ chacune. Ce n'est qu'à la mise en service de l'usine d'Innertkirchen que les Forces motrices bernoises seront en mesure d'abaisser de $\frac{4}{6}$ à $\frac{3}{6}$ leur part à la production de l'usine de la Handeck. Aussi est-il prévu dans la convention transitoire que l'énergie ne sera livrée à Zurich qu'à partir de la mise en service de l'usine d'Innertkirchen; jusqu'à ce moment les Forces motrices bernoises assumeront les droits et les engagements de la ville de Zurich pour ce qui a trait à la prise et au paiement de l'énergie des U. O. revenant à cette dernière.

Dans leurs contrats, Bâle et Berne se sont réservé le droit de modifier leur part de $\frac{1}{6}$ si l'on construit l'usine d'Innertkirchen. Bâle a le droit d'assumer $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{5}$ de la production de l'usine d'Innertkirchen, et Berne $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{6}$. Dans les négociations qui ont eu lieu au sujet de l'adhésion de la ville de Zurich, les autorités municipales de Berne ont fourni une déclaration aux termes de laquelle Berne assumera aussi le $\frac{1}{6}$ de la production d'In-

nertkirchen. Bâle n'a pas encore pris de décision; il est possible qu'elle s'intéresse pour $\frac{1}{5}$ à la nouvelle installation. Sa décision ne portera néanmoins que sur la part à la production et aux frais annuels, elle ne touchera pas la répartition du capital-actions.

Collaboration à l'administration: Selon les statuts de la S. A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli, chacun des participants a droit, par tranche entière de 2,000,000 fr. de participation, à un siège au conseil d'administration et, par tranche entière de 6,000,000 fr. — ainsi que par fraction en sus de 4,000,000 fr. — à un siège au comité-directeur. En outre, chaque actionnaire a un suppléant dans le conseil d'administration. L'adhésion de la ville de Zurich ne modifie aucunement cette proportion des forces. En conséquence, les F. M. B. auront 9 membres et 1 suppléant dans le conseil d'administration et les villes de Bâle, Berne et Zurich auront chacune 3 membres et 1 suppléant. Dans le comité-directeur, les F. M. B. seront représentées par 3 membres, et les villes de Bâle, Berne et Zurich par 1 membre chacune. Au regard de l'état de choses actuel, la représentation des F. M. B. diminue donc de 3 membres dans le conseil d'administration et d'un membre dans le comité-directeur. Actuellement, un de leurs sièges au comité-directeur est vacant et, pour ce qui concerne le conseil d'administration, la convention transitoire prévoit que la réduction des délégués des F. M. B. et l'admission des délégués de Zurich s'opérera au fur et à mesure des vacances qui se produiront entre le 1^{er} avril 1939 et la mise en exploitation de l'usine d'Innertkirchen.

La question du transport de l'énergie suscite dans les négociations des difficultés spéciales. Présentement il existe, pour le transport de l'énergie des U. O. une conduite de 150 kV (conduite I de l'Oberhasli), qui va d'Innertkirchen, par l'Entlebuch et l'Emmental, à Bickigen, où elle aboutit à la station d'enclenchement des F. M. B. Pour la mise en service de l'usine d'Innertkirchen, au plus tard, les F. M. B. établiront, conformément aux contrats passés avec Bâle et Berne, une deuxième conduite de 150 kV (conduite II de l'Oberhasli), d'Innertkirchen à Mühleberg par l'Oberland. Cette organisation n'est pas touchée par l'adhésion de la ville de Zurich. Le Conseil-exécutif veillera à ce que ladite conduite soit établie à temps et aidera à surmonter les difficultés qui pourraient surgir. Le transport de l'énergie U. O. pour la ville de Zurich s'effectuera au moyen d'une conduite de 150 kV d'Innertkirchen à Rathausen près de Lucerne, où elle se raccordera à la conduite de 150 kV existante, Rathausen—Siebnen, de la ville de Zurich. Dans le contrat de transport conclu entre les Forces motrices bernoises et la ville de Zurich, il est prévu que la nouvelle conduite sera établie pour deux câbles à courant triphasé, dont l'un réservé pour la ville de Zurich et l'autre pour les Forces motrices bernoises. Les F. M. B. ont un grand intérêt à l'établissement d'une communication directe entre les usines de l'Oberhasli et la sous-station de Rathausen, à laquelle, indépendamment de la ville de Zurich, sont raccordés aujourd'hui déjà les Forces motrices du Nord-Est Suisse, la S. A. Aar-Tessin, les Forces motrices de la Suisse centrale et les Chemins de fer fédéraux. La sous-station de Rathausen, qui est la

propriété de la Société suisse de transport d'énergie, sera agrandie au cours des années prochaines par les usines intéressées, qui veulent en faire un poste de liaison entre les grandes entreprises électriques de la Suisse allemande et les Chemins de fer fédéraux. Les Forces motrices bernoises ont donc tout intérêt à participer avec Zurich à la construction de la conduite de raccordement Innertkirchen - Ratshausen.

Les questions touchant la livraison du courant à la ville de Zurich en cas de rachat des installations des U. O. par l'Etat de Berne, et au cas où la concession ne serait pas prolongée après 50 ans, ont été réglées de la même manière que, naguère, pour la ville de Berne et nous pouvons renvoyer aux explications données à l'époque. Les dispositions prévues dans l'arrêté n° 4010 du Conseil-exécutif du 12 septembre 1930, ne sont en rien touchées par l'adhésion de la ville de Zurich.

Il n'y a pour aujourd'hui pas de décision à prendre quant à la construction de l'usine d'Innertkirchen. Le Grand Conseil aura, le moment venu, l'occasion de s'exprimer sur la construction de cette usine, conformément aux déclarations que le Conseil-exécutif lui a faites dans la séance du 21 novembre 1928. Aux termes des statuts des Forces motrices bernoises, art. 8, chiffres 5 et 6, et art. 25, il est de la compétence de l'assemblée générale des actionnaires — organe suprême de la Société — d'octroyer pouvoir au conseil d'administration pour construire de nouvelles usines d'électricité et pour acquérir des usines existantes ou y participer, si en chaque cas la construction, l'acquisition ou la participation nécessite pour la Société une mise de fonds de plus de 3 millions de francs; il rentre également dans la compétence de l'assemblée générale

d'octroyer pouvoir aux représentants de la Société dans les assemblées générales des sociétés affiliées, en particulier des U. O., pour consentir à la construction de nouvelles usines, à l'acquisition d'usines existantes ou à la participation à ces dernières, ainsi qu'aux relèvements du capital-actions nécessaires à cet effet, pour autant qu'en chaque cas la mise de fonds de société affiliée est de 3 millions de francs. Enfin, les statuts de la Société anonyme des U. O. (art. 13, lit. c) réservent à l'assemblée générale la faculté de conférer pouvoir au conseil d'administration pour l'aménagement du palier Handeck-Innertkirchen, ainsi que pour la construction d'autres installations en vue de l'utilisation des eaux de l'Aar et de ses affluents de l'Oberhasli, en tant qu'en chaque cas la mise de fonds, pour la Société, excède 3 millions de francs. En conformité de ces dispositions et de ces prescriptions, le Grand Conseil aura l'occasion de donner ses instructions, en ce qui concerne les actions qui sont la propriété de l'Etat, pour l'assemblée générale des Forces motrices bernoises et, indirectement, pour l'assemblée générale des Usines d'électricité de l'Oberhasli. Pratiquement, il sera d'autant plus facile au Grand Conseil d'acquiescer à la construction de l'usine d'Innertkirchen que, grâce à la participation de la ville de Zurich et à la réduction de leur part au capital-actions et à la production, les Forces motrices bernoises seront en mesure d'assumer et d'écouler leur part à la nouvelle production d'énergie. D'ailleurs, on peut prévoir qu'au cas où l'usine d'Innertkirchen sera construite, il ne sera pas nécessaire d'augmenter le capital-actions de la S. A. des Usines d'électricité de l'Oberhasli.

Nous vous soumettons dès lors, à l'intention du Grand Conseil, la

Proposition:

Plaise au Grand Conseil de prendre acte, avec approbation, du présent rapport.

Berne, le 15 juillet 1938.

Le directeur des travaux publics,
Grimm.

Approuvé et transmis au Grand Conseil.

Berne, le 15 juillet 1938.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,
Guggisberg.

Le chancelier,
Schneider.

Rapport de la Direction des finances

au Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil,

sur une

nouvelle perception de la contribution cantonale de crise.

(Juin 1938.)

I.

En raison des difficultés économiques de ces dernières années, le canton de Berne s'est vu dans l'obligation de consentir des sacrifices indispensables. Malgré toutes les mesures prises, il ne lui fut pas possible, depuis 1930, de rétablir dans son compte d'administration l'équilibre exigé par la loi. Pour ces 7 années passées, l'excédent de ses dépenses s'élève à 43,386,776 fr. 25 et en même temps que sa fortune diminuait de 34,872,723 fr. 81 sa dette augmentait, elle, de 32,870,000 fr.

Il rentre dans les tâches d'un Etat d'atténuer la détresse économique de ses citoyens et d'aider ceux-ci à attendre le retour de temps meilleurs. Et faute d'autre moyen, pour cela, il sera permis à la communauté de contracter de nouveaux emprunts. Mais ni les déficits de l'administration courante ni les nouvelles dettes contractées sous l'empire de la nécessité, ne doivent devenir une situation permanente. Il faut au contraire que l'Etat cherche à liquider le plus promptement possible ses déficits des temps de crise et à ramener la dette publique à un chiffre supportable. S'il manque à ce devoir, c'est pour lui le fatal « cercle vicieux » et la ruine inévitable qui en résulte: l'Etat ne peut pas faire le service de ses nouvelles dettes au moyen des recettes courantes, les déficits persistent et s'accroissent, obligeant de recourir une fois de plus à des emprunts qui, à leur tour, ne peuvent pas être amortis comme il se devrait. Cela dure jusqu'à ce que son crédit étant finalement épuisé, l'Etat ne peut plus se tirer d'affaire que par une radiation forcée de ses dettes. Ses créanciers — parmi lesquels beaucoup de petit gens — subissent ainsi une perte, la confiance envers lui disparaît et, avec elle, son crédit, enfin, il donne à ses citoyens l'exemple de la plus mauvaise gestion.

Un budget équilibré, le redressement du compte d'administration, peuvent seuls tirer l'Etat de cette impasse. Aucun autre moyen ne s'offre à lui.

Que l'Etat retrouve effectivement son équilibre financier, est chose dans l'intérêt de tous les milieux du peuple, car c'est seulement à cette condition que le canton pourra aider et intervenir là où c'est indispensable. Il est évident, en revanche, que

si les exigences excessives posées à l'Etat entraînent des déficits, celui-ci ne pourra plus, en fin de compte, prêter son appui même dans les cas où il serait d'une urgente nécessité et pleinement justifié.

II.

Le Conseil-exécutif est unanimement d'avis que le budget du canton de Berne doit être rééquilibré avec la plus grande célérité. La dette-emprunts a atteint 278,174,500 fr., ce qui est une limite, et le service d'amortissement et d'intérêt grève le compte courant d'environ 13,000,000 fr. annuellement, malgré les mesures de conversion favorables qui ont pu être prises. Si l'on veut que notre canton puisse accomplir ses tâches essentielles à l'avenir aussi, il faut que ses déficits cessent et qu'on fasse abstraction de toutes nouvelles dépenses improductives.

Il n'est aujourd'hui pas encore possible, malheureusement, de faire des propositions complètes en vue d'un assainissement durable des finances bernoises. Il faut, pour cela, attendre que soit enfin réalisée la réforme financière de la Confédération et que les cantons sachent quelles ressources leur resteront à titre durable. Le Conseil-exécutif est cependant d'avis que, pendant les *deux années transitoires 1939 et 1940*, il n'en faut pas moins chercher à améliorer les finances publiques. Et cela peut se faire par une *nouvelle perception de la contribution cantonale de crise*.

III.

En adoptant la loi du 30 juin 1935 relative à des mesures en vue du rétablissement de l'équilibre financier de l'Etat, le peuple bernois a voté la perception, durant les années 1935 à 1938 inclusive-ment, d'une contribution cantonale de crise sous forme d'un supplément du 50 % sur la contribution fédérale. Bien qu'il ne s'agissait que de sommes modiques, dans la plupart des cas, cette redevance a, au total, accusé un rendement considérable. Fondée sur les registres de la contribution fédérale, toute la taxation était très simple et peu coûteuse.

Voici d'ailleurs quelques chiffres touchant la redevance en question:

	Période (2 ans)	
	I 1935/36	II 1937/38
<i>Assujettis:</i>		
Personnes physiques, env.	53,500	51,700
» morales »	3,500	3,400
Total	57,000	55,100
<i>Rendement (arrêté au 1^{er} mai 1938)</i>		
Rendement comptable	Fr.	Fr.
Personnes physiques	4,223,712. 80	4,644,987. 35
» morales	1,849,005. 20	2,044,063. 05
Total	6,072,718. —	6,689,050. 40
Recettes	5,617,621. —	5,117,673. —
Escomptes sur II ^e tranche	62,948. —	97,286. 59
Eliminations ensuite de recours, remise ou irrécouvrabilité . .	342,144. —	154,675. 55
Arriéré	50,005. —	1,319,415. 26
Frais de taxation et perception	30,000. —	30,000. —

Des 57,000 personnes qui étaient assujetties à la taxe de la I^{re} période, furent taxées:

		Pour une contri- bution annuelle	
		Fr.	Fr.
35,700	(62,63 %) allant jusqu'à	12. 50	
11,125	(19,52 %) de	12. 50 à	25. —
6,100	(10,70 %) »	25. — »	62. 50
2,775	(4,87 %) »	62. 50 »	250. —
970	(1,70 %) »	250. — »	1,250. —
160	(0,28 %) »	1,250. — »	2,500. —
150	(0,26 %) »	2,500. — »	12,500. —
15	(0,03 %) »	12,500. — »	25,000. —
5	(0,01 %) dépassant	25,000. —	
57,000	(100,00 %)		

Pour la II^e période, le produit est quelque peu supérieur, en raison du relèvement du 25 %.

La contribution cantonale de crise ainsi instituée par la loi du 30 juin 1935 cessera d'être perçue à la fin de l'année 1938 et dès la même époque deviendront aussi caduques les obligations imposées à l'Etat en l'art. 20 de la dite loi. Pour que la contribution cantonale de crise puisse continuer d'être perçue, un nouvel acte législatif est donc nécessaire.

Comme la première, cette *seconde perception* doit pouvoir se fonder sur la contribution fédérale, car autrement il faudrait prévoir une taxation cantonale aussi onéreuse que compliquée. Continuer d'opérer sur la même base que ci-devant est chose assurée et garantie juridiquement comme pratiquement, l'arrêté du Conseil fédéral du 3 décembre 1937 ayant ordonné la perception de la contribution fédérale de crise pour 1938 — III^e période, 1^{re} tranche — et les conditions de cette perception pouvant donc être prises pour base. Quant à 1939 et aux années suivantes, la Confédération n'a, il est vrai, rien décidé encore, du moment qu'on pensait pouvoir régler la question à l'occasion de la réforme financière.

Vu ces circonstances, le canton de Berne peut, en se réglant sur la taxation fédérale de 1938, lever dès 1939 sa propre contribution, et cela pour telle période et avec tel taux de supplément qu'il lui convient.

Le Conseil-exécutif propose de maintenir le *supplément du 50 %* appliqué à teneur de la loi du

30 juin 1935, et cela pour les *quatre années* 1939—1942. D'une manière générale, le projet s'inspire au surplus également de la réglementation applicable jusqu'ici — art. 24 de la loi précitée — les quelques additions suivantes, seulement, s'étant avérées nécessaires en pratique:

Relativement à la taxation au prorata, tout d'abord, il y a lieu de relever que, par exemple, lorsqu'une société venait à se fonder au cours de la période fédérale de perception, sa contribution cantonale n'était que du 50 % de la taxe fédérale arrêtée au prorata, quand bien même l'intéressée avait eu une fortune ou un revenu pendant toute la période cantonale. Il ne s'agira donc plus, avec les nouvelles dispositions, d'un supplément du 50 % de la contribution fédérale, mais, en fait, d'une redevance levée à raison de la moitié du taux applicable suivant les prescriptions régissant la susdite contribution.

Un second complément vise l'imposition de la fortune, soit de son rendement, quand l'assujetti décède entre le commencement de la période de taxation fédérale et celui de la période cantonale. Jusqu'à présent, l'imposition était exclue dans les dites circonstances. S'il n'était encore en vie au début de la période cantonale, le défunt ne pouvait plus du tout être taxé et ses héritiers, de leur côté, n'avaient à payer que le 50 % de la taxe fédérale, les parts héréditaires ultérieures étant laissées de côté. En pareil cas, il y aura désormais une nouvelle taxation des hoirs.

IV.

Quelques considérations, encore, au sujet de l'art. 6, prévoyant que le Grand Conseil statuera spécialement sur l'emploi du 40 % du produit de la contribution de crise.

La nécessité urgente de rééquilibrer le budget de l'Etat a été exposée plus haut. Nous avons également dit, déjà, que le canton de Berne ne saurait établir aucun nouveau programme financier avant que la Confédération n'ait arrêté définitivement le sien. Normalement, toutefois, c'est-à-dire à l'aide de recettes meilleures provenant des sources mises à profit jusqu'à présent, il sera impossible de rétablir l'équilibre de nos finances bernoises. Sans doute les impôts directs, par exemple, accuseront-ils une plus-value de rendement pour l'année courante. Mais elle sera insuffisante et, par ailleurs, une certaine aggravation de la situation économique se dessine aujourd'hui déjà, de sorte que pour 1939 l'impôt ne sera probablement pas aussi productif que pour 1938.

Dans ces conditions, il paraît indispensable au Gouvernement de faire participer la contribution de crise des quatre prochaines années essentiellement au redressement financier du ménage cantonal. Au surplus, c'est le compte d'Etat qui donne l'aperçu le plus net de la situation des finances publiques et c'est pour le Grand Conseil, aussi, le meilleur moyen de se renseigner à fond sur cette situation, pour décider quelle affectation il convient de donner aux recettes provenant de la nouvelle contribution cantonale de crise.

Berne, le 23 juin 1938.

Le directeur des finances,
Guggisberg.

**Projet commun du Conseil-exécutif
et de la Commission**

du 5/6 septembre 1938.

LOI

portant

**nouvelle perception de la contribution
cantonale de crise.**

Le Grand Conseil du canton de Berne,

Sur la proposition du Conseil-exécutif,

décède:

Article premier. Il sera levé pour les années 1939 à 1942 une contribution cantonale de crise à raison du 50 % de la contribution fédérale de crise.

Sous réserve des dispositions particulières statuées ci-après, la dite contribution est perçue conformément aux prescriptions régissant la contribution fédérale de crise, lesquelles sont applicables intégralement comme droit cantonal.

Art. 2. Les personnes soumises à la souveraineté fiscale bernoise en 1939—1942, doivent la contribution correspondant à la durée de l'assujettissement à la susdite prestation dans le canton, sans égard au fait que la contribution fédérale ne leur aurait été réclamée que partiellement ou même pas du tout.

Art. 3. A la contribution est également assujettie la fortune, avec son produit, qui échoit par succession ou donation entre le 31 décembre 1937 et le 1^{er} janvier 1942 à une personne soumise à la souveraineté fiscale bernoise.

Quand les objets assujettis sont situés dans plusieurs cantons, la contribution cantonale de crise est perçue sur la part afférente au canton de Berne

suivant la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière de double imposition.

Art. 4. La contribution cantonale de crise est perçue sur la base des montants arrêtés pour la contribution fédérale.

Pour les années 1939 et 1940 font règle les sommes fixées quant à la contribution fédérale de crise de la III^e période.

En 1941 et 1942, la contribution cantonale se calculera sur les contributions fédérales de crise arrêtées pour les années 1940 et 1941.

Art. 4a. Il n'est procédé à une taxation particulière que si des biens échoient suivant l'art. 3, paragr. 1, à l'assujetti, si ce dernier est soumis à la souveraineté fiscale d'un autre canton selon l'art. 3, paragr. 2, pour une portion des objets imposables ou pendant une partie de la période de perception, ou encore s'il ne vient résider de l'étranger dans le canton de Berne qu'après le 31 décembre 1938.

Le contribuable peut réclamer contre les décisions touchant la taxation et la perception conformément aux art. 118 à 123 de l'arrêté concernant la contribution fédérale de crise. L'Administration cantonale de la contribution de crise statue, sa décision pouvant être attaquée par l'intéressé devant la Commission cantonale des recours conformément aux art. 124 à 131 de l'arrêté fédéral précité.

Art. 4b. Dans tous les cas où la Confédération fait remise totale ou partielle de sa contribution, cette remise vaut également pour la contribution cantonale. S'il y a gêne établie de l'assujetti, de même que si le paiement de la contribution due constituait une charge excessive pour lui, la Direction des finances peut, sur requête particulière, accorder une remise plus étendue.

Art. 5. Les décisions définitives en matière de taxation et de perception, de même que les arrêts des autorités compétentes, sont assimilables à des jugements exécutoires au sens de l'art. 80 de la loi fédérale sur la poursuite pour dette et la faillite.

Si une contribution n'est pas acquittée dans les 30 jours de l'échéance, elle porte intérêt au 4 % dès l'expiration de ce délai.

En cas de remboursement d'une cote payée de trop, il sera bonifié au contribuable, sur le montant restitué, un intérêt du 4 % à compter du jour du paiement.

Art. 6. Du produit de la contribution cantonale de crise, le 60 % sera affecté tout d'abord à l'Etat, pour couvrir les déficits de l'administration courante. Le solde de 40 % servira à lutter contre la crise économique et à en atténuer les effets. Son emploi à ces fins (désendettement agraire et allocations à la Caisse d'aide aux agriculteurs, au Fonds de secours aux communes, à la Société coopérative de cautionnement de l'artisanat bernois, en faveur de la création de possibilités de travail, etc.) sera arrêté par le Grand Conseil.

Art. 7. Le Conseil-exécutif fixe l'entrée en vigueur de la présente loi. Il édicte de même les dispositions de détail nécessaires concernant la procédure de taxation, d'opposition et de pourvoi, ainsi que relativement à la perception.

Berne, le 5/6 septembre 1938.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,

Guggisberg.

Le chancelier,

Schneider.

Au nom de la Commission:

Le président,

Fawer.

Rapport de la Direction des finances

au Conseil-exécutif, à l'intention du Grand Conseil,

sur la

conclusion d'un emprunt de conversion de fr. 15 000 000.

(Octobre 1938.)

Le canton de Berne a conclu en 1927 un emprunt de fr. 15 000 000 à $4\frac{3}{4}\%$, remboursable sans dénonciation au 15 février 1942. Cependant l'Etat s'était réservé le droit de rembourser la dette dès le 15 février 1939, moyennant observer un délai de dénonciation de trois mois. Ainsi un remboursement au 15 février 1939, soit la conversion offerte, exige une dénonciation avant le 15 novembre 1938.

Le Conseil-exécutif a décidé de faire usage de ce droit contractuel. Il estime cependant, vu les conditions actuelles, que la dénonciation ne devra intervenir que lorsque la conclusion du nouvel emprunt en vue du remboursement, soit de la conversion de celui de 1927, sera assurée. C'est dans ce but que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps déjà avec le Cartel des Banques suisses, l'Union des Banques cantonales et le Syndicat des Banques bernoises, pourparlers qui ont abouti à une offre du 21 octobre 1938 par laquelle ces groupements financiers offrent une prise ferme de l'emprunt envisagé, aux conditions suivantes:

Taux de l'intérêt: 3 %, coupons semestriels.

Remboursement: après 15 ans, mais avec possibilité pour le canton de dénoncer l'emprunt après 10 ans déjà.

Cours d'émission: 97,40 % + 0,60 % de timbre fédéral.

Commission de prise ferme: $1\frac{1}{2}\%$ sur les conversions et les souscriptions en espèces.

Commission d'encaissement: $\frac{1}{2}\%$ sur les coupons, $\frac{1}{4}\%$ sur les titres remboursables.

Frais de confection des titres définitifs, taxe fédérale sur les transactions et frais d'émission intégralement à la charge du canton.

Cotation de l'emprunt aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

Clause usuelle de retraite, ce droit étant conditionné par un cours des obligations des Chemins de fer fédéraux 3 % de 1938 de 98,50 %, ainsi que des emprunts $3\frac{1}{2}\%$ du canton de Berne de 1933 et 1937, de 102 %.

Le Conseil-exécutif recommande au Grand Conseil d'accepter cette offre. Les conditions répondent entièrement aux conditions actuelles du marché monétaire. En tout cas, en profitant de la possibilité actuelle de dénonciation, on permettra à l'Etat de réaliser une sensible économie budgétaire. Il n'est pas certain qu'il en serait encore ainsi, si la dénonciation n'intervenait que plus tard.

C'est pour deux motifs que nous entendons ne pas attendre la session ordinaire de novembre pour soumettre l'affaire au Grand Conseil. D'une part les groupements financiers susnommés sont en possession de diverses demandes de conclusion d'emprunts, qu'ils traiteront dans l'ordre de leur dépôt. Sans doute le canton de Berne aurait pu déclarer prendre rang après les demandes des autres corporations de droit public, mais il aurait alors été à craindre de voir les pourparlers s'engager à une époque moins favorable. D'autre part l'incertitude des temps exige qu'une dénonciation de l'emprunt actuel n'intervienne que lorsque le Grand Conseil aura décidé la conclusion du nouvel emprunt. Si le Grand Conseil ne rendait sa décision que le 14 novembre prochain, la dénonciation ne pourrait plus intervenir dans les formes prescrites pour le 15 novembre.

Vu ces considérations, nous vous soumettons, à l'intention du Grand Conseil, le

Projet d'arrêté:

Conclusion d'un emprunt de conversion de fr. 15 000 000.

Le Grand Conseil du canton de Berne,

Vu les art. 6, n° 5, et 26, n° 11, de la Constitution cantonale;

Sur la proposition du Conseil-exécutif,

décète:

Un emprunt de conversion de fr. 15 000 000 à 3 % sera conclu aux conditions exposées dans le rapport qui précède.

Le Conseil-exécutif est autorisé à dénoncer au 15 novembre 1938 l'emprunt à 4 $\frac{3}{4}$ % de fr. 15 000 000 de l'année 1927.

Berne, le 24 octobre 1938.

Le directeur des finances,
Guggisberg.

Approuvé et transmis au Grand Conseil.

Berne, le 24 octobre 1938.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,
Guggisberg.

Le chancelier,
Schneider.